

**Le public acteur de son patrimoine.
Comment y répondre ?
Quels bénéfices pour l'institution et le territoire ?**



Nuit au Musée d'histoire naturelle de Londres ©Tous droits réservés

*Dossier de formation permanente réalisé par
le centre de ressources documentaires du département des conservateurs
pour le séminaire des 24, 25 et 26 mai 2016*

FORMATION PERMANENTE DE L'INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE

Département des conservateurs

2016

Avertissement

Ce dossier de formation permanente a été réalisé par le centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Inp pour le séminaire *Le public acteur de son patrimoine. Comment y répondre ? Quels bénéfices pour l'institution et le territoire ?*, organisé les 24, 25 et 26 mai 2016, au Musée départemental Arles antique (Arles).

Les textes et supports de formation ont été élaborés par les intervenants du séminaire.

L'orientation bibliographique proposée en fin de dossier a été établie par le centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Inp.

Tous les documents inclus dans ce dossier sont strictement réservés à l'usage privé du copiste en application du code de la propriété intellectuelle (article L122-5).

Sommaire

1. Objectifs et informations pratiques	ÁÁ6
2. Programme du stage	ÁÁ7
3. Textes et documents	Á10
De quoi parlons-nous au juste ?	
<i>La participation via les réseaux sociaux</i> , Michaël Bourgatte, 2016 Présentation PowerPoint	Á11
<i>Débat : « Un public acteur : quels bénéfices pour le public, l'institution et le territoire ? ».</i> <i>Le droit de participer à la vie culturelle</i> , Christelle Blouet, 2016 Présentation PowerPoint et document annexe	Á18
Retours d'expériences	
<i>De la participation à l'implication : les profits d'un héritage</i> , Jean-Claude Duclos, 2016 Résumé d'intervention, indications bibliographiques et présentation PowerPoint	Á32
<i>« Raconte-moi le chaland » et « J'aimerais tant voir Syracuse » – 2 expositions Participatives au Musée départemental Arles antique</i> , Fabrice Denise, Jean-Pierre Moulères, 2016 Présentations PowerPoint	Á49
<i>Education populaire et archéologie : quand les habitants sont passeurs de culture...</i> <i>Eléments de bilan de deux projets participatifs (arch&eau/arch&show)</i> , Laurent Strippoli, 2016 Résumé, biographie, indications bibliographiques et documents annexes	Á99
<i>Le patrimoine naturel : les expériences de sciences dites participatives et le rôle des amateurs</i> 177 <i>L'exposition virtuelle du muséum de Toulouse</i> , Francis Duranthon, 2016 Présentation PowerPoint	
<i>Table-ronde « Le participatif en question (exemples de territoires) » : Partage de mémoires gitanes. Une expérience de médiation participative et coopérative du Museon Arlaten</i> , Céline Salvetat, 2016 Résumé d'intervention, ressources en ligne et présentation PowerPoint	206
<i>Une coopérative patrimoniale à Marseille : Hôtel du Nord</i> , Julie de Muer, 2016 ÁÁÁÁÁÁÁÁÁÁ Documents et liens utiles	Á14

4. Orientation bibliographique	231
préparée le centre de ressources documentaires de l'Inp	
5. Annexes	242
 Quelques journées d'études et formations sur le sujet	243

A télécharger :

AUBIN Laetitia, *Museum 2.0 : la construction de la participation sociale* [en ligne], Master 1 – Histoire de l'Art, préparé sous la direction de Mme Corinne Welger-Barboza, Septembre 2010, Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, UFR 03 Histoire de l'Art et Archéologie, 2010, 137 p.
<<https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/220/files/2010/09/Memoire%C2%A0Museum-2.0.pdf>>
(consulté le 17 mai 2016)

Muséologie, muséographie et nouvelles formes d'adresse au public : participation du public, personnalisation [en ligne] : séminaire organisé au Centre Pompidou par le Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI), Mission de la recherche et de la technologie (MRT), en collaboration avec l'Institut de Recherche et d'Innovation du Centre Georges Pompidou, l'École du Louvre, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et le LEDEN/Paris 8, Paris, Ministère de la culture et de la Communication, 2007, 12 p.
<http://web.iri.centrepompidou.fr/fonds/upload/seance/11/Museo-09_05_07-Participation_du_public.pdf> (consulté le 17 mai 2016)

le public acteur de son patrimoine.

Comment y répondre ? Quels bénéfices pour l'institution et le territoire ?

les 24, 25 et 26 mai 2016

Programme prévisionnel

Lieu de rendez-vous :

Musée départemental Arles antique
Avenue 1^è - Division-France-Libre
Presqu'île du cirque romain
13200 Arles
Tel : 06 34 63 30 00 (M.Marcellesi)
Ou



En collaboration avec :



Le public vient de plus en plus en nombre visiter les musées, les monuments, les sites... mais réclame plus d'interactivité, interactivité numérique certes, mais également interactivité humaine. « L'objet » ne suffit plus. Le public souhaite connaître les personnes et les pratiques entre le moment de la découverte ou de l'acquisition et la présentation publique. Il est non seulement en demande de mise en relation avec les personnes qui « font » aujourd'hui l'objet : conservateurs, restaurateurs, archéologues, médiateurs, scénographes, régisseurs, socleurs..., mais également quand il le peut, le public essaie lui-même d'être acteur et impliqué (expérience MuseoMix).

Cette formation visera à répondre à la question suivante : « Comment faire en sorte que chaque étape de la chaîne de métiers et des compétences du patrimoine puisse donner lieu à une sensibilisation des publics ? »

Dans ce cadre, ces trois journées auront pour objectif de proposer, à partir d'expériences concrètes en direction des publics, un cadre méthodologique pour concevoir et mettre en œuvre une politique de diffusion et de médiation des métiers du patrimoine.

COORDONNATEURS

Fabrice Denise, conservateur territorial du patrimoine, responsable du département des publics, Musée départemental Arles antique

Jean-Bernard Memet, vice-président du pôle Industries culturelles et Patrimoines, directeur de la société A-CORROS, chercheur en conservation-restauration de biens culturels

INTERVENANTS

Pascal Bois, photographe

Agnès Barruol, conservatrice du patrimoine, chargée de mission patrimoine, Conseil départemental des Bouches du Rhône

Christelle Blouet, réseau Paideia 4D - Droits culturels

Michael Bourgatte, maître de conférences à l'Institut Catholique de Paris, Atelier du Numérique

Nathalie Cabrera, consultante, ancienne directrice des actions participatives à Marseille Provence 2013 (sous réserve)

Emmanuel Coquery, conservateur en chef du patrimoine, directeur du patrimoine, Chanel

Gabi Dolff-Bonekämper, historienne d'art et d'architecture, ex-conservateur à l'Office des monuments historiques de Berlin

Karine Hydrio, professeur

Julie de Muer, cofondatrice de la Co-opérative d'habitants « Hôtel du Nord », Marseille

Jean-Claude Duclos, conservateur en chef du patrimoine, ancien directeur du musée Dauphinois

Francis Duranthon, conservateur en chef du patrimoine, directeur du Muséum de Toulouse

Daniel Jacobi, professeur émérite des universités, chercheur, équipe « culture et communication »

Jérémy Fretin, Culture Time

Jean-Pierre Moulères, commissaire d'expositions

Estelle Rouquette, conservatrice du patrimoine, Parc de Camargue

Céline Salvetat, responsable du service des publics, Museon Arlaten

Laurent Strippoli, archéologue, chargé du développement culturel, service archéologique de la Ville de Lyon

PROGRAMMATION

David Seguin, adjoint au directeur des études du département des conservateurs du patrimoine, chargé de la formation permanente, Institut national du patrimoine

Muriel Marcellesi, chargée d'organisation des formations permanentes au département des conservateurs du patrimoine, Institut national du patrimoine

De quoi parlons-nous au juste ?

- 9h30 - 10h30** **Accueil des participants, tour de table et présentation des journées**
Fabrice Denise, Jean-Bernard Memet, Muriel Marcellesi et David Seguin
- 10h30 - 11h15** **Confrontations patrimoniales. Quelques réflexions autour du statut légal, local et sémantique des patrimoines**
Gabi Dolff-Bonekämper
- 11h15 - 12h00** **L'évolution des publics et des médiations – panorama d'une décennie**
Daniel Jacobi
- 12h00 - 12h30** **Echanges et discussion**
- 12h30 - 13h45** **Déjeuner en commun**
- 13h45 - 14h30** **La participation via les réseaux sociaux**
Michael Bourgatte
- 14h30 - 15h15** **Les financements participatifs : réussites, déconvenues et limites**
Jérémy Fretin
- 15h15 - 15h30** **Pause**
- 15h30 - 16h15** **Quelle place pour les projets participatifs dans une grande manifestation événementielle internationale? L'exemple de Marseille-Provence 2013**
Nathalie Cabrera (sous réserve)
- 16h15 - 17h15** **Table ronde - Débat**
« Un public acteur : quels bénéfices pour le public, l'institution et le territoire ? »
Débat animé par *Christelle Blouet*, en présence des intervenants de la journée
- 17h15 - 18h00** **Echanges et discussion**
- 18h00 - 19h00** **Visite du Musée départemental Arles antique**
Fabrice Denise

Retours d'expériences

- 9h30 - 10h00** **De la participation à l'implication : les profits d'un héritage**
Jean-Claude Duclos
- 10h00 - 10h30** **« Raconte-moi le chaland » et « J'aimerais tant voir Syracuse » – 2 expositions participatives au Musée départemental Arles antique**
Fabrice Denise, Jean-Pierre Moulères
- 10h30 - 11h00** **Education populaire et archéologie : quand les habitants sont passeurs de culture... *Eléments de bilan de deux projets participatifs (arch&au/arch&show)***
Laurent Strippoli
- 11h00 - 11h15** **Pause**
- 11h15 - 11h45** **Sensibilisation au patrimoine et valorisation de ses métiers - Le rôle de l'école**
Pascal Bois, Karine Hydrio et Jean-Bernard Memet
- 11h45 - 12h30** **Echanges et discussion**
- 12h30 - 14h00** **Déjeuner en commun**
- 14h00 - 14h45** **Des réserves ouvertes au personnel ou comment sensibiliser et faire vivre le patrimoine chez Chanel**
Emmanuel Coquery
- 14h45 - 15h45** **Le patrimoine naturel : les expériences de sciences dites participatives et le rôle des amateurs**
L'exposition virtuelle du muséum de Toulouse
Francis Duranthon
- 15h45 – 16h00** **Pause**
- 16h00 - 16h30** **Echanges et discussion**
- 16h30 - 18h30** **Table ronde**
Le participatif en question (exemples de territoires)
Agnès Barruol, Estelle Rouquette et Céline Salvetat
- 19h00** **Soirée inaugurale du Salon international des professionnels des patrimoines à Arles (SIPPA) 2016**
« Matière et immatère »

- 8h45** **Rendez-vous : lieu à déterminer**
Départ en autocar pour le site Lustucru
- 9h30 - 12h30** **La friche industrielle du site Lustucru à Arles : exemple d'une opération de réappropriation / labellisation / sensibilisation par le public**
Jean-Bernard Memet et Léo Servel
- 12h30 - 14h00** **Déjeuner en commun**
- 14h00 - 15h30** **Une coopérative patrimoniale à Marseille : Hôtel du Nord**
Julie de Muer
- Suivi d'une séance participative / mise en commun des observations du séminaire**
Coordonnée et commentée par *Julie Demuer, Fabrice Denise et Jean-Bernard Memet*
- 15h30 - 16h00** **Conclusion et évaluation des journées**
Fabrice Denise, Jean-Bernard Memet, Muriel Marcellesi et David Seguin
- 16h00** **Possibilité d'accès aux conférences du SIPPA 2016**
(facultatif)

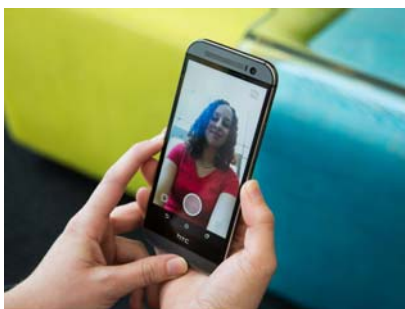
La participation via les réseaux sociaux

Présentation PowerPoint

Ce document a été préparé par Michaël Bourgatte, maître de conférence à l'Institut catholique de Paris, Atelier du Numérique

La participation via les réseaux sociaux

Michaël Bourgatte
m.bourgatte@icp.fr | @michaelbourgatt



La participation via les réseaux sociaux

Michaël Bourgatte
m.bourgatte@icp.fr | @michaelbourgatt

Réseauphilie :

- Héritage technophile
- Postmarxisme
- Confiance
- Construction identitaire

vs

Réseuphobie

- Méfiance
- *Digital Labor* : réflexion autour de considérations économiques
- Exploitation des données



Bénéfice des externalités produites sur les réseaux

Enthousiasme ou prudence

Suivre ou s'opposer

Se distinguer

La participation via les réseaux sociaux

Michaël Bourgatte
m.bourgatte@icp.fr | @michaelbourgatt

Aux origines des réseaux sociaux : problème français « dois-je ou non être présent sur les réseaux sociaux ? » ; problème anglo-saxon : « de quelle façon être présent sur les réseaux sociaux ? » (Julia Pentecoteau, *Les musées et les réseaux sociaux numériques*).

Ce qui est important : se forger une identité numérique.

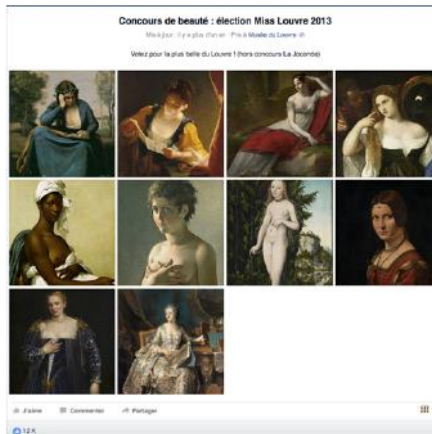
Ai-je une identité forte et exploitable ? Ou est-ce que je dois me créer une identité numérique ?

Rôle central du Community Manager/Gestionnaire des réseaux et des communautés numériques :

- 1- Sélectionner et éditorialiser
- 2- Animer et partager

Favoriser les rencontres en ligne, créer des habitudes, donner envie de participer (#jourdefermeture ; rôle central du #tag ; modèle du concours)

Ne pas s'isoler : échanger avec les communautés expertes et ses partenaires sur son territoire



La participation via les réseaux sociaux

Michaël Bourgatte
m.bourgatte@icp.fr | @michaelbourgatt



Ne pas se disperser : (1) **connaître son public** pour choisir les bons réseaux

Réaliser une/des enquête-s préalable-s

Trouver la manière dont on s'adresse à ses publics
« distance/discours » vs « amitié/dialogue »

Liens forts et liens faibles à maîtriser (M. Granovetter)



La participation via les réseaux sociaux

Michaël Bourgatte
m.bourgatte@icp.fr | @michaelbourgatt

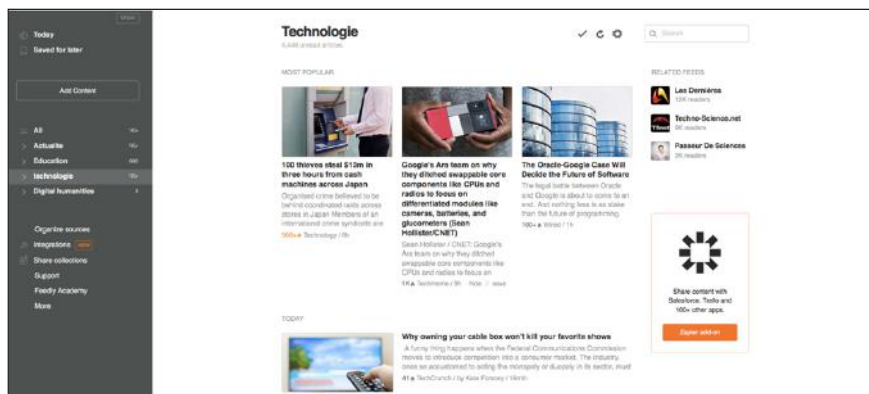
(2) **Suivre ce qui se dit en ligne** (#tag, médias) avec des outils comme *Google Analytics* (service d'analyse d'audience du web), *Hootsuite*, *TweetDeck* (gestion des réseaux sociaux).



La participation via les réseaux sociaux

Michaël Bourgatte
m.bourgatte@icp.fr | @michaelbourgatt

(3) **Trouver de l'information** avec un agrégateur de flux RSS comme *Feedly*



La participation via les réseaux sociaux

Michaël Bourgatte
m.bourgatte@icp.fr | @michaelbourgatt

(4) Editorialiser des contenus collectés et les partager avec les internautes

The image shows a collage of various digital heritage-related content. On the left, there are social media posts from Scoop.it, including articles about 'Un musée virtuel pour contre-attaquer Daesh' and 'Pour le vin social, l'innovation passe par le numérique'. On the right, there is a grid of articles from Pearltress, such as 'Comment publier les données des musées dans le Linked Open Data?', 'Théâtre de la désignation des objets mobiliers', and 'Modélisation de L'Informatic, Musée graphique'. A central blue oval labeled 'Sourcing' has arrows pointing from the Scoop.it and Pearltress content towards it.

Si volonté éditoriale : quitter la sphère des réseaux sociaux et animer un blog

La participation via les réseaux sociaux

Michaël Bourgatte
m.bourgatte@icp.fr | @michaelbourgatt

(5) Communiquer en interne : faire participer les équipes ; échanger plus rapidement, avec davantage de facilité et de façon plus détendue en utilisant les réseaux sociaux (plutôt que le mail qui a un statut plus officiel) (Stack sur smartphones, Storify)

The image shows the Storify interface with several annotations. A colorful logo is on the left. The main interface includes a search bar with the text 'enter search terms and filter information'. Below it, there are filters for 'with links', 'with images', and 'exclude RT'. A tweet from 'Health Literacy' is highlighted with the annotation 'drag and drop to storyboard'. Another tweet is annotated with 'click on the "T" to add text for context'. The URL <https://storify.com/museemarine/semaine-des-musees-2016-museum-week> is provided at the bottom.

La participation via les réseaux sociaux

Michaël Bourgatte
m.bourgatte@icp.fr | @michaelbourgatt

Les publics : les Digital Natives et les Digital Immigrants (Marc Prensky)

2013 – 2015 : +4 millions d'internautes sur les réseaux sociaux. En 2015, 32 millions d'internautes se connectent à un réseau social mensuellement, soit 72,6% de la population internaute

70% des adeptes des réseaux sociaux les utilisent quotidiennement et ils en utilisent 3 en moyenne.

Comportements qui touchent toutes les classes d'âge :

- 86,4% des 15-24 ans visitent un réseau social au moins 1x par mois. Ils se connectent essentiellement en mobilité
- 85,7% des 24-35 ans visitent un réseau social au moins 1x par mois
- 73,1% des 35-49ans visitent un réseau social au moins 1x par mois.

Chez ces 2 classes d'âge on enregistre une forte présence sur Twitter, LinkedIn et Viadéo.

- 61,2% des plus de 50 ans visitent un réseau social au moins 1x par mois, avec la progression la plus importante l'année dernière puisqu'elle augmente de 5% en 1 an. La pratique de Facebook est devenue majoritaire : plus d'1/2 l'utilise mensuellement.



La participation via les réseaux sociaux

Michaël Bourgatte
m.bourgatte@icp.fr | @michaelbourgatt

La vidéo : une nouvelle manière de transmettre du savoir et de communiquer > *Le Louvre invite les Youtubeurs*

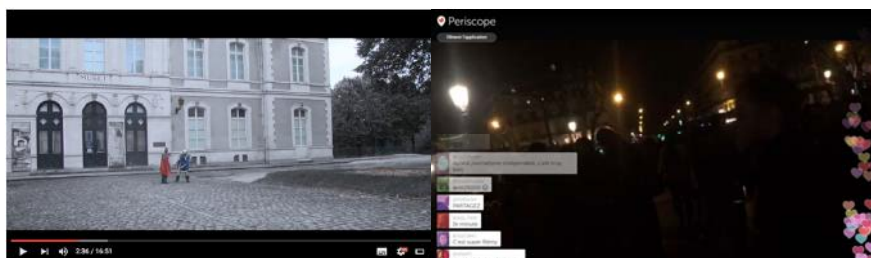


Une part ludique, mais aussi un moyen efficace d'entrer dans une stratégie de découverte et d'apprentissage. Le jeune public est visé en priorité.

La participation via les réseaux sociaux

Michaël Bourgatte
m.bourgatte@icp.fr | @michaelbourgatt

Quel type de vidéo trouve t-on aujourd'hui pour parler du patrimoine ? > des projets de communication & quelques témoignages. Souvent de mauvaises réalisations ; peu de « vues ». Pourtant, peu de moyens techniques sont nécessaires



Que faire avec les réseaux sociaux vidéo émergents ? *Snapchat, Instagram, Vine, Periscope* ? Des usages exponentiels ; des expérimentations ; des projets à imaginer pour l'avenir.

Débat : « Un public acteur : quels bénéfices pour le public, l'institution et le territoire ? ». Le droit de participer à la vie culturelle

Présentation PowerPoint et document annexe

Ce document a été préparé par Christelle Blouet, réseau Paideia 4D – Droits culturels

Un public acteur : quels bénéfices pour le public, l'institution et le territoire ?

Musée départemental Arles antique, le 24 mai 2016

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

Le droit de participer à la vie culturelle

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

Le droit de participer à la vie culturelle

Au regard de vos expériences, c'est plutôt...

1. Un vœux pieux pour lequel vous suiez corps et âme pour quelques bénéfices substantiels
2. Un frein à l'exercice de mon expertise
3. Un droit de l'homme bafoué
4. Une réalité quotidienne dans l'exercice de mes missions
5. Un emballage qui contribue à construire un beau discours communiquant

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

Le droit de participer à la vie culturelle

Article 27 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948)
Article 15 pacte des droits économiques, sociaux et culturels (1966)
Article 5 de la Déclaration de Fribourg (2007)

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

Les droits culturels sont des droits fondamentaux, partie intégrante des droits de l'homme, **individuel, universels, indivisibles et interdépendants**.

Leur réalisation permet **un fort effet de levier** sur la réalisation de l'ensemble des droits de l'homme.

Au delà d'une approche basée sur la réponse à un besoin, **l'approche basée sur les droits de l'homme (ABDH) renforce les capacités** : droits, libertés et responsabilités.

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

Les droits culturels reconnus

- Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH, 1948)
- Deux Pactes internationaux (1966) relatifs aux :
 - droits économiques sociaux et culturels (PIDESC)
 - droits civils et politiques (PIDCP)
- ✓ **Droit à l'éducation**, art. 26 DUDH et art.13 et 14 PIDESC
- ✓ **Droit de participer à la vie culturelle**, art. 27 DUDH et art.15 PIDESC

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

Les droits culturels reconnus

2001 Déclaration universelle de l' UNESCO sur la diversité culturelle

2005 Convention UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles

2005 Conseil de l'Europe, Convention cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro)

2007 Les droits culturels. Déclaration de Fribourg (société civile)

Nations Unies:

2007 Déclaration sur les droits des peuples autochtones (depuis 1982)

2009 Observation Générale 21, Comité du PIDESC

2009 Création d'un mandat de procédure spéciale dans le domaine des droits culturels

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

Les droits culturels reconnus

« La responsabilité en matière culturelle est exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État, **dans le respect des droits culturels** énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005 » article 103, Loi NOTRe (août 2015)

« L'État, à travers ses services centraux et déconcentrés, les collectivités territoriales et leurs groupements ainsi que leurs établissements publics définissent et mettent en œuvre, **dans le respect des droits culturels des personnes** énoncés par la convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles du 20 octobre 2005, une politique en faveur de la création artistique construite en concertation avec les acteurs de la création artistique. » article 2, loi sur la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (mai 2016)

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

Définition de la culture

Large et centrée sur la personne

« Le terme «culture» recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels **une personne ou un groupe** exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement. »

Art. 2a de la Déclaration de Fribourg

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

Définition des droits culturels

Les droits culturels sont les droits d'une personne, seule ou en commun, **de choisir et d'exprimer son identité,**

ce qui implique la liberté et la responsabilité **d'accéder aux ressources culturelles** nécessaires au déploiement et à la cohérence de ses choix et responsabilités

nécessaires à son **processus d'identification, de communication et de création.**

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

La Déclaration de Fribourg

- Art. 3 a. la liberté de choisir ses références culturelles, d'établir des priorités et de les changer,
b. la liberté d'exercer des activités culturelles, notamment linguistiques, artistiques, sportives, religieuses, sous réserve du respect des droits d'autrui,
c. le droit aux patrimoines
- Art. 4 la liberté d'appartenir, ou de ne pas appartenir à une communauté culturelle
- Art. 5 le droit de participer à la vie culturelle
- Art. 6 le droit à une information adéquate
- Art. 7 le droit à une éducation adéquate
- Art. 8 le droit à la coopération

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

La Déclaration de Fribourg

« Nul ne peut invoquer ces droits pour porter atteinte à un autre droit reconnu dans la Déclaration universelle ou dans les autres instruments relatifs aux droits de l'homme »

Déclaration de Fribourg, art.1c

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

Exemples d'études de cas

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21

Une définition du patrimoine

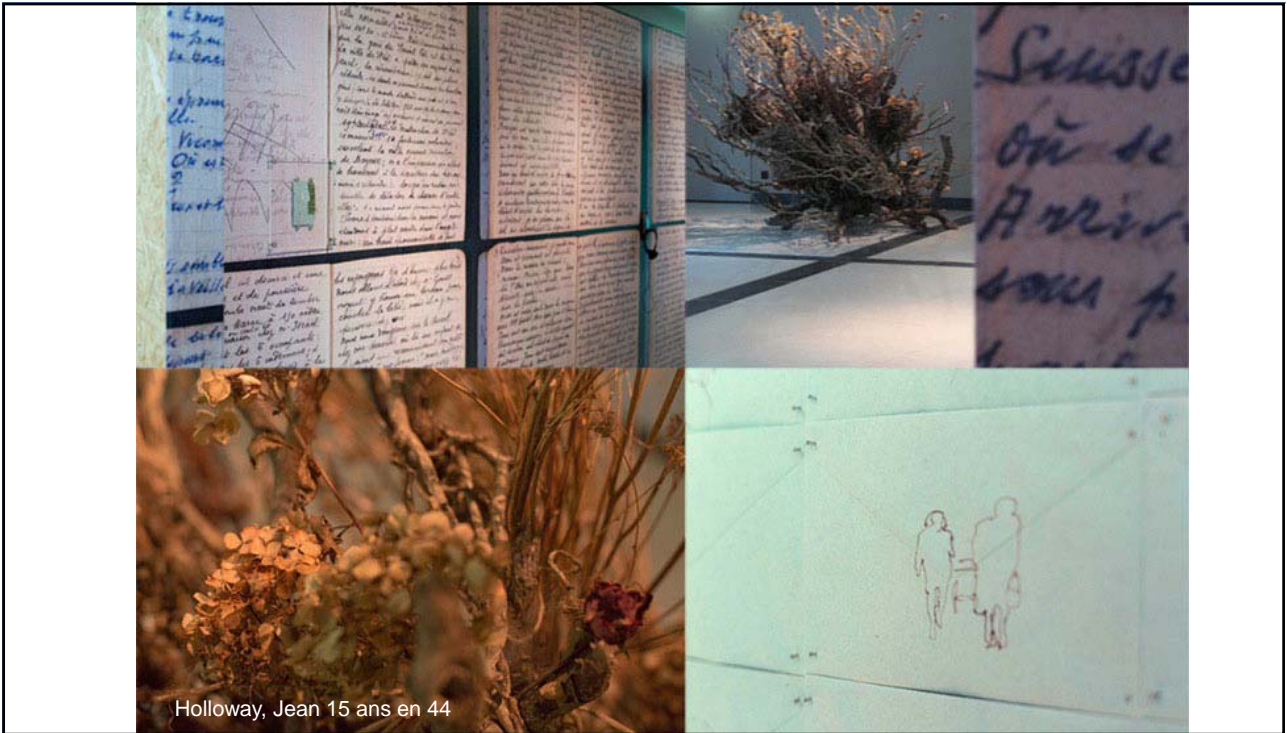
a. Le patrimoine culturel constitue un ensemble de ressources héritées du passé que des personnes considèrent, par delà le régime de propriété des biens, comme un reflet et une expression de leurs valeurs, croyances, savoirs et traditions en continuelle évolution. Cela inclut tous les aspects de l'environnement résultant de l'interaction dans le temps entre les personnes et les lieux ;

b. Une communauté patrimoniale se compose de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures.

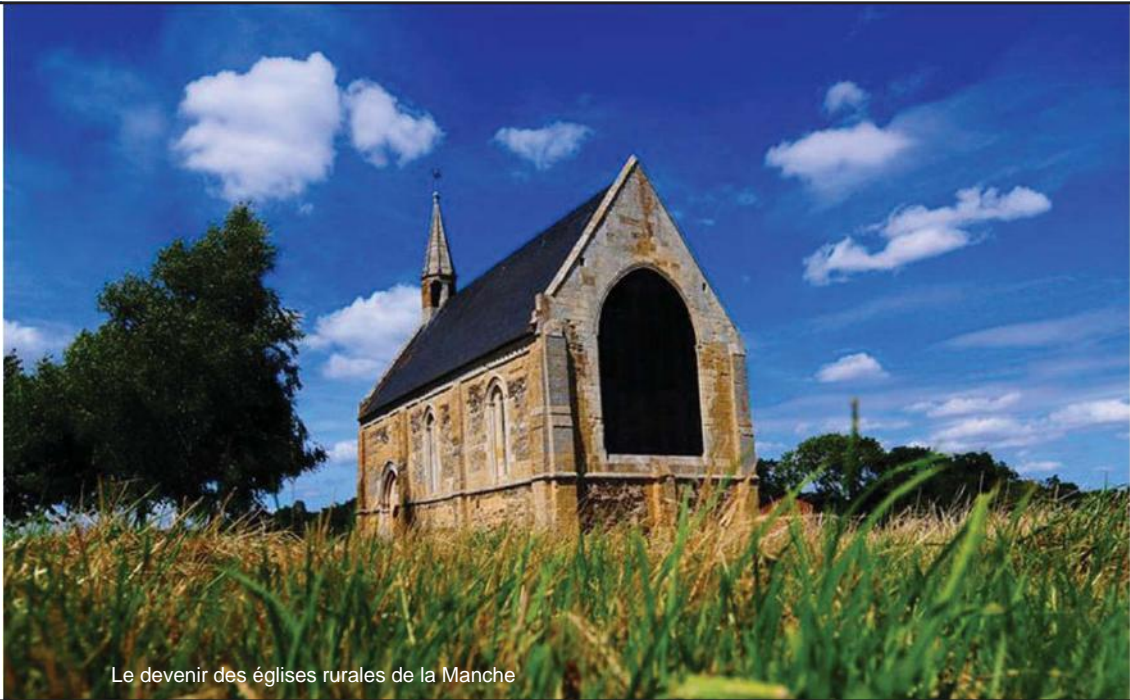
Convention cadre du conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société
(dite Convention de Faro - 2005)

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau culture21







Le devenir des églises rurales de la Manche

Les musées de Newcastle se présentent ainsi :

« Notre mission est de permettre aux personnes et aux groupes de pouvoir mieux déterminer leur place dans le monde. Venez travailler avec nous, pour dire aux autres ce que vous avez à leur dire car nos compétences sont au service de la construction de votre identité culturelle. Nous ferons ensemble un parcours qui vous permettra d'être dans l'espace public acteurs de votre identité, d'être ainsi mieux reconnus par les autres et de mieux les respecter. »

"Most importantly, it is an organisation, literally, with a mission : To help people determine their place in the World and define their identities, so enhancing their self-respect and their respect for others."

Le public acteur de son patrimoine – formation INP, Arles le 24 mai 2016

réseau **culture21**

paideia

www.droitsculturels.org/paideia

UNI
FR
■
UNIVERSITÉ DE Fribourg
UNIVERSITÄT FREIBURG

INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTHIQUE
ET DES DROITS DE L'HOMME
OBSERVATOIRE DE LA DIVERSITÉ ET DES DROITS CULTURELS

réseau **culture21**

LES DROITS CULTURELS

Déclaration de Fribourg

- (1) *Rappelant* la Déclaration universelle des droits de l'homme, les deux Pactes internationaux des Nations Unies, la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle et les autres instruments universels et régionaux pertinents ;
- (2) *Réaffirmant* que les droits de l'homme sont universels, indivisibles et interdépendants, et que les droits culturels sont à l'égal des autres droits de l'homme une expression et une exigence de la dignité humaine ;
- (3) *Convaincus* que les violations des droits culturels provoquent des tensions et conflits identitaires qui sont une des causes principales de la violence, des guerres et du terrorisme ;
- (4) *Convaincus également* que la diversité culturelle ne peut être véritablement protégée sans une mise en œuvre effective des droits culturels ;
- (5) *Considérant* la nécessité de prendre en compte la dimension culturelle de l'ensemble des droits de l'homme actuellement reconnus ;
- (6) *Estimant* que le respect de la diversité et des droits culturels est un facteur déterminant pour la légitimité et la cohérence du développement durable fondé sur l'indivisibilité des droits de l'homme ;
- (7) *Constatant* que les droits culturels ont été revendiqués principalement dans le contexte des droits des minorités et des peuples autochtones et qu'il est essentiel de les garantir de façon universelle et notamment pour les plus démunis ;
- (8) *Considérant* qu'une clarification de la place des droits culturels au sein du système des droits de l'homme, ainsi qu'une meilleure compréhension de leur nature et des conséquences de leurs violations, sont le meilleur moyen d'empêcher qu'ils soient utilisés en faveur d'un relativisme culturel, ou qu'ils soient prétextes à dresser des communautés, ou des peuples, les uns contre les autres ;
- (9) *Estimant* que les droits culturels, tels qu'énoncés dans la présente Déclaration, sont actuellement reconnus de façon dispersée dans un grand nombre d'instruments relatifs aux droits de l'homme, et qu'il importe de les rassembler pour en assurer la visibilité et la cohérence et en favoriser l'effectivité ; nous présentons aux acteurs des trois secteurs, public (les Etats et leurs institutions), civil (les Organisations non gouvernementales et autres associations et institutions à but non lucratif) et privé (les entreprises), cette Déclaration des droits culturels, en vue de favoriser leur reconnaissance et leur mise en œuvre, à la fois aux niveaux local, national, régional et universel.

Article 1 (principes fondamentaux)

Les droits énoncés dans la présente Déclaration sont essentiels à la dignité humaine; à ce titre, ils font partie intégrante des droits de l'homme et doivent être interprétés selon les principes d'universalité, d'indivisibilité et d'interdépendance. En conséquence :

- a. ces droits sont garantis sans discrimination fondée notamment sur la couleur, le sexe, l'âge, la langue, la religion, la conviction, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, l'origine ou la condition sociale, la naissance ou toute autre situation à partir de laquelle la personne compose son identité culturelle ;
- b. nul ne doit souffrir ou être discriminé en aucune façon du fait qu'il exerce, ou n'exerce pas, les droits énoncés dans la présente Déclaration ;
- c. nul ne peut invoquer ces droits pour porter atteinte à un autre droit reconnu dans la Déclaration universelle ou dans les autres instruments relatifs aux droits de l'homme ;
- d. l'exercice de ces droits ne peut subir d'autres limitations que celles prévues dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ; aucune disposition de la présente Déclaration ne peut porter atteinte aux droits plus favorables accordés en vertu de la législation et de la pratique d'un Etat ou du droit international ;
- e. la mise en œuvre effective d'un droit de l'homme implique la prise en compte de son adéquation culturelle, dans le cadre des principes fondamentaux ci-dessus énumérés.

Article 2 (définitions)

Aux fins de la présente déclaration,

- a. le terme « culture » recouvre les valeurs, les croyances, les convictions, les langues, les savoirs et les arts, les traditions, institutions et modes de vie par lesquels une personne ou un groupe exprime son humanité et les significations qu'il donne à son existence et à son développement ;
- b. l'expression « identité culturelle » est comprise comme l'ensemble des références culturelles par lequel une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ;
- c. par « communauté culturelle », on entend un groupe de personnes qui partagent des références constitutives d'une identité culturelle commune, qu'elles entendent préserver et développer.

Article 3 (identité et patrimoine culturels)

Toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit :

- a. de choisir et de voir respecter son identité culturelle dans la diversité de ses modes d'expression ; ce droit s'exerce dans la connexion notamment des libertés de pensée, de conscience, de religion, d'opinion et d'expression ;
- b. de connaître et de voir respecter sa propre culture ainsi que les cultures qui, dans leurs diversités, constituent le patrimoine commun de l'humanité ; cela implique notamment le droit à la connaissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales, valeurs essentielles de ce patrimoine ;
- c. d'accéder, notamment par l'exercice des droits à l'éducation et à l'information, aux patrimoines culturels qui constituent des expressions des différentes cultures ainsi que des ressources pour les générations présentes et futures.

Article 4 (référence à des communautés culturelles)

- a. Toute personne a la liberté de choisir de se référer ou non à une ou plusieurs communautés culturelles, sans considération de frontières, et de modifier ce choix ;
- b. Nul ne peut se voir imposer la mention d'une référence ou être assimilé à une communauté culturelle contre son gré.

Article 5 (accès et participation à la vie culturelle)

- a. Toute personne, aussi bien seule qu'en commun, a le droit d'accéder et de participer librement, sans considération de frontières, à la vie culturelle à travers les activités de son choix.
- b. Ce droit comprend notamment :
 - la liberté de s'exprimer, en public ou en privé dans la, ou les, langues de son choix ;
 - la liberté d'exercer, en accord avec les droits reconnus dans la présente Déclaration, ses propres pratiques culturelles et de poursuivre un mode de vie associé à la valorisation de ses ressources culturelles, notamment dans le domaine de l'utilisation, de la production et de la diffusion de biens et de services ;
 - la liberté de développer et de partager des connaissances, des expressions culturelles, de conduire des recherches et de participer aux différentes formes de création ainsi qu'à leurs bienfaits ;
 - le droit à la protection des intérêts moraux et matériels liés aux œuvres qui sont le fruit de son activité culturelle.

Article 6 (éducation et formation)

Dans le cadre général du droit à l'éducation, toute personne, seule ou en commun, a droit, tout au long de son existence, à une éducation et à une formation qui, en répondant à ses besoins éducatifs fondamentaux, contribuent au libre et plein développement de son identité culturelle dans le respect des droits d'autrui et de la diversité culturelle; ce droit comprend en particulier :

- a. la connaissance et l'apprentissage des droits de l'homme ;
- b. la liberté de donner et de recevoir un enseignement de et dans sa langue et d'autres langues, de même qu'un savoir relatif à sa culture et aux autres cultures ;
- c. la liberté des parents de faire assurer l'éducation morale et religieuse de leurs enfants conformément à leurs propres convictions et dans le respect de la liberté de pensée, de conscience et de religion reconnue à l'enfant selon ses capacités ;
- d. la liberté de créer, de diriger et d'accéder à des institutions éducatives autres que celles des pouvoirs publics, à condition que les normes et principes internationaux reconnus en matière d'éducation soient respectés et que ces institutions soient conformes aux règles minimales prescrites par l'Etat.

Article 7 (communication et information)

Dans le cadre général du droit à la liberté d'expression, y compris artistique, des libertés d'opinion et d'information, et du respect de la diversité culturelle, toute personne, seule ou en commun, a droit à une information libre et pluraliste qui contribue au plein développement de son identité culturelle ; ce droit, qui s'exerce sans considération de frontières, comprend notamment :

- a. la liberté de rechercher, de recevoir et de transmettre les informations ;
- b. le droit de participer à une information pluraliste, dans la ou les langues de son choix, de contribuer à sa production ou à sa diffusion au travers de toutes les technologies de l'information et de la communication ;
- c. le droit de répondre aux informations erronées sur les cultures, dans le respect des droits énoncés dans la présente Déclaration.

Article 8 (coopération culturelle)

Toute personne, seule ou en commun, a le droit de participer selon des procédures démocratiques :

- a. au développement culturel des communautés dont elle est membre ;
- b. à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des décisions qui la concernent et qui ont un impact sur l'exercice de ses droits culturels ;
- c. au développement de la coopération culturelle à ses différents niveaux.

Article 9 (principes de gouvernance démocratique)

Le respect, la protection et la mise en œuvre des droits énoncés dans la présente Déclaration impliquent des obligations pour toute personne et toute collectivité; les acteurs culturels des trois secteurs, public, privé ou civil, ont notamment la responsabilité dans le cadre d'une gouvernance démocratique d'interagir et au besoin de prendre des initiatives pour :

- a. veiller au respect des droits culturels et développer des modes de concertation et de participation afin d'en assurer la réalisation, en particulier pour les personnes les plus défavorisées en raison de leur situation sociale ou de leur appartenance à une minorité ;
- b. assurer notamment l'exercice interactif du droit à une information adéquate, de façon à ce que les droits culturels puissent être pris en compte par tous les acteurs dans la vie sociale, économique et politique ;
- c. former leurs personnels et sensibiliser leurs publics à la compréhension et au respect de l'ensemble des droits de l'homme et notamment des droits culturels ;
- d. identifier et prendre en compte la dimension culturelle de tous les droits de l'homme, afin d'enrichir l'universalité par la diversité et de favoriser l'appropriation de ces droits par toute personne, seule ou en commun.

Article 10 (insertion dans l'économie)

Les acteurs publics, privés et civils doivent, dans le cadre de leurs compétences et responsabilités spécifiques :

- a. veiller à ce que les biens et services culturels, porteurs de valeur, d'identité et de sens, ainsi que tous les autres biens dans la mesure où ils ont une influence significative sur les modes de vie et autres expressions culturelles, soient conçus, produits et utilisés de façon à ne pas porter atteinte aux droits énoncés dans la présente Déclaration ;
- b. considérer que la compatibilité culturelle des biens et services est souvent déterminante pour les personnes en situation défavorisée du fait de leur pauvreté, de leur isolement ou de leur appartenance à un groupe discriminé.

Article 11 (responsabilité des acteurs publics)

Les Etats et les divers acteurs publics doivent, dans le cadre de leurs compétences et responsabilités spécifiques :

- a. intégrer dans leurs législations et leurs pratiques nationales les droits reconnus dans la présente Déclaration ;
- b. respecter, protéger et réaliser les droits énoncés dans la présente Déclaration dans des conditions d'égalité, et consacrer au maximum leurs ressources disponibles en vue d'en assurer le plein exercice ;
- c. assurer à toute personne, seule ou en commun, invoquant la violation de droits culturels l'accès à des recours effectifs, notamment juridictionnels ;
- d. renforcer les moyens de la coopération internationale nécessaires à cette mise en œuvre et notamment intensifier leur interaction au sein des organisations internationales compétentes.

Article 12 (responsabilité des Organisations internationales)

Les Organisations internationales doivent, dans le cadre de leurs compétences et responsabilités spécifiques :

- a. assurer dans l'ensemble de leurs activités la prise en compte systématique des droits culturels et de la dimension culturelle des autres droits de l'homme ;
- b. veiller à leur insertion cohérente et progressive dans tous les instruments pertinents et leurs mécanismes de contrôle ;
- c. contribuer au développement de mécanismes communs d'évaluation et de contrôle transparents et effectifs.

Pourquoi une déclaration des droits culturels ?

A l'heure où les instruments normatifs relatifs aux droits de l'homme se sont multipliés avec une cohérence qui n'est pas toujours assurée, il peut sembler inopportun de proposer un nouveau texte. Mais, face à la permanence des violations, au fait que les guerres actuelles et potentielles trouvent en grande partie leurs germes dans les violations de droits culturels, que nombre de stratégies de développement se sont révélées inadéquates par ignorance de ces mêmes droits, nous constatons que l'universalité et l'indivisibilité des droits de l'homme pâtissent toujours de la marginalisation des droits culturels.

Le récent développement de la protection de la diversité culturelle ne peut être compris, sous peine de relativisme, sans un ancrage dans l'ensemble indivisible et interdépendant des droits de l'homme, plus spécifiquement sans une clarification de l'importance des droits culturels.

La présente Déclaration rassemble et explicite les droits qui sont déjà reconnus, mais de façon dispersée, dans de nombreux instruments. Une clarification est nécessaire pour démontrer l'importance cruciale de ces droits culturels ainsi que des dimensions culturelles des autres droits de l'homme.

Le texte proposé est une nouvelle version, profondément remaniée, d'un projet rédigé pour l'UNESCO par le groupe de travail international, peu à peu appelé « Groupe de Fribourg », car il est organisé à partir de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de l'Université de Fribourg, en Suisse. Issu d'un large débat avec des acteurs d'origines et de statuts très variés, cette Déclaration est confiée aux personnes, aux communautés, aux institutions et organisations qui entendent participer au développement des droits, libertés et responsabilités qu'elle énonce.

Photographie de couverture:

Identifizierung (Identification), bronze 2007 (h. 150 cm) de Françoise Emmenegger

Crédit photographique, Service de presse et marketing, Université de Fribourg

Le groupe de travail, dit « Groupe de Fribourg », responsable de la rédaction était composé en 2007 de :

Taïeb Baccouche, Institut arabe des droits de l'homme et Université de Tunis ; Mylène Bidault, Universités de Paris X et de Genève ; Marco Borghi, Université de Fribourg ; Claude Dalbera, consultant, Ouagadougou ; Emmanuel Decaux, Université de Paris II ; Mireille Delmas-Marty, Collège de France, Paris ; Yvonne Donders, Université d'Amsterdam ; Alfred Fernandez, OIDEL, Genève ; Pierre Imbert, ancien directeur aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, Strasbourg ; Jean-Bernard Marie, CNRS, Université R. Schuman, Strasbourg ; Patrice Meyer-Bisch, Université de Fribourg ; Abdoulaye Sow, Université de Nouakchott ; Victor Topanou, Chaire UNESCO, Université d'Abomey Calavi, Cotonou.

Beaucoup d'autres observateurs et analystes ont cependant contribué à l'élaboration du texte.

Une liste des personnes et institutions qui parrainent à ce jour cette Déclaration est accessible sur le site de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels : www.unifr.ch/iiedh/fr/recherches/cultural

La Déclaration est adressée à toutes celles et tous ceux qui, à titre personnel ou institutionnel, veulent s'y associer.

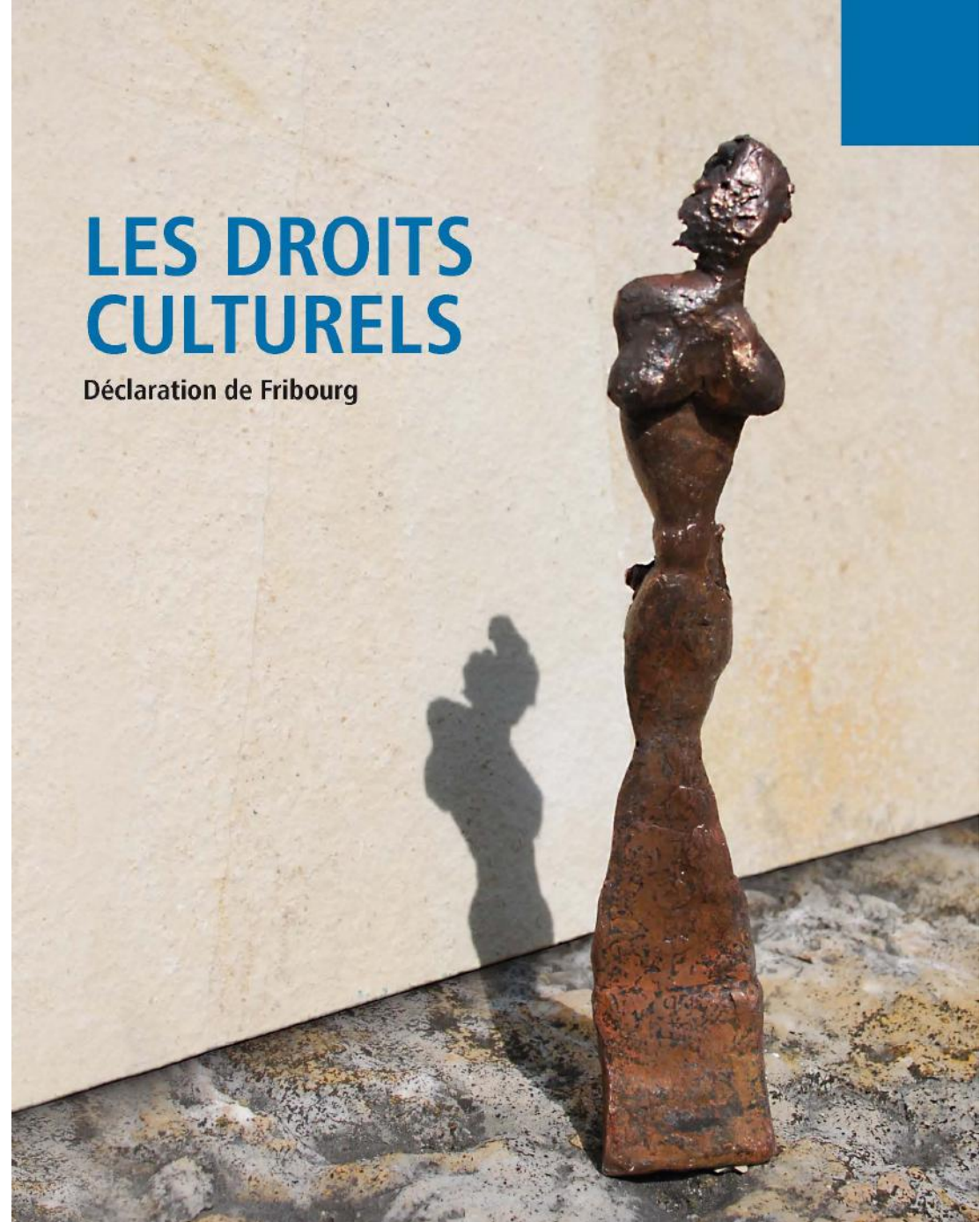
Veillez envoyer un courrier ou un courriel d'adhésion avec vos références, en précisant si vous adhérez à titre personnel ou au titre de votre Institution à :

Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme,

Av. Beauregard 13, CH 1700 FRIBOURG iiedh@unifr.ch

Vous êtes alors invités à nous partager vos propres observations et questionnements.

Les informations supplémentaires, commentaires, documents de synthèse, documents de travail et programmes de recherche sont sur le site de l'Observatoire.



LES DROITS CULTURELS

Déclaration de Fribourg

UNI
FR

INSTITUT INTERDISCIPLINAIRE D'ÉTHIQUE
ET DES DROITS DE L'HOMME

OBSERVATOIRE DE LA DIVERSITÉ ET DES DROITS CULTURELS

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

Pour en savoir plus...

Le livre du Commentaire de la Déclaration de Fribourg : *Déclarer les droits culturels*, Patrice Meyer-Bisch, Mylène Bidault. Bruylant, Schulthess, 2010.

Disponible aux Editions Schulthess : www.schulthess.com

Diffusion en France par Lextenso Editions.

Diffusion en Belgique et au Luxembourg par la Librairie Patrimoine à Bruxelles.

Adresse du portail « Droits culturels », avec les différentes activités et programmes de recherche :

www.droitsculturels.org



De la participation à l'implication : les profits d'un héritage

Résumé d'intervention, indications bibliographiques et présentation PowerPoint

Ce document a été élaboré par Jean-Claude Duclos, conservateur en chef du patrimoine, ancien directeur du musée Dauphinois

Résumé

Public, acteur, patrimoine, institution, territoire... il faudrait encore ajouter les mots population et développement, dans le titre de ces rencontres, pour réunir les termes d'une réflexion qui nous a fortement mobilisés à partir des années 1970 et qui, bien qu'assez peu active aujourd'hui en France, suscite toujours des applications novatrices dans de nombreux autres pays.

Muséologie sociale ou socio-muséologie, muséologie communautaire, nouvelle muséologie, écomuséologie, muséologie "alternative" ou alter-muséologie... autant de tendances qui se rejoignent dans l'idée que la communauté est à la fois l'acteur et le bénéficiaire majeurs de l'institution muséale, qu'elle ait ou non le nom de musée. Faute de pouvoir en faire le tour dans le temps de cette intervention, je me contenterai, power point à l'appui :

1. de rappeler brièvement l'action de ceux qui en furent les pionniers, au travers des idées fortes qui sont (ou devraient être) autant de références pour les praticiens de la muséologie communautaire (John Kinard, Mario Vazquez, Stanilas Adotevi, Georges Henri Rivière, Hugues de Varine...)
2. d'évoquer les principes théoriques de la pratique écomuséologique,
3. de voir, dans ce contexte, en quoi peut consister la participation de la population,
4. et de retracer, en autant de cas de figure, quelques-unes des expériences conduites à Grenoble au musée dauphinois.

Indications bibliographiques :

BARRY GAITHER Edmund, « *Hey! That's Mine": Thoughts on Pluralism and American Museums* », In KARP Ivan, MULLEN KREAMER Christine (dir.), *Museums and communities. The Politics of Public Culture*, Smithsonian Institution Press, 1992

BARY Marie-Odile de, WASSERMAN Françoise (dir.). *Vagues, une anthologie de la nouvelle muséologie*. Textes choisis et présentés par André Desvallées, Editions W & MNES, volumes 1 et 2, Macon, tome I, mai 1992, 530 p. et tome II, septembre 1994, (coll. Muséologie nouvelle et expérimentation sociale), 574 p.

DESVALLEES André (dir.), *L'écomusée, rêve ou réalité*, numéro spécial de la revue *Publics & musées*, 2000, n° 17-18, 250 p

DUCLOS Jean-Claude, « De la muséographie participative », In BORDEAUX Marie-Christine, LIOT Françoise (dir.), « Dossier : La participation des habitants à la vie culturelle et artistique », *L'Observatoire – La revue des politiques culturelles*, été 2012, n° 40.

DUCLOS Jean-Claude, *Cent ans !*, musée dauphinois, Grenoble, 2006, 111 p.

DUCLOS Jean-Claude, (dir.), *Musées et société, aujourd'hui* [en ligne], actes du colloque des 24 et 25 mai 2007, musée dauphinois, Grenoble, 2008, 231 p.
sur le site du musée dauphinois : www.musee-dauphinois.fr

« Images de l'écomusée », *Museum*, UNESCO, 1985, n° 148, 63 p

KINARD John, « Le musée de voisinage, catalyseur de l'évolution sociale », *Museum*, UNESCO, 1985, n° 148, p. 217-223.

KINARD John, « Intermediates between the museum and the community », In *actes de la 9ème conférence générale de l'ICOM, Grenoble, en 1971*. Publié dans *Vagues* (traduction de René Rivard), t. 1, p. 99-108.

NICOLAS Alain (dir.), *Nouvelles muséologies*, MNES 1985, (coll. Muséologie nouvelle et expérimentation sociale), 192 p

VARINE Hugues de, *L'initiative communautaire*, W & MNES, 1991, (coll. Muséologie nouvelle et expérimentation sociale), 266 p

VARINE Hugues de : Cf son site : www.hugues-devarine.eu, sur lequel de nombreuses publications en rapport avec cette intervention sont accessibles en ligne

LE PUBLIC ACTEUR DE SON PATRIMOINE COMMENT Y RÉPONDRE ? QUELS BÉNÉFICES POUR L'INSTITUTION ET LE TERRITOIRE ?

INP / MAA , Arles, les 24, 25 et 26 mai 2016

De la participation à l'implication : les profits d'un héritage

I have look about and have seen no one who
looks like me.

I have listened and not heard my name called.



John Kinard
(1936-1989)



No longer can we deny the
heritage and humanity of the many
in our culturally diversed
communities who often came to our
institutions only to leave them
feeling once again empty and alien.



La Casa del Museo busque sensibilizar a la población para que sea ésta la que decida la forma en que "el museo" ha de hacer acto de presencia en su comunidad, para provocar, crear y desarrollar nuevas tácticas y conceptos de museografía y museología, que permitan romper las estructuras muchas veces burocráticas, elitistas o rígidas de los museos.

El trabajo debía ser realizado en conjunto por la comunidad y La Casa del Museo, para lograr establecer un programa consecuente con los problemas, intereses y realidad del lugar.



Christina Antunez

Mario Vazquez et Georges Henri Rivière, 1958

L'internationalisation du concept de patrimoine de l'humanité n'est donc pas seulement factice mais dangereuse dans la mesure où l'on surimprime un ensemble de connaissances et de préjugés dont tous les critères sont les expressions de valeurs élaborées à partir de données esthétiques, morales, culturelles, bref de l'idéologie d'une caste dans une société dont les structures sont irréductibles à celles du Tiers Monde en général et de l'Afrique en particulier.



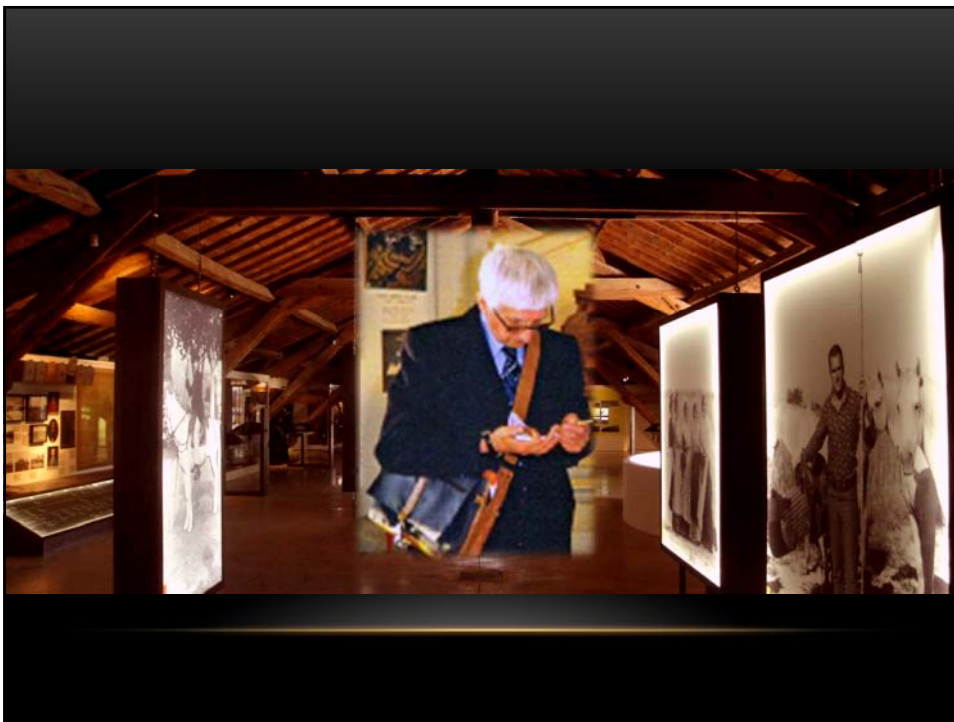
Stanislas Adotevi
9ème conférence de l'ICOM, Grenoble, 1971

La protection de la nature et des espaces libres n'est pas seulement affaire de générosité ou d'esthétisme, c'est une question de survie.

Raymond Marcellin, ministre chargé de l'aménagement du territoire



Journées nationales d'étude sur les parcs naturels régionaux
Lurs-en-Provence, 25 septembre – 1^{er} octobre 1966



9^{ème} Conférence de l'ICOM, 1971 : Le musée au service des hommes, aujourd'hui et demain



(considérant) que le musée est une institution au service de la société dont il est **partie intégrante** et qu'il possède en lui-même les éléments qui lui permettent de **participer à la formation de la conscience des communautés qu'il sert** ; qu'il peut contribuer à entraîner ces communautés dans l'action, en situant leur activité dans un cadre historique qui permette **d'éclairer les problèmes actuels ...**

Table ronde de Santiago du Chili, 1972

Un écomusée est un instrument qu'**un pouvoir et une population** conçoivent, fabriquent et exploitent **ensemble**. Ce pouvoir, avec les experts, les facilités, les ressources qu'il fournit. Cette population, selon ses aspirations, ses savoirs, ses facultés d'approche ...

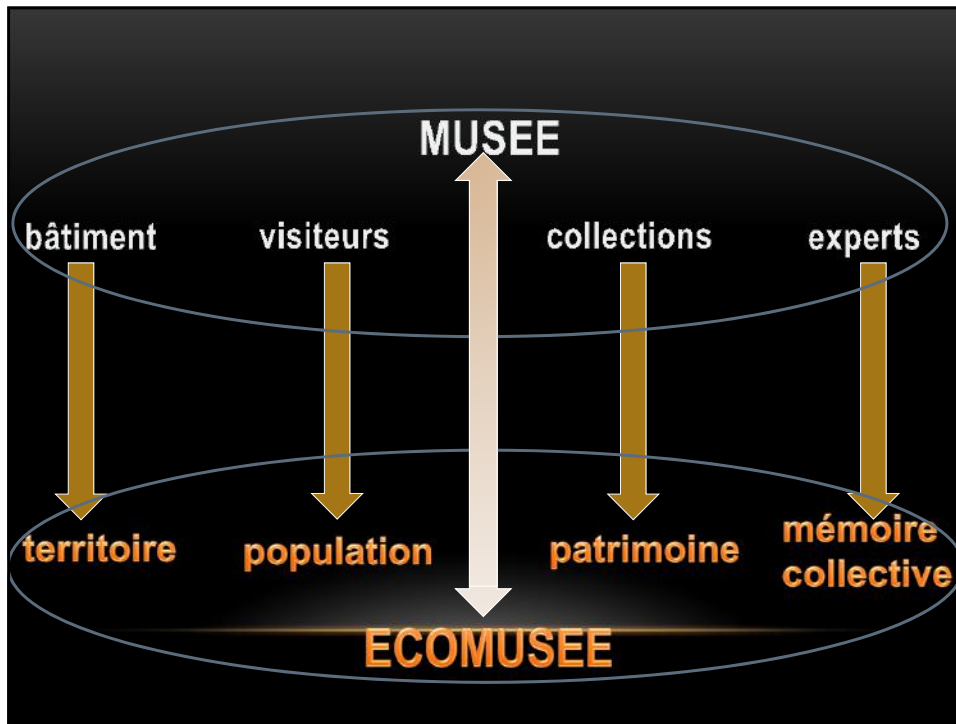
Georges Henri Rivière
1975, 1976, 1977, 1980

L'écomusée est une institution qui gère, étudie, exploite à des fins scientifiques, éducatives et en général culturelles, **le patrimoine global d'une communauté donnée**, comprenant la totalité de l'environnement naturel et culturel de cette communauté. L'écomusée est de ce fait **un instrument de participation populaire à l'aménagement du territoire et au développement communautaire...**

Hugues de Varine
1978

L'écomusée est **un espace public**, il réunit des hommes et des femmes autour de projets communs **pour le territoire et ses habitants**. Cet espace ouvert et permanent met en débat **les questions liées à l'évolution de la société**, et est investi par des publics : acteurs (bénévoles), agents (saliés), visiteurs, membres d'une communauté territoriale ou professionnelle...

Fédération nationale des Ecomusées et Musées de Société, 2016





Pour une nation comme la France, il est d'abord une forme suprême de démission qui s'appelle l'injustice. En Algérie, cette démission a précédé la révolte arabe et explique sa naissance si elle ne justifie pas ses excès.

Albert Camus, 25 octobre 1955

Les Français sont attachés sur la terre d'Algérie par des racines trop anciennes et trop vivaces pour qu'on puisse penser les en arracher. Mais cela ne leur donne pas le droit, d'après moi, de couper les racines de la culture et de la vie arabes.

Albert Camus, 1er octobre 1955



Ce que nous devons à l'Afrique...

- Association des Comité Traite
- Travailleurs négrière / Collectif des
- Sénégalais de esclavage Togolais de
- Grenoble Afro Cultures Grenoble
- Gabonais de Grenoble Cabinda-Burkina Association des
- Les Amis de Maison du Bénin Racines Zairois de l'Isère
- Ayoka Présence Africaine Wima-solidarité Moucherotte
- Afric' Im... Union Solidarité
- Casari... in
- Groupe... on
- et de Re... nes
- Femme... wanda
- Amitié l... rance
- Associa... Développement
- Nigérians de Grenoble Gomponsom rural au Cameroun
- Imbidjadj solidarité Femmes Comité pour Echange culturel
- Akuete Onobiono I sénégalaises l'annulation Africain du Nord-Isère
- Survie Isère de l'Isère de la dette du Africa Présence
- Association Nangadef L'Aube tiers-monde Angolais de l'Isère
- Amitié Bénin Kili Isère





Parce que le mépris et ses variantes, la pitié, la charité, les jérémiades, nous empêchent de recenser ce qu'aujourd'hui le monde doit à l'Afrique.

C'est cet ethno-dialogue permanent qui me paraît l'un des plus intéressants biais de la démarche ethnographique d'aujourd'hui : la connaissance n'est plus un secret volé, dévoré ensuite dans les temples occidentaux de la connaissance, elle est le résultat d'une quête sans fin où ethnographiés et ethnographes s'engagent sur un chemin que certains d'entre nous appellent déjà l'anthropologie partagée.

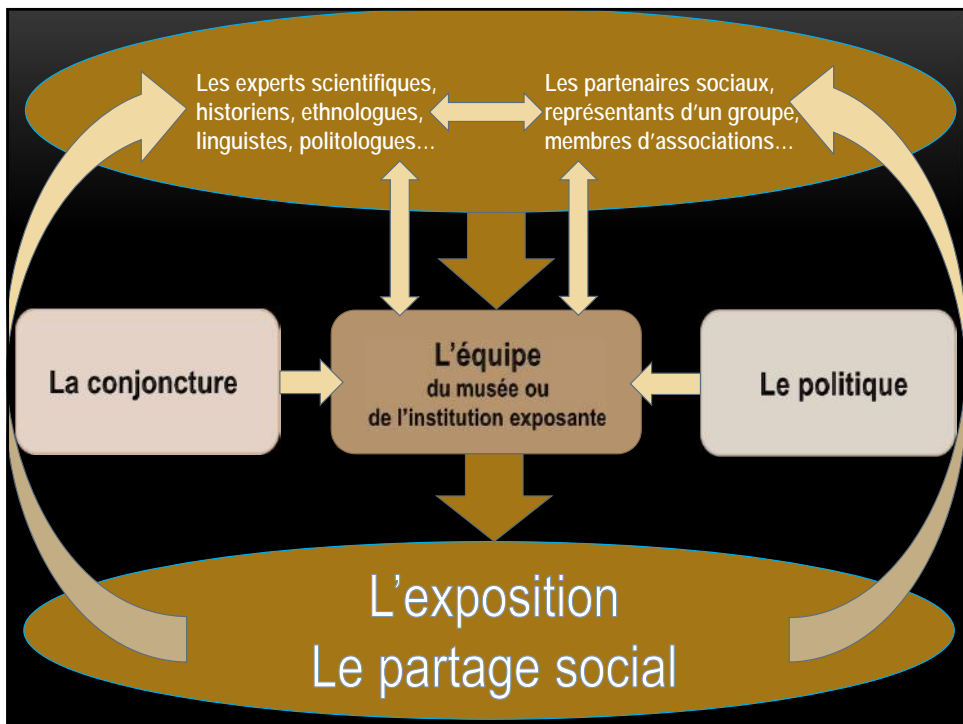
Adame Ba Konaré (2009)

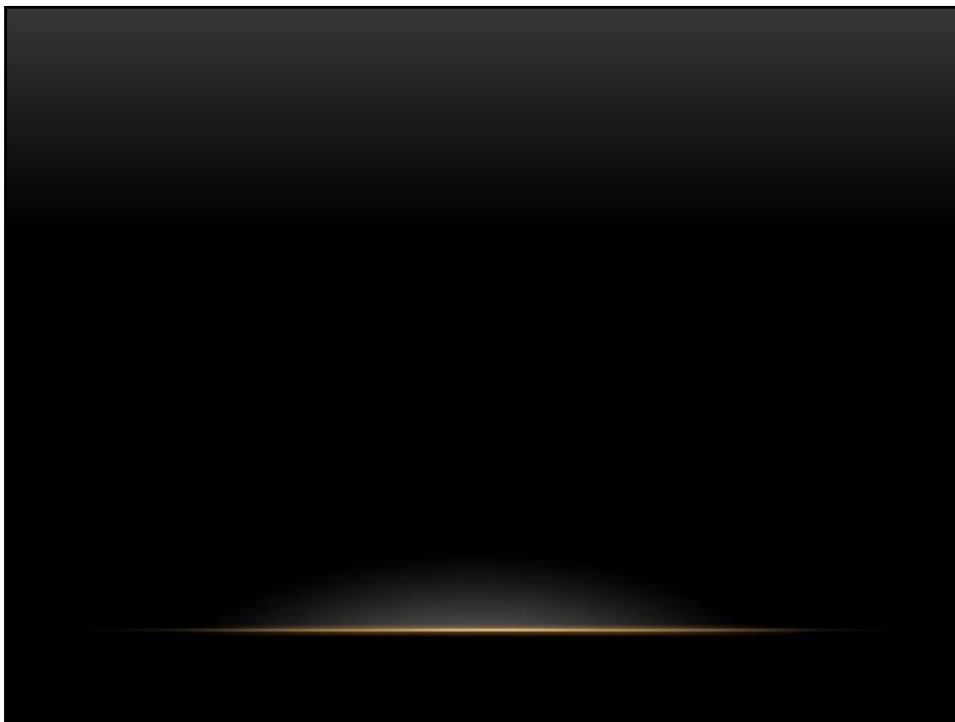
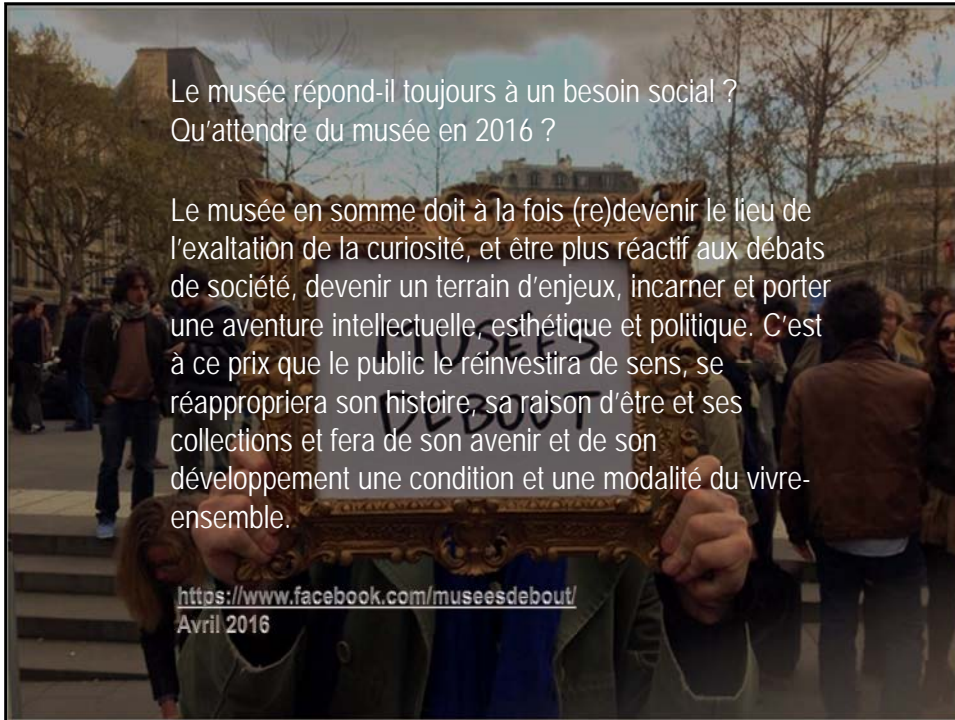
Eric Fotorino, Christophe Guillemin et Erik Orsena, *Besoin d'Afrique*, Fayard, 1992

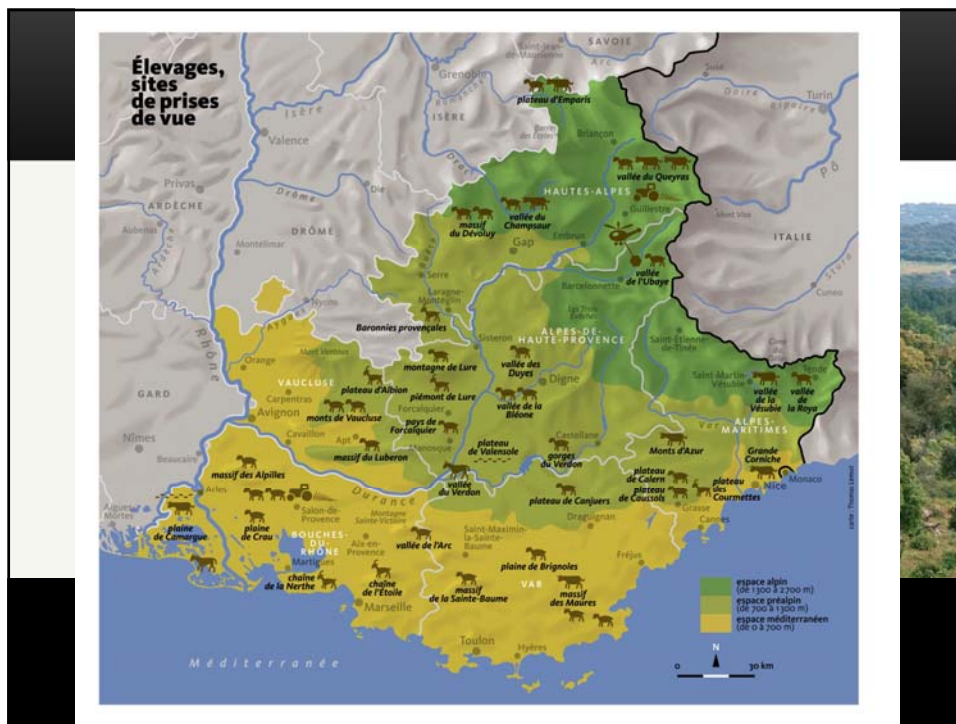
Jean Rouch (1989)











(...) Nous menons environ 400 chèvres, on bat grosso modo 800 à 1 000 ha de collines, en faisant certains jours des circuits de plus de 10 km. On les sort tous les jours. L'été, il faut garder très tôt le matin, avant la première traite, et le soir, après la seconde. Les jours de pleine lune, nous rentrons parfois à minuit, car c'est à la fraîcheur que les chèvres mangent le mieux. Nous trayons encore à la main, ce qui fait 5 heures de traite chaque jour, à deux personnes. Nous produisons surtout des brosses, de février à octobre, que nous livrons à un grossiste et des bonnes tables de Marseille, avec également un peu de vente directe au village. Je sélectionne les chèvres sur la rusticité : une chèvre qui gagne sa vie en collines, mais fait aussi gagner sa vie au berger, avec une production régulière sur toute la campagne de traite, y compris l'été...

André Gouiran, Le Rove, 13 avril 2015





**« Raconte-moi le chaland » et « J'aimerais tant voir Syracuse » –
2 expositions participatives au Musée départemental Arles antique**
Présentations PowerPoint

Ces documents ont été préparés par Fabrice Denise, conservateur territorial du patrimoine, responsable du département des publics, Musée départemental Arles antique et Jean-Pierre Moulères, commissaire d'expositions

Les habitants et l'opération Arles Rhône 3

Phase 1 : 2008 > 2010



Actions de médiation

> rencontres avec ...

archéologues
conservateurs
restaurateurs

1x / semaine
Ouvert à tous
les publics



© COM-CG13



> *navigation sur le Rhône*

Partenariat VNF / CPIE Rhône Pays d'Arles



© JL Verdier



© Y. Le Couviour / CPIE

Association SILOE

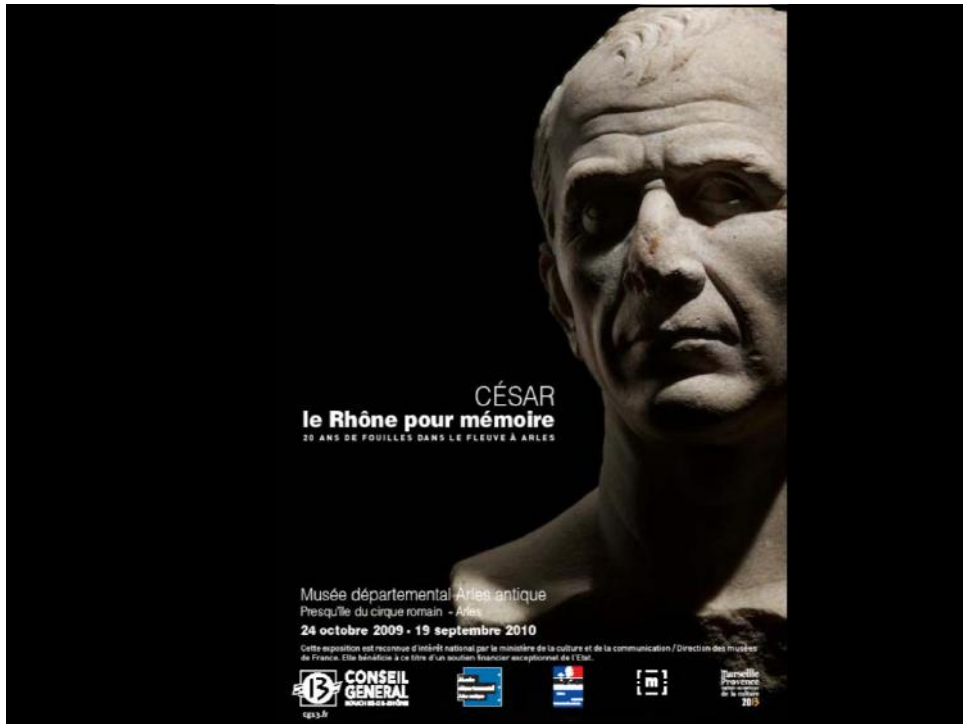


© Y. Le Couviour / CPIE

> soirée « Rhône Movie Party »



Exposition César ... (2010)





>> Film de Supinfocom (2009)



Phase 2 : à partir de 2011



➤ *exposition de préfiguration au musée*



© F. Denise/ MDA / CG13



> exposition in situ



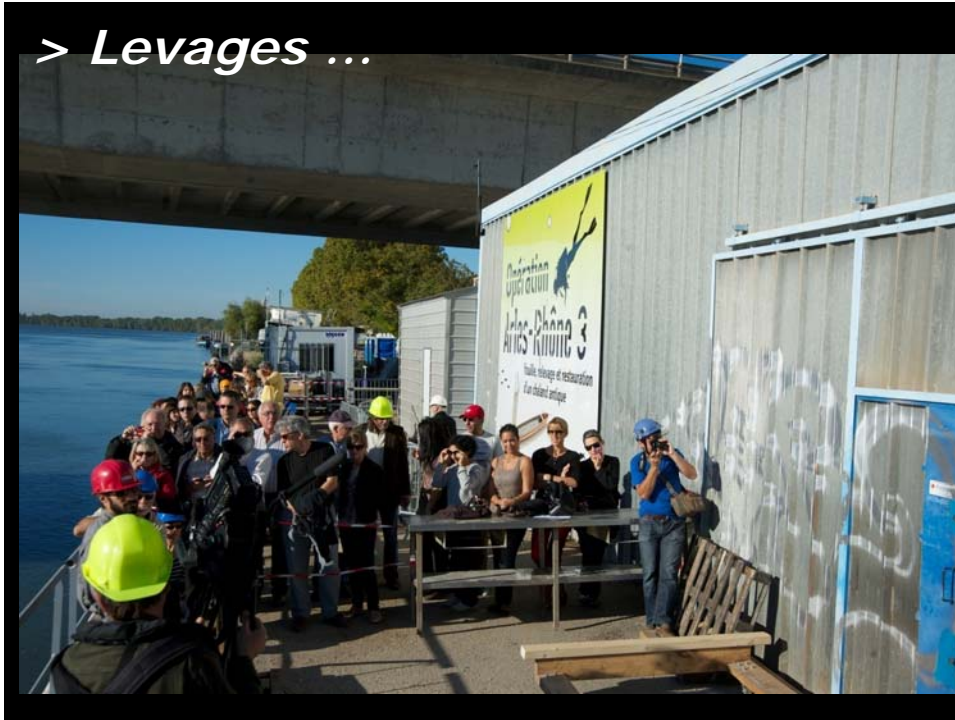
© L. Roux / MDAA / CG13



> rencontres avec ...



> *Levages ...*



> *journées portes ouvertes du chantier* journées du patrimoine 2011



© L. Roux / MDA / CG13

*>projets pluriannuels avec des
scolaires*



> Interventions dans les écoles



> soirée « Rhône Movie Party »



> *site web dédié* www.arles-rhone3.fr

Arles Rhône 3

ARLES RHÔNE 3,
LA NOUVELLE VIE D'UN CHALAND ROMAIN

CONSEIL GÉNÉRAL BOUCHES-DU-RHÔNE
cg13.fr

Musée départemental Arles antique

SUIVRE L'OPÉRATION AU FIL DE L'EAU

Partager sur: Voir toute l'opération

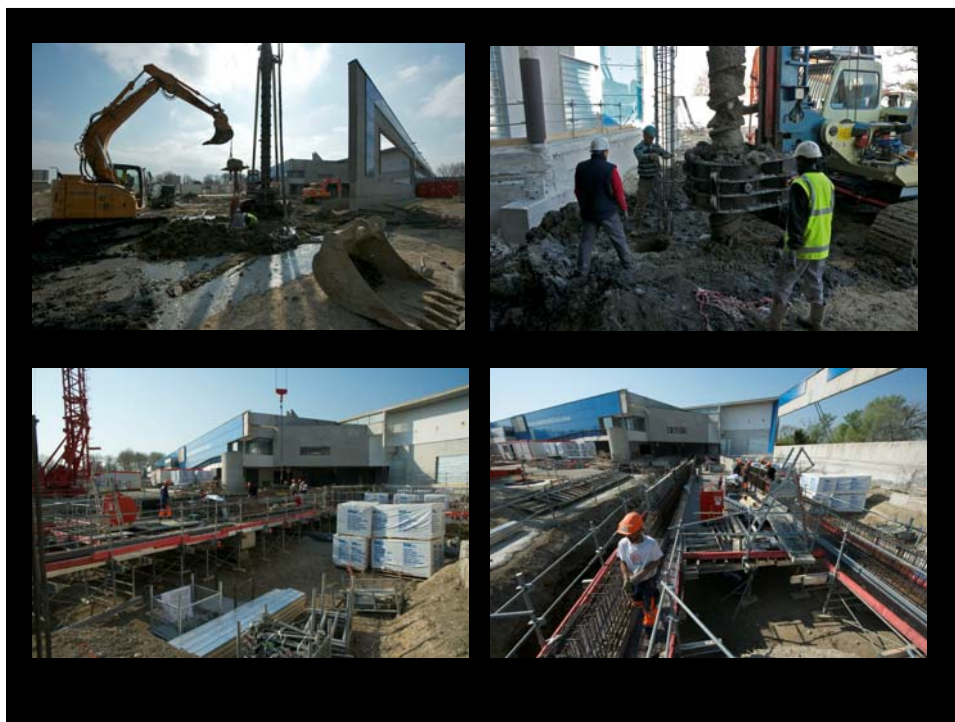
09/12/2011
Vidéo : Arles Rhône 3 - épisode 2 - Opération relevage

08/12/2011
Vidéo : Arles Rhône 3, épisode 1, les mystères du Rhône

22/11/2011
La suite de l'opération Arles-Rhône 3 : la restauration et l'étude du chaland

21/11/2011
Bilan de l'opération fouille-relevage de l'épave Arles-Rhône 3 (avril-novembre 2011)

www.culture-13.fr





Médiatisation très forte



川底で眠っていた
沈没船が物語る

ローマ時代の フランス

文=ロバート・クワンツ イラスト=レミ・ベナリ

Un itinéraire en six étapes
de la Gaule à la France

Romanos na Galia

ข่าวโบราณในจังหวัดเสฉง

เสฉงโบราณ

วันที่ 1 เมษายน 2558, พิพิธภัณฑ์ ARLES ANTIQUE

พิพิธภัณฑ์ ARLES ANTIQUE พิพิธภัณฑ์ 23 rue de la République 13000 Arles, France

พิพิธภัณฑ์ ARLES ANTIQUE พิพิธภัณฑ์ 23 rue de la République 13000 Arles, France

National Geographic
April 2014

Римская лодка

Текст: Роберт Квинц Фотографии: Реми Бенали
© 20226 # 0

Остатки древнего корабля рассказали о расцвете великой империи.

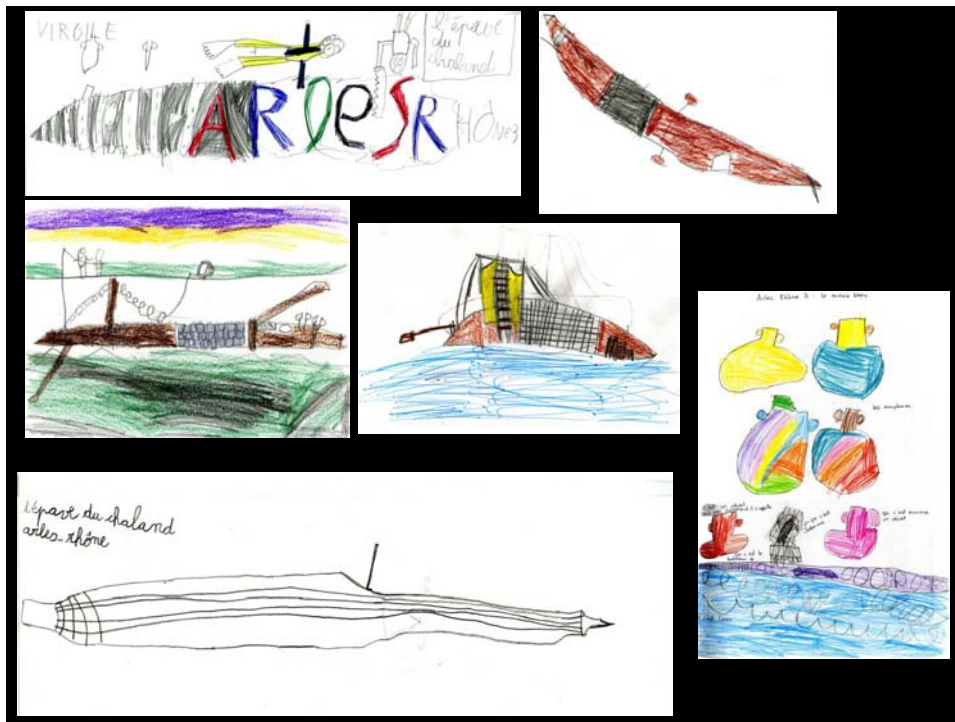
Древний Рим заполонили не только варвары, была и еще одна проблема – мусор. В основном – амфоры: миски из глиняных сосудов, в которых по всей империи разливали вино, оливковое масло и рыбный соус. У римлян не было привычки использовать емкости по несколько раз. Порой они даже не утруждались вылить пробку – куда быстрее было отсечь горлышко, содержимое вылить, а саму амфору выбросить. В результате, например, холм Монте Тестаччо в Риме – гора высотой 50 метров и площадью два гектара – состоит исключительно из осколков амфор. По предположению археологов, мусорная гора начала расти в I веке нашей эры, когда империя приближалась к расцвету.

“ Летом 2004 года водолаз Пьер Джустиниани пытался отыскать среди хлама на дне реки что-нибудь ценное для археологов. Его ждал сюрприз. ”

Местно, которое тоже очень интересно

Les productions des habitants





WANTED

VOUS AVEZ ÉTÉ TÉMOIN DES FOUILLES DANS LE RHÔNE ET DU RELEVAGE DU CHALAND ANTIQUE ?

Vous avez réalisé des dessins, peintures, maquettes, photos, mini-films ?

Les volontaires en Service Civique et le Musée départemental Arles antique vous proposent d'exposer vos travaux !

LE RHÔNE ET ARLES-RHÔNE 3, VUS PAR... QUAND LES ARLESIENS S'EMPARENT DES FOUILLES...

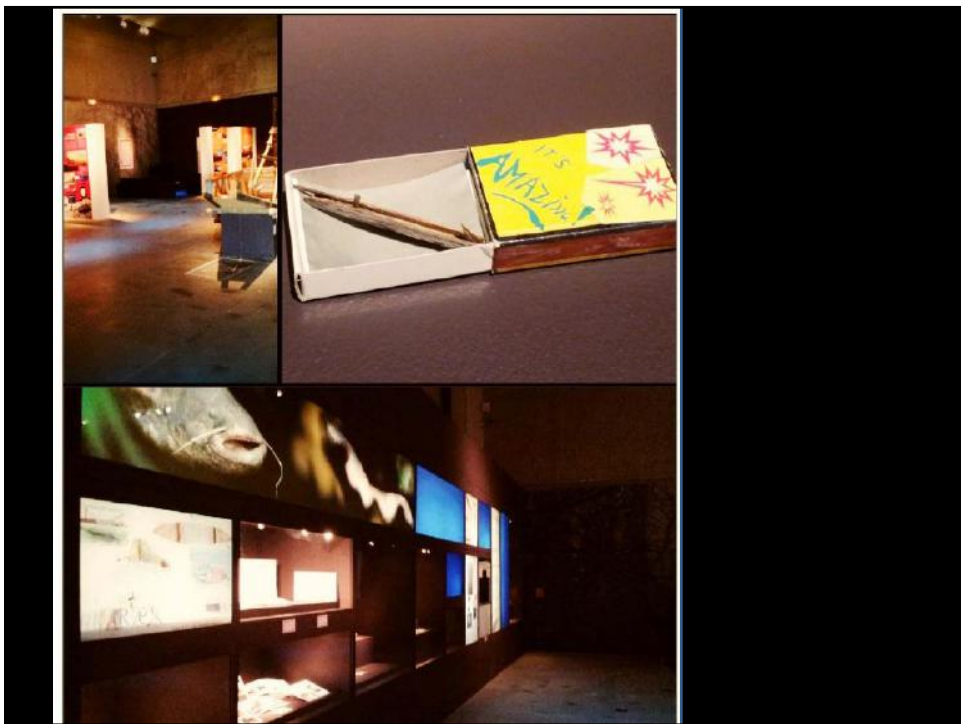
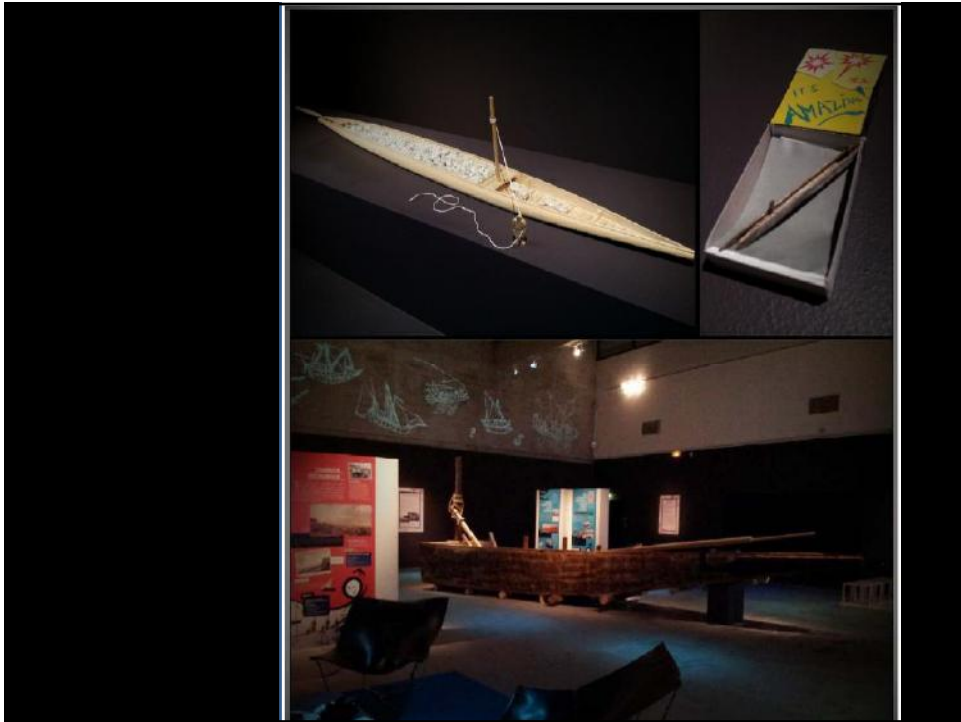
Lieu d'exposition:
Salle d'exposition temporaire du Musée départemental Arles antique
 Période:
de fin Novembre 2013 à début 2014













Patrimoine, photographie et dialogues avec l'antique



La réception de l'antique

Musée départemental Arles antique
2014-2015

... photographier le patrimoine archéologique...



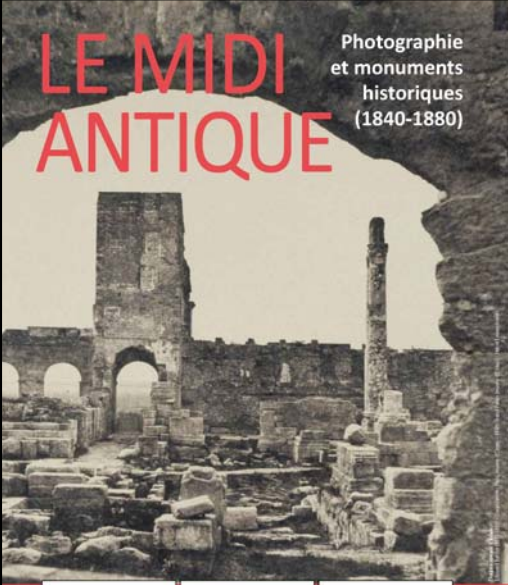
... exposer la photographie
dans un musée d'archéologie...



... visiter, ressentir, réagir, contribuer...


LE MIDI ANTIQUE

Photographie et monuments historiques (1840-1880)




Théâtre romain d'Arles
Album de photographies de vues de monuments de France et d'inondations à Lyon et Avignon en 1856
PH01983-135
Baldis Edouard (1813-1889) Localisation : Paris, musée d'Orsay
(C) RMN-Grand Palais (musée d'Orsay) / Hervé Lewandowski


Du 15 septembre au 14 décembre 2014
Musée départemental Arles antique



CONSEIL GENERAL
ARDÈCHE 30000

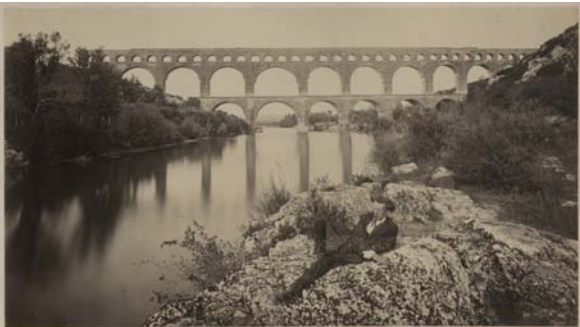
MUSÉE DÉPARTEMENTAL ARLES ANTIQUE
Parc du Crématorium, BP 200 - 13013 Arles cedex
Tél. 04 13 31 61 03 - www.arles-antique.org/133
Ouvert tous les jours de 10h à 18h sauf le mardi





ARLES AMPHITHÉÂTRE
Les deux tiers de l'édifice ont disparu en raison de l'inondation de 1856.
L'édifice est inscrit au titre des Monuments Historiques le 12 mars 1862.

Amphithéâtre d'Arles, vue intérieure
Edouard Baldis
Collection Armand
Inv. A434 (A12) fol3
Photo © Paris, Bibliothèque nationale de France



Pont du Gard
Neurdein,
Musée Nicéphore Niépce, Chalon-sur-Saône
Inv. 3. 1981.4.59

**Regards contemporains
sur le patrimoine photographique**



LOUIS MATTON
Colonnade de Riez
Riez
2014
ENSP / DRAC PACA

Michel Séméniako, *L'esprit des lieux*



Théâtre antique, Arles © Michel Séméniako



Frise avec danseuse, MDAA © Michel Séméniako

L'antique e(s)t nous



Contexte

>1995-2015 : les 20 ans du musée

>Rencontre avec JP Moulères





**Une collecte
de photographies de
famille
pour les 20 ans du
musée**

Les photos sont confiées à
J.-P. Moulères,
assisté de J. Hervo

<https://www.youtube.com/watch?v=hr2et7AeV7g>



Temple C, Sélinonte, Sicile, Italie - 30 novembre 1969 © collection particulière

« Photo de la semaine »



Bernard Touillon, Grèce : Eleusis, 1939



Christophe Terpent, Sicile : Agrigente, 1973-1974



Denis Pastre, Italie, Paestum : temple d'Athéna, 1985

J'aimerais tant voir Syracuse

LA PHOTO DE FAMILLE ET L'ANTIQUÉ

EXPOSITION 25 MARS > 7 JUIN 2015
Photographies collectées dans le cadre du projet « L'Antique et le Croisé pour les 25 ans du musée »

MUSÉE DÉPARTEMENTAL ARLES ANTIQUE
Pressis l'Île-du-Cinq-centenaire, 13200 - Arles
www.arles-antique.cg13.fr

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

Exposition participative



MDAA © ektadoc



MDAA © Lionel Roux

Présentation de l'exposition par Jean Pierre Moulères (8 diapos)

Communication par ricochets



J'aimerais tant
voir Syracuse
LA PHOTO DE MARIE
ET LAUTIQUE



EXPOSITION 25 MARS > 7 JUIN 2015
Photographies collectées dans le cadre du projet
«Antique 4000» nous pour les 20 ans du musée
MUSÉE DÉPARTEMENTAL ARLES ANTIQUE
Préfecture du-Corse-romain, 13300 Arles
www.arles-antique.org



Musée Départemental Arles Antique - 13300 Arles



Constellations



813 35607
Jhon dit que
j'ai l'air d'un
divinite' dans
un temple
antique !

4.



Poésie



On dirait mon père mais c'est moi (...)
On dirait le ciel mais c'est la mer (...)
On dirait un paysage mais c'est un intérieur (...)
On dirait un souvenir mais c'est une prédiction (...)
On dirait la fin mais c'est le commencement

Emmanuel Moses

Programmation événementielle



MDAA © Conception graphique : Morgane Gille



Nuit des musées 2015 au MDAА © service médiation



Nuit des musées 2015 au MDAА © Lionel Roux



Atelier d'écriture Silence(é)cri
« Capitaine colonne »
7.
MDAA ©Lionel Roux



>>SON !



Atelier « Ecrire au pied des pyramides »
Centre social E. Cotton, Martigues

Chrysalide

J'écris au pied des Pyramides

Qui restent magnifiquement solides
Pendant cet été torride
Où je vais dev'nir liquide.
Moi je me trouve apatride
La grande Égypte m'intimide
J'aimerais lire comme André Gide
Compter comme si j'étais Euclide
Écrire en vers libres comme Ovide ;
Mais je ne suis qu'oncle Fétide,
Je suis simplement stupide
Je n'ai que mon polaroid
Pour rendre beau c'qui est splendide
Faire apparaître en translucide
La lumière du temps qui nous bride.
Lors sans vouloir être sordide
Je m'approche des Caryatides,
Elles sont immuables, impavides
Le temps sur elle n'est pas perfide.
Il semble qu'aucun éphéméride
Ne détruira ses grandes bastides,
Les pyramides restent mon seul guide
Des ans qui passent et se dévident.
Alors enfin je me décide
À cesser d'être si timide
À, moi aussi, être intrépide,
J'aurais voulu rester candide
Face à ces temples toujours valides.
Et protégée par leur égide,
À jamais plus hybride
Je me lève et puis je préside
À ma destinée, moi, Mathilde.

Isabelle Bardzakian,
le 9 avril, à 23 heures 23

Médiation culturelle



MDAA © P. Lombard pour Performance Méditerranée

13 en partage
CCAS d'Arles
CATTP d'Arles



© Maria



IME Les abeilles



© Création graphique Thibault Franc,
Le Magasin de Jouets - MDA





ARLES agenda

Novembre 2015

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Semaine : 44 45 46 47 48 49

samedi

9

mai

2015

Antic'selfie

Stage / Atelier - Le 9 mai 2015



Médiation numérique Antic'selfie

A l'ère de Facebook, Twitter, Instagram et autres Snapchat regorgeant de portraits et d'autoportraits (ou selfies), l'exposition J'aimerais tant voir Syracuse pose la question de l'évolution des albums de photos de famille.

Après une brève visite de l'exposition, discutons ensemble de l'évolution du portrait de l'Antiquité à nos jours, puis mettez-vous en scène face aux antiques grâce à l'intervention d'une photographe qui immortalisera vos poses les plus originales grâce à un appareil de type Polaroid. Vous repartirez du musée avec une nouvelle vision des collections et votre photo souvenir !

Gratuit, durée de 2h environ. Places limitées à 20 personnes, sur réservation au 04 13 31 51 48

Lieu : Presqu'île du cirque-romain

Date : samedi 9 mai 2015

Heure : de 14h à 16h

Téléphone : 04 13 31 51 48

Site internet : www.arles-antique.cg13.fr

Tarif : Gratuit

TYPES D'ÉVÉNEMENTS

- ◆ Exposition / Musée
- ◆ Spectacle / Concert
- ◆ Cinéma / Film d'animation
- ◆ Salon / Foire / Marché
- ◆ Stage / Atelier
- ◆ Tradition / Tauromachie / Vie locale
- ◆ Sport / Balade nature
- ◆ Conférence / Débat / Colloque

Annoncez vos manifestations






Les portes du temps

La photographie de famille et l'antique



Du 15 décembre 2015 au 15 mars 2016
Groupe A


Tempus fugit Antique instantané

La photographie de famille et l'antique



Du 15 décembre 2015 au 15 mars 2016
Groupe B

Maison centrale d'Arles




Veo la arena © David Pinzon
Le corps comme mesure d'approche du patrimoine
2010-2013- Collège Morel, MDAA © David Pinzon

La lumière d'Arles et notre Antiquité



© David Pinzon

Bilan, perspectives et discussion

A propos de collectes



Château de Versailles



Musée Saint-Raymond, Toulouse
Expo 13 mai > 20 septembre 2015

J'aimerais tant voir Syracuse

LA PHOTO DE FAMILLE ET L'ANTIQUÉ

L'ANTIQUÉ E(S)T NOUS

La photo de famille
et les sites antiques
en Méditerranée

pour les 20 ans du MdAa
Musée départemental Arles antique

Collecte de photographies
Constitution d'un fonds
Exposition et catalogue

EXPOSITION
25 MARS > 7 JUIN 2015

Projet et commissariat
Jean-Pierre Moulères





















Education populaire et archéologie : quand les habitants sont passeurs de culture... *Eléments de bilan de deux projets participatifs (arch&eau/arch&show)*

Résumé, biographie, indications bibliographiques et documents annexes

Ces documents ont été proposés par Laurent Strippoli, archéologue – chargé de développement culturel au Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL)

Résumé

Le Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL), acteur de l'archéologie préventive de la Métropole de Lyon, met en place des actions de restitution de ses opérations et de valorisation des métiers de l'archéologie et du patrimoine lyonnais. Depuis 2004, la Ville de Lyon est dotée d'une charte de coopération culturelle demandant aux institutions culturelles signataires de proposer des actions de droit commun pour les habitants des quartiers prioritaires. Elle permet également la transversalité et l'interdisciplinarité favorisant la construction de projets avec des acteurs du milieu associatif et artistiques et d'autres institutions culturelles (comme le Musée d'art contemporain de Lyon ou l'Opéra) en mettant les habitants au cœur du processus créatif.

En 2013 est né le projet *arch&eau, et si vous deveniez guide votre quartier ?* dans le 5^e arrondissement. Le SAVL a proposé aux trois MJC de l'arrondissement (dont une en quartier politique de la ville) de construire une visite guidée avec des adhérents sur la thématique de l'eau à Lugdunum. De décembre 2013 à juin 2014, un rendez-vous par mois a été mis en place afin de bâtir la visite (parcours, discours, support) dont le point d'orgue était les Journées nationales de l'archéologie 2014 où un trinôme d'habitants accompagné d'un archéologue guidaient les visiteurs sur le territoire. Fort de cette expérience et à la demande des participants, un second projet plus ambitieux a été bâti avec le Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière et les bibliothèques de l'arrondissement, *arch&show, et si vous montiez une exposition ? Les lieux de spectacles de Jean Nouvel à Agrippa*. Les habitants ont été, tout au long du projet, commissaires, concepteurs et médiateurs de l'exposition.

A travers ces deux expériences, les participants ont découvert autant les métiers de l'archéologie, des musées et des bibliothèques que le patrimoine archéologique *in situ* ou disparu et les collections du musée et de la Bibliothèque de Lyon. Ils ont surtout relevé un grand défi en transmettant leurs connaissances lors d'événements nationaux et font encore découvrir leur territoire.

La collaboration très étroite entre institutions culturelles et MJC fut indispensable pour la réussite de ces projets grâce à une connaissance et une compréhension des compétences de chacun, à cela s'ajoute les habitants. L'alliance tripartite (habitants, MJC, institutions), le partage et les échanges furent plus que bénéfiques aux réalisations des actions.

Biographie

Archéologue responsable d'opération et chargé de communication entre 2006 et 2012 au SAVL, Laurent Strippoli a fait le choix depuis 2013 de se spécialiser dans le développement culturel en valorisant les métiers de l'archéologie ainsi que leurs techniques et leurs méthodes en restituant auprès de tous les publics les résultats des opérations préventives réalisées sur le territoire de sa collectivité. Les collaborations interinstitutionnelles et multi partenariales permettent de construire des projets avec les habitants ou des élèves. Des actions (formation, exposition, balade, projets participatifs ou scolaires...) sont élaborées en étroite collaboration avec les acteurs de l'éducation populaire ou de l'éducation nationale et bénéficient des dispositifs de locaux tels que les Chartes de coopération culturelle de Lyon et de la Métropole.

laurent.strippoli@mairie-lyon.fr

04 72 00 12 20

Bibliographie et communications :

- 2016 *Au beau milieu, Médiateurs culturels et animateurs socio-éducatifs : comment agir ensemble ?* sous la direction de M. Kneubuhler. Edition La passe du vent, collection Politiques culturelles et territoires (69 – Rhône).
- 2015 *Culture et éducation populaire - les francas du Rhône et les institutions culturelles* en collaboration avec Bernard Noly. Synthèse des concertations - 14 septembre - Conseil régional Rhône-Alpes (69 - Rhône).
arch&eau / arch&show : les habitants, acteurs de la valorisation de leur territoire
8^e journées de l'Association nationale pour l'archéologie de collectivité territoriale (57 - Metz).
- 2014 *L'archéologie comme vecteur de cohésion sociale* en collaboration avec Marc Villarubias, Actes des journées de l'Association nationale pour l'archéologie de collectivité territoriale, Les Nouvelles de l'archéologie, Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme (75 - Paris).
- 2013 *Structures culturelles et structures de loisirs : comment agir ensemble ? Musée gallo-romain Lyon- Fourvière*, Actes de la journée de colloque FRANCCAS, Ville de Lyon, DRAC Rhône-Alpes (69 - Rhône).
- 2008 *L'archéologie dans la Ville : l'amphithéâtre des Trois Gaules, un dossier en cours*
1^{ères} journées de l'Association nationale pour l'archéologie de collectivité territoriale (59 - Nord).

Documents joints

arch&eau, arch&show, les habitants acteurs de la valorisation de leur territoire.

arch&eau, devenez guide de votre quartier.

Bilan projet arch&show, et si vous montiez une expo ? les lieux de spectacles de Jean Nouvel à Agrippa.

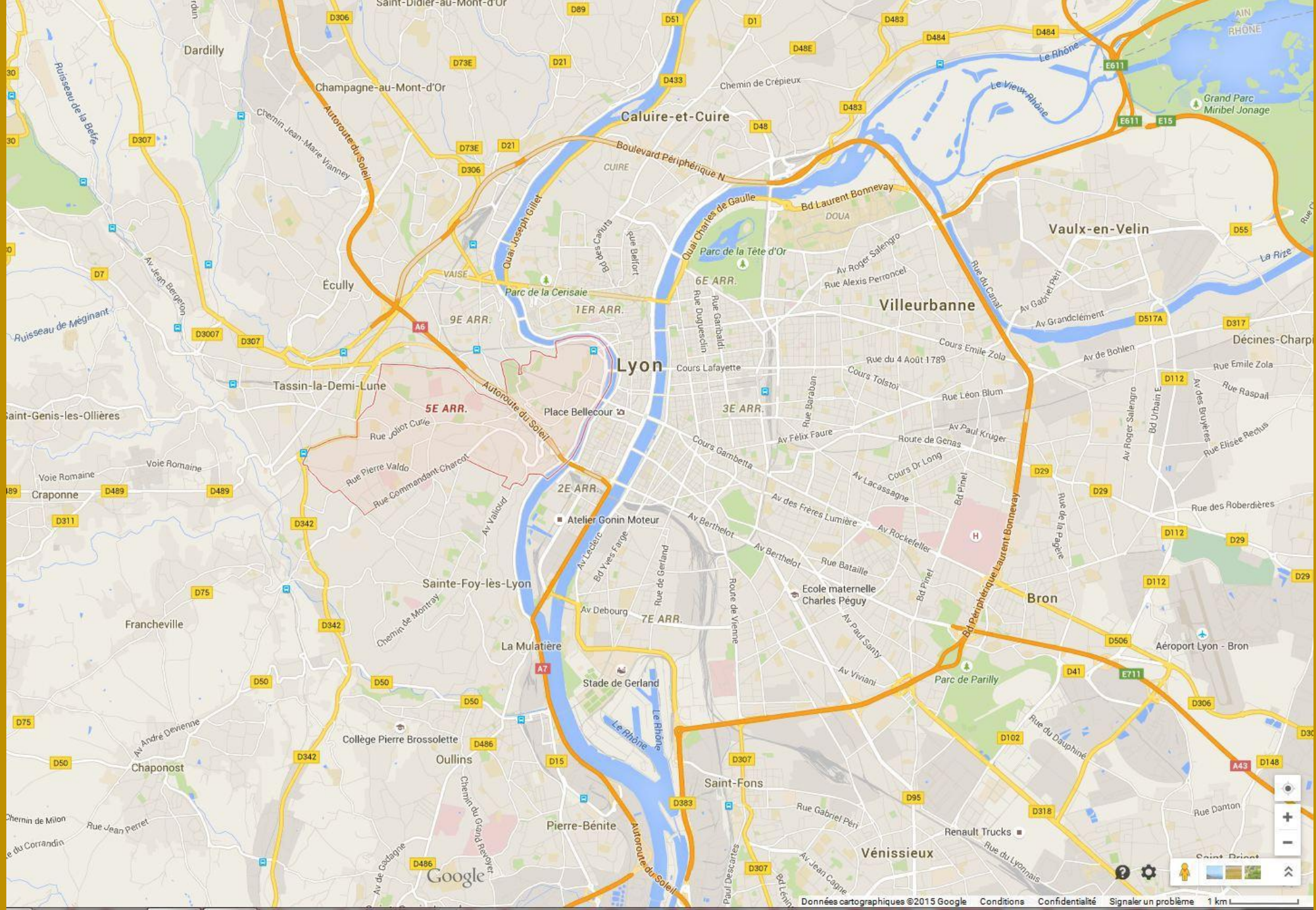


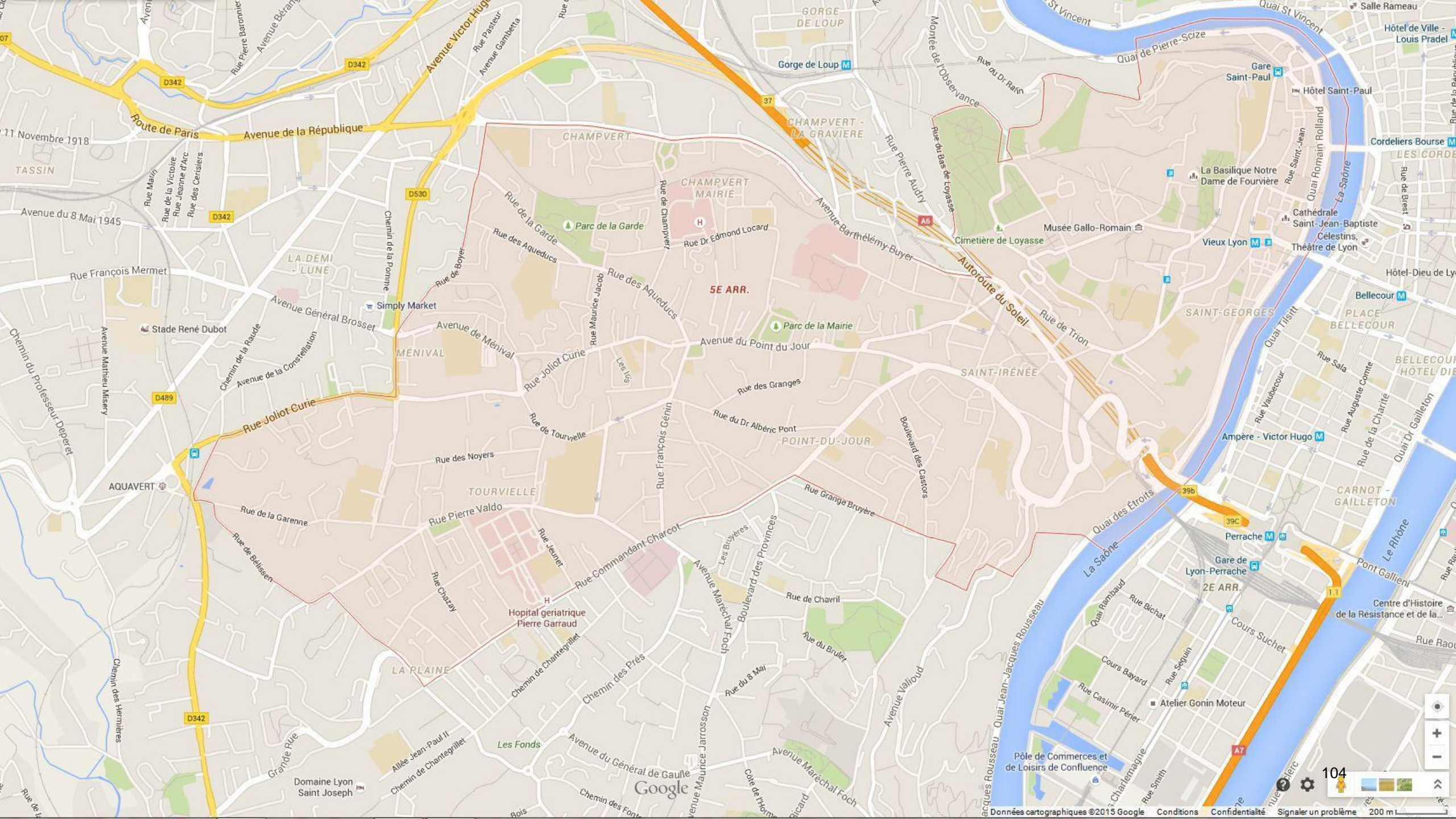
arch&eau / arch&show

les habitants, acteurs de la valorisation
de leur territoire

Contexte humain et géographique

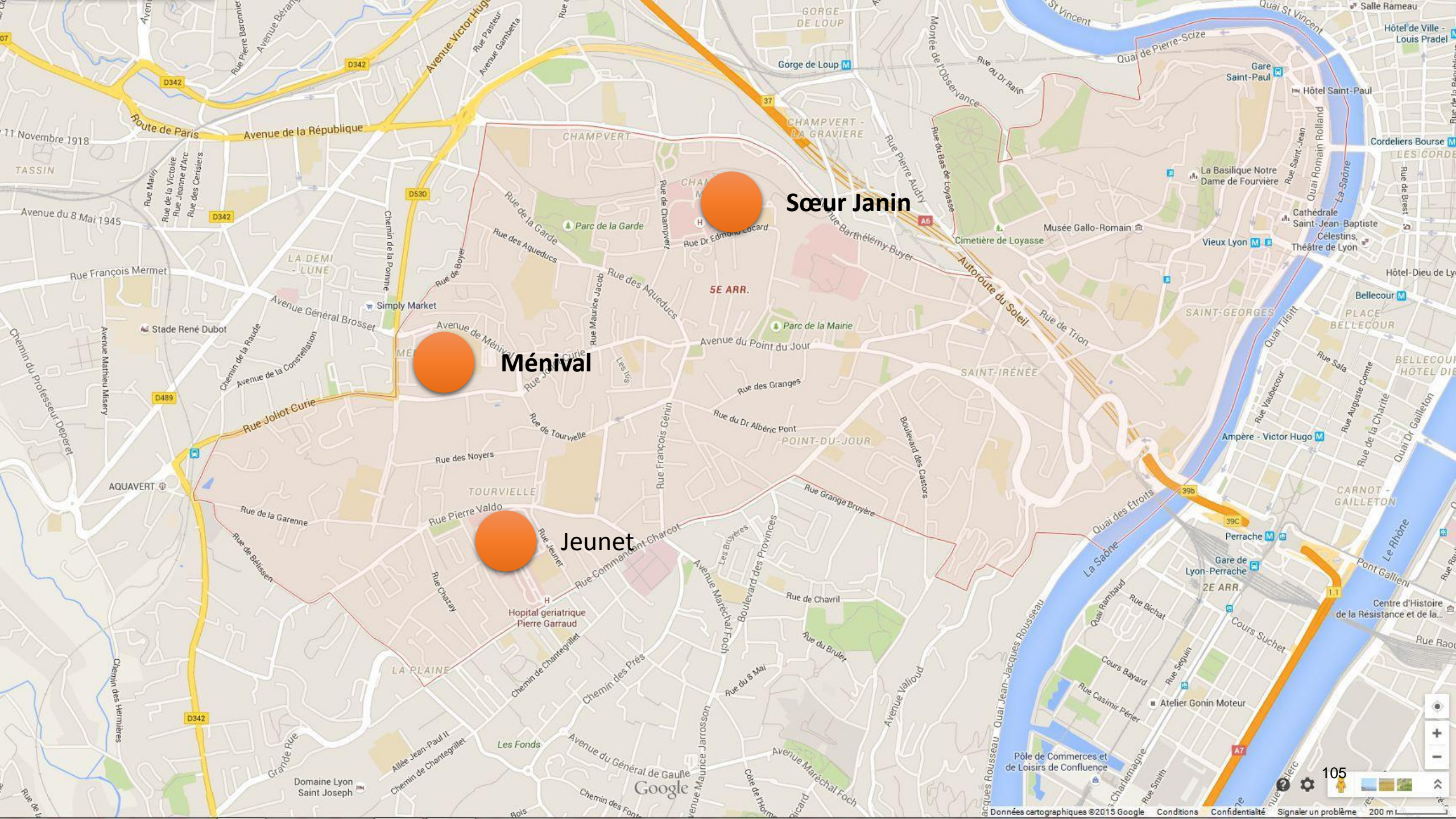
- **48 073 habitants** (total Lyon 499 785) *données 2014*
- Superficie **6,23 km²** (total Lyon 47,87 km²)
soit **7 716 habitants / km²** (total Lyon 10 440 habitants / km²)
- altitude inférieure **162 m** / altitude supérieure **299 m**
- **3 territoires prioritaires** : Jeunet, Sœur Janin, Ménival





Google

104

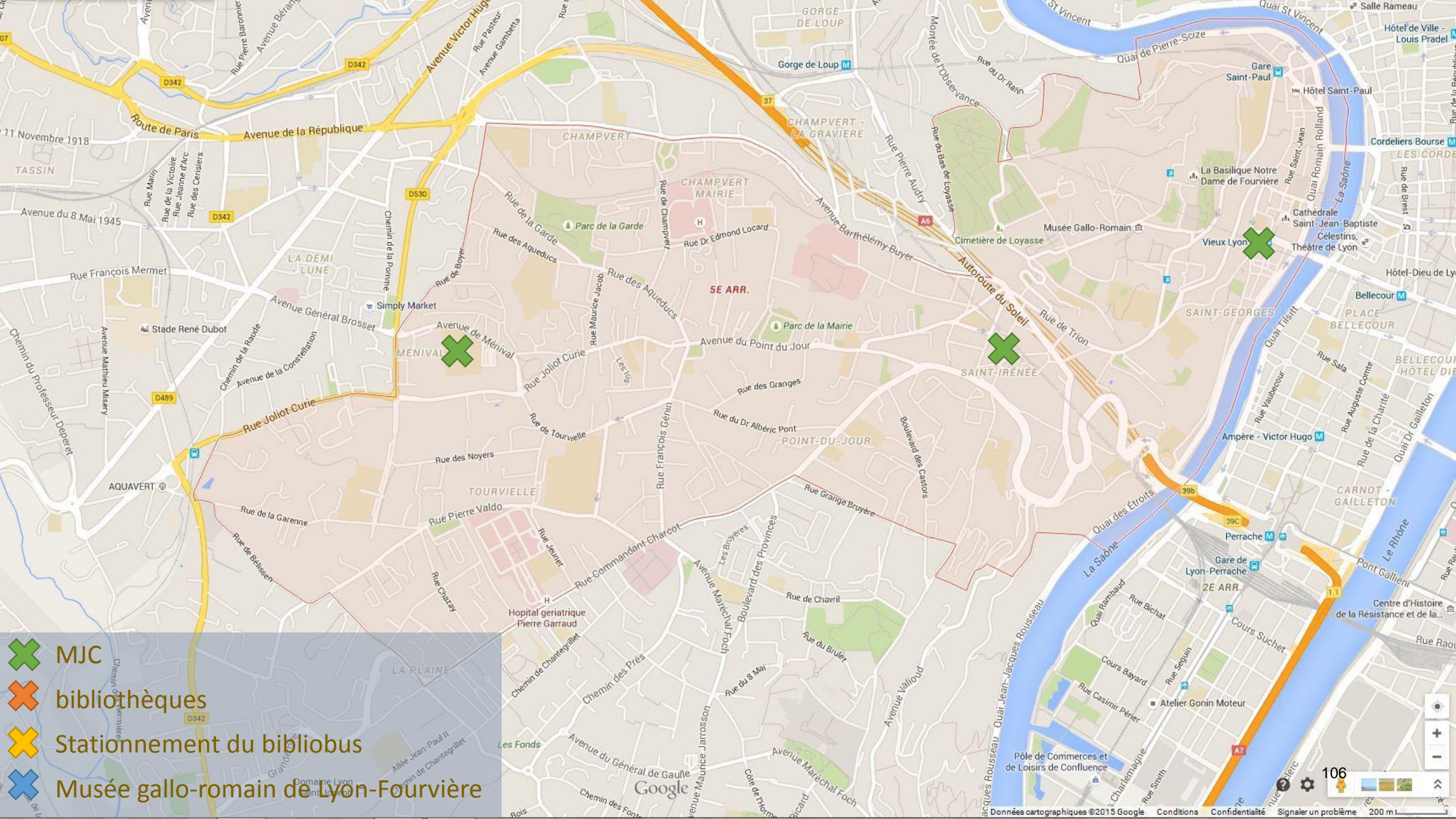


Soeur Janin

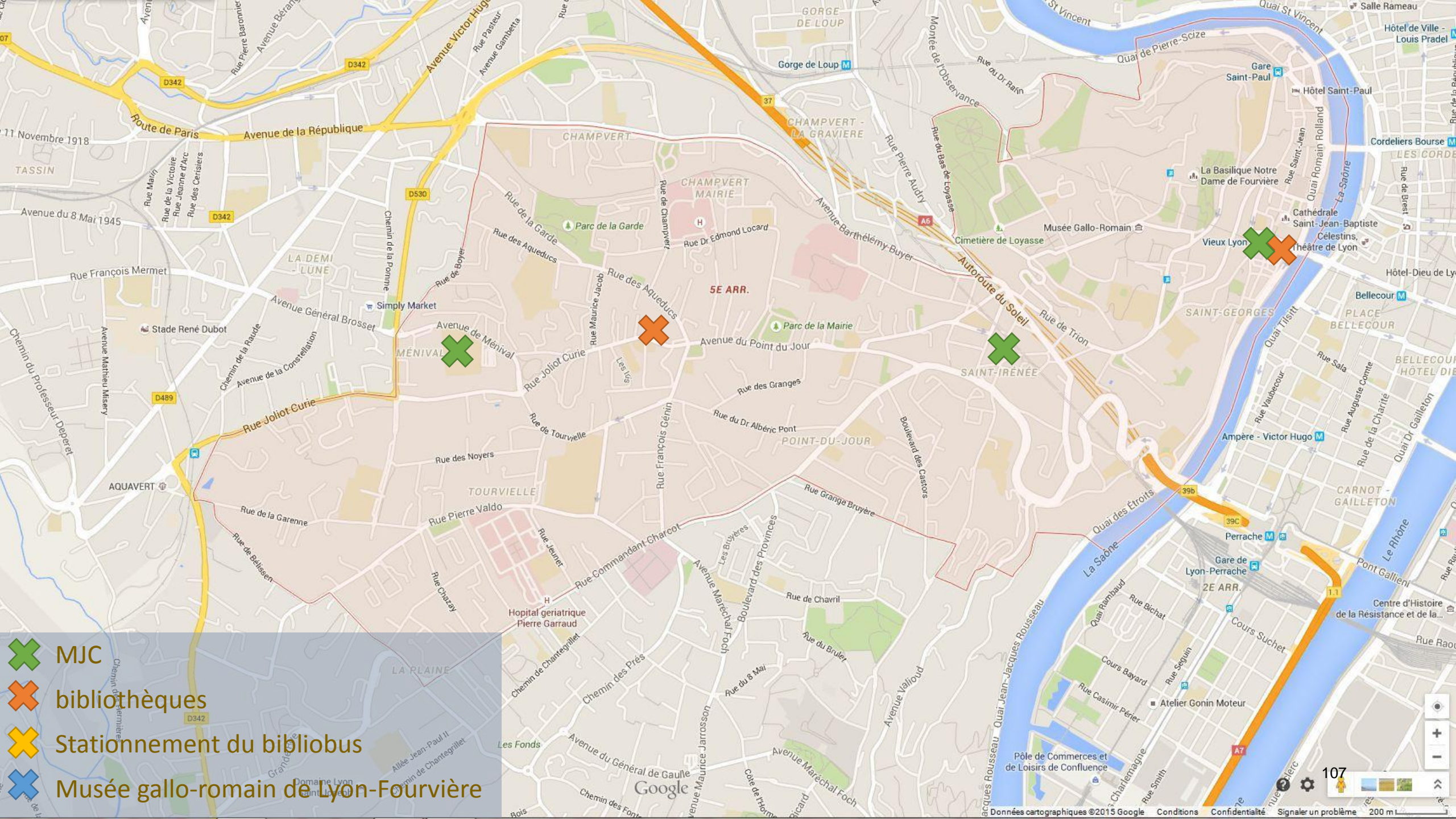
Ménival

Jeunet

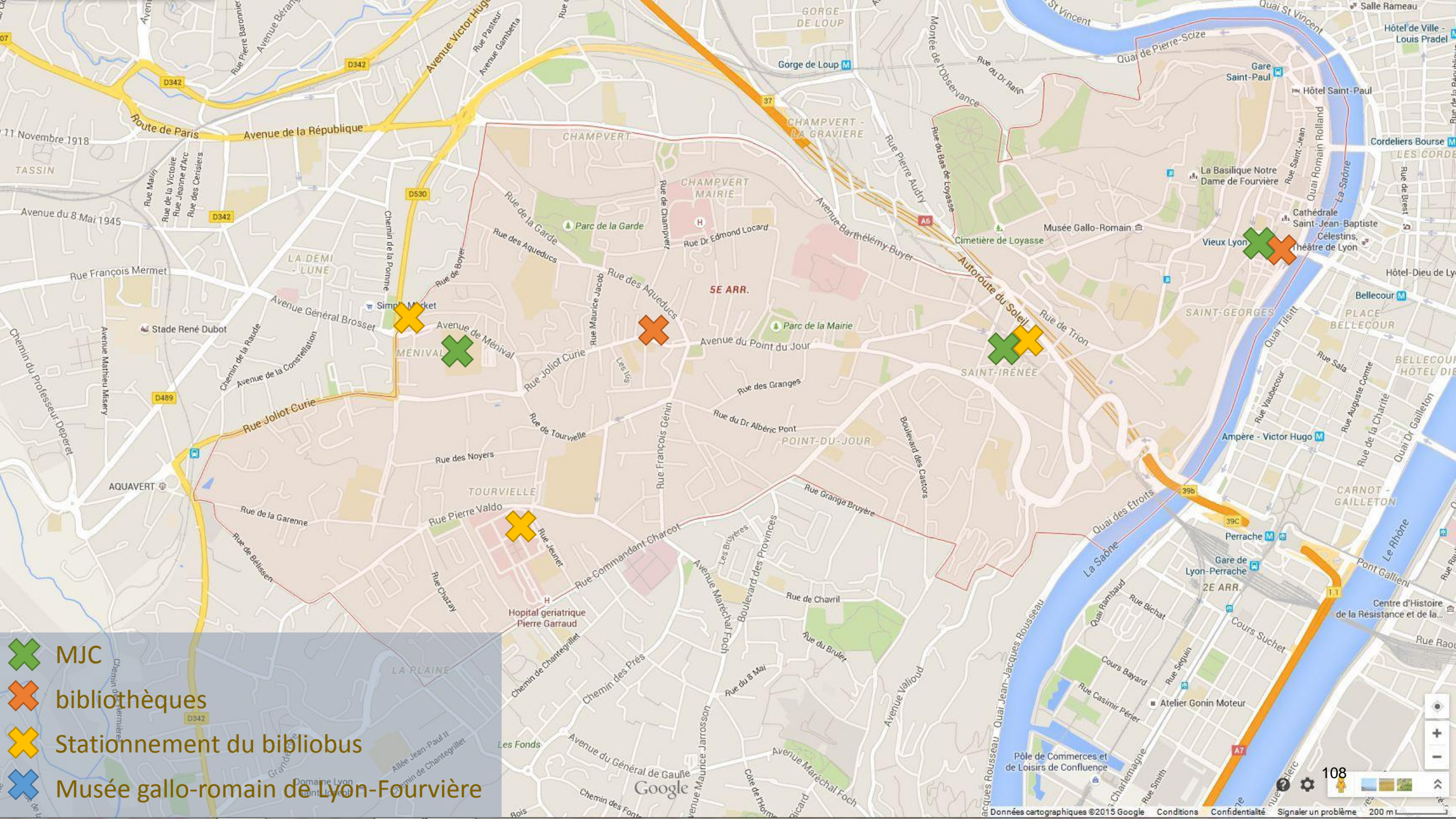
-  MJC
-  bibliothèques
-  Stationnement du bibliobus
-  Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière



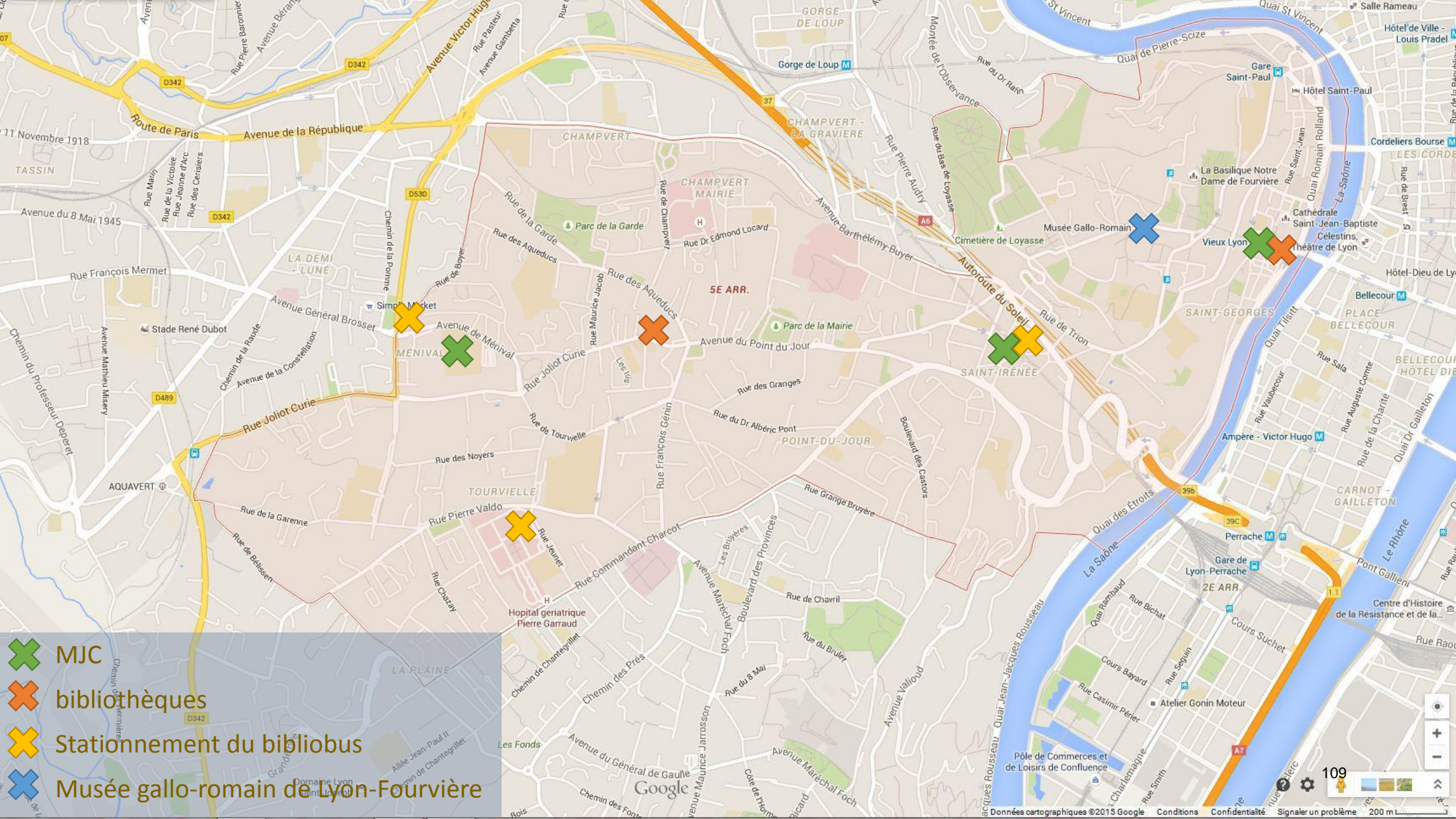
-  MJC
-  bibliothèques
-  Stationnement du bibliobus
-  Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière



-  MJC
-  bibliothèques
-  Stationnement du bibliobus
-  Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière



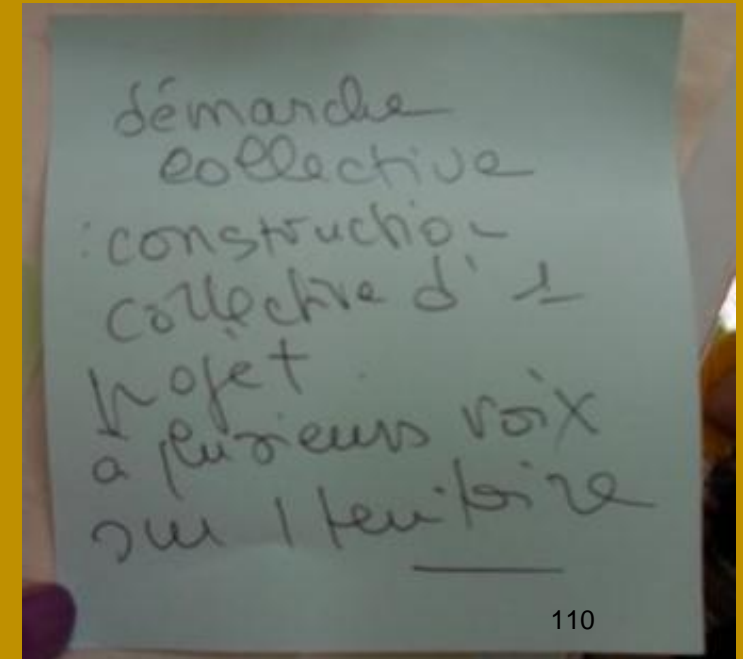
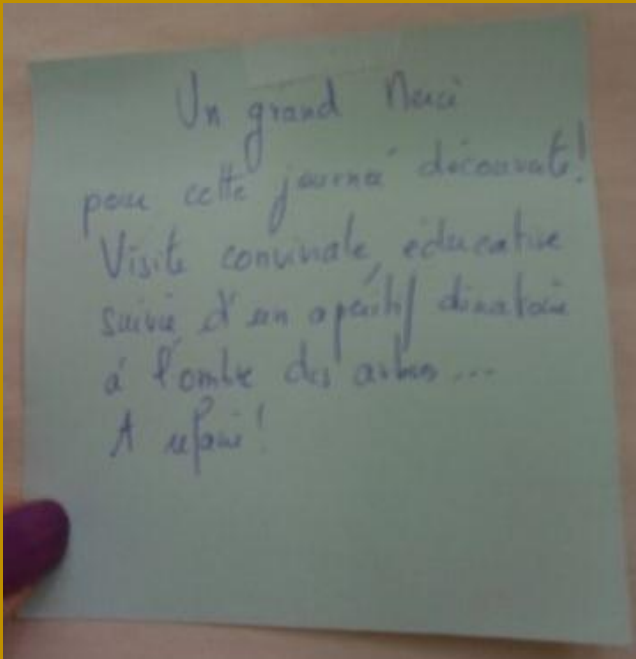
-  MJC
-  bibliothèques
-  Stationnement du bibliobus
-  Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière



arch&eau

et si vous deveniez guide
de votre quartier ?

JNA 2014



1. moyens et fonctionnement

6 apéros-archéos 19h – 21h

1 piquenique archéo 10h-14h

1 atelier-archéo

4 visites (faites par les responsables des services de développement culturel ou spécialistes)

6 réunions collectives et 4 réunions en sous-groupe (3 pour les MJC et 1 pour le cahier des charges)

De décembre à juillet :

- remobilisation du groupe et présentation du nouveau projet
 - *les édifices de spectacles Antiques* (SAVL)
 - visite de l'opéra, visite du théâtre des Célestins
 - *le théâtre et l'odéon* (MGR)
 - *les ressources des bibliothèques* (BM Point du Jour)
- *piquenique-archéo dans le parc archéologique de Fourvière et visite du musée* (MGR / SAVL)
 - *l'amphithéâtre* - (SAVL)
- visite d'une exposition à la bibliothèque de la Part-Dieu avec une muséographe
 - construction de l'exposition (BM Vieux Lyon – muséographe)
 - atelier-archéo *autour du cirque* (biblio bus /SAVL)

1 à 2 rendez-vous mensuels

Samedi 19 et dimanche 20 septembre : **JEP 2015**

des flyers et affiches

les MJC du 5^e et le SAVL* vous invitent le 14 janvier 2014 à 19h

*Service archéologique de la Ville de Lyon

entrée libre à l'Apéro - Arch&eau #1 à la MJC de St Just
6 rue des Fossés de Trion - Lyon 5

et si vous deveniez guide de votre quartier ?



SAINT-JUST MJC MENIVAL MJC B SAVL CAMTEOC VILLE DE LYON

renseignements auprès des MJC
Saint-Just 04 72 32 16 33 Ménival 04 72 38 81 61 Vieux Lyon 04 78 42 48 71

Les MJC du 5^e et le Service archéologique de la Ville vous proposent de participer à

arch&show

et si vous montiez une exposition ?
Les lieux de spectacles de Nouvel à Agrippa

mardi 16 décembre 19h00 - 21h00
MJC Saint-Just

renseignements auprès des MJC
Saint-Just 04 72 32 16 33 Ménival 04 72 38 81 61 Vieux-Lyon 04 78 42 48 71

LYON |

5e et 6e arrondissements

Rédaction : 4 rue Montrochet, 69002 Lyon - 04 78 14 76 00 - lprquartiers@leprogres.fr ; Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpublicite@leprogres.fr

LYON 5E Les édifices antiques de spectacle de Lyon au centre d'un projet social

Culture. Les adhérents des trois MJC et les habitants du 5^e en priorité, vont se pencher, en 2015, sur les édifices antiques de Lyon. A l'issue des apéros-archéo mensuels de janvier à juillet 2015, une exposition finalisera le projet Arch&Show.

Après le succès de «Arch&Eau» 2014, place à «Arch&Show» 2015. En plus des adhérents des trois MJC Ménéval, Saint-Just et Vieux-Lyon, des habitants de Lyon 5^e et du service archéologique de la ville de Lyon, sollicités en 2014, le nouveau projet Arch&Show, du 13 janvier au 19-20 septembre prochains, s'ouvre à la bibliothèque municipale de Saint-Jean, au musée gallo-romain de Fourvière, à l'Opéra de Lyon (1^{er}) et au théâtre des Célestins (2^e).

Le but de la première édition Arch&Eau 2014 était de former les habitants des territoires des MJC à effectuer des visites guidées sur la thématique de l'hydraulique antique dans le 5^e. Le thème « Et si vous deveniez guide de votre quartier ? » fut un succès et s'est concrétisé, le 7 juin dernier, lors des Journées nationales de l'archéolo-

gie. La seconde édition portera sur les théâtres de Fourvière et de l'Odéon (5^e), l'amphithéâtre des Trois Gaules (1^{er}) et le cirque romain (5^e), identifié sous le cimetière de Loyasse ayant pour thème « Et si vous montiez une exposition ? » A l'issue des apéros-archéos, séances d'environ 1 h 30 sous forme de rencontres participatives et interactives, cette exposition finalisera le projet lors des Journées européennes du patrimoine, les 19-20 septembre.

Un projet 2015 ambitieux

« Ce mardi 16 décembre, de 19 à 21 heures, à la MJC de Saint-Just, nous allons dresser un bilan de notre opération 2014 et évoquer la 2^e édition », précise Laurent Strippoli, archéologue chargé de la médiation culturelle à la ville de Lyon et porteur de la pre-

mière édition. « Notre projet est plus ambitieux et plus étoffé au niveau des porteurs et des intervenants (1). Et s'inscrit dans le cadre de nos missions de valorisation et de la charte de coopération culturelle Ville de Lyon, qui consiste à faire entrer la culture au sein des quartiers prioritaires et Ménéval en fait partie. Nous allons construire le contenu de l'exposition au fur et à mesure des apéros-archéo mensuels », poursuit L. Strippoli, qui se félicite de la mixité, de la mobilité et de la participation des habitants en 2014.

Arch&Show reste ouvert en priorité aux habitants du 5^e et aux adhérents des MJC du 5^e, mais il est également accessible à tous : « On a la matière, la culture et la science pour s'adresser au grand public en vulgarisant notre savoir, tout en maintenant une qualité au



■ Arch&Show, ce sont apéros-archéos ouverts à tous et une exposition.

Photo Stéphane Guiochon

sein de nos interventions. Le but sera de réunir une vingtaine d'habitants par apéro et de conserver un noyau de 15 à 20 personnes, qui s'impliquent pour l'exposition, dont la teneur dépendra du degré d'implication des habitants et leur sensibilité », souligne cet archéologue référent. ■

Nadine Micholin

(1) Un référent par structure : Laurent Strippoli, archéologue Ville de Lyon

(SAVL), Marie Desnoyers, MJC Ménéval, Cécile Trolliet, MJC Saint-Just, Patricia Jullien MJC Vieux-Lyon, Laurent Chopard, chef de projet musée gallo-romain, Virginie Eck, responsable bibliothèque municipale de Saint-Jean, les médiatrices culturelles : Virginie Demarco, pôle mobile du 5^e, et Eloïse Coron du Point du jour, les services du développement culturel et des publics de l'Opéra de Lyon et du théâtre des Célestins.

L'archéo en mode show

5 Tous quartiers Il y a d'abord eu l'eau, maintenant il y a le show. Après le succès d'"Arch & eau", le service Archéologie de la Ville de Lyon (SAVL) lance un nouveau projet participatif. Cette année, les habitants ont pour mission de créer une exposition sur "Les lieux de spectacle de Jean Nouvel à Agrippa".



Sont partants pour cette nouvelle aventure dans le monde fascinant de l'archéologie, des "historiques" et des nouveaux : les 3 MJC de l'arrondissement - Vieux-Lyon, Saint-Just, Ménéval -, les bibliothèques Saint-Jean et Point du jour, le Pôle mobile de la BmL et le musée Gallo-romain de Fourvière.

CIRQUE ROMAIN

Alors que pour la première mouture (cf. Lyon Citoyen n°125, fév. 2014), les habitants avaient joué les guides d'un jour sur le thème de l'eau lors des Journées européennes du patrimoine (JEP), cette fois, ils doivent monter une exposition autour des lieux de spectacle. Outre les plus visibles et plus connus que sont le théâtre (drame, comédie, tragédie), l'odéon (musique, poésie) gallo-romains à Fourvière et l'amphithéâtre des 3 Gaules (spectacles et politique) au pied

de la colline de la Croix-Rousse, il y a « le cirque romain sous le cimetière de Loyasse, c'est avéré », révèle Laurent Strippoli, archéologue au SAVL chargé du projet. Les participants vont devenir incollables à leur sujet. « Pour compléter leurs connaissances, ils visiteront l'Opéra et le théâtre les Célestins ».

L'agenda des rendez-vous mensuels est fixé : le 13/01 à 19h à la MJC de Ménéval pour le lancement ; le 24/02 à 19h à la MJC du Vieux-Lyon ; le 10/03 à 19h à la bibliothèque du Point du jour ; le 11/04 à 10h au musée Gallo-romain ; le 12/05 à 19h à l'Amphithéâtre des 3 Gaules ; le 3/06 à 19h à la bibliothèque Saint-Jean ; le 8/07 à 14h à Fourvière (lieu à définir). Point final : l'exposition au musée Gallo-romain lors des prochaines JEP.

MJC Vieux-Lyon : 04 78 42 48 71 /
MJC Saint-Just : 04 72 32 16 33 /
MJC Ménéval : 04 72 38 81 61

Ce nouveau projet sera lancé début 2015.

LYON 5E Arch & Show sur le thème « Théâtre romain et l'Odéon »



■ Des personnes assidues qui s'engagent aussi dans la transmission du savoir. Photo Eric Baule

Ce projet s'inscrit à travers la discipline archéologie. La thématique porte sur les édifices antiques et leur correspondance avec les lieux de spectacles actuels. Chaque apéro « Arch & Show » aborde un nouveau sujet. Mardi 24 février, c'est le thème du « Théâtre et l'Odéon de Fourvière » qui a été présenté par Laurent Chopard, chef de projet, du Musée gallo-romain.

On a pu apprendre que les travaux de remise en forme de l'Odéon et du théâtre ont été menés pendant la 2^e guerre mondiale, l'inauguration s'est déroulée en 1946. Ces édifices de 1^{re} importance ont été détaillés par

Laurent Chopard. L'organisation, la scène, le velum qui couvre la scène lorsqu'il fait trop chaud, les masques utilisés par les comédiens, l'acoustique, les dimensions, etc. ont tenu en haleine la quinzaine d'émules.

A travers la réalisation de ce projet participatif, l'objectif est pour les participants l'appropriation de connaissances et leur transmission et la création de lien social que l'on retrouve autour d'un temps convivial (apéro) pour poursuivre les échanges et la cohésion du groupe. ■

Rendez-vous le 17 mars à la bibliothèque municipale du Point du Jour



LYON 5E Projet Arch & Show : la bibliothèque du Point du Jour a présenté ses ressources

Le projet Arch & Show... Et si vous montiez une expo ?, transmet la vision des habitants du 5^e sur les édifices de spectacles d'hier à aujourd'hui. La thématique porte sur les monuments antiques et les lieux de spectacles actuels. Le thème de la soirée a été la présentation des ressources en bibliothèques.

Les divers ouvrages de référence à consulter sur place, ou en les réservant dans les 15 bibliothèques de Lyon, ont été présentés par Éloïse, médiatrice culturelle. L'utilisation du site www.bm-lyon.fr est recommandée, et son utilisation a été précisée par Caroline, de l'espace numérique.

Les participants ont réfléchi à se constituer en groupe sur un sujet, et à proposer leur vision. Ainsi, Alain a choisi le thème du cirque. Marielle est, elle, attirée par les masques de théâtre. Ghislaine s'intéresse aux auteurs et acteurs de théâtre. L'acoustique est importante pour Richard. François propose la réalisation de peinture à l'huile à partir de photos.



■ La quinzaine de participants découvre l'utilité pour leurs recherches des outils en ligne et du pôle documentaire de la bibliothèque. Photo Eric Baule



■ Éloïse, médiatrice culturelle, et Caroline, de l'espace numérique de la bibliothèque du Point du Jour, partenaires du soir. Photo Eric Baule

Éloïse et Caroline, de la bibliothèque du Point du Jour, signalent qu'elles sont disponibles pour accompagner la quinzaine de fêrus

participant dans leurs recherches. ■
Bibliothèque du Point du Jour.
Tél. 04 37 20 19 57.
www.bm-lyon.fr

2. l'enquête

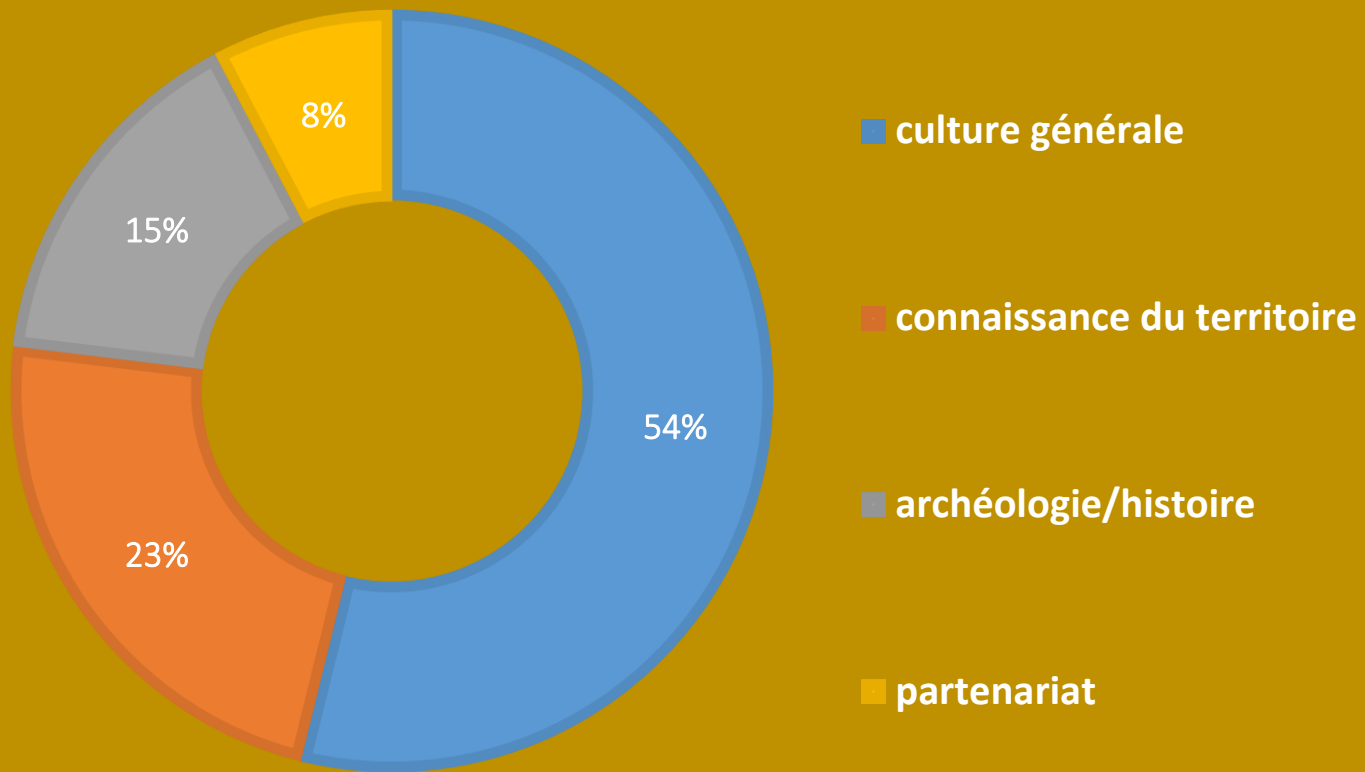
- Sociologie des participants
 - **12 participants** sur la totalité du projet : majorité à 55-70 ans, 1 personne entre 30-40 ans
5 hommes et 7 femmes
 - 10 participants du 5^e arr., 1 du 6^e arr. et 1 du 8^e arr.
- les sondés
 - 7 participants (2 femmes – 5 hommes)
 - 7 partenaires : 2 animatrices, 3 bibliothécaires, 2 archéologues



5 interviews ont été enregistrées et réalisées par les Francas du Rhône lors de l'apéro-archéo à l'amphithéâtre et 9 questionnaires papier ont été remplis

Questions aux participants

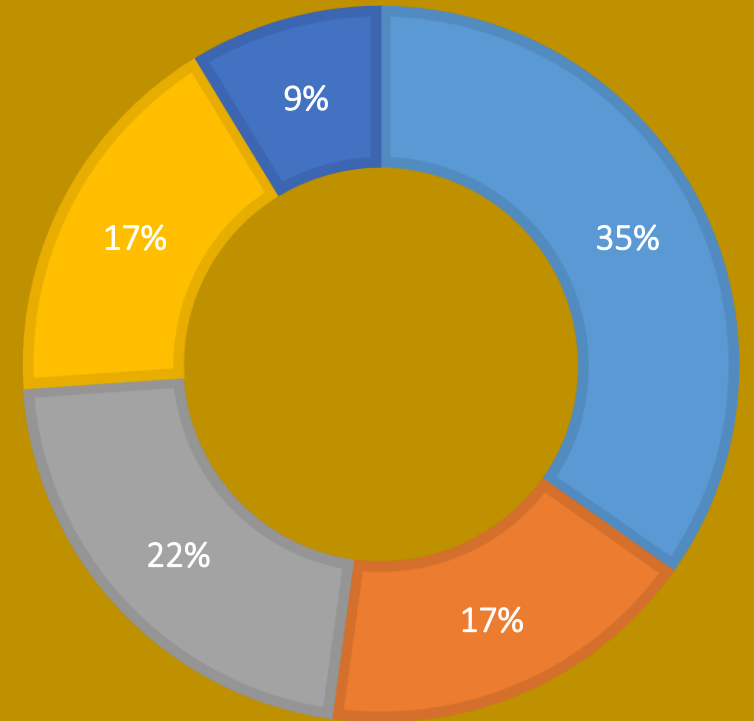
Pourquoi vous êtes vous investi dans ce projet ?



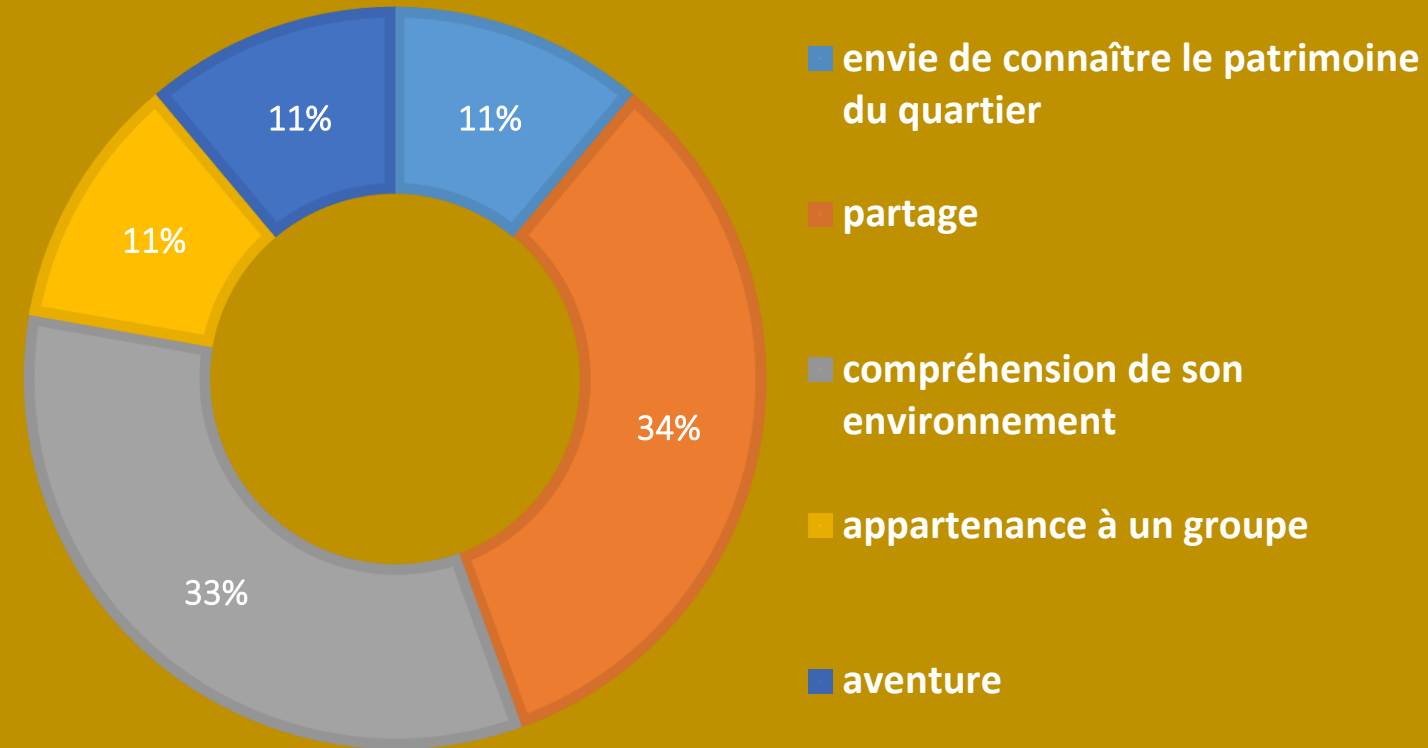
Que vous apporte ce type de projet ?



- connaissance
- lien social
- échanges avec des spécialistes
- transmission
- compréhension de son environnement



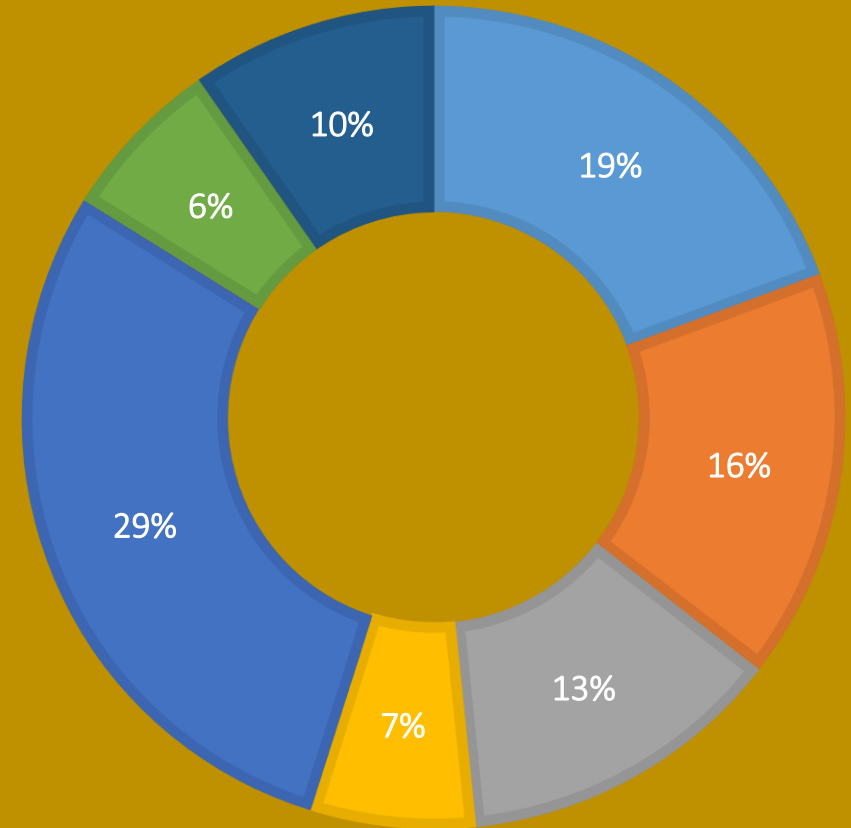
Pourquoi vous êtes vous investi(e) dans ce projet ?



Ce qui vous a marqué le plus dans ce projet ?

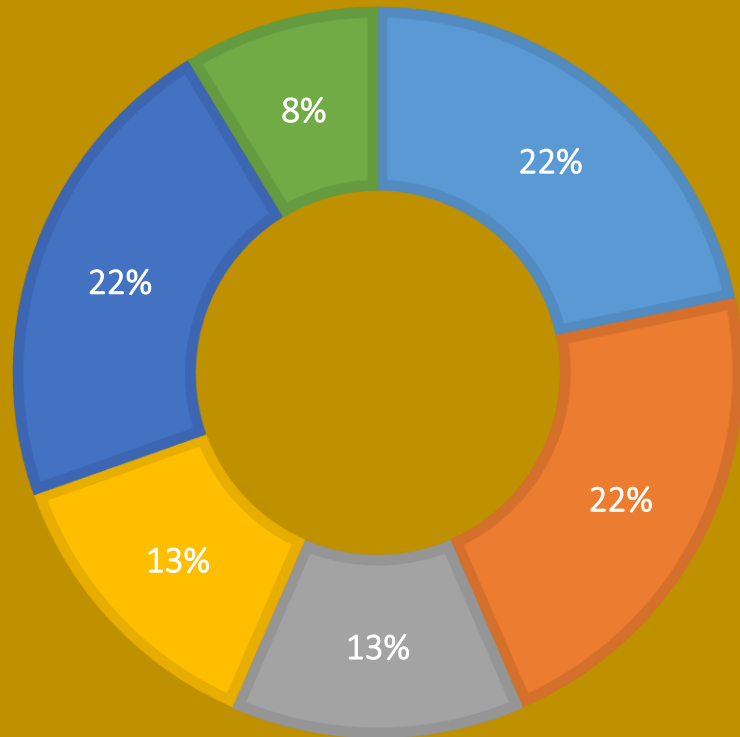


- attachement
- nouvelle vision
- compréhension de l'évolution de la ville
- transmission
- découvertes de lieux et de métiers
- lien social
- connaissance

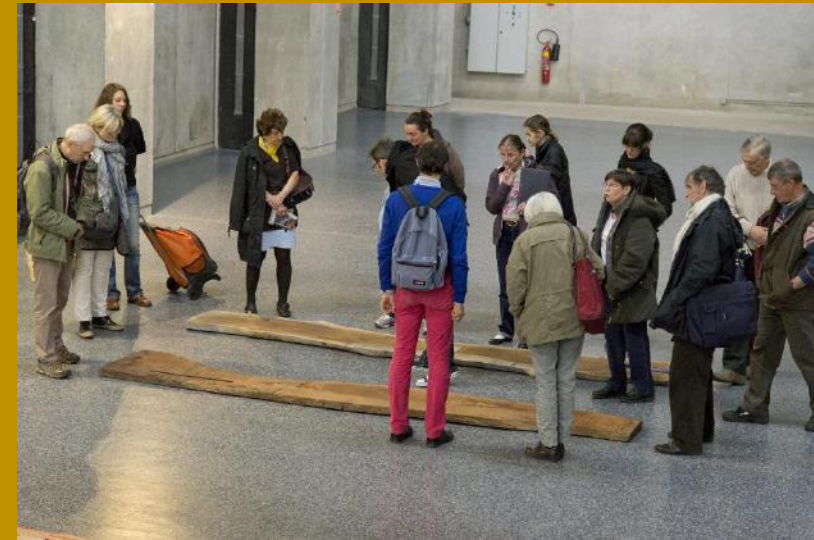


Questions aux partenaires

Quels sont les objectifs du projet ?



- visibilité de la structure / découverte des compétences
- cohérence d'un projet multipartenarial
- ouverture sur un nouveau public
- Partage de connaissance
- co-construction participative
- pôle ressources des institutions



Quels points forts ?



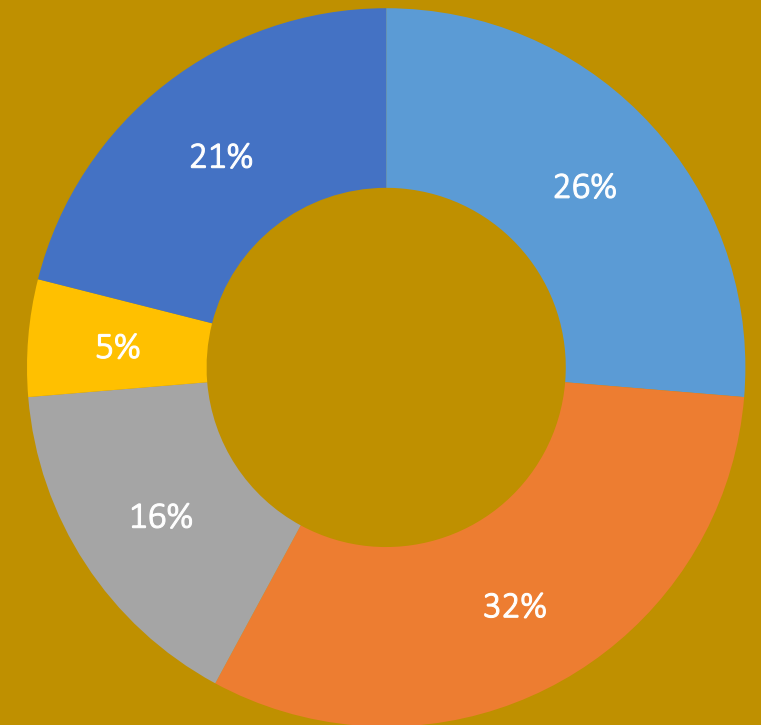
■ motivation du groupe et des partenaires

■ meilleure connaissance des partenaires

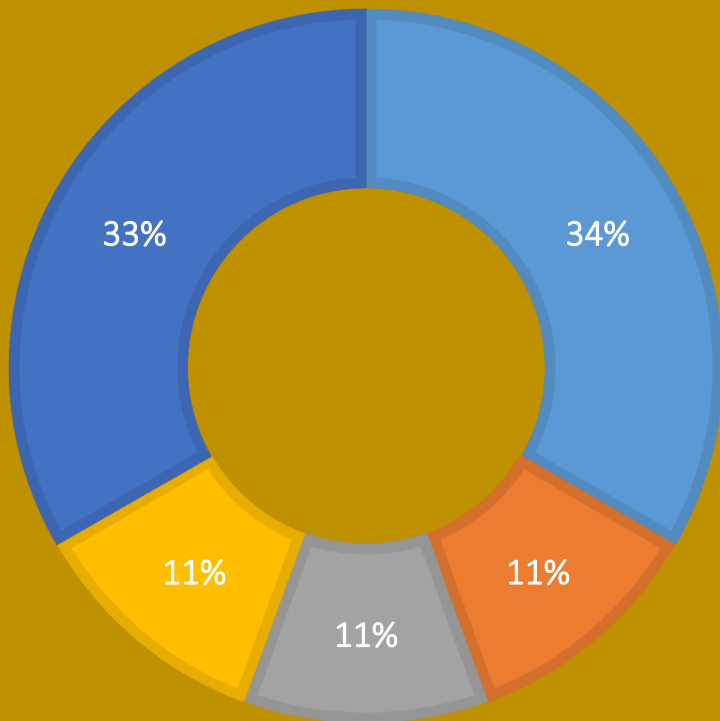
■ rencontre avec les habitants

■ visibilité

■ appropriation du territoire



Les points faibles ?



- différence de fonctionnement des partenaires
- peu de renouvellement des participants
- publics au delà de 55ans
- budget
- temps

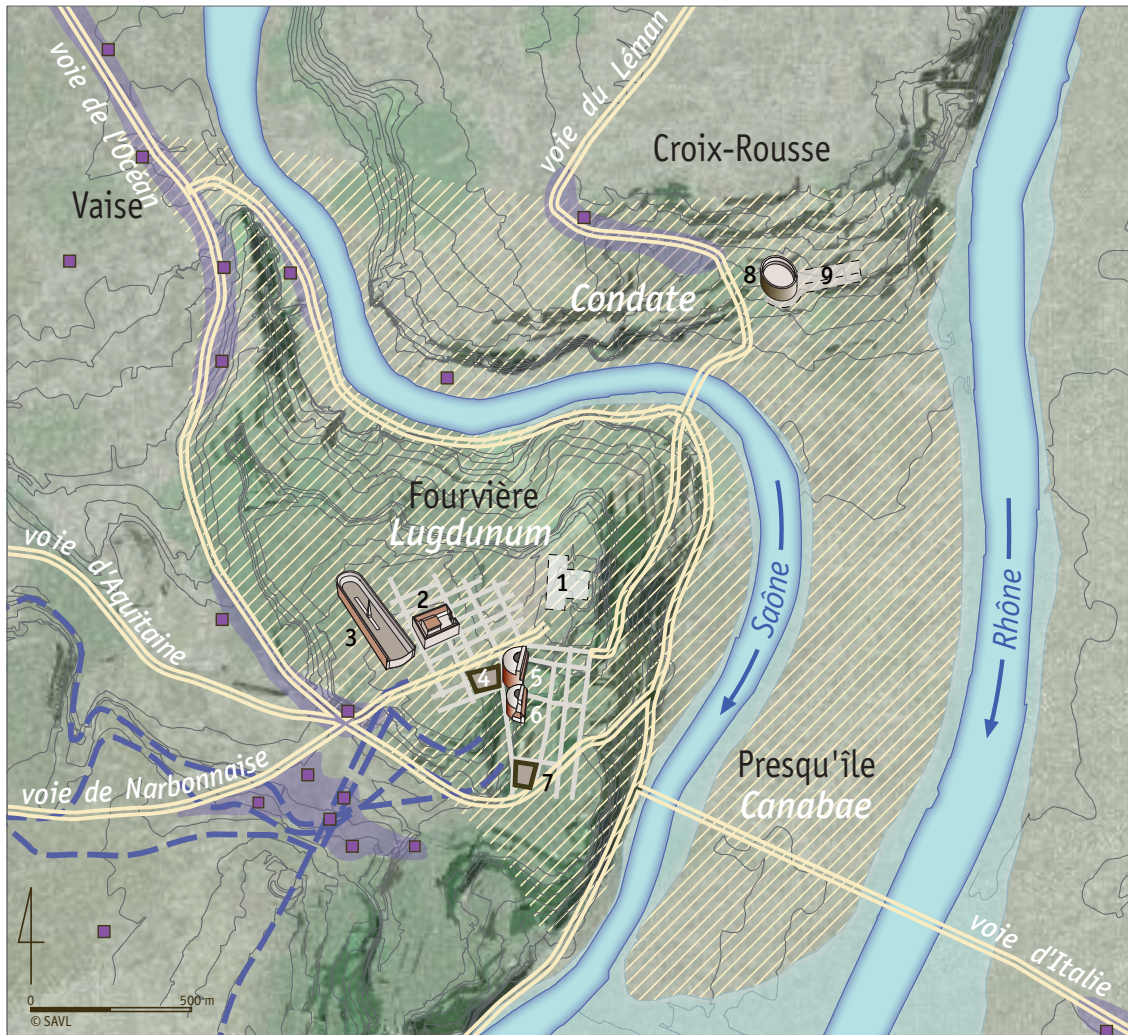


À suivre : la réalisation, la finalisation et l'évènement





©AML G.-M. Delorme, 1760-1780



1 forum	7 thermes	zone funéraire
2 temple du Verbe Incarné	8 amphithéâtre	tracé actuel du Rhône et de la Saône
3 cirque ?	9 sanctuaire fédéral ?	tracé hypothétique du Rhône et de la Saône à l'époque antique
4 édifice municipal anonyme	rue	étendue supposée de la ville antique
5 théâtre	voie	
6 odéon	aqueduc	

Fondée en 43 av. J.-C. par *Lucius Miniatius Plancus* sur la colline de Fourvière, *Lugdunum* n'est pas une création de cité *ex nihilo*. Depuis près de 12 500 ans, l'actuelle plaine alluviale de Vaise est occupée. Une agglomération proto-urbaine s'y développe dès la fin de l'Âge du Bronze. Des vestiges de l'Âge de Fer ont été découverts sur les pentes de la Croix-Rousse sur la rive gauche de la Saône.

Au début de notre ère, trois quartiers se distinguent : *Lugdunum*, la colline romaine dotée d'édifices de spectacles, politique et religieux ainsi que des îlots d'habitations et de riches demeures; *Condate*, sur les pentes de la Croix-Rousse, accueillait le sanctuaire fédéral des Trois Gaules, l'amphithéâtre et également des ateliers artisanaux et des habitats modestes; *Canabae*, sur l'actuelle Presqu'île entre la place des Terreaux et l'abbaye de Saint-Martin-d'Ainay, regroupait des maisons luxueuses et des entrepôts.

En 50 apr. J.-C., les lônes du Rhône sont canalisées et la Presqu'île s'urbanise peu à peu. La cité romaine connaît un essor urbain au cours du II^e s., sous le règne des Antonins (96-192), comme toutes les cités de l'Empire bénéficiant de l'apogée de la *Pax romana*.

Au cours du III^e s., et particulièrement dans la seconde moitié, la ville romaine perd de son influence dans l'Empire et les sites anciens sont peu à peu abandonnés : l'occupation se concentre sur les quartiers Sathonay, Saint-Vincent, Presqu'île et Vieux-Lyon.

Essai de restitution de Lugdunum au II^e siècle après J.-C. © J.-C. Golvin



sauf mention contraire © SAVL





Lyon est dotée du réseau d'aqueducs le plus important du monde romain après Rome. Les aqueducs du Mont d'Or, de la Brévenne, de l'Yzeron et du Gier alimentent la capitale des Gaules. Ce réseau aurait été mis en place par Agrippa (né vers 63 av. J.-C. - mort en 12 av. J.-C.), général de l'armée romaine et expert en génie civil.

L'eau circule par gravité dans des conduites libres et forcées. Le déplacement de l'eau à l'intérieur des conduites libres est obtenu par une différence d'altitude entre l'amont et l'aval. Généralement faible, elle est un peu supérieure à un mètre par km. Les conduites sont enterrées ou souterraines et suivent les courbes de niveau. Des tunnels ou des ponts sont bâtis pour franchir des reliefs particuliers. Pour les vallées, trois types de constructions étaient utilisés : un réservoir de chasse en amont, un pont siphon en fond de vallée et un réservoir de fuite de l'autre côté.

L'aqueduc du Gier, long de 86 km, possède un canal enduit de tuileau avec deux piédroits maçonnés et couvert d'une voûte en plein cintre ; les piles des ponts et les ouvrages aériens sont bâtis en *opus reticulatum mixtum*. Démarrant au pied du Mont du Pilat, vers Izieux et d'axe nord-est, il arrive au sud de Lyon par Chaponost, Ste-Foy-lès-Lyon et parvient à Lyon par le fort St-Irénée (actuelle résidence universitaire A. Allix) où se trouve le réservoir de chasse permettant de franchir le vallon de Trion. Le réservoir de fuite, installé à l'angle des rues Cardinal-Gerlier et R. Radisson a été détruit en 1846. Le canal atteint ensuite les quartiers hauts de Lugdunum, porté par des arches dont certaines sont encore visibles aux n° 30 et 31 de la rue R. Radisson, de chaque côté de la rue. Sa datation fait controverse : certains l'attribuent à Agrippa, dès le début du règne d'Auguste, grâce à l'étude des maisons augustéennes des sites du pseudo-temple de Cybèle et du Verbe Incarné qui ne possèdent pas de citerne sous leur *atrium* et grâce aux négatifs de tuyaux de plomb repérés sous les chaussées en gravier de ces mêmes sites. D'autres le datent de l'époque claudienne en considérant principalement la dédicace à Claude de la fontaine du Verbe Incarné : il ferait ainsi partie d'une donation monumentale de l'empereur Claude à sa ville natale.

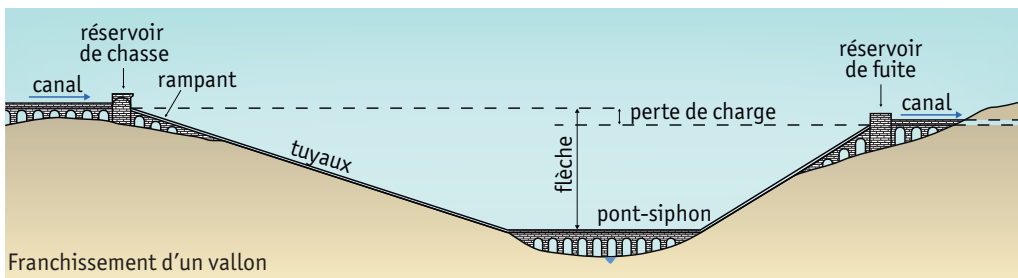
On a repéré jusqu'à huit siphons sur le parcours des aqueducs lyonnais, quand l'alimentation de Rome n'a nécessité en aucun point la même prouesse technique...

Les aqueducs de Lugdunum sont bien connus grâce aux 124 dessins de Guillaume-Marie Delorme, architecte et ingénieur hydraulicien lyonnais, réalisés entre 1760 et 1780, et par les travaux de Jean Burdy, archéologue, membre de l'Académie des Sciences et des Belles-Lettres de Lyon.



Aqueduc de St-Irénée à Lyon (BML Est. Coste 339)

La pierre de Chagnon, mise au jour en 1887 (d'après Germain de Montauzan, 1909)



Franchissement d'un vallon



Aqueduc du Gier, rue Roger Radisson



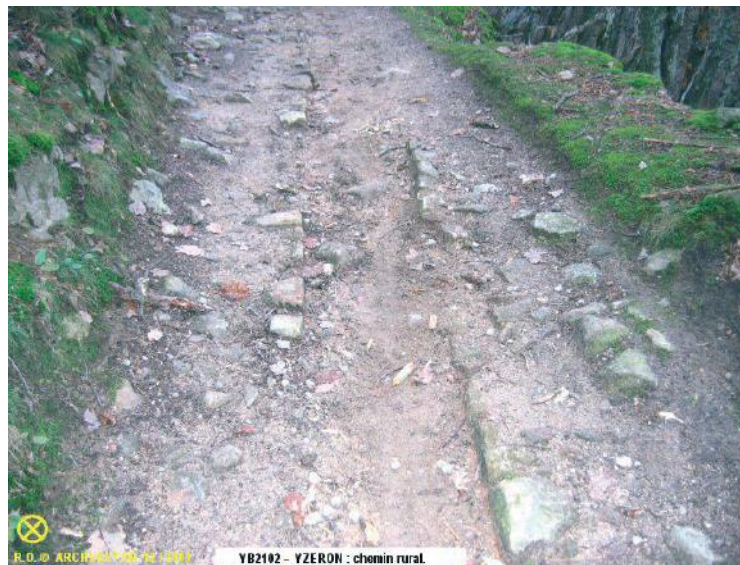
Ruines d'aqueduc romain à Fourvière (BML_02EST01000F19BAR001291)



Aqueduc du Mont d'Or, rue de la Favorite © AFAN 1992



Aqueduc souterrain de la Brévenne, ZAC des Bruyères - Limonest



Aqueduc de l'Yzeron - canal dans un chemin rural ©Archeolyon YB21020238



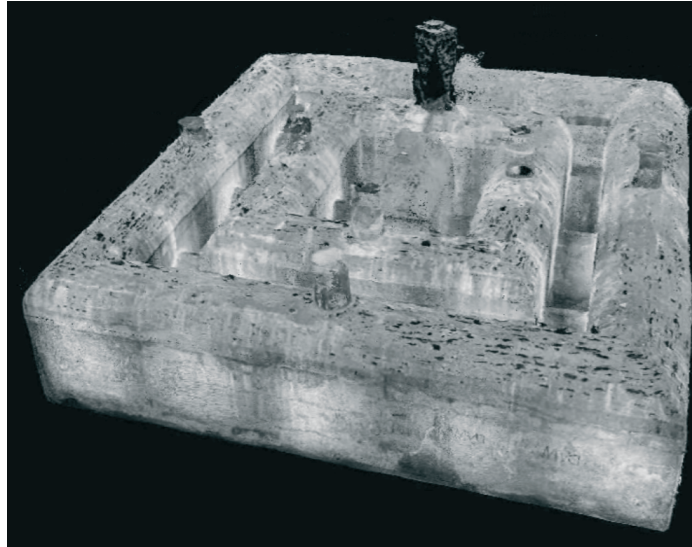
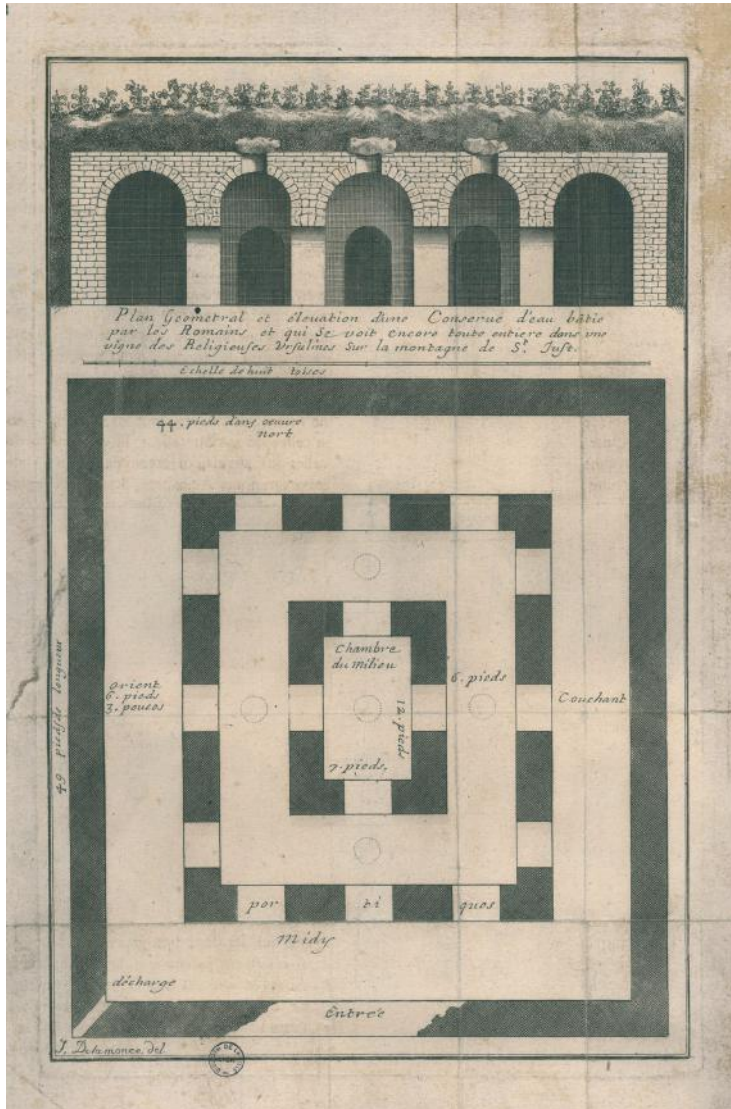
Trois types de réservoirs ont été mis en évidence, de taille plus ou moins grande :

- structure à chambre unique de forme rectangulaire avec un puisage au niveau de la voûte en berceau (montée Nicolas de Lange, rue de l'Antiquaille, angle place des Minimes)
- salle avec chambre carrée interne entourée de deux galeries concentriques percées d'ouvertures («grotte Bérelle» Lycée Saint-Just)
- édifice à deux chambres voûtées sur lesquelles est restitué un second étage (site du pseudo-temple de Cybèle, parc archéologique de Fourvière)

Ces réservoirs se distinguent par un autre critère, leur taille. Certains deux fois plus petits ont pu être destinés à un usage privé.

Sur le site du Verbe Incarné, au 24 rue Roger Radisson, un réservoir – ou citerne – d'un type inconnu a été dégagé, sans élément de comparaison, *a priori*, dans le monde romain : de plan cruciforme et revêtu entièrement de mortier de tuileau, il était installé au centre d'un îlot augustéen.

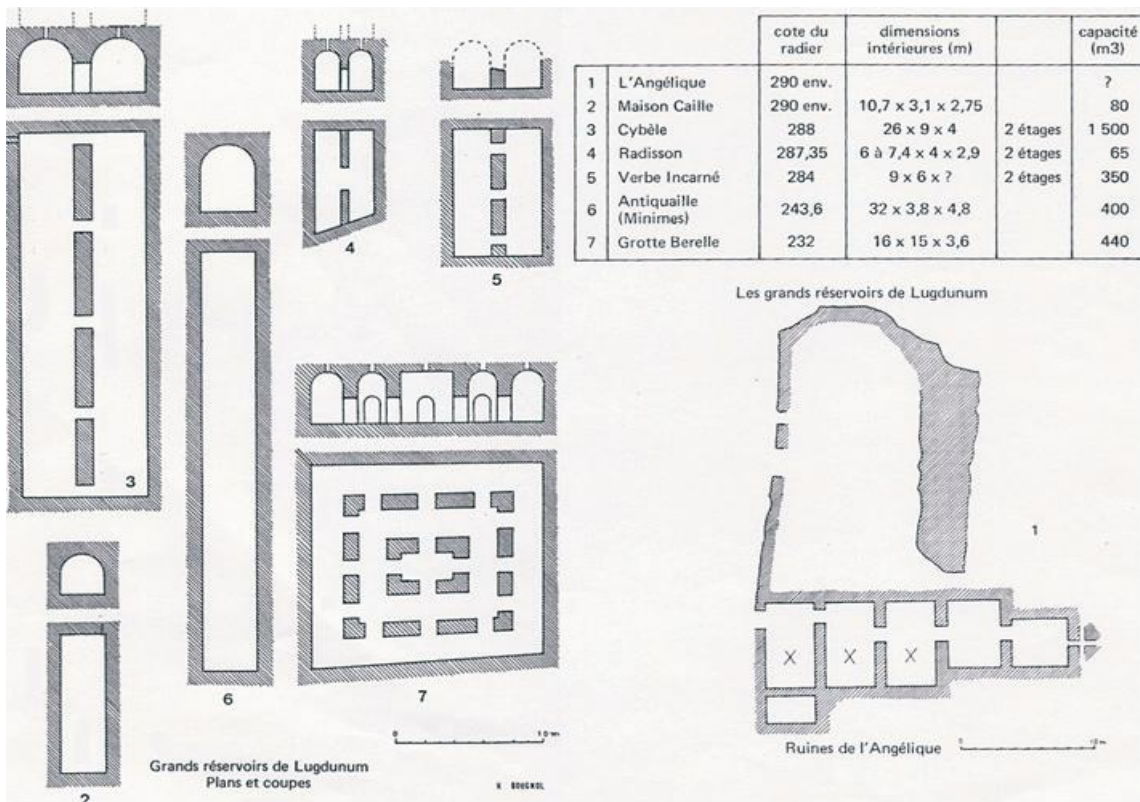
Sur la Presqu'île et la colline de la Croix-Rousse, aucune mention de réservoir n'est connue.



Trois images issues du relevé de la grotte Bérelle : vue de l'extérieur et vues intérieures © UMR 5138 - SAVL



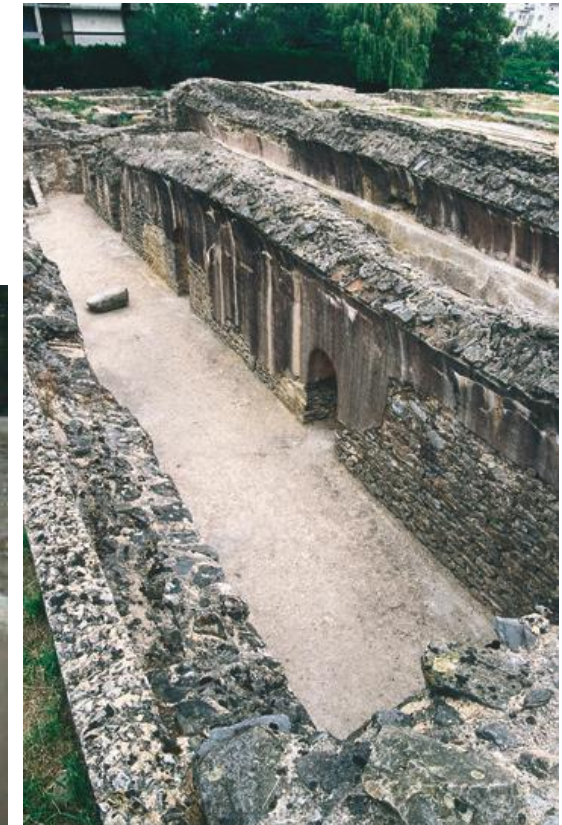
Détail des murs et boudins d'étanchéité en tuileau



Place de Fourvière : citerne et son tampon de fermeture



Citerne du pseudo-temple de Cybèle © A.Desbat



Plans et coupes des différentes citernes antiques, (Mille regards sur l'aqueduc du Gier, J. Burdy, 1986, p. 19 et 20)



Réservoir (ou citerne) cruciforme, clos du Verbe Incarné

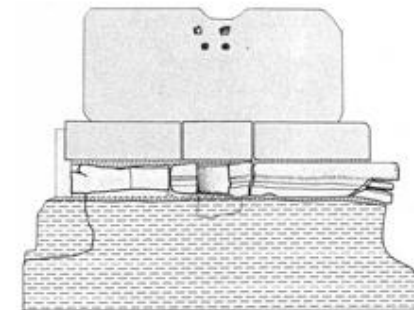
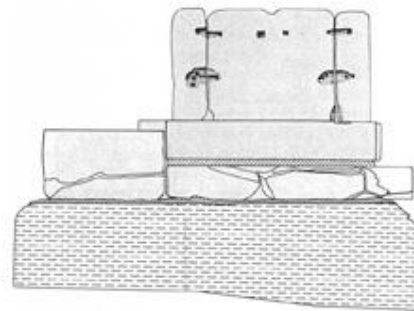
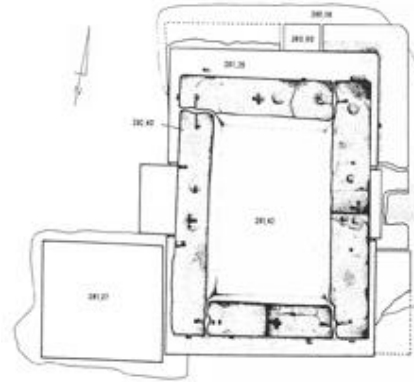


Citerne, rue Soeur Bouvier

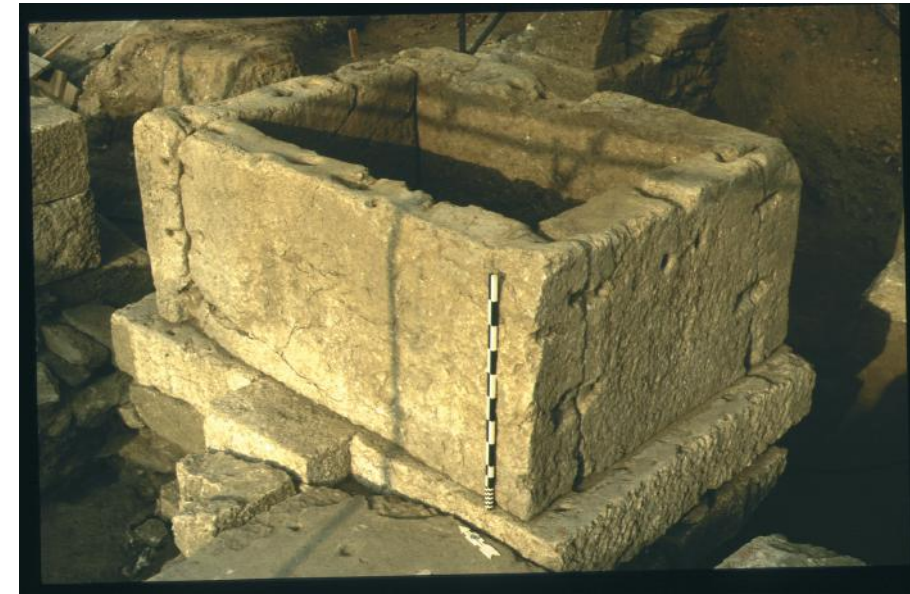
En 1982, sur le site du clos du Verbe Incarné, une fontaine est découverte au milieu de la rue dite de la Fontaine, au carrefour de la rue de l'Est. Deux états sont identifiés. Le 1^{er} est daté du règne de Claude (41-54), grâce notamment à l'inscription faite sur le chapiteau du 2^e état du bassin, réalisé au II^e siècle.



Vue de la fontaine lors de sa découverte en 1982 ©SAM



Relevés : plan et vues des côtés ©M-N.Baudrand



La fontaine lors de son dégagement © SAM



Vue actuelle de la fontaine de Claude sur la place de Trion

Dans le Parc archéologique de Fourvière, derrière l'odéon, une fontaine du même type que la fontaine de Claude a été dégagée. Les deux pouvaient être alimentées par l'aqueduc de la Brévenne ou celui du Gier.

En 1967 au bas de la montée de Choulans, lors du creusement du tunnel de Fourvière, une borne-fontaine ainsi que trois tuyaux en plomb sont découverts. La borne-fontaine est ornée d'un masque de cyclope et porte une dédicace à Jupiter pour commémorer le titre d'*Imperator* de l'Empereur Claude.

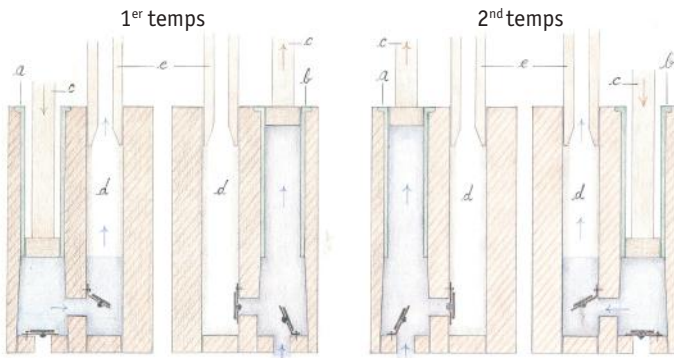
Fontaine située au dessus de l'odéon de Fourvière : seule la base est conservée



Le chapiteau de la borne de la fontaine du Verbe Incarné, avec le négatif des lettres de bronze formant l'inscription CLAVDAVG (©SAVL)



Ce tuyau de plomb venait s'engager dans l'embouchure de la borne-fontaine de Choulans. Il comporte l'inscription L.SIL(ius)MAXIMUS L(ugduni) F(ecit) : «L.Silius de Lyon, a fait (ce tuyau)». ©Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière






- a : cylindre gauche
- b : cylindre droit
- c : piston
- d : chambre de refoulement
- e : tuyau de refoulement

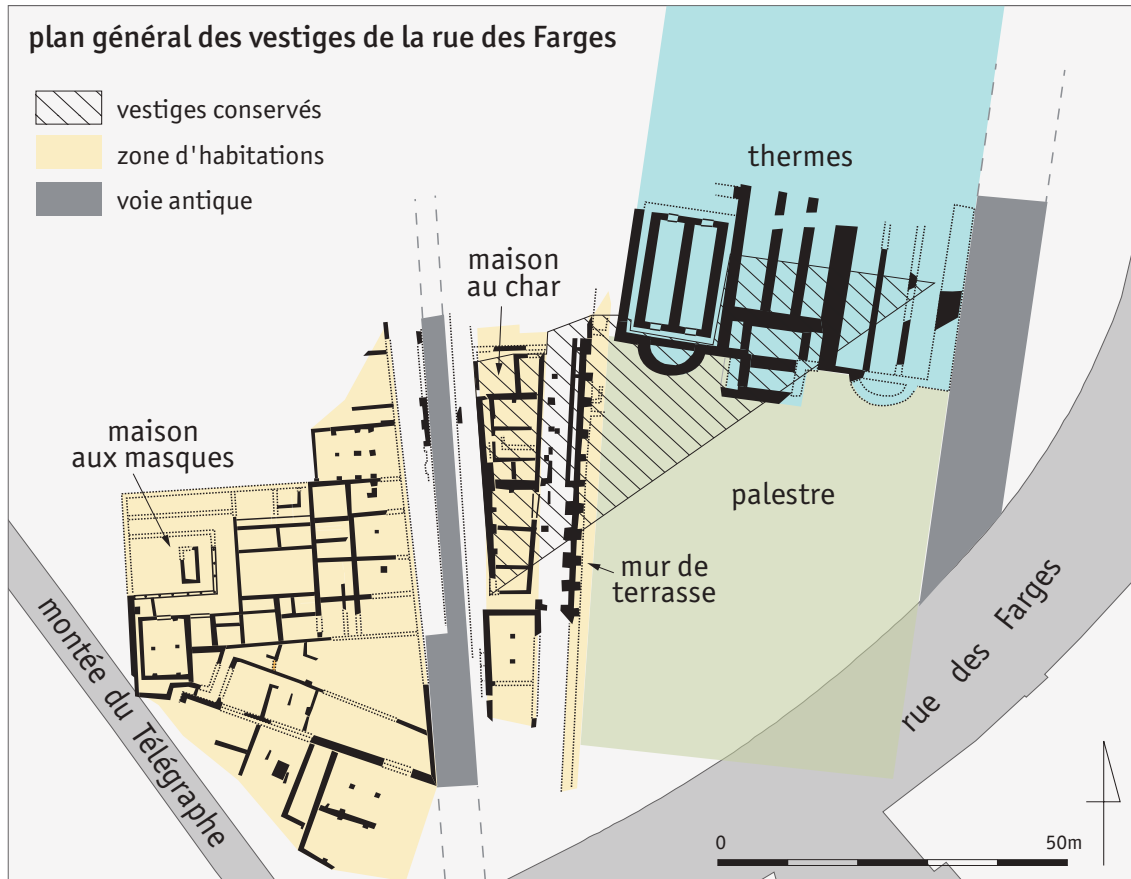
Fonctionnement d'une pompe trouvée rue Sala (Lyon, 2^e). Elle devait alimenter une fontaine



Borne-fontaine de Choulans
©Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière

plan général des vestiges de la rue des Farges

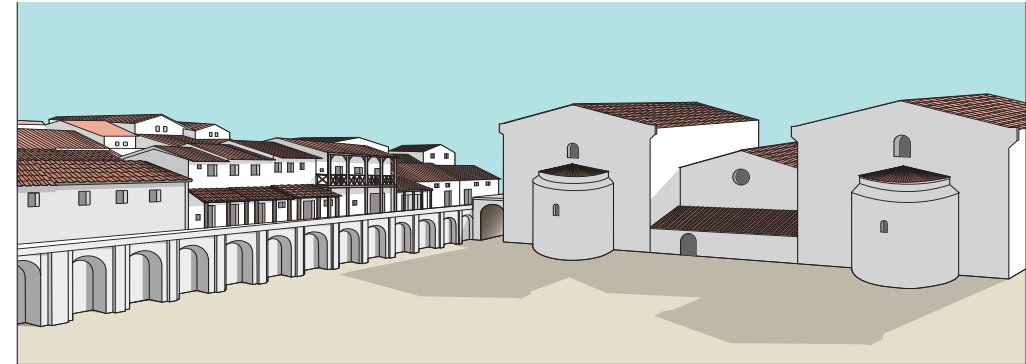
-  vestiges conservés
-  zone d'habitations
-  voie antique



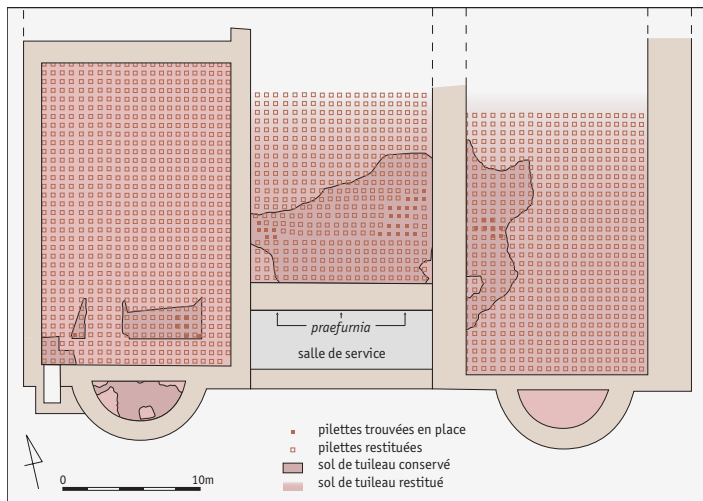
Les thermes publics

Entre 1974 et 1980, au 2-16 rue des Farges, une partie d'un ensemble thermal municipal est dégagée. Seules sont mises au jour les salles chaudes d'un vaste édifice s'étendant vers le nord dont les dimensions restituées sont de 75 x 50 m. Il fut édifié sous le règne de Néron, puis abandonné au début du III^e s. Les thermes occupent une terrasse limitée à l'est par la rue antique, à l'ouest par un imposant mur de terrasse. Au nord, il se prolonge en direction de l'odéon. Seule l'extrémité sud de l'édifice a été fouillée, elle correspond aux salles chauffées sur hypocauste, réparties en trois corps de bâtiments parallèles. Au sud, un espace non construit, interprété comme la palestre, s'étend sur une longueur d'au moins 40 m. La présence de briques estampillées au nom de la colonie indiquerait qu'il s'agit d'un édifice municipal.

Par leurs dimensions, au moins 120 x 55 m, soit 6600 m², ces thermes entrent dans la catégorie des plus monumentaux de la Gaule et se situent parmi les plus grands thermes urbains provinciaux.



Proposition de restitution du quartier des thermes



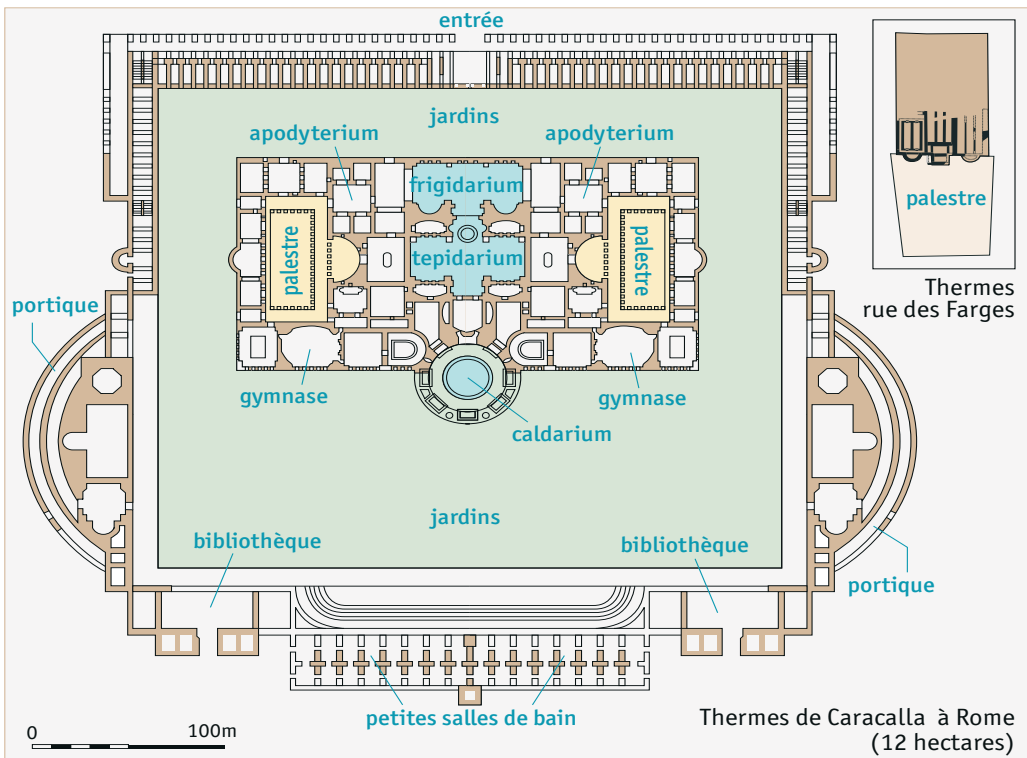
Proposition de restitution du plan des thermes



Une des salles souterraines des thermes © A.Desbat



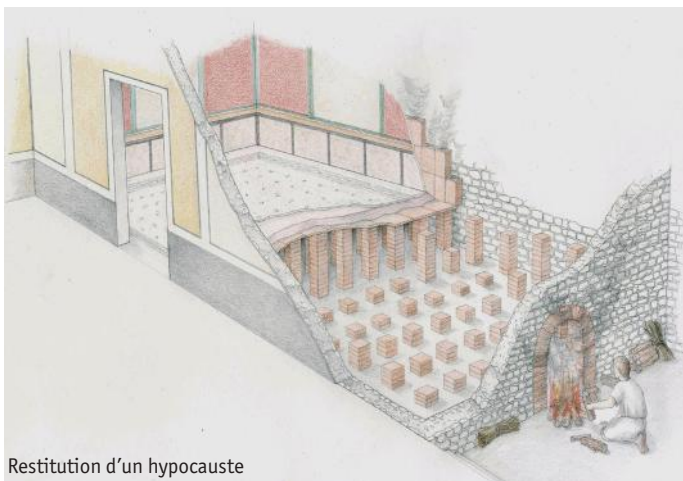
Photo zénithale des thermes © A.Desbat



Comparaison entre les thermes de Caracalla et ceux de la rue des Farges

Les pièces principales des thermes :

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <i>Praefurnium</i> : salle de chauffe du bois | <i>Caldarium</i> : salle chaude |
| <i>Tepidarium</i> : salle tiède | <i>Frigidarium</i> : salle froide |
| <i>Apodyterium</i> : vestiaire | |



Restitution d'un hypocauste

Le chauffage par hypocauste

C'est un système de chauffage par le sol. Ce système était très fréquent dans les thermes publics mais aussi dans les salles de bains privées des maisons particulières des élites.

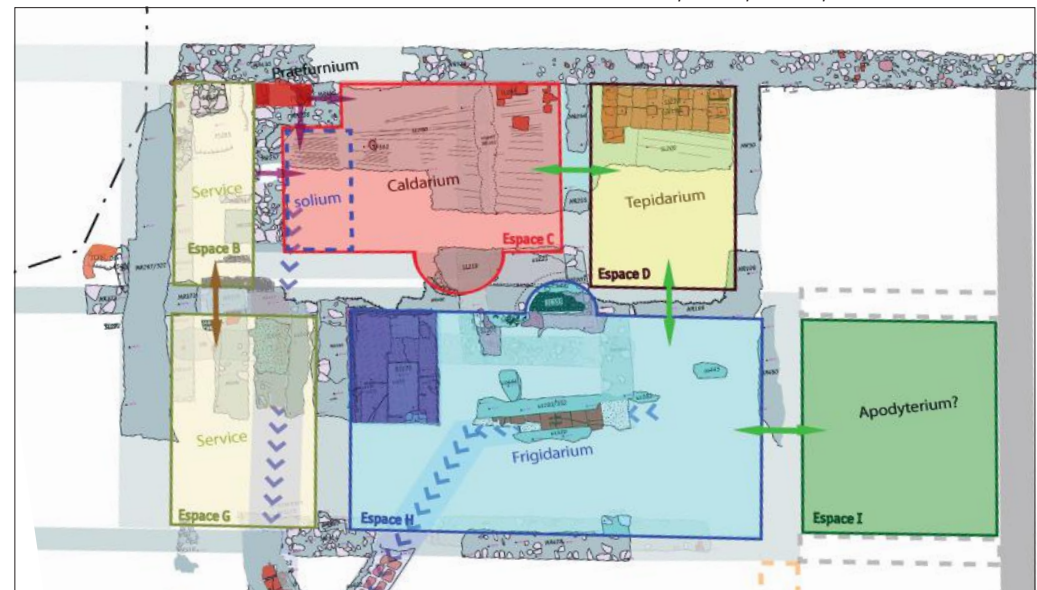
La circulation de chaleur produite par un foyer situé à l'extérieur s'effectue sous les sols portés par des pilettes. Ces petits piliers de briques créent un vide qui facilitait la circulation de l'air chaud. Les murs étaient aménagés avec des briques creuses (*tubuli*) pour permettre à l'air chaud de circuler et aux fumées de s'évacuer par des cheminées.

Les thermes privés

Les maisons luxueuses peuvent être dotées de thermes de dimensions plus modestes, comme ceux découverts entre juillet 2011 et avril 2012 sur le site l'Antiquaille, où une *domus* à la superficie remarquable (au moins 800 m² dont 85 de thermes) a été fouillée.



Fouilles de l'Antiquaille : photo et plan restitué des thermes



Parmi les ouvrages qui permettent d'alimenter en eau une cité romaine, il existe des puits, des canalisations, des égouts, des collecteurs...

Les puits

Une dizaine de puits ont été découverts sur Fourvière. Ces structures sont maçonnées et/ou cuvelées en bois, elles sont de forme quadrangulaire ou circulaire.

Peu de puits ont été fouillés jusqu'à leur fond. Sur la colline de Fourvière, en avant du théâtre, un puits a été observé jusqu'à 15,40 m de profondeur. Une partie du cuvelage est de section carrée.

Rue A. Comte- Lyon 2^e (décembre 2013) : puits du Bas-Empire (III^e-IV^e s.)



Les latrines

Trois espaces de latrines semblent avoir été découverts à *Lugdunum*. Seules, les latrines mises au jour à l'arrière des théâtres sont avérées. Il s'agit d'une pièce rectangulaire (27 x 6,30 m) revêtue de mortier de tuileau avec une rigole centrale, identifiée comme les latrines de ce quartier qui devait en être forcément pourvu. En 1827, une salle de bains à quatorze places aurait été mise au jour dans le clos de l'Antiquaille. Le troisième ensemble a été trouvé dans le clos du Verbe Incarné : il est daté du II^e s. et est situé en amont de la fontaine.

Saint-Romain-en-Gal,
latrines publiques



Puits trouvé en 1980 sur le site du Verbe Incarné ©SAM



De nombreuses autres structures hydrauliques ont été découvertes :

Canalisation (tuyau, tube destiné au transport à distance ou à la distribution d'un liquide)

Égout (canalisation étanche, généralement souterraine, servant à l'évacuation des eaux de pluie et des eaux ménagères)

Caniveau (rigole qui borde les trottoirs et sert à l'écoulement des eaux de la chaussée. Tranchée maçonnée et couverte dans laquelle passent les canalisations)

Collecteur (égout principal qui reçoit les effluents d'égouts de moindre importance)

La distribution de l'eau dans le domaine privé

L'eau est utilisée pour les activités artisanales comme le traitement des tissus et peaux (tannerie, teinturerie, foulerie, laverie), la forge et le verre (pour le refroidissement des outils), la meunerie, la boucherie, les viviers...

L'eau a évidemment un rôle essentiel dans les habitats privés notamment avec les *atria*, *impluvia* et autres bassins d'agrément mais aussi les fontaines, les citernes et réservoirs avec un faible cubage. Des adductions et des évacuations connectant les installations hydrauliques publiques à celles du domaine privé ont été mises au jour.

Quelques espaces thermaux privés ont été découverts. Moins fréquent, une maçonnerie formant un bloc-évier a été découverte dans la maison au décor aux losanges du clos du Verbe Incarné.

Négatif d'un tuyau. Un col d'amphore servait de manchon pour le passage du tuyau à l'intérieur de l'égout © A. Desbat

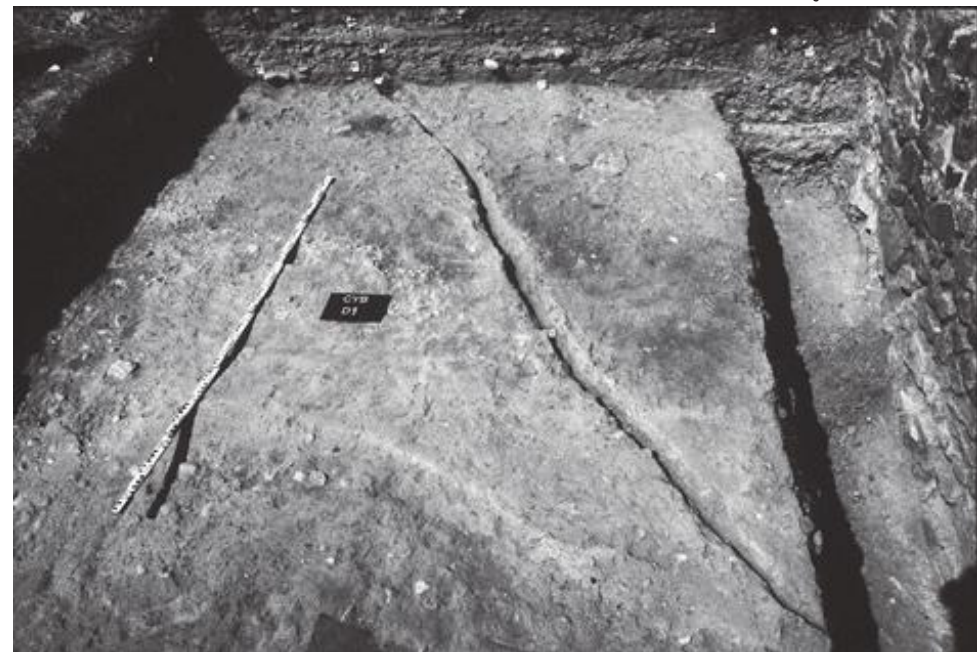


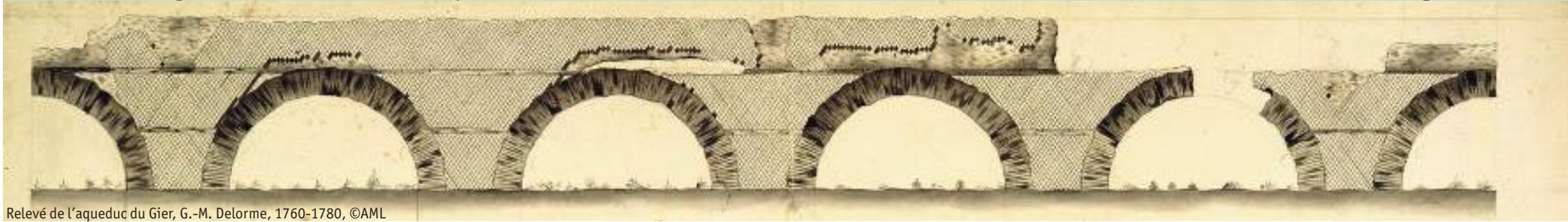
Conduite en terre, Hôtel-Dieu (Lyon, 2^e) © SAVL



Canalisations maçonnées sur le site de l'Antiquaille © SAVL

Négatif de tuyau dans les niveaux de rue augustéens antérieurs à la construction de l'édifice monumental, dénommé « sanctuaire de Cybèle » © A. Desbat





Relevé de l'aqueduc du Gier, G.-M. Delorme, 1760-1780, ©AML

Présentation du projet

Depuis janvier 2014, les MJC du 5^e arrondissement et le Service archéologique de la Ville de Lyon ont animé 5 apéro-archéo, proposant aux habitants d'être formés à devenir guide dans leur quartier. Nous nous sommes concentrés sur la thématique de l'eau au Haut Empire romain (27 av. J.-C. – 237 apr. J.-C.). Au cours de ces rendez-vous réguliers, les futurs guides ont pu ainsi découvrir :

- Les techniques et méthodes de l'archéologie et en particulier le processus de l'archéologie préventive
 - Les aqueducs et les réservoirs
 - La distribution de l'eau dans le domaine public : fontaines, latrines et thermes
 - D'autres structures hydrauliques telles que les puits et les conduites, mais aussi l'usage de l'eau dans les domaines domestiques et artisanaux
- Notre groupe a également visité un chantier en cours de fouille place Abbé Larue.

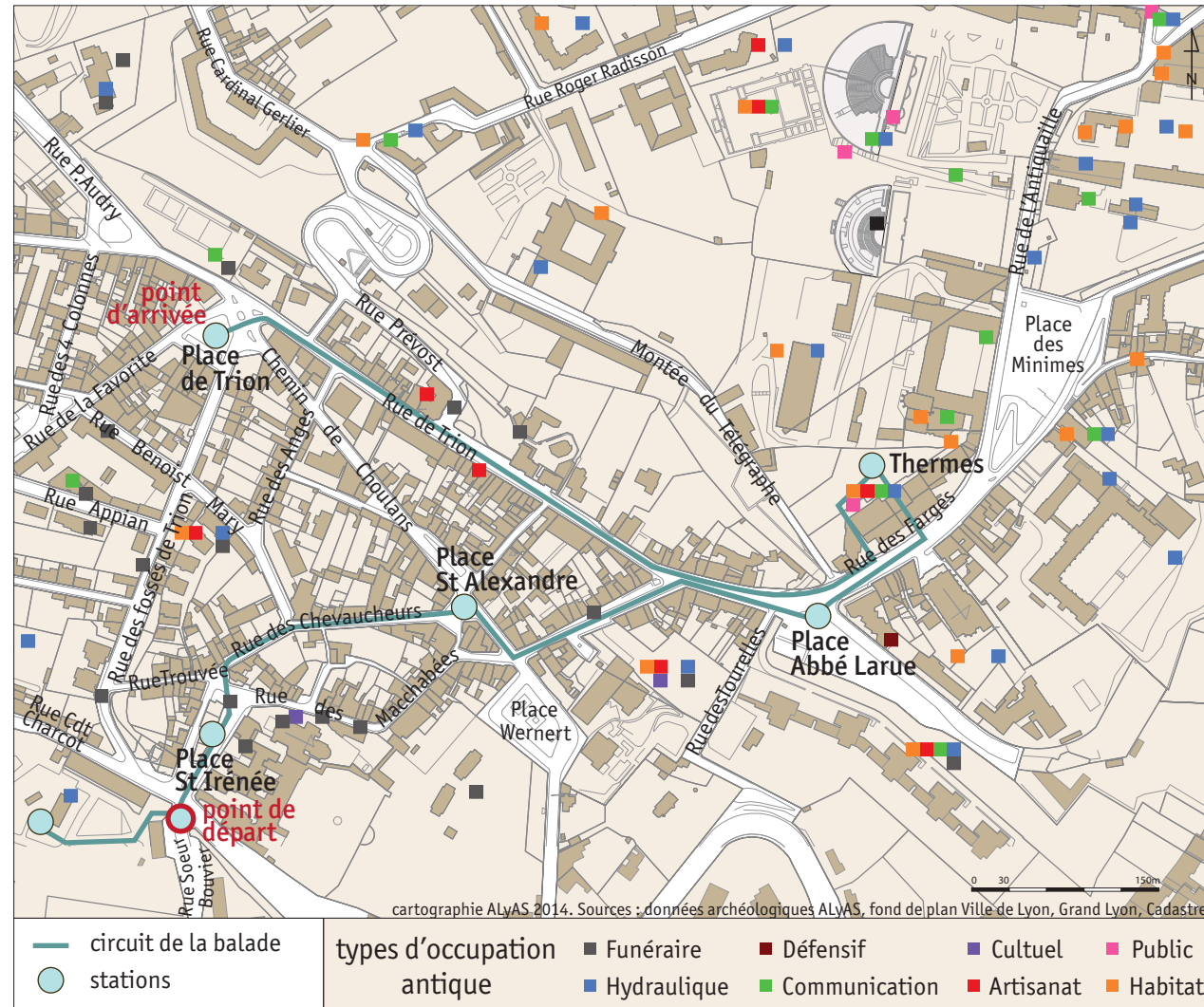
Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous accueillir et de vous guider à travers le quartier Saint-Just.

Le Service archéologique de la Ville de Lyon (SAVL)

Créé dès 1933 pour mener la fouille du théâtre et de l'odéon du parc archéologique de Fourvière, le Service archéologique est doté d'une équipe pluridisciplinaire aujourd'hui composée de 30 agents : archéologues aux spécialités complémentaires (anthropologie, recherches en archives, céramologie, étude du bâti, numismatique, ...) portant sur tous les horizons chronologiques lyonnais (Moyen-Âge, Antiquité, Protohistoire, Préhistoire), archéo-géographe, cellule administrative et technique, chargé de communication, documentaliste, géomaticien, géomorphologues, infographistes et topographe.

Ses missions et ses activités, en collaboration avec l'Etat (SRA – DRAC) consistent en :

- l'activité de terrain : réalisation de fouilles ou de diagnostics, suivi de chantier, inventaire architectural
- la gestion des archives du sol (archives manuscrites, dépôt archéologique)
- l'élaboration d'outils transversaux de recherche et de diffusion : base de données archéologiques et cartographiques ALyAS, collections de référence (céramique, matériaux de construction)
- la communication scientifique et la collaboration avec les autres acteurs de l'archéologie lyonnaise
- la diffusion des connaissances archéologiques aux publics : actions de restitution « grand public », information des aménageurs, accueil et encadrement d'élèves et étudiants, interventions en milieu scolaire, actions en faveur de l'égalité des chances.

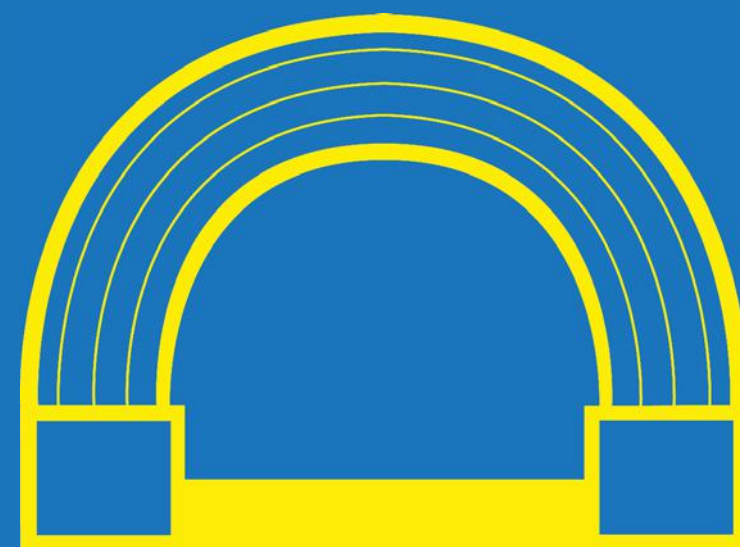
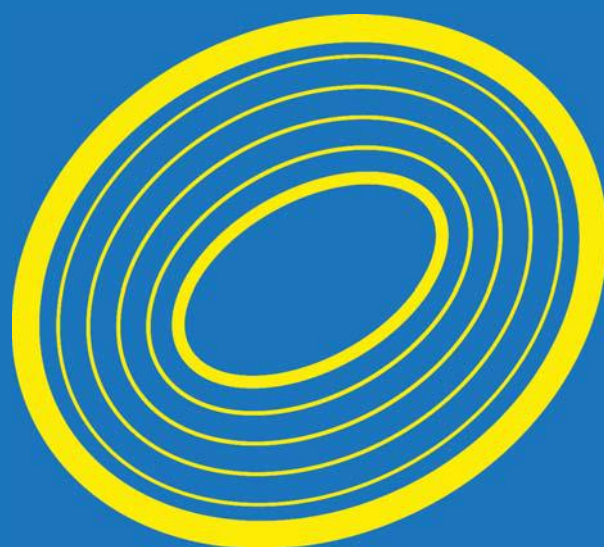
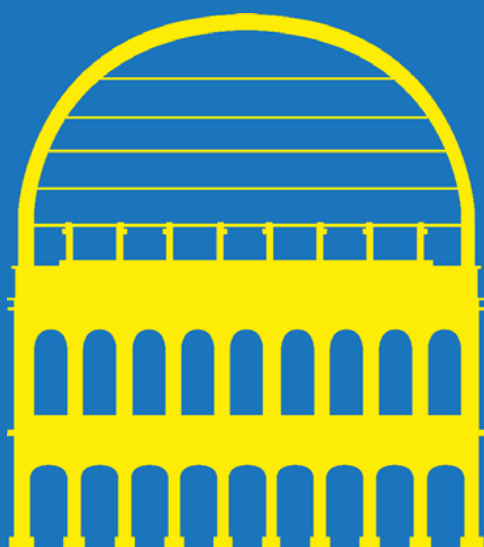


arch&show

et si vous montiez une expo ?

les lieux de spectacles de Jean Nouvel à Agrippa

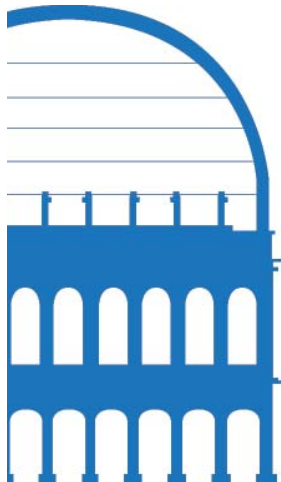
un projet réalisé par les habitants, les MJC et bibliothèques du 5^e arr.,
le musée gallo-romain de Lyon-Fourvière et le service archéologique de la Ville de Lyon



Sommaire



les partenaires : participants, associations, institutions	p. 2
le contexte <i>arch&show</i>	p. 3
les apéro-archéos <i>arch&show</i>	p. 4
les rencontres <i>arch&show</i>	p. 5
les ateliers <i>arch&show</i>	p. 6
les réalisations <i>arch&show</i>	p. 7
les journées européennes du patrimoine	p. 13
les annexes : revue de presse, bilans, fiche technique, calendrier de l'exposition	p. 17



les partenaires *arch&show*



Les habitants

Karine Barone ; Marielle Billard ; Anne-Marie Blanot ; Ghislaine Coulet ; Justin Duc ; Richard Gleizal ; Anne-Marie Ladeveze ; Alain Menager ; Francois Petinataud ; Christiane Pommier ; Jean-Michel Ray ; Roseline Terrasse.

Les partenaires associatifs

MJC Ménival - Marie Desnoyers, animatrice initiatives habitants - citoyenneté et multimédia ; MJC Saint-Just - Cécile Trolliet, coordinatrice culturelle ; MJC Vieux-Lyon - Patricia Jullien, coordinatrice culturelle.

Les partenaires associatifs associés

Atelier de Trion, Marianne et François

Femmes entres elles, Halima Boufassa, Fatima Boudjouj, Sandra Dumas, Saïda Garcia, Chantal Grandener, Assia Kihal, Aïcha Madani, Fatima Mangrolia, Aïcha Mesbah, Elisabeth Ocana, Carmelle Valente.

Les muséastes, Edith Joseph, muséographe – chargée de valorisation du patrimoine culturel

Les partenaires institutionnels

Musée gallo-romain Lyon-Fourvière, Métropole de Lyon - Laurent Chopard, médiateur culturel chargé de projet - responsable nouveaux publics et médiation numérique

Bibliothèque du Point du Jour, Ville de Lyon - Éloïse Coron, médiatrice ; bibliothèque de Saint-Jean, Ville de Lyon - Fabienne Dumont, bibliotechnicienne ; bibliobus , Ville de Lyon - Virginie Demarco, adjoint du patrimoine

Service archéologique, Ville de Lyon (SAVL) - Nicolas Hirsch, archéologue médiateur - Laurent Strippoli, archéologue chargé de développement culturel.

Les partenaires institutionnels associés

Opéra de Lyon - Stéphanie Petiteau, responsable du développement culturel

Théâtre des Célestins, Ville de Lyon - Didier Richard, relations publiques

Stade de Gerland, Ville de Lyon, Christian Giraud, responsable qualité, de la gestion de la relation à l'utilisateur et de la communication



rencontre, contexte, méthode



Le projet naît d'une envie de collaboration autour d'un projet culturel, scientifique et participatif alliant les trois MJC du 5^e arrondissement et le Service archéologique. Les objectifs sont la mise en situation des habitants en « passeur de cultures », de favoriser la mobilité sur le territoire de l'arrondissement et de la ville ainsi que la mixité des publics.

arch&eau, si vous deveniez guide de votre quartier - l'eau à Lugdunum propose aux habitants, tout au long du premier semestre 2014, de faire des visites guidées, en trinômes accompagnés d'un archéologue du SAVL, lors des Journées nationales de l'archéologie de juin. Peu après le démarrage du projet, le bibliobus, acteur culturel dans les quartiers Ménéval et Jeunet, rejoint ce partenariat, invitant ensuite la bibliothèque du Point du Jour, installée sur le plateau des Quatre Chemins. Une série d'apéro-archéos¹, de rencontres de professionnels et de découvertes de sites permettent de co-construire ces visites guidées. Ces rendez-vous sont portés, pour le contenu, par le SAVL et les MJC alternativement, pour l'accueil et la convivialité. En décembre 2014, un *apéro-arch&eau bilan* est organisé afin que participants et professionnels fassent un débriefing commun et puissent envisager, ou non, une seconde expérience. Les retours très positifs des participants et l'intérêt des nouveaux habitants encouragent les partenaires à tenter une seconde expérience.

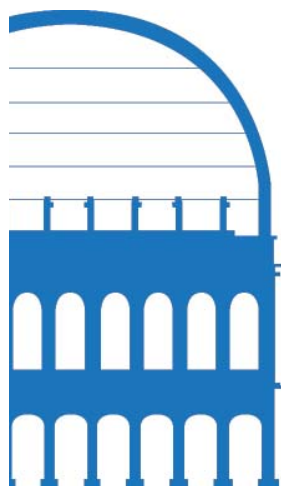
Donc, forts de ce premier succès, un nouveau défi, tant pour les habitants que les partenaires socioculturels et institutionnels, est proposé. Plus ambitieux, sur une plus longue durée, avec de nouveaux intervenants, co-construit et inventé avec les participants, le projet *arch&show* se met en place et se réalise entre octobre 2014 et septembre 2015. Le Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière et la bibliothèque Saint-Jean rejoignent l'équipe des organisateurs. L'Opéra de Lyon, le théâtre des Célestins et le Stade de Gerland ouvrent gracieusement leurs établissements. Edith Joseph, muséographe, a accompagné et conseillé les apprentis commissaires d'exposition d'*arch&show* sur la deuxième phase du projet.

Cette nouvelle proposition s'accompagne d'une nouvelle organisation. Pilotés par la MJC Ménéval et le Service archéologique, chaque rendez-vous avec les habitants est pris en charge par un des partenaires. Les apéro-archéos mensuels, les ateliers et les visites de sites ou d'établissements culturels bimestriels s'étalent sur huit mois, de janvier à septembre. Les premiers mois, les rencontres sont essentiellement des temps de transmission avant de passer à la conception et à la réalisation de l'exposition.

Des rendez-vous de travail entre professionnels ont été organisés régulièrement tout au long de l'année. Les participants, investis par le projet, font de même en travaillant régulièrement entre les actions proposées.

Les phases de transmission est suivi par des brainstormings, puis la réalisation des éléments expographiques et enfin la concrétisation lors des Journée européennes du Patrimoine. Un bilan est réalisé avec les participants et les partenaires.

arch&show poursuit son chemin jusqu'en septembre 2016 en étant proposé au public lyonnais à la bibliothèque du Point du Jour, dans les trois MJC et dans l'amphithéâtre des Trois Gaules pour les Journées européennes du Patrimoine.



¹ rencontres et échanges informels entre scientifiques et habitants sur des thématiques archéologiques et patrimoniales dans une structure socioculturelle ou lieu social.



les apéro-archéos *arch&show*

Un apéro-archéo a une durée de 2h composées d'échanges et de ressenti sur le précédent ou l'une action intermédiaire, de transmission de savoir et de compétences et de travail en sous-groupe. A chaque action était présent au moins un représentant des MJC, des bibliothèques et d'un archéologue.

calendrier

Mardi 16 décembre, 19 – 21h : apéro-archéo bilan du projet *arch&eau* et présentation du projet *arch&show* à la MJC Saint-Just

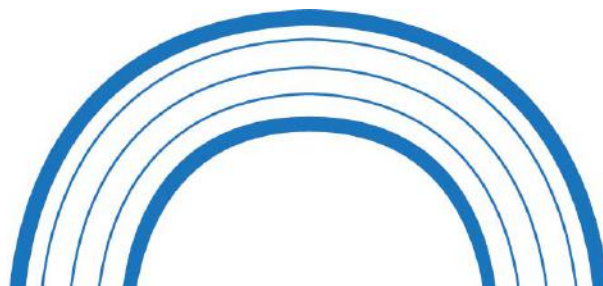
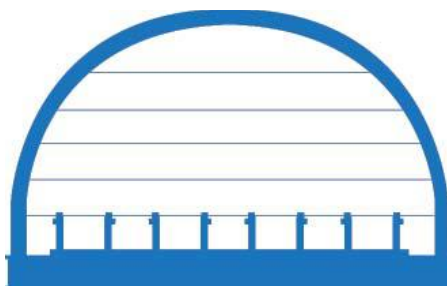
Mardi 13 janvier, 19 – 21h : apéro-archéo *Les édifices de spectacles antiques (SAVL)* à la MJC Ménival

Mardi 24 février, 19 – 21h : apéro-archéo *le théâtre et l'odéon de Fourvière* ((Musée gallo-romain) à la MJC Vieux Lyon

Mardi 17 mars, 19 – 21h : apéro-archéo *les ressources numériques* (bibliothèque) et définitions des thématiques de l'exposition à la bibliothèque Point du Jour

Mardi 12 Mai, 19 – 21h : apéro-archéo *l'amphithéâtre des Trois Gaules et le sanctuaire fédéral* - constitution des pôles de travail et réflexion sur les contenus de l'exposition (Musée gallo-romain - SAVL) à l'amphithéâtre des Trois Gaules

Mercredi 3 juin, 19 – 21h : apéro-archéo *la construction d'une exposition* (bibliothèque et muséographe) à la bibliothèque Saint-Jean



les rencontres *arch&show*

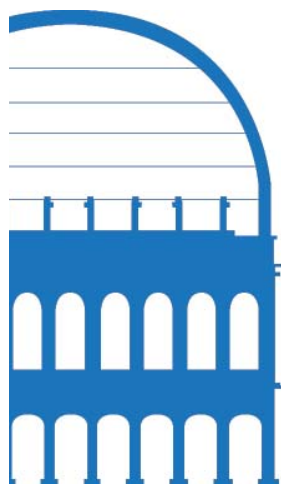
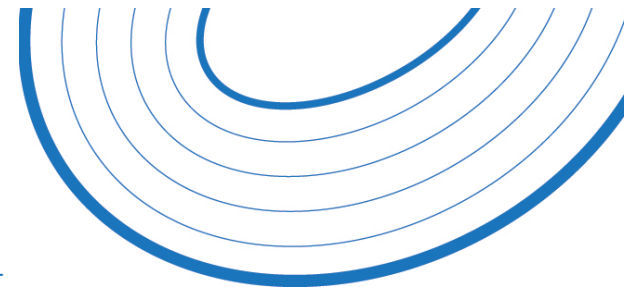
Les responsables des publics de chaque structure culturelle ou d'équipement sportif ont fait visiter gracieusement leurs établissements en présentant les lieux (organisation, histoire), les collections et les missions, les différents métiers et les coulisses.

calendrier

Jeudi 15 janvier, 14h - 16h : Visite de l'Opéra de Lyon

Jeudi 17 février, 14h - 16h : Visite du théâtre des Célestins

Mardi 19 mai, 10h - 12h : Visite du stade de Gerland



les ateliers arch&show

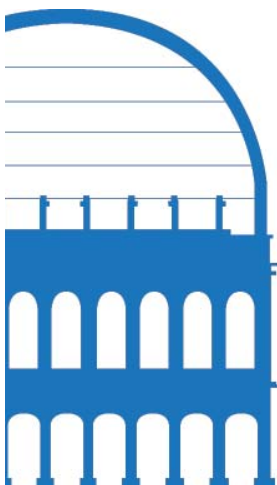


calendrier

Samedi 11 avril, 10h -14h : pique-nique-archéo *visite du parc archéologique de Fourvière et du musée* (Musée gallo-romain) et travail sur le cahier des charges de l'exposition.

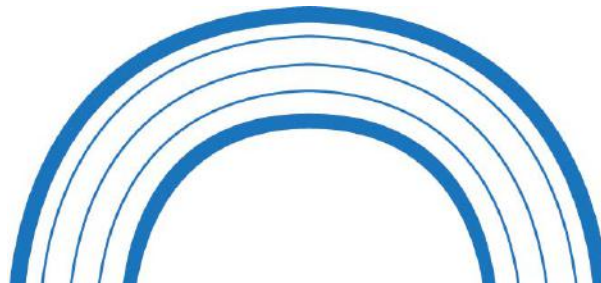
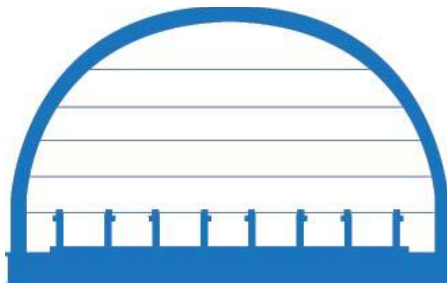
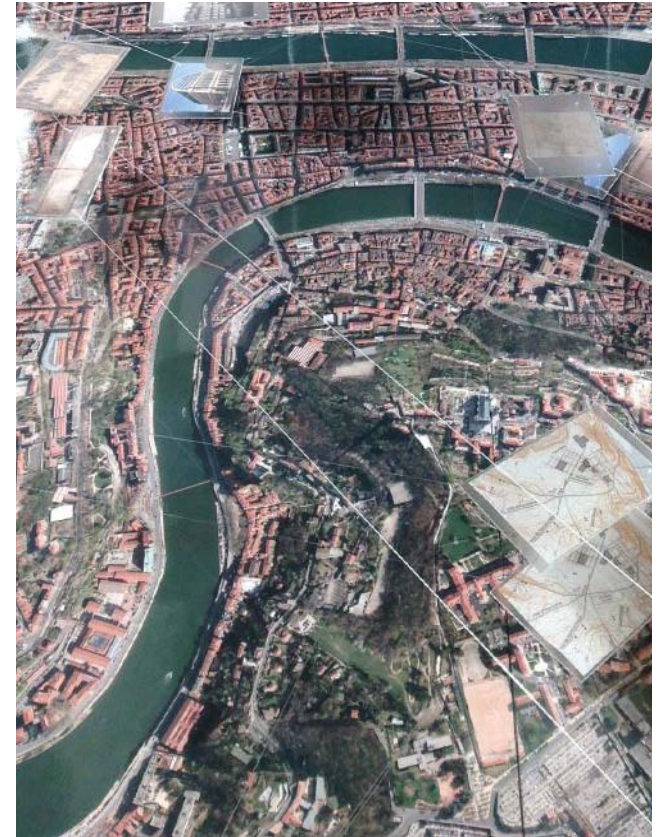
Mercredi 8 juillet, 14h – 16h : balade-archéo *autour du cirque de Lugdunum* (bibliothèque et SAVL) et travail sur les contenus de l'exposition à la MJC St Just

1^{er}, 2 septembre après-midi, 8, 9, 10, 15 et 17 septembre de 10h à 16h réalisation des éléments expographiques.



les réalisations arch&show

pôle 1 : *plan topo-chronologique*



les réalisations arch&show

pôle 1 : plan topo-chronologique

arch&show

les lieux de spectacles de Jean Nouvel à Agrippa

Lugdunum, capitale des Gaules, compte 4 édifices de spectacles, aujourd'hui identifiés, construits entre 15 av. J.-C. et le début du II^e s. Sous le règne de l'empereur Hadrien (117-138), les plus anciens sont agrandis et magnifiés. L'ensemble de ces bâtiments est abandonné au cours du III^e s.



Reconstitution de l'édifice et du théâtre de Lugdunum. R. C. Guichard.

théâtre ou théâtre

Le théâtre est construit sur la colline de Fourvière sous l'empereur Auguste (27 av. J.-C. - 14 ap. J.-C.) selon un plan classique avec une *cavea* (gradins) en hémicycle, un *orchestra*, accueillant probablement les personnalités, et une scène fermée par un mur richement orné. De dimensions modestes, il dispose de deux volées de gradins couronnées par un promenoir. Le théâtre possède les aménagements d'un rideau de scène et de toiles protégeant du soleil (*velum*). Sous l'empereur Hadrien, il est agrandi par une troisième volée remplaçant le promenoir de gradins. Au mur de façade est adossé un portique extérieur de 30 colonnes. Comédie, tragédie et pantomime sont jouées dans l'édifice.

stade ou amphithéâtre

Inauguré sous le règne de Tibère (14-37), l'amphithéâtre est bâti sur la colline de la Croix-Rousse. L'édifice a deux vocations : une politique (conseil des Gaules) et une de divertissements (*venationes*, exécutions, combats de gladiateurs). Composé d'une arène elliptique et d'un *podium*, l'amphithéâtre est le plus ancien de Gaule. A l'ouest sur le petit axe, se trouve le *pulvinar* (loge impériale). L'accès aux gradins se fait par des vomitoires (escaliers) et des galeries périphériques (passages voûtés). Lors du règne d'Hadrien, le *podium* est entouré de murs rayonnants et de voûtes, supportant une *cavea* supplémentaire avec une pente plus accentuée. Il devient le plus grand de Gaule. Les façades sont probablement ornées de piliers et d'arcades.



Reconstitution des aménagements de l'édifice à l'échelle du Parc Sadi Carnot. R. Huet, A. Buisson, Musée gallo-romain de Lyon-Primitif.

quelques chiffres et dates

	théâtre	amphithéâtre	opéra	hippodrome
Construction	27 av. J.-C.	14-37 ap. J.-C.	1753-1756	1965
Reconstruction	117-138	117-138	1831	-
Dimensions (L x P)	30 m de diamètre	100 m de diamètre	100 m de diamètre	750 m x 250 m
Dimensions (L x P)	100 m de diamètre	100 m de diamètre	100 m de diamètre	750 m x 250 m
Capacité (1 ^{er} état)	1 000 spectateurs	1 000 spectateurs	1 800 spectateurs	1 300 spectateurs
Capacité (2 ^e état)	10 000 spectateurs	10 000 spectateurs	1 800 spectateurs	1 300 spectateurs

opéra ou odéon

Lors des travaux d'agrandissement du théâtre, un odéon est bâti selon le plan classique en hémicycle, mais de plus petites dimensions. Il possède les mêmes éléments architecturaux qu'un théâtre. Sa *cavea* est composée de 23 gradins dont les plus hauts reposent sur des voûtes. Son *orchestra* est richement décoré par un *opus sectile* de matériaux nobles provenant d'Afrique, d'Égypte, d'Asie mineure et de Grèce. La scène dispose également d'aménagements pour un rideau sur l'avant et d'un mur de fond de scène. Couvert par une toiture afin d'optimiser l'acoustique, l'odéon est réservé à des spectacles de musique et de lecture publique. Il a également pu servir de salle de réunion pour les notables de la ville.

hippodrome ou cirque

Identifié sur le plateau de Fourvière sous le cimetière de Loyasse, le cirque de Lugdunum se compose d'une *spina*, maçonneries au centre du *spatium* (piste), d'une *cavea*, d'un *pulvinar*, de *carceres* (boîtes de départ) et d'un *sphendonon* (mur en demi-cercle). La *spina* du cirque de Lugdunum a la particularité de posséder des bassins vraisemblablement alimentés grâce à la proximité de l'aqueduc du Gler, qui sert également de façade sud au bâtiment. Une inscription découverte en 1824-1825 dans le quartier Saint-Iréné nous renseigne sur une restauration de gradins exécutée fin II^e ou début III^e s. et financée par l'ordre des centonaires (chiffonniers).

arch&show

les lieux de spectacles de Jean Nouvel à Agrippa

Lyon est actuellement doté de nombreuses salles de spectacles et d'équipements sportifs, dont certains furent créés dès le XVIII^e s. Ces installations témoignent de l'utilité pour une cité de posséder des édifices spécifiques et dédiés s'adaptant à l'évolution des villes et aux demandes du public.

théâtre ou théâtre

Inauguré en 1792, le théâtre des Variétés est entièrement brûlé en 1871. Reconstitué entre 1873 et 1877 par l'architecte lyonnais Gaspard André, un nouvel incendie en détruit l'intérieur en 1880. Un nouveau bâtiment est inauguré en 1881. Une reconstruction, entre 2002 et 2005, permet d'accueillir désormais 792 personnes. Une seconde salle, la Célestine, est installée : elle a une capacité de 170 places. Le théâtre des Célestins est composé d'un atrium, ou vestibule, donnant accès à deux escaliers de part et d'autre desservant une salle à l'italienne, un foyer pour le public et un foyer pour les artistes. Le plateau a une ouverture de 20 m et une profondeur de 11 m. Les machineries sont sous la scène et dans la cage de scène.



Grand Théâtre de Lyon, 1881. R. C. Guichard.

stade ou amphithéâtre

Le stade de Gerland, ou des sports athlétiques, est l'œuvre en béton armé de l'architecte lyonnais Tony Garnier (1869-1948). Construit, pour l'exposition universelle de 1914, il est inauguré en 1926. Stade omnisports, il comporte des pistes d'athlétisme et de cyclisme, des terrains de sports collectifs, un stade nautique en 1928 et un institut d'éducation physique. Conçu dans la tradition des stades olympiques de l'Antiquité, « sa conception d'inspiration se caractérise par



Stade de Gerland, 1926. R. C. Guichard.

l'édification d'une galerie périphérique posée sur un talus végétal, et monumentalisée par quatre grandes portes ». Gradins et tribune d'honneur sont installés sur des voûtes accueillant espaces de circulation et infrastructures. Pour l'Euro 84, comme pour la coupe du Monde de 1998, des aménagements sont entrepris, en ajoutant un étage complet accueillant 28 loges équipées ; une structure métallotextile couvre les virages. Sa capacité est de 41 842 places.

opéra ou odéon



Grand Théâtre de Lyon, 1881. R. C. Guichard.

reste la même mais le volume est développé. Il est composé de 18 étages dont 5 en sous-sol. La verrière semi-cylindrique accueille 5 niveaux. La grande salle d'une capacité de 1 300 places est suspendue. Le plancher incliné du plateau et l'absence d'angle en améliorent l'acoustique. Une seconde salle, l'Amphithéâtre, est créée et peut recevoir 200 spectateurs.

hippodrome ou cirque

L'hippodrome de Parilly est un champ de courses hippiques construit en 1965 dans le parc de Parilly. Il remplace celui du Grand Camp installé à la Doua. Mesurant 750 x 250 m, il se compose de différentes pistes et est parmi les plus grands de province. Contrairement aux cirques, l'hippodrome contemporain possède deux *sphendonons* ; la *spina* est remplacée par un grand espace ouvert. Il possède une unique tribune couverte de 3 000 places.



Hippodrome de Parilly, 1965. R. C. Guichard.

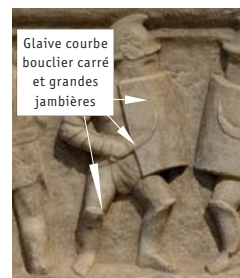
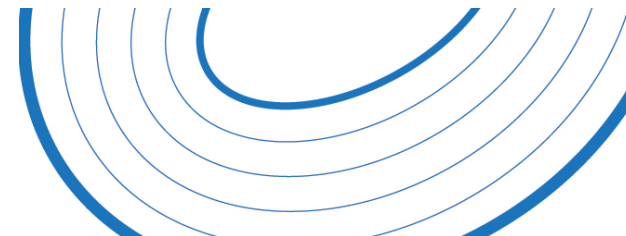
les réalisations *arch&show*

pôle 2 : *spectacles et société*

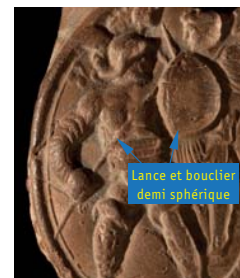


les réalisations arch&show

pôle 2 : spectacles et société



Thrace



Hoplomaque



Prostituée



Sénèque



Condamné



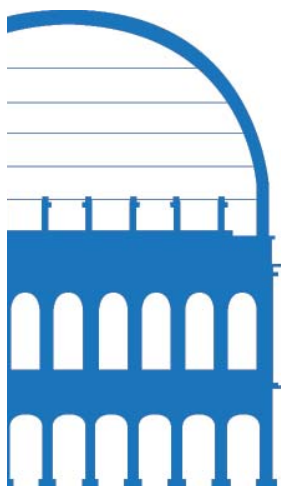
Les acteurs



Les musiciens



Scissor



Masque de théâtre



Petit personnel
Hortatores



Marin



Arbitre

les réalisations arch&show

pôle 3 : ingénierie antique



Coupe du théâtre : ingénierie

arch&show

les lieux de spectacles de Jean Nouvel à Agrippa

Les spectacles occupaient une part importante de la vie des Romains, tant à Rome que dans les provinces conquises. Aussi les ingénieurs romains n'ont pas ménagé leurs efforts pour assurer aux spectateurs le meilleur confort possible, tant sur le plan du confort physique que de l'acoustique.

lutter contre la chaleur et le soleil

Le *velum* est un système de bâches tendues sur des cordes au-dessus des gradins, destinées à protéger les spectateurs du soleil. Le système fonctionnait au moyen de mâts, de poutres, de cordages et de machines. Il n'est pas saugrenu de penser que ce sont les capacités des filets des rétiaires et des chasseurs de fauves qui ont inspiré les architectes des premiers *vela* d'amphithéâtres.

Au centre, un vide entouré d'un anneau de fort cordage (du chanvre de 80mm de diamètre environ) permettait de laisser passer la lumière nécessaire à l'éclairage du spectacle. L'anneau était hissé depuis le centre de l'*arène* ou de l'*orchestra* grâce à un système de poulies et de bras rayonnants de drisse, fixés en haut des tribunes sur les mâts d'ancrage, puis sur des treuils.



La quote-part de masse à soulever démultipliée par chaque treuil était à la portée d'un homme seul. À la manœuvre, des esclaves et des marins se chargeaient sans doute de plusieurs treuils. En lin ou en chanvre parfois coloré pour créer des ambiances particulières, la toile était ensuite hissée sur les câbles rayonnants. Ce système a même été repris par les architectes d'aujourd'hui pour certains stades !

Reconstitution du système de l'architecte d'Agrippa, détail, © J. Nouvel



Reconstitution du système de l'architecte d'Agrippa, Musée de l'Antiquité, © J. Nouvel



Reconstitution du système de l'architecte d'Agrippa, Musée de l'Antiquité, © J. Nouvel

Installés en haut des murs extérieurs des édifices, les ancrages de mâts sont parfois si bien conservés que l'on connaît exactement leur nombre et leur section : 240 trous de 45 x 55 cm pour la Colisée. À Lyon, deux trous d'ancrage sont encore visibles sur le site du théâtre de Fourvière.

mieux entendre au théâtre : l'architecture au service de l'acoustique

Les hommes préhistoriques n'étaient sans doute pas insensibles aux qualités acoustiques des grottes, les peintures rupestres étant généralement situées dans les grottes les plus réverbérantes.

Mais les premiers lieux véritablement consacrés à l'acoustique sont les théâtres de Grèce antique. Les premiers textes d'acoustique architecturale qui nous sont parvenus sont signés de l'architecte romain Vitruve au 1^{er} siècle av. J.-C. Sans formules mathématiques, ils mettent en évidence un véritable travail empirique qui explique la bonne acoustique des théâtres.

Vieux-Lyon
Ménival
Sonnailles



Le théâtre de Vieux-Lyon, détail, © J. Nouvel

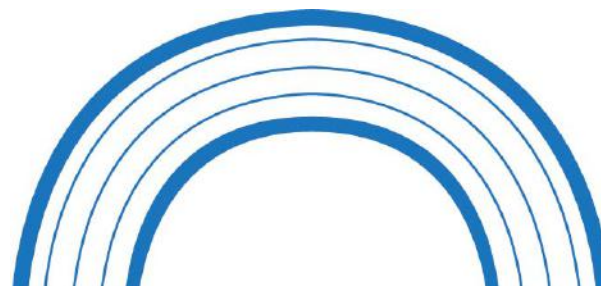
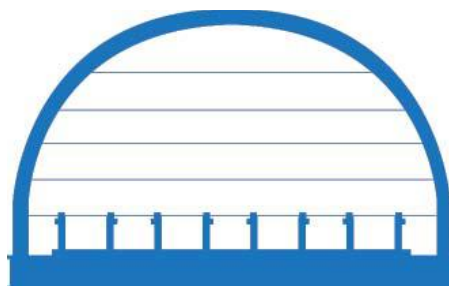
Il s'agissait d'abord de ne pas affaiblir le son direct en protégeant le bâtiment du bruit extérieur et en conservant pour les gradins une pente de 30° environ, limitant l'absorption du son par les spectateurs eux-mêmes.

De plus, on superposait des échos au son direct, mais pendant un temps très court (moins de 30 ms), grâce au rôle de miroirs joué par l'*orchestra*, par une partie de mur plan derrière la scène (qui ne devait pas être trop large) et par la paroi en pierre réfléchissante où s'adossaient les spectateurs. C'est donc la superposition judicieuse de sons identiques qui convergent vers le spectateur qui permet une amplification sonore.

Le haut du mur de scène est lui orné de colonnes et de reliefs pour atténuer les échos tardifs. De même, l'absence de toit aide à la compréhension du texte, car elle supprime la réflexion la plus tardive et la plus nocive de la voix. En revanche, les édifices destinés à des spectacles de musique se devaient de résonner plus. Aussi, dans l'odéon, la présence d'un toit était-elle plus souhaitable.

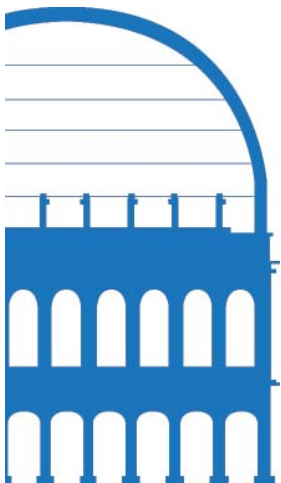
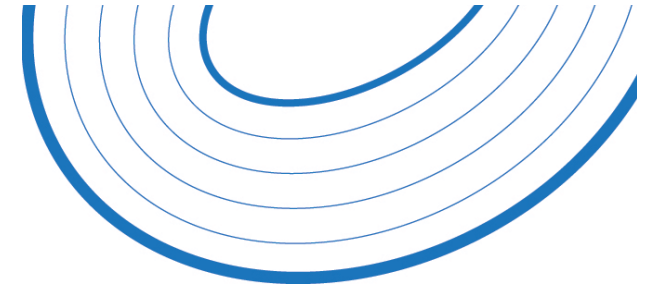


Le théâtre de Vieux-Lyon, détail, © J. Nouvel

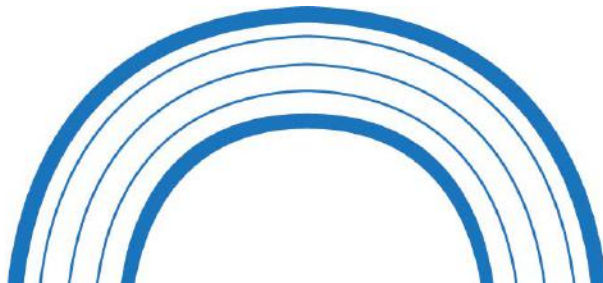
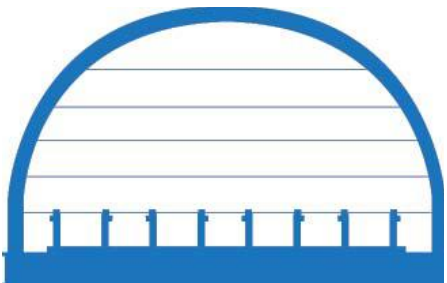


les réalisations arch&show

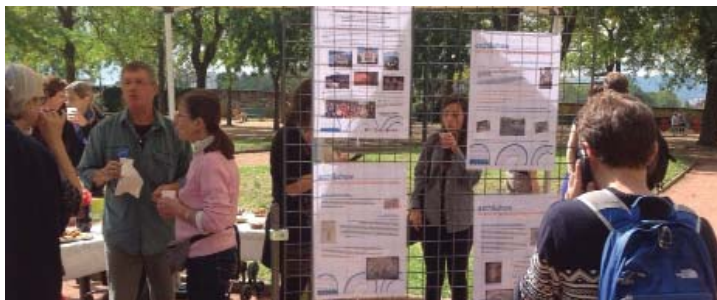
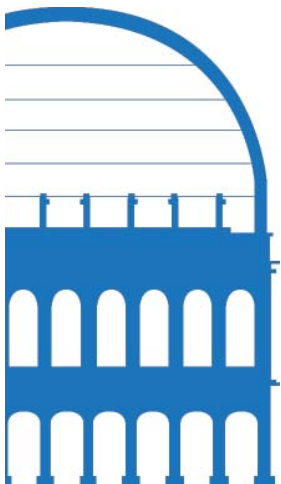
pôle 4 : atelier cirque



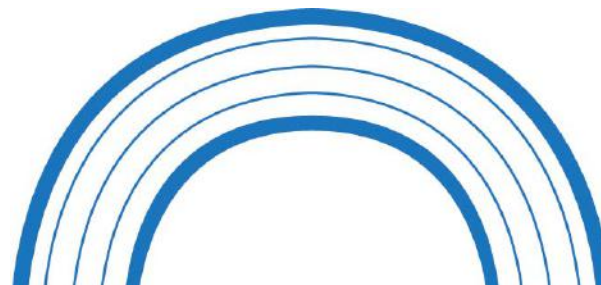
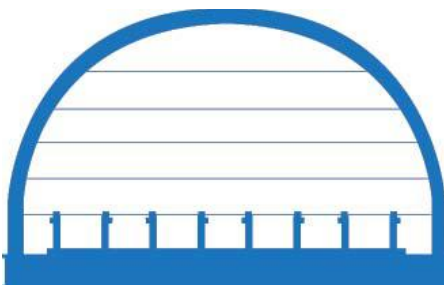
les Journées européennes du Patrimoine *arch&show*



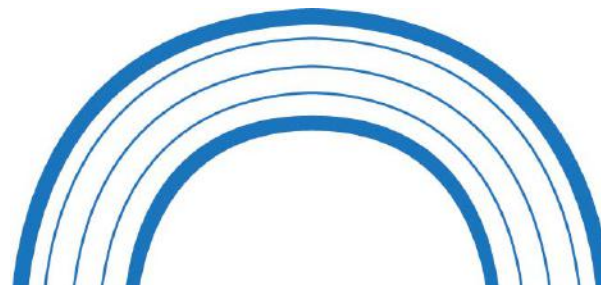
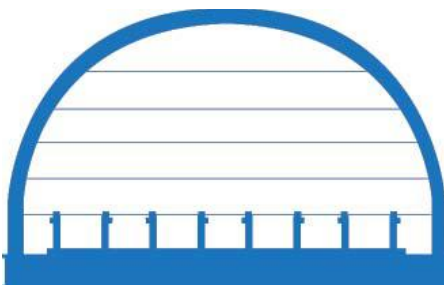
les Journées européennes du Patrimoine *arch&show*



les Journées européennes du Patrimoine *arch&show*



les Journées européennes du Patrimoine *arch&show*



les annexes *arch&show*

la revue de presse *arch&show*

p. 18

le bilan *arch&show*

p. 26

morceaux choisis de la présentation *arch&eau / arch&show : les habitants, acteurs de la valorisation de leur territoire*
au colloque *Le territoire de l'archéologie, l'archéologie des territoires*

p. 27

la fiche technique

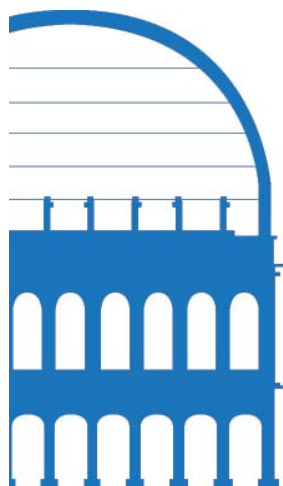
p. 36

le calendrier de l'exposition

p. 37

les créations de l'association de peinture à l'huile

p. 38



5 Saint-Just

"ARCH & SHOW" !
Après le succès d'"Arch & eau"
(cf. Lyon Citoyen n°125, fév. 2014), le Service archéologique de la Ville de Lyon lance l'opération "Arch & show". Le projet s'adresse toujours aux habitants du 5^e qui devront monter une exposition sur les lieux de spectacle de Jean Nouvel à Agrippa. Premier rendez-vous le 16 décembre à 19h à la MJC Saint-Just. Nous y reviendrons plus longuement dans l'édition de décembre.

6 rue des Fossés-de-Trion /
04 72 32 16 33 / <http://mjcstjust.org>

LYON 5E Les édifices antiques de spectacle de Lyon au centre d'un projet social

Culture. Les adhérents des trois MJC et les habitants du 5^e en priorité, vont se pencher, en 2015, sur les édifices antiques de Lyon. A l'issue des apéros-archéo mensuels de janvier à juillet 2015, une exposition finalisera le projet Arch&Show.

Après le succès de «Arch&Eau» 2014, place à «Arch&Show» 2015. En plus des adhérents des trois MJC Ménéval, Saint-Just et Vieux-Lyon, des habitants de Lyon 5^e et du service archéologique de la ville de Lyon, sollicités en 2014, le nouveau projet Arch&Show, du 13 janvier au 19-20 septembre prochains, s'ouvre à la bibliothèque municipale de Saint-Jean, au musée gallo-romain de Fourvière, à l'Opéra de Lyon (1^{er}) et au théâtre des Célestins (2^e).

Le but de la première édition Arch&Eau 2014 était de former les habitants des territoires des MJC à effectuer des visites guidées sur la thématique de l'hydraulique antique dans le 5^e. Le thème « Et si vous deveniez guide de votre quartier ? » fut un succès et s'est concrétisé, le 7 juin dernier, lors des Journées nationales de l'archéolo-

gie. La seconde édition portera sur les théâtres de Fourvière et de l'Odéon (5^e), l'amphithéâtre des Trois Gaules (1^{er}) et le cirque romain (5^e), identifié sous le cimetière de Loyasse ayant pour thème « Et si vous montiez une exposition ? » A l'issue des apéros-archéos, séances d'environ 1 h 30 sous forme de rencontres participatives et interactives, cette exposition finalisera le projet lors des Journées européennes du patrimoine, les 19-20 septembre.

Un projet 2015 ambitieux

« Ce mardi 16 décembre, de 19 à 21 heures, à la MJC de Saint-Just, nous allons dresser un bilan de notre opération 2014 et évoquer la 2^e édition », précise Laurent Strippoli, archéologue chargé de la médiation culturelle à la ville de Lyon et porteur de la pre-

mière édition. « Notre projet est plus ambitieux et plus étoffé au niveau des porteurs et des intervenants ⁽¹⁾. Et s'inscrit dans le cadre de nos missions de valorisation et de la charte de coopération culturelle Ville de Lyon, qui consiste à faire entrer la culture au sein des quartiers prioritaires et Ménéval en fait partie. Nous allons construire le contenu de l'exposition au fur et à mesure des apéros-archéo mensuels », poursuit L. Strippoli, qui se félicite de la mixité, de la mobilité et de la participation des habitants en 2014.

Arch&Show reste ouvert en priorité aux habitants du 5^e et aux adhérents des MJC du 5^e, mais il est également accessible à tous : « On a la matière, la culture et la science pour s'adresser au grand public en vulgarisant notre savoir, tout en maintenant une qualité au

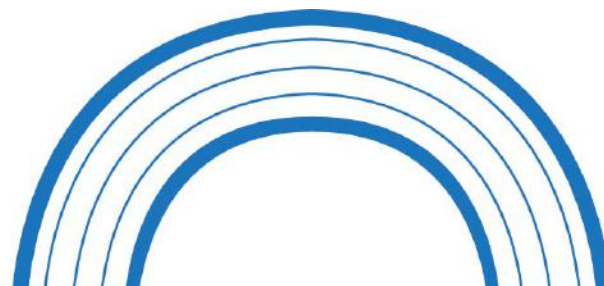
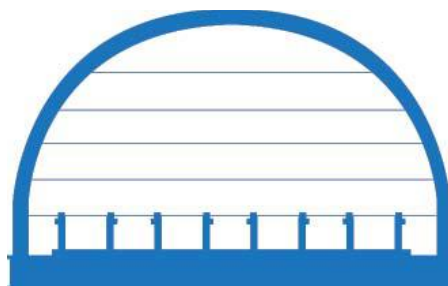


■ Arch&Show, ce sont apéros-archéos ouverts à tous et une exposition.
Photo Stéphane Guiochon

sein de nos interventions. Le but sera de réunir une vingtaine d'habitants par apéro et de conserver un noyau de 15 à 20 personnes, qui s'impliquent pour l'exposition, dont la teneur dépendra du degré d'implication des habitants et leur sensibilité », souligne cet archéologue référent. ■

Nadine Micholin
⁽¹⁾ Un référent par structure : Laurent Strippoli, archéologue Ville de Lyon

(SAVL), Marie Desnoyers, MJC Ménéval, Cécile Trolliet, MJC Saint-Just, Patricia Jullien MJC Vieux Lyon, Laurent Chopard, chef de projet musée gallo-romain, Virginie Eck, responsable bibliothèque municipale de Saint-Jean, les médiatrices culturelles : Virginie Demarco, pôle mobile du 5^e, et Eloïse Coron du Point du Jour, les services du développement culturel et des publics de l'Opéra de Lyon et du théâtre des Célestins.



LYON 5E L'archéologie devient accessible à un large public

Grâce à Laurent Strippoli, membre du service archéologique de la ville de Lyon, les animatrices des MJC du 5^e, le responsable de la bibliothèque du Point-du-Jour et les médiatrices culturelles de l'arrondissement ont mis en œuvre, cette année, une session d'initiation à l'archéologie pour un groupe d'adultes. Mardi soir, tous les intervenants étaient réunis à la MJC Saint-Just pour dresser un bilan de l'opération et préciser la poursuite du projet en 2015. « J'y suis venue sur la pointe des pieds, mais aujourd'hui je suis enthousiaste à l'idée de continuer », confie une des 17 participants de la session. Si l'an dernier a abordé la thématique de l'eau, 2015 s'inscrit sur le territoire lyonnais, en particulier le 5^e. « Dans la continuité du projet Arch&Eau, le projet 2015 Arch&show permet la découverte de sujets historiques et des métiers liés à l'histoire et à la culture, de Jean Nouvel à Agrippa », propose Laurent Strippoli. De nouveaux partenaires sont sollicités et d'accord : la BM Saint-Jean,



■ L'archéologue Laurent Strippoli a élaboré le projet Arch&show.

Photo Janine Chalavon

Laurent Chopard, médiateur au musée Gallo-romain. « On donne des éléments de connaissance, les participants se les approprient », explique l'archéologue. ■

Pratique

Apéro-archéo

Le 13 janvier à 19 heures, à la MJC de Ménéval.

Thème : « Édifices et spectacles antiques ».

■ Rens. : MJC de Ménéval (Marie Desnoyers) 04 72 38 81 61 ; MJC de Saint-Just (Cécile Trolliet) 04 72 32 76 33 ; MJC du Vieux-Lyon (Patricia Jullien) 04 78 42 48 71.

L'archéo en mode show

5 **Tous quartiers** Il y a d'abord eu l'eau, maintenant il y a le show. Après le succès d'"Arch & eau", le service Archéologie de la Ville de Lyon (SAVL) lance un nouveau projet participatif. Cette année, les habitants ont pour mission de créer une exposition sur "Les lieux de spectacle de Jean Nouvel à Agrippa".



Sont partants pour cette nouvelle aventure dans le monde fascinant de l'archéologie, des "historiques" et des nouveaux : les 3 MJC de l'arrondissement - Vieux-Lyon, Saint-Just, Ménéval -, les bibliothèques Saint-Jean et Point du jour, le Pôle mobile de la BmL et le musée Gallo-romain de Fourvière.

CIRQUE ROMAIN

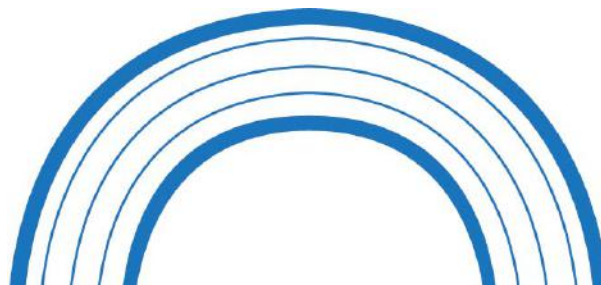
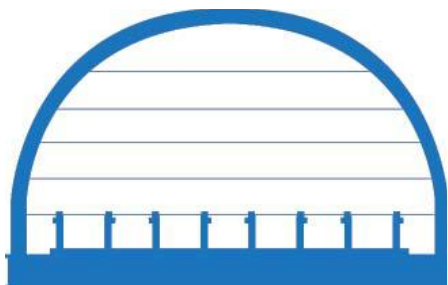
Alors que pour la première mouture (cf. *Lyon Citoyen* n°125, fév. 2014), les habitants avaient joué les guides d'un jour sur le thème de l'eau lors des Journées européennes du patrimoine (JEP), cette fois, ils doivent monter une exposition autour des lieux de spectacle. Outre les plus visibles et plus connus que sont le théâtre (drame, comédie, tragédie), l'odéon (musique, poésie) gallo-romains à Fourvière et l'amphithéâtre des 3 Gaules (spectacles et politique) au pied

de la colline de la Croix-Rousse, il y a « le cirque romain sous le cimetière de Loyasse, c'est avéré », révèle Laurent Strippoli, archéologue au SAVL chargé du projet. Les participants vont devenir incollables à leur sujet. « Pour compléter leurs connaissances, ils visiteront l'Opéra et le théâtre les Célestins ».

L'agenda des rendez-vous mensuels est fixé : le 13/01 à 19h à la MJC de Ménéval pour le lancement ; le 24/02 à 19h à la MJC du Vieux-Lyon ; le 10/03 à 19h à la bibliothèque du Point du jour ; le 11/04 à 10h au musée Gallo-romain ; le 12/05 à 19h à l'Amphithéâtre des 3 Gaules ; le 3/06 à 19h à la bibliothèque Saint-Jean ; le 8/07 à 14h à Fourvière (lieu à définir). Point final : l'exposition au musée Gallo-romain lors des prochaines JEP.

MJC Vieux-Lyon : 04 78 42 48 71 /
MJC Saint-Just : 04 72 32 16 33 /
MJC Ménéval : 04 72 38 81 61

Ce nouveau projet sera lancé début 2015.



Le 1^{er} apéro-archéo a traité des édifices antiques de spectacles à la MJC Ménival

À la MJC de Ménival, l'apéro-archéo a traité l'une des huit thématiques à son programme. Mardi, elle portait sur les édifices antiques de spectacles. Ces séances sont réservées en priorité aux adhérents des MJC du 5^e arrondissement. Mardi, ils ont écouté les explications de Laurent Strippoli qui a détaillé des exemples comme le théâtre d'Orange ou bien le Circus maximus de Rome. Puis, il a abordé Lyon et son théâtre antique et son Odéon.

Une mosaïque prouve également qu'il y avait un cirque à Lyon, sans doute sous Loyasse.

Ghislaine et Marielle, des participantes, précisent : « C'est l'émulation du travail en petit groupe sur cette thématique du spectacle qui nous motive. On plonge dans le passé de



■ Patrimoine et architecture tissent le fil de ce projet participatif et citoyen. Photo Eric Baule

notre quartier de façon ludique, et c'est une fierté de retransmettre ce savoir. Un savoir enseigné de façon abordable. On aime la synergie positive des partenaires : la MJC du 5^e, la bibliothèque municipale et les services archéologiques

de Lyon et du Musée gallo-romain. » ■ Prochain rendez-vous, mardi 24 février, à 19 heures, à la MJC du Vieux-Lyon, autour du théâtre antique de Lyon et de l'Odéon et la constitution de groupes de travail.

LYON 5E Arch & Show sur le thème « Théâtre romain et l'Odéon »



■ Des personnes assidues qui s'engagent aussi dans la transmission du savoir. Photo Eric Baule

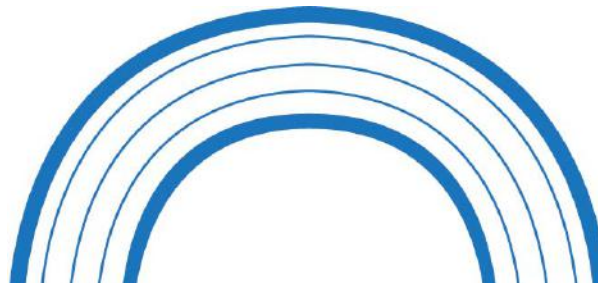
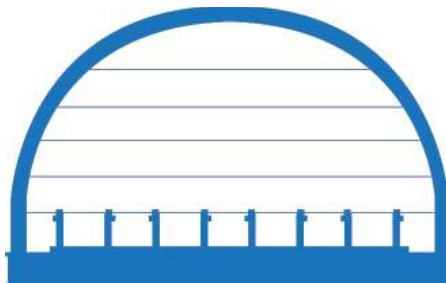
Ce projet s'inscrit à travers la discipline archéologie. La thématique porte sur les édifices antiques et leur correspondance avec les lieux de spectacles actuels. Chaque apéro « Arch & Show » aborde un nouveau sujet. Mardi 24 février, c'est le thème du « Théâtre et l'Odéon de Fourvière » qui a été présenté par Laurent Chopard, chef de projet, du Musée gallo-romain.

On a pu apprendre que les travaux de remise en forme de l'Odéon et du théâtre ont été menés pendant la 2^e guerre mondiale, l'inauguration s'est déroulée en 1946. Ces édifices de 1^{re} importance ont été détaillés par

Laurent Chopard. L'organisation, la scène, le velum qui couvre la scène lorsqu'il fait trop chaud, les masques utilisés par les comédiens, l'acoustique, les dimensions, etc. ont tenu en haleine la quinzaine d'émules.

A travers la réalisation de ce projet participatif, l'objectif est pour les participants l'appropriation de connaissances et leur transmission et la création de lien social que l'on retrouve autour d'un temps convivial (apéro) pour poursuivre les échanges et la cohésion du groupe. ■

Rendez-vous le 17 mars à la bibliothèque municipale du Point du Jour



LYON 5E **Projet Arch & Show : la bibliothèque du Point du Jour a présenté ses ressources**

Le projet Arch & Show... Et si vous montiez une expo ?, transmet la vision des habitants du 5^e sur les édifices de spectacles d'hier à aujourd'hui. La thématique porte sur les monuments antiques et les lieux de spectacles actuels. Le thème de la soirée a été la présentation des ressources en bibliothèques.

Les divers ouvrages de référence à consulter sur place, ou en les réservant dans les 15 bibliothèques de Lyon, ont été présentés par Éloïse, médiatrice culturelle. L'utilisation du site www.bm-lyon.fr est recommandée, et son utilisation a été précisée par Caroline, de l'espace numérique.

Les participants ont réfléchi à se constituer en groupe sur un sujet, et à proposer leur vision. Ainsi, Alain a choisi le thème du cirque. Marielle est, attirée par les masques de théâtre. Ghislaine s'intéresse aux auteurs et acteurs de théâtre. L'acoustique est importante pour Richard. François propose la réalisation de peinture à l'huile à partir de photos.



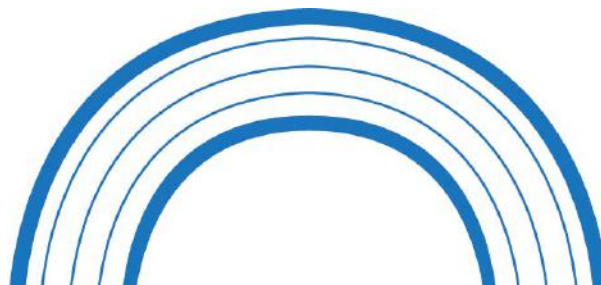
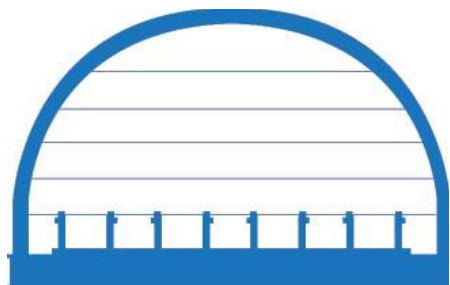
■ La quinzaine de participants découvre l'utilité pour leurs recherches des outils en ligne et du pôle documentaire de la bibliothèque. Photo Eric Baule



■ Éloïse, médiatrice culturelle, et Caroline, de l'espace numérique de la bibliothèque du Point du Jour, partenaires du soir. Photo Eric Baule

Éloïse et Caroline, de la bibliothèque du Point du Jour, signalent qu'elles sont disponibles pour accompagner la quinzaine de férus participants dans leurs recherches. ■ Bibliothèque du Point du Jour. Tél. 04 37 20 19 57. www.bm-lyon.fr

Le Progrès, 23 mars 2015



Et aussi

Projet Arch&Show : le 7^e rendez-vous autour du Musée gallo-romain de Fourvière

Emmené par Laurent Chopard (du Musée gallo-romain) et Laurent Strippoli, archéologue, le groupe a appris que le théâtre avait été inauguré en l'an 19 et qu'il accueillait alors 11 000 spectateurs (le public est au maximum de 4 800 spectateurs pour les Nuits de Fourvière). « Ce rendez-vous a permis de définir des groupes pour commencer à mettre en place les bases de l'exposition finale



■ Laurent Chopard présente le système à poids utilisé par nos ancêtres pour les tentures et les rideaux du théâtre. Photo Eric Baule

(mi-septembre) », explique Ghislaine, une fervente participante. Les MJC du 5^e, coordinatrices du projet, ont présenté quatre propositions : « Imaginaire et

science », « Spectacle et société », « Ingénierie des lieux » et « Médiation ». Prochain rendez-vous : le 12 mai au Service archéologique sur les contenus de l'exposition.

Le Progrès, 15 avril 2015



LYON 5E Cinquième étape des apéros-archéo à l'Amphithéâtre des trois Gaules

Le service archéologique de la Ville de Lyon a réuni cette fois-ci les participants des apéros-archéo à l'Amphithéâtre des trois Gaules. Le sujet du jour a été la réflexion sur les contenus de l'exposition qui finalisera le parcours lors des journées européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre. Mais aussi la découverte de son architecture et son histoire. Édifié en 19 après Jésus-Christ, l'amphithéâtre appartient au sanctuaire fédéral des trois Gaules (la Lyonnaise, la Belgique et l'Aquitaine) qu'Auguste fait ériger afin d'accueillir l'assemblée annuelle des délégués des 60 nations gauloises qui renouelaient leur serment d'allégeance. Quelques détails archéologiques ont été dévoilés, comme les trous de boulin (un boulin est une pièce d'échafaudage en bois engagée dans

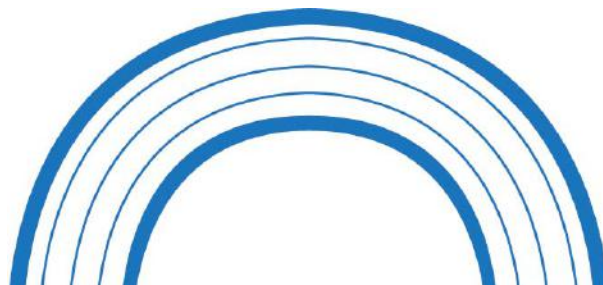
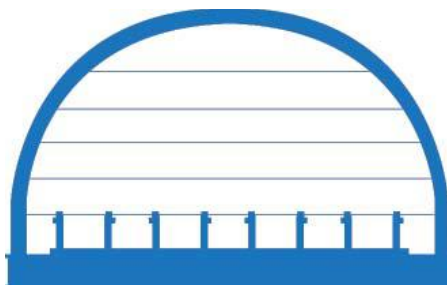


■ Laurent Strippoli (à gauche), archéologue, précise le déroulement de la construction du site. Photo Eric Baule

la maçonnerie par une ouverture nommée trou de boulin, ils marquent les points où l'échafaudage était fixé, donnant ainsi des indications sur les techniques utilisées). Le site fut agrandi un siècle plus tard à 20 000 places à la demande d'Hadrien et mesure 147 m par 120 m. L'amphithéâtre accueillait alors spectacles et

jeux du cirque : gladiateurs, exhibitions d'animaux exotiques, combats et persécutions. Et si le pouce levé ou non indiquait simplement la poursuite ou non des combats. Dans cet amphithéâtre périrent, en 177 après Jésus-Christ, les premiers martyrs chrétiens des Gaules. ■

Le Progrès, 14 mai 2015



LYON 5E Arch & show se précise à la bibliothèque de Saint-Jean



■ Ambiance studieuse pour les groupes constitués. Photo Eric Baule

Le 6^e rendez-vous pour organiser Arch & show, sur un total de huit, pour le groupe d'habitants du 5^e, s'est déroulé dans les murs de la bibliothèque municipale de Saint-Jean. Ce qui les motive depuis le début, c'est la thématique du spectacle, le défi de faire une exposition, et la synergie positive des partenaires : les MJC et bibliothèques du 5^e, le service archéologique, et le musée Gallo-romain.

« Ce soir, il faut déterminer les thématiques et hiérarchiser les grandes idées des participants », précise Édith Joseph, muséographe indépendante, qui intervient au musée Gallo-romain, et lors de cette soirée de travail. La préparation de l'exposition finale, lors des journées du Patrimoine, se formule. Les groupes constitués se sont penchés sur leurs orientations. « Partant de la connaissance des lieux de spectacle à Lyon des époques anciennes, il n'y a rien de nouveau, ils avaient déjà leurs Nuits de Fourvière », ironisent les organisateurs. ■

Le Progrès, 6 juin 2015



LYON 5^e Le 7^e Apéro-Arch & Show est le dernier avant l'exposition des Journées du patrimoine



■ Toujours autant de motivations pour les participants aux Apéro Arch & Show. Photo Eric Baule

La réunion s'est déroulée dans le parc de la Visitation, lieu choisi pour la future exposition. Pour rappel, les participants (habitants du 5^e et adhérents des MJC) ont été invités à s'intéresser toute l'année autour d'un patrimoine qui touche les théâtres de Fourvière et de l'Odéon, l'amphithéâtre des Trois Gaules et du cirque romain.

Un cirque romain à Lugdunum

Cette rencontre participative et interactive mensuelle de ce mercredi 8 juillet a justement abordé la présence d'un cirque à Lugdunum.

Tout débute avec une mosaïque figurant une course de chars dans le cirque de Lugdunum, retrouvée à Ainay. De plus, un bloc de pierre mesurant 1,90 mètre sur 0,75 mètre, découvert à Saint-Irénée, nous apprend qu'au II^e siècle, 500 places furent aménagées par les soins de l'édile Sextus Julia Juniaris, détruites par la suite, mais rétablies sous Septime Sévère aux frais de la corporation des Centonaires.

De plus, on sait qu'un grand personnage, appelé Sextus Ligurius Marinus, a offert des jeux du cirque à l'occasion de son accession au

pontificat perpétuel. Il reste à loger le cirque dans le paysage. Il devait être proche d'une nécropole. Beaucoup de questions se posent, la quasi-certitude le localise sous le cimetière de Loyasse.

Les participants se sont ensuite préparés à la logistique de leur exposition qui va sans aucun doute apporter de la culture, de l'histoire, des vérités ou contre-vérités sur l'archéologie gallo-romaine du II^e siècle au temps fort de Lugdunum. Un projet ambitieux qui se dessine pour la culture au cœur du 5^e arrondissement. ■

LYON 5^e Le projet des habitants Arch & Show 2015 sera exposé à la Visitation

Patrimoine. Sur le thème des édifices antiques de spectacle de Lyon, ce projet de sensibilisation et formation des habitants à l'archéologie a fédéré les adhérents des trois MJC et habitants du 5^e. Le fruit de leur travail, à l'issue des apéros-archéo mensuels de décembre à juillet, sera restitué sous forme d'exposition au parc de la Visitation, les 19 et 20 septembre, à l'occasion des journées du Patrimoine.

Le projet Arch & Show 2015, portant sur le thème des édifices antiques de spectacle de Lyon, et notamment sur les théâtres de Fourvière et de l'Odéon (Lyon 5^e), l'amphithéâtre des Trois Gaules (1^{er}) et le cirque romain (5^e), identifié sous le cimetière de Loyasse, a ratissé large, grâce à un partenariat élargi.

Des acteurs mobilisés

Outre le service archéologique de la Ville de Lyon et les trois MJC du 5^e (Ménival, Saint-Just et Vieux Lyon), cette seconde édition de sensibilisation et de formation des habitants du 5^e à l'archéologie, avec pour thème « Et si vous montiez une exposition ? », a mobilisé également les trois bibliothèques du 5^e, et les services du développement culturel de la Ville (1). De décembre 2014 à juillet 2015, huit apéros-archéo se sont déroulés, ainsi qu'un pique-nique le 11 avril, dans le cadre de la visite du musée gallo-romain de Fourvière.

« Nous avons pu compter, sur un noyau dur, formé par une douzaine d'habitants du 5^e et deux issus du 6^e et du 8^e, à

raison d'une vingtaine de participants par apéro mensuel, se félicite Laurent Strippoli, archéologue chargé de la médiation culturelle à la Ville de Lyon et porteur de la première édition. Notre projet 2015 était plus ambitieux sur la conception et la durée qu'Arch & Eau 2014, qui portait sur l'hydraulique antique. Il demandait régularité et investissement. Nous avons observé une forte mobilisation des habitants, gourmands d'informations, et une très bonne complémentarité entre les animatrices des MJC et les médiateurs. »

Les habitants impliqués sont devenus des passeurs de culture

Si Arch & Eau s'était concrétisé lors des journées nationales de l'archéologie en juin 2014, Arch & Show le sera à l'occasion des journées européennes du Patrimoine, les 19 et 20 septembre prochains. C'est dans l'enceinte du parc de la



■ Des intervenants pointus, pour des explications précises. Photo Eric Baule

Visitation (Lyon 5^e), situé entre le théâtre et l'hippodrome antique, que les habitants vont restituer leur travail, sous la forme d'une exposition qu'ils ont souhaité diviser en trois thèmes : « entre science et imaginaire », « la société et les spectacles », et « la physique et la technologie des édifices ».

Puis, cette exposition, encadrée par Édith Joseph, muséographe au musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, fruit d'un long travail fourni par les habitants, tournera ensuite dans

les trois MJC et bibliothèques du 5^e.

« Au final, les habitants impliqués sont devenus des médiateurs et des passeurs de culture. En 2014, ils étaient devenus guides et médiateurs. Cette année, ils sont concepteurs de l'exposition. Nombre d'entre eux ont déjà fait visiter les lieux aux membres de leur entourage respectif. ■

Nadine Micholin

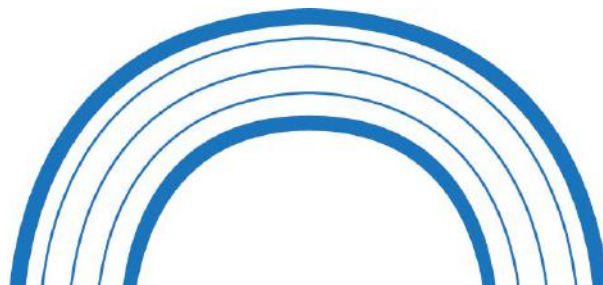
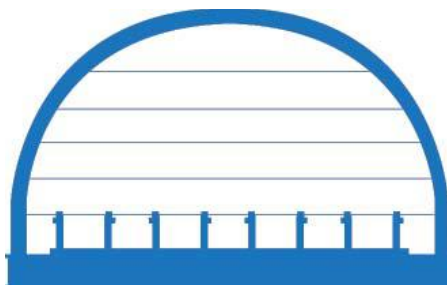
(1) Les référents par structure :

Laurent Strippoli et Nicolas Hirsch,

archéologues de la Ville de Lyon (SAVL), Marie Desnoyers, de la MJC Ménival, Cécile Trolliet, MJC Saint-Just, Patricia Jullien, MJC Vieux Lyon, Laurent Chopard, chef de projet musée gallo-romain, Virginie Eck, responsable bibliothèque municipale de Saint-Jean, les médiatrices culturelles Virginie Demarco, du pôle mobile du 5^e et Éloïse Coron, du Point du Jour, les services du développement culturel et des publics de l'Opéra de Lyon et du théâtre des Célestins, et le service des sports avec le stade de Gerland.

Le Progrès, 07 juillet 2015

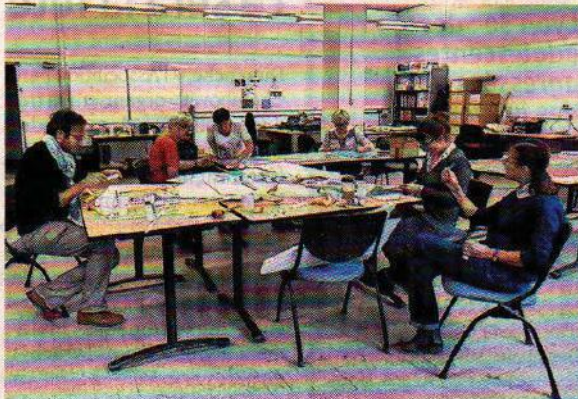
Le Progrès, 26 août 2014



LYON 5E Le projet « Arch & Show et si vous montiez une expo ? » au parc de la Visitation ce week-end

Dans le cadre des journées du Patrimoine, ce week-end marque l'aboutissement du parcours original du projet Arch & Show 2015.

Ce dernier s'est étendu durant toute l'année avec la participation active des habitants du 5^e. Une initiative largement soutenue par le Service archéologique de la ville de Lyon, les MJC et les bibliothèques de l'arrondissement, mais aussi par le musée Gallo-Romain.



■ Dernière séance de préparation de l'exposition pour certains habitants au sein du Service archéologique de la ville de Lyon. Photo Eric BAULE

Un « apéro-archéo » par mois, de janvier à juillet

A raison d'un « apéro-archéo » mensuel de janvier à juillet, les lieux de spectacles antiques et contemporains ont été analysés sous toutes les formes par des groupes de travail. Cet exercice de recherche « accompagné » touche à sa fin avec une exposition.

« De Jean Nouvel à Agrippa » de l'Opéra de Lyon au cirque romain, (enfouit sous le cimetière de Loyasse), l'invitation à venir découvrir les édifices de spectacles antiques (théâtre de Fourvière et de l'Odéon, l'amphithéâtre des Trois Gaules...) et les métiers de l'Archéologie, préparée et réalisée par des habitants du 5^e, est lancée.

Quelles traces ont laissé ces lieux depuis vingt siècles

sur le territoire lyonnais ? La question est posée, vous trouverez dans l'exposition les réponses sous différentes formes. ■

Pratique **Manifestation « Hors les murs ! »**
Parc de la Visitation, Lyon 5^e.
Samedi 19 et dimanche 20 septembre de 14 à 18 heures.

Le Progrès, 19 septembre 2015

LYON 5E Arc & Show : bilan d'une mobilisation autour du projet pendant une année



■ Partenaires, habitants et participants se sont réunis pour l'exposition, rassemblant une année de travail.

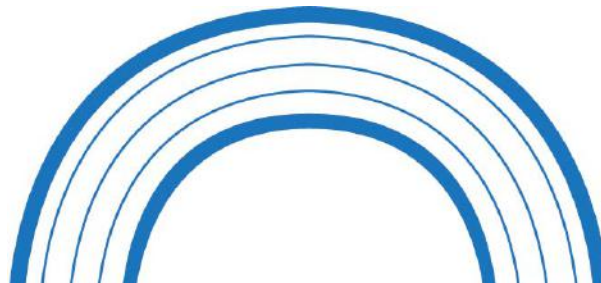
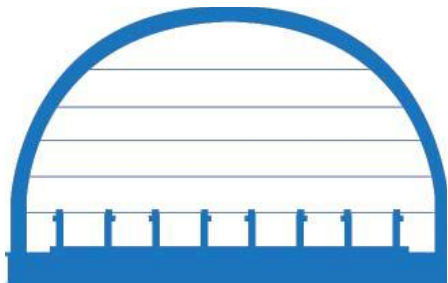
Photo Eric Baule

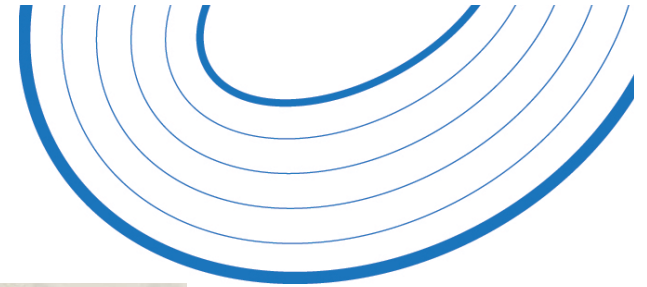
« Les lieux de spectacles, de Jean Nouvel à Agrippa ». Tel a été le thème travaillé durant une année par quelques habitants du 5^e, passionnés par l'archéologie. Ce projet a commencé en janvier 2015, pour s'achever par une exposition pour les journées du Patrimoine, au parc de la Visitation. Le partenariat, à l'initiative du service archéologique de la Ville de Lyon, du Musée gallo-

romain, des bibliothèques et des MJC du 5^e, a invité les habitants à s'investir dans le montage d'une exposition. Au fil des apéro-archéo mensuels, de nombreux secrets du monde antique ont été révélés par les animateurs, archéologues professionnels, disponibles et passionnés. Au cours de visites confidentielles, les participants ont pu découvrir les coulisses des édifices de

spectacles contemporains. « Grâce à cette initiative, l'archéologie se démocratise. Nous avons bénéficié d'une formation unique, autant par la richesse des partenaires, que par l'importance des informations. Le rayonnement culturel par notre démarche a été passionnant jusqu'à ce week-end », raconte Marielle, une participante active. ■

Le Progrès, 22 septembre 2015





Arch&show : l'exposition des habitants pour mettre en valeur le territoire

Du 7 au 16 janvier, à la bibliothèque Le Point du jour, une exposition, réalisée par les habitants du 5^e est à nouveau présentée. Le thème ? La découverte des édifices de spectacles, de l'Antiquité à aujourd'hui.

Cette exposition est le fruit d'une mobilisation d'habitants, orchestrée par de nombreux partenaires : le service archéologique de Lyon, le musée gallo-romain, les MJC et les bibliothèques du 5^e arrondissement. L'exposition a été présentée aux journées européennes du Patrimoine 2015, au parc de la Visitation du 5^e arrondissement. De janvier à juillet, une quinzaine de rendez-vous a permis de construire un parcours scénographique, qui met en miroir les ressources antiques et modernes de la ville. En effet, Lyon, capitale des Gaules, offre un patrimoine remarquable à travers lequel des personnalités exceptionnelles se sont



■ Le vernissage aura lieu ce jeudi sous la forme d'un apéro-archéo. Photo ERIC BAULE

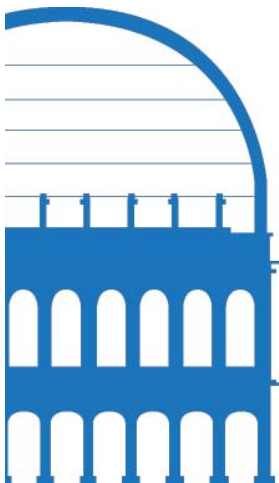
exprimées. Ainsi, Jean Nouvel, architecte international, repense et modernise l'Opéra. Il entre ainsi en résonance avec Agrippa, gendre de l'empereur Auguste

qui, au I^{er} siècle de notre ère, insuffle des constructions ambitieuses, comme le Théâtre antique ou L'Odéon. Le vernissage de l'exposi-

tion a lieu ce jeudi, à 18 h 30, sous la forme d'un apéro-archéo, servi par les participants et les archéologues du service archéologique de Lyon.

PRATIQUE Exposition du 7 au 16 janvier à la bibliothèque du Point du jour. Visites commentées samedi 9 et 16 janvier, pour tous dès 7 ans.

le Progrès, 03 janvier 2016



le bilan *arch&show*

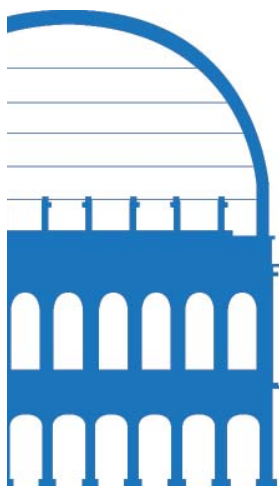
fréquentation

Samedi 19 septembre : 188 personnes
Dimanche 20 septembre : 220 personnes
Total : 408 personnes

	Nb	%		Nb	%
Lyon			Métropole		
69001	16	3.92	Rhône		
69002	2	0.49	Total	52	12.75
69003	7	1.72			
69004	5	1.23	Rhône-Alpes		
69005	213	52.21	total	46	11.27
69006	6	1.47			
69007	5	1.23	France		
69008	6	1.47	total	15	3.68
69009	13	3.19			
total	273	66.91	Europe		
			total	21	5.15
			Monde		
			total	1	0.25

Atelier maquette :

16 enfants dont 1 de 4 ans, 1 de 5 ans, 2 de 6 ans,
2 de 7 ans, 3 de 8 ans, 2 de 9 ans, 5 de 10 ans



8e Journées de l'ANACT 2013 – 25-26 juin 2015

Le territoire de l'archéologie, l'archéologie des territoires

Thématique : l'archéologie, contributrice de construction de territoire

Sous-thématique : le territoire et la discipline archéologique / inconscient dévoilé par l'archéologie

intervenants : Marie Desnoyers, Laurent Strippoli

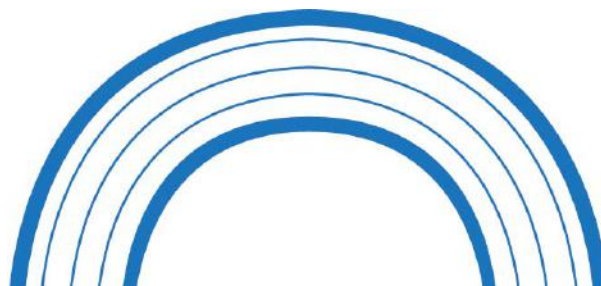
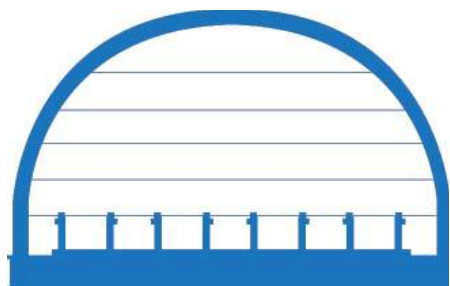


le bilan *arch&show*

morceaux choisis de la présentation

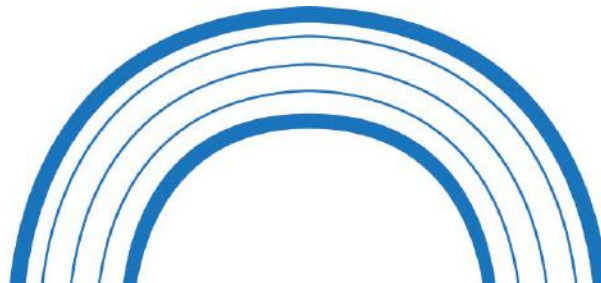
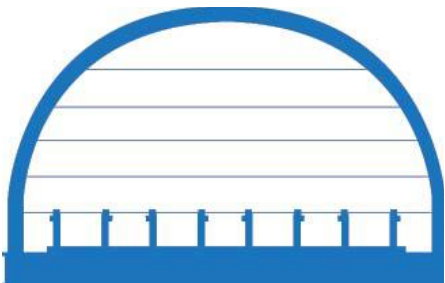


arch&eau / arch&show
les habitants, acteurs de la valorisation
de leur territoire



Contexte humain et géographique

- **48 073 habitants** (total Lyon 499 785) *données 2014*
- Superficie **6,23 km²** (total Lyon 47,87 km²)
soit **7 716 habitants / km²** (total Lyon 10 440 habitants / km²)
- altitude inférieure **162 m** / altitude supérieure **299 m**
- **3 territoires prioritaires** : Jeunet, Soeur Janin, Ménival



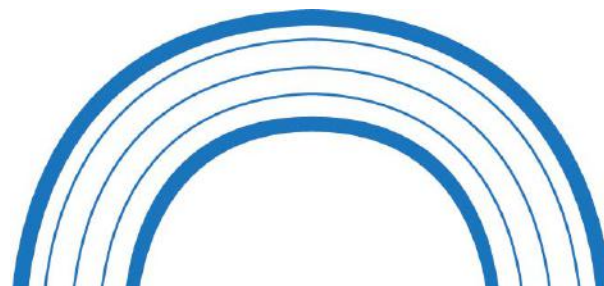
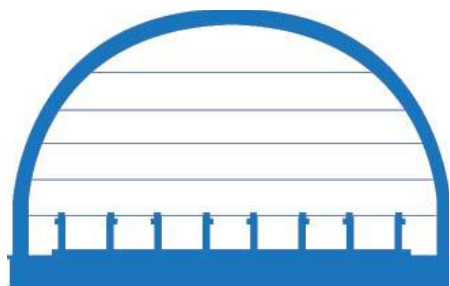
2. l'enquête

- Sociologie des participants
 - **12 participants** sur la totalité du projet : majorité à 55-70 ans, 1 personne entre 30-40 ans
 - 5 hommes et 7 femmes**
 - 10 participants du 5^e arr., 1 du 6^e arr. et 1 du 8^e arr.



- les sondés
 - 7 participants (2 femmes – 5 hommes)
 - 7 partenaires : 2 animatrices, 3 bibliothécaires, 2 archéologues

5 interviews ont été enregistrées et réalisées par les Francas du Rhône lors de l'apéro-archéo à l'amphithéâtre et 9 questionnaires papier ont été remplis

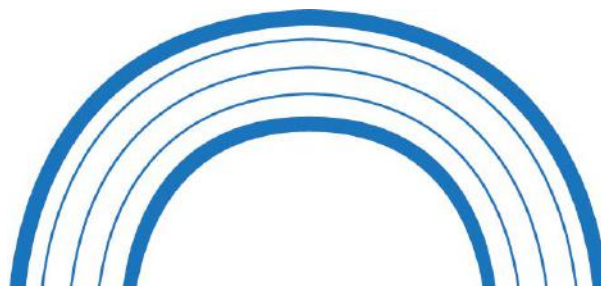
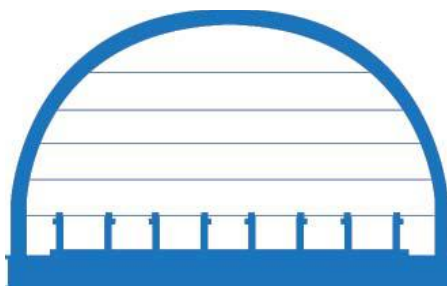
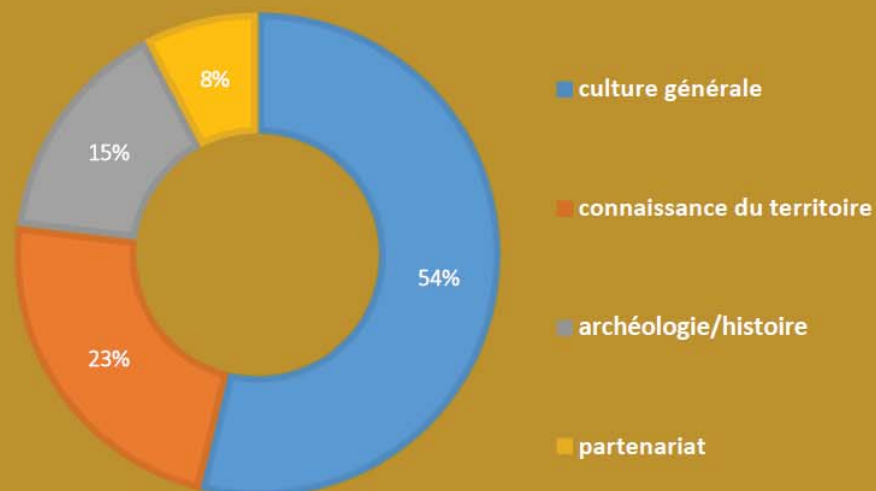


le bilan *arch&show*

morceaux choisis de la présentation

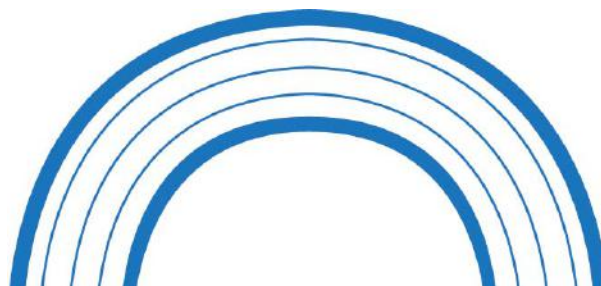
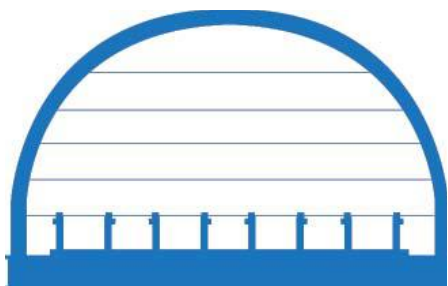
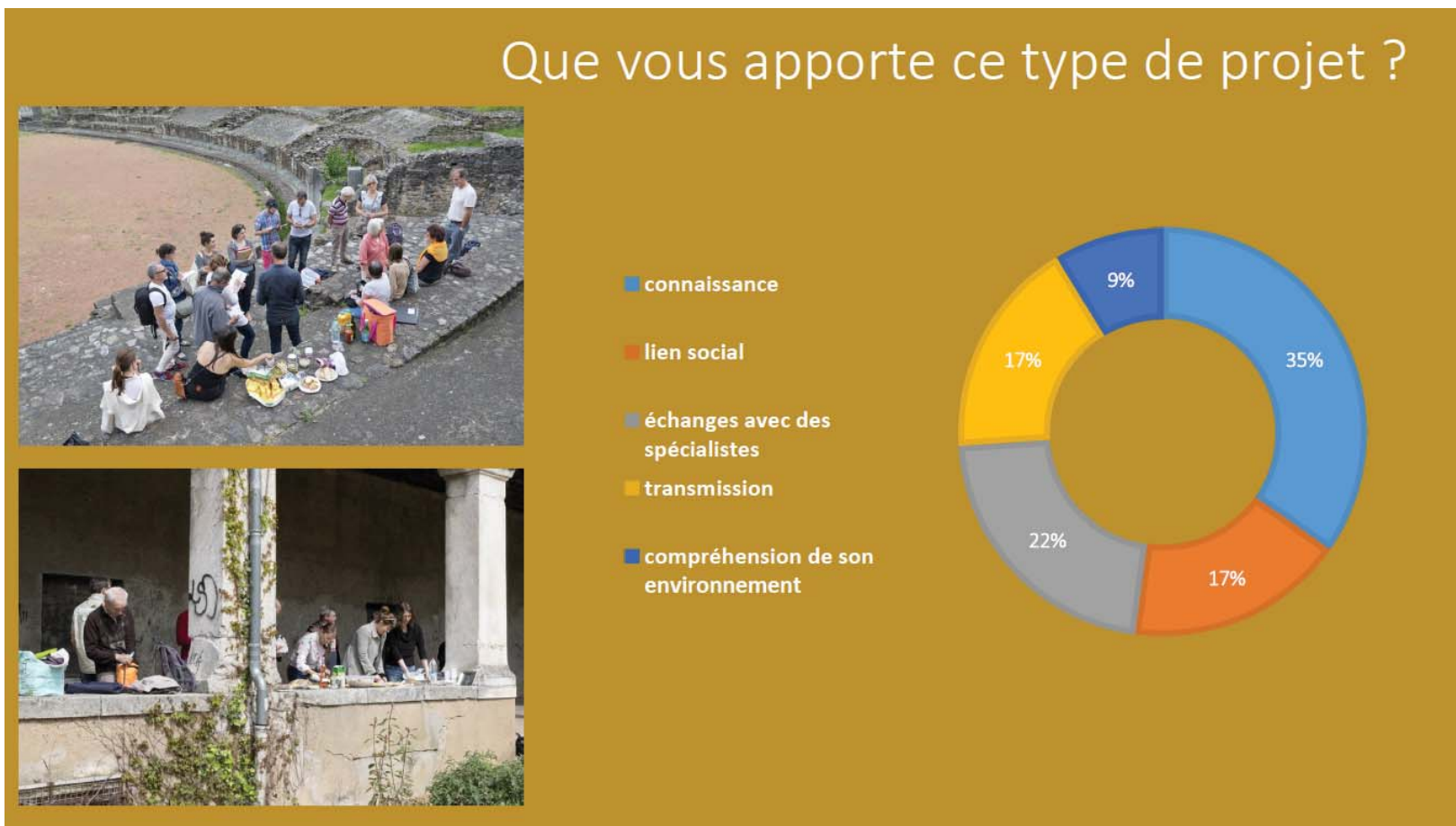
Questions aux participants

Pourquoi vous êtes vous investi dans ce projet ?



le bilan *arch&show*

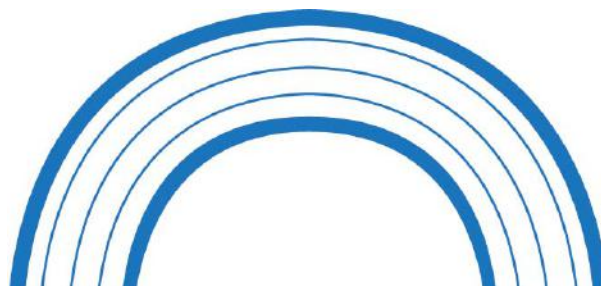
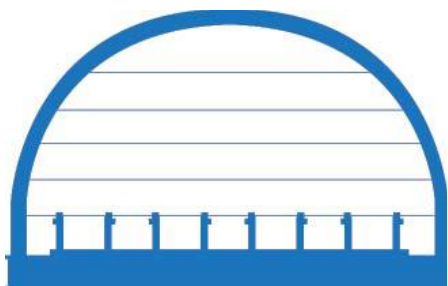
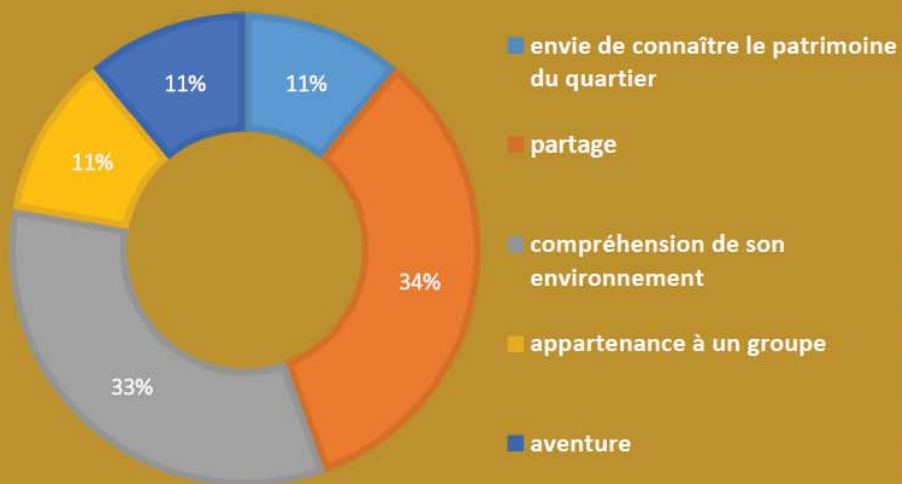
morceaux choisis de la présentation



le bilan *arch&show*

morceaux choisis de la présentation

Pourquoi vous êtes vous investi(e) dans ce projet ?



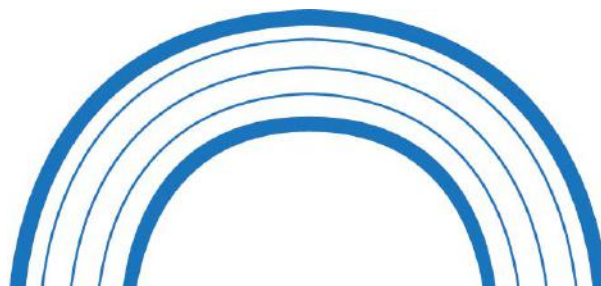
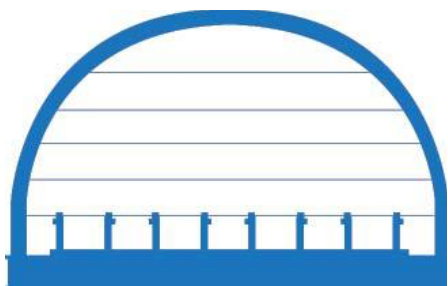
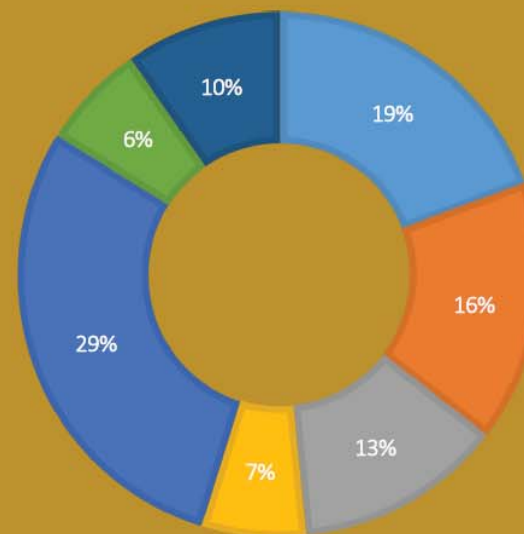
le bilan *arch&show*

morceaux choisis de la présentation

Ce qui vous a marqué le plus dans ce projet ?



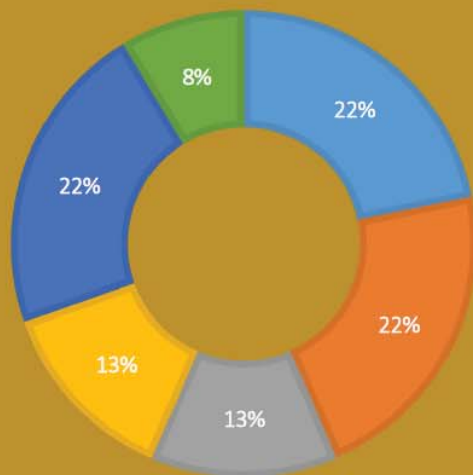
- attachement
- nouvelle vision
- compréhension de l'évolution de la ville
- transmission
- découvertes de lieux et de métiers
- lien social
- connaissance



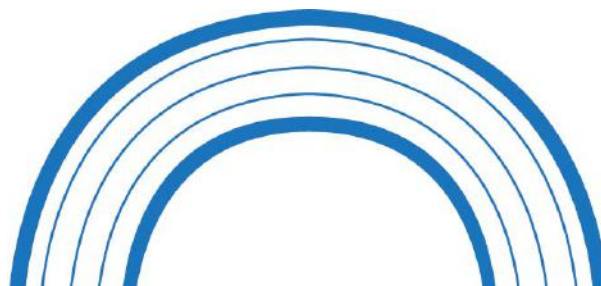
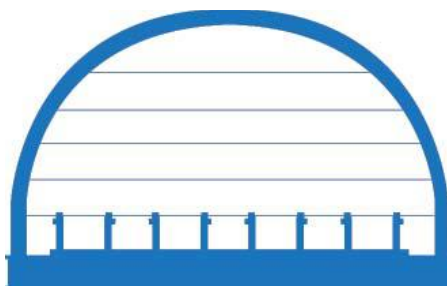
le bilan *arch&show*

morceaux choisis de la présentation

Questions aux partenaires Quels sont les objectifs du projet ?



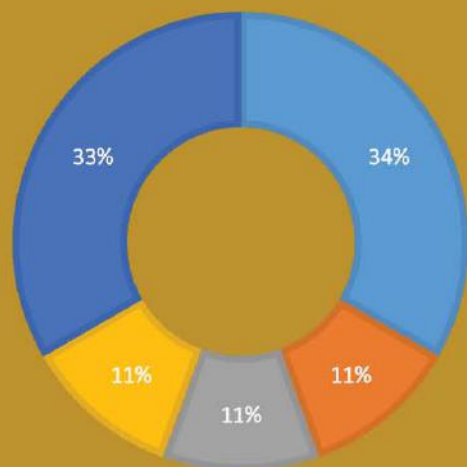
- visibilité de la structure / découverte des compétences
- cohérence d'un projet multipartenarial
- ouverture sur un nouveau public
- Partage de connaissance
- co-construction participative
- pôle ressources des institutions



le bilan *arch&show*

morceaux choisis de la présentation

Les points faibles ?



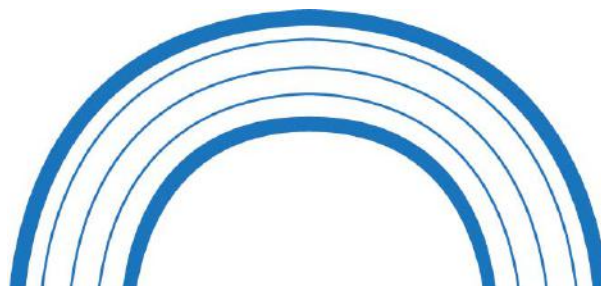
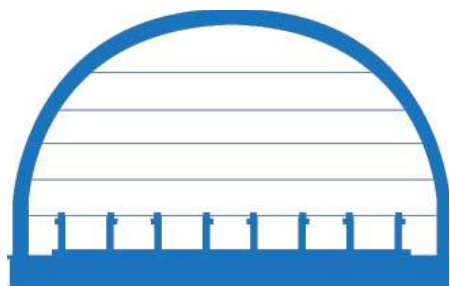
■ différence de fonctionnement des partenaires

■ peu de renouvellement des participants

■ publics au delà de 55ans

■ budget

■ temps



la fiche technique

COMPOSITION DE L'EXPOSITION PARTICIPATIVE

arch&show, et si vous montiez une exposition ? Les lieux de spectacle Jean Nouvel à Agrippa

4 pôles :

Pôle 1, entre science et imaginaire *installation topochronologique*

Pôle 2, *société et monde du spectacle* représentation de la société et de la culture romaine

Pôle 3, *ingénierie* architecture et installation technique

Pôle 4 (facultatif), *atelier maquette* pour les enfants à partir de 7 ans.

1. Composition générale de l'exposition et matériel expographique

- Panneaux : 4 panneaux (1 introductif, 2 pour pôle 1, 1 pour pôle 3)
- Installation : 1 pour pôle 1
- maquette : 1 pour pôles 2 et 3 (recto-verso)
- objets de médiations : 1 carte métallique (avec 2 crochets métalliques) - magnets et 1 jeu de carte qui est qui ?
- documents complémentaires : 2 pour le pôle 2 et 1 pour le pôle 3

2. Conditions techniques

Nombre de d'éléments :

- Avant-propos : 1 kakémono (40/120 cm)
- Pôle 1 :

Installation : 4 palettes (est prévue une structure en bois pour le 1er trimestre 2016), 1 photo aérienne (en 2 parties), 12 tiges filetées, boulons, rondelles, cartel sur médium, 20 plaques de plexiglass, fil de nylon, scotch double face.

2 panneaux 80/120 cm

- Pôle 2 : maquette théâtre, pied de maquette, carte et 22 magnets, 22 cartes + 22 réponses + 1 A3 solution du jeu qui est qui ?
- Pôle 3 : maquette théâtre, pied de maquette, 1 panneau
- Pôle 4 : gabarit, 14 éléments prédécoupés et un document A4 à découper, colle

	Pôle 1	Pôle 2	Pôle 3	Pôle 4
Surface maximale (m ²)	4m ²	138 x 33 =0,46m ²	= au pôle 2 0.46m ²	
Hauteur (cm)	104	63	= au pôle 2	
Dimensions maquette (cm)	-	138 (L) x 33 (l) x 63 (h)	-	
Dimensions Carte (cm)	-	95.5x180	-	
Surface maximale qui est qui ? (cm)	-	140x80	-	

Supports techniques

- Notice de montage
- Plan de proposition de scénographie
- Nombre et dimensions minimale des tables

Table pour la maquette : 140x80 cm

Table pour le jeu qui est qui ? : 140x80 cm

- Nombre et dimensions des grilles ou cimaises

3 grilles de 100/200 cm pour les panneaux explicatifs ou 2 accroches de cimaise par panneau (2 tasseaux de bois par panneau ou prévoir des poids pour rigidifier les panneaux en bâche)

2 accroches de cimaise pour suspendre la maquette

Stockage et transport

- Superficie : 1,7 m²
- Hauteur : 63 cm
- Volume : 1,1 m³
- Stockage : hors eau et hors air

Transport : cf. volume

3. Matériel et supports pédagogique

- Pôle 2

fiche A3 plastifiée recto : présentation la société dans le théâtre

fiche A3 plastifiée recto/verso : solutions du jeu qui est qui ?

- Pôle 3

fiche A3 plastifiée recto/verso : présentation de l'acoustique

- Pôle 4

Tutoriel, document explicatif

4. Matériel, main d'œuvre à fournir par le preneur

- Fixation pour les panneaux sur bâche : rilsan ou collier Colson (diamètre des anneaux métalliques)
- Scotch double face
- Fil de nylon
- Consommables pour impression : cartouches d'encre couleur et papier, carton plume pour l'atelier enfant.

Possibilité de transmission des fichiers numériques du jeu et des magnets pour impression.

Montage : nombre d'heures de montage et nombre de personnes nécessaires

Démontage : nombre d'heures de montage et nombre de personnes nécessaires

Le calendrier de l'exposition *arch&show* 2016

7 - 16 janvier à la bibliothèque du Point du Jour et la MJC Ménival (Lyon 5)

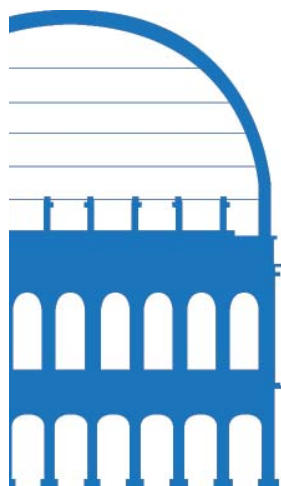
30 mai - 11 juin à la MJC Saint-Just en partenariat avec Pôle mobile (Lyon 5)

17 - 24 juin à la MJC du Vieux-Lyon (Lyon 5)

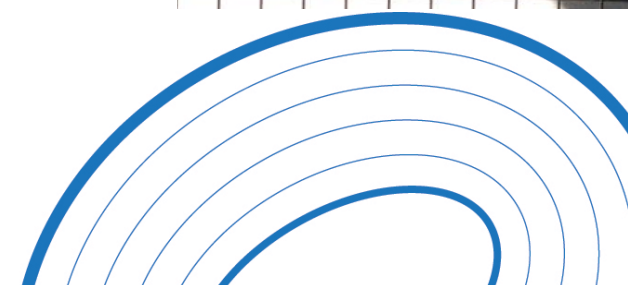
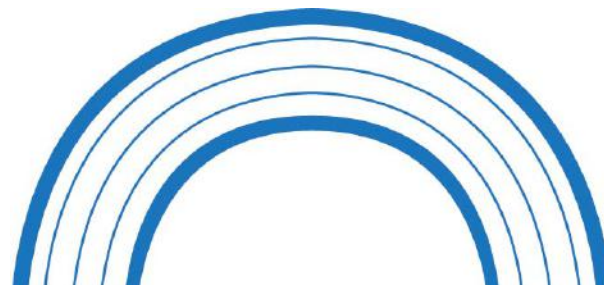
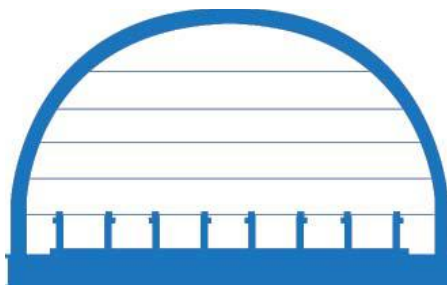
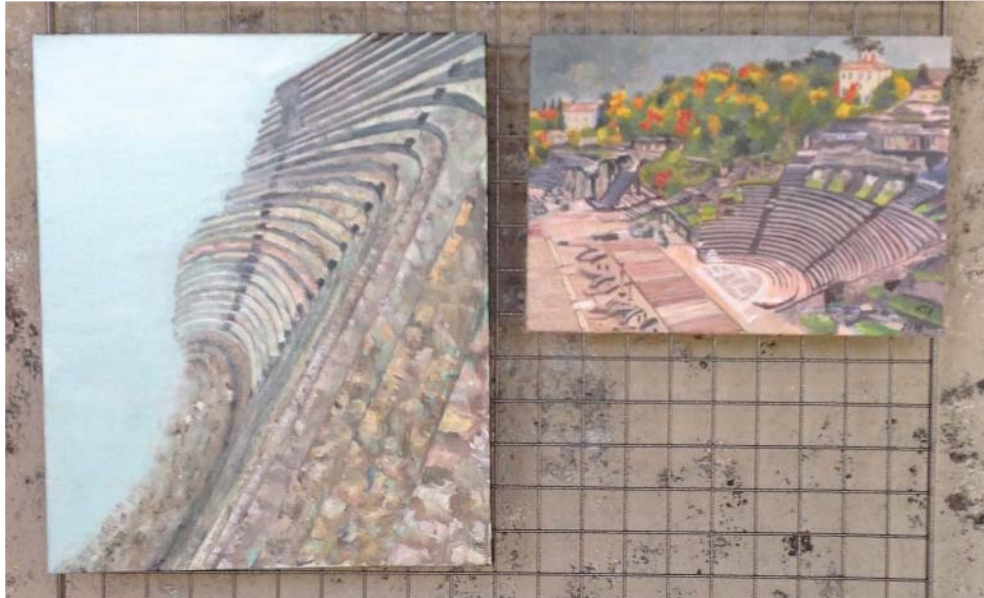
17 - 18 septembre Journées européennes du Patrimoine dans l'amphithéâtre des Trois Gaules (Lyon 1)

automne - hiver 2016 / 2017 *arch&show 2.0* ou *arch&show#2* à la bibliothèque de la Part-Dieu (Lyon 3)

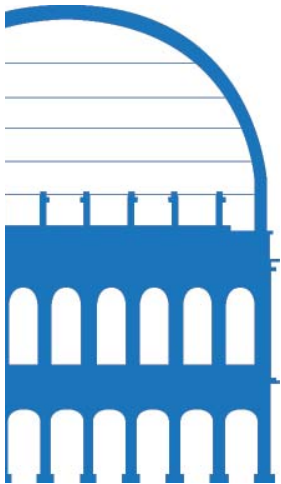
...



l'atelier de Trion



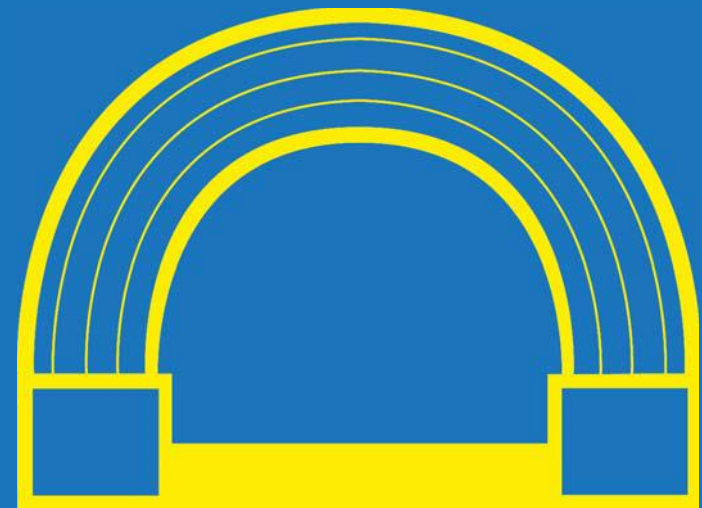
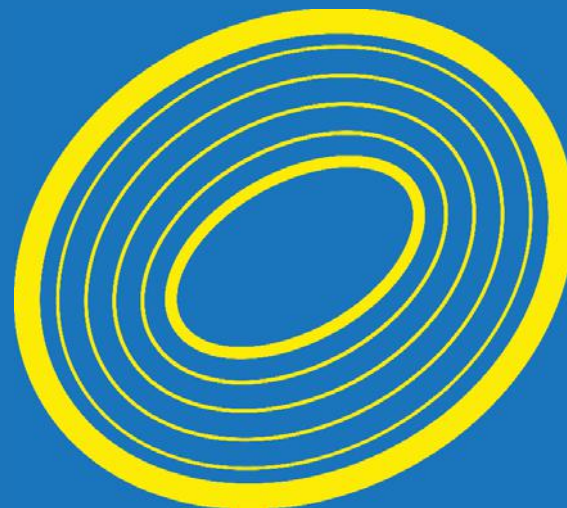
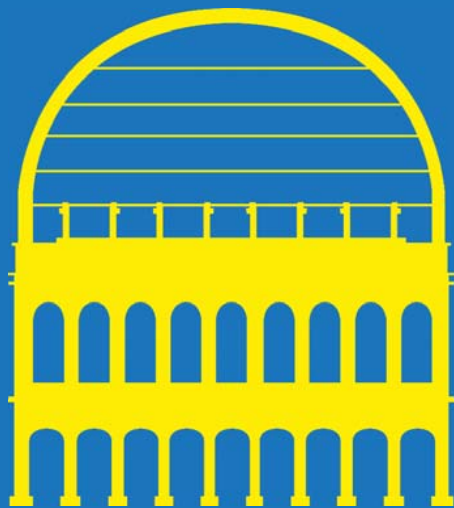
l'atelier de Trion



arch&show

et si vous montiez une expo ?

les lieux de spectacles de Jean Nouvel à Agrippa



Le patrimoine naturel : les expériences de sciences dites participatives et le rôle des amateurs.

L'exposition virtuelle du muséum de Toulouse.

Présentation PowerPoint

Ce document a été élaboré par Francis Duranthon, conservateur en chef du patrimoine, directeur du Muséum de Toulouse

NOUVEAUX USAGES / NOUVELLES STRATÉGIES RETOUR D'EXPÉRIENCES NUMÉRIQUES COLLABORATIVES AVEC LE PUBLIC



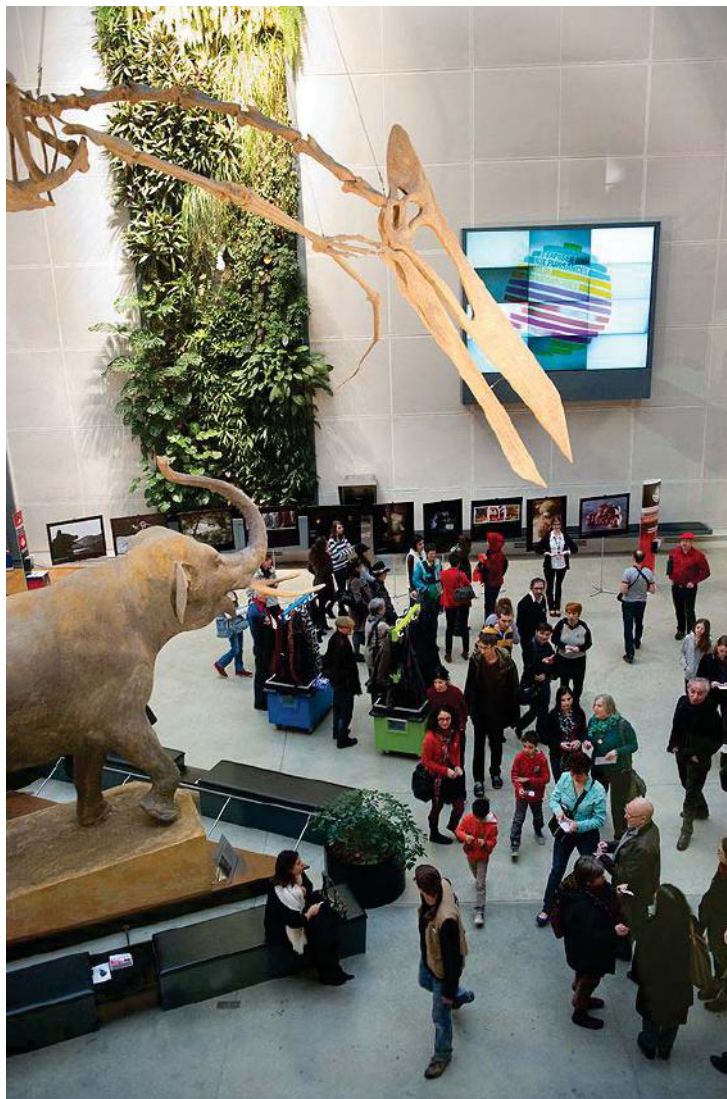
Le public acteur de son patrimoine – 24-26 Mai 2016– Arles

Francis Duranthon, Conservateur en chef, Directeur

LE MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE



Grand Carré
(entré libre)



LE MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE



2 600 m² d'expositions permanentes



Les Jardins du Muséum



LES CHIFFRES CLÉS DE 2015

290 640*

visiteurs en 2015
1 973 430 depuis 2008
* Billetterie + comptage manuel

63 284

visiteurs en groupe
dont 44 850 scolaires

94 118 visiteurs

pour les expositions temporaires en 2015
dont 75 711 pour l'exposition « Bibbia ammaux » en 7 mois et demi
et 18 207 pour l'exposition « Les Saventuriers » en 2 mois et demi

1 060 370 visiteurs
pour les expositions itinérantes
depuis 2011 (64 000 en 2015)

195 163

visiteurs sur le web
(hors activités communautés et blogs,
plus quelques millions pour nos productions diffusées
par nos partenaires tels que WIKIMEDIA)

7 054

personnes ont assisté
aux 42 conférences,
projections et débats
hors billetterie

2 500 000

objets de collections

15 colloques
dont 6 scientifiques

qui représentent environ
1 500 scientifiques participants

20 765

titres proposés
par les bibliothèques

56

opérations privées



• POSITIONNEMENT

Le Muséum : un lieu de vie, d'échanges et de débats

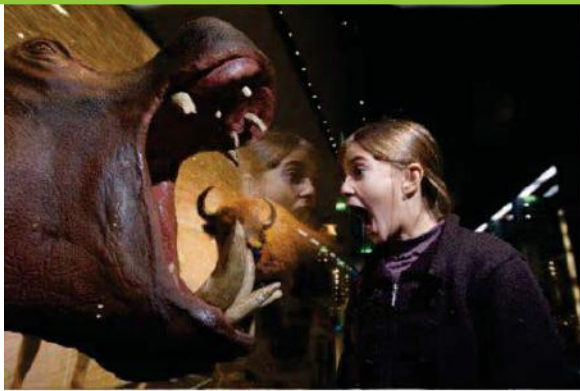


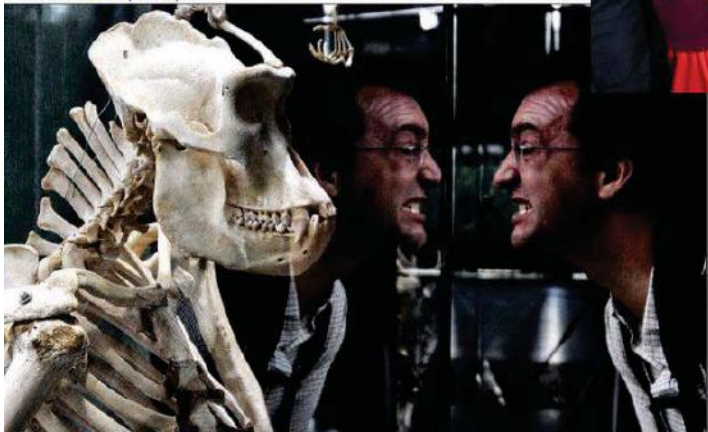
Photo : P. Nin © mairie Toulouse



Photo : museumtoulouse CC-by-sa (flickr)



Photo : © ozi31 (/ flickr)



POSITIONNEMENT MUSEUM EN LIGNE

- Un espace du Muséum
- Une offre propre
- Un lieu où chaque métier s'exprime
- Capter de nouveaux publics

ÊTRE LÀ OÙ LES INTERNAUTES SONT



TWITTER

OBJECTIFS : DIFFUSION ET VEILLE

METIERS : DOCUMENTATLSTE et WEBMESTRE



Who tweets that here ?

amel (webmaster) shares museum news, answers questions, says hi !

lodie (documentalist) selects a few and selected links around sciences, biodiversity...often surprising ones !

aud (scientific animator) shares his web contents, and also our favorite Flickr friends' pictures !

our tweets online

to see the twitterwall click on the link in the profile above ...

follow policy

we now follow back everyone but will follow all marketing/trusive profiles

Tweets >

Following >

Followers >

Favorites >

Lists >

Photos and videos >

Who to follow · Refresh · View all

France Today @FranceTod... x
Follow

Núria Prat Grau @PratNur x
Follow

BERHAIL abdelkader @Be... x
Follow

VOYAGER MUSEUM
HOMME - NATURE - ENVIRONNEMENT

Muséum de Toulouse
@museumtoulouse

Science et conscience du vivant #sciences #environnement #biodiversite #arts #socialsciences (We are a Natural History Museum located in South France)

Toulouse, France · museum.toulouse.fr

TWEETS 4,548 FOLLOWING 11K FOLLOWERS 16.9K

[Edit profile](#)

Tweets All / No replies

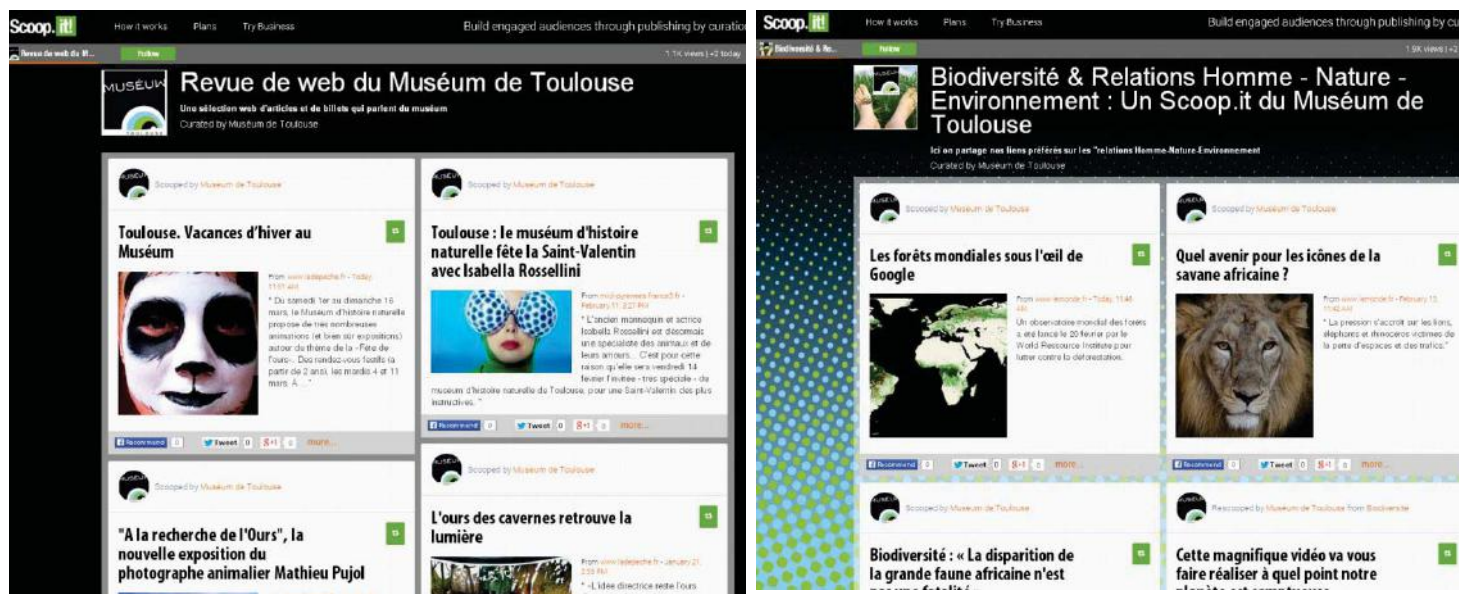
Muséum de Toulouse @museumtoulouse · 2 hrs
Faut-il avoir peur de l'« homme augmenté » ? la-croix.com/Ethique/Scienc...
Expand Reply Delete Favorite More

Muséum de Toulouse @museumtoulouse · 6 hrs
[CONFERENCE] Des cristaux à l'assaut de la médecine ce jeudi 27/02
bit.ly/1h9nhbu
Expand Reply Delete Favorite More

Muséum de Toulouse @museumtoulouse · 6 hrs
Actionner un bras à distance par la pensée sante lefinaro.fr/actualite/2014

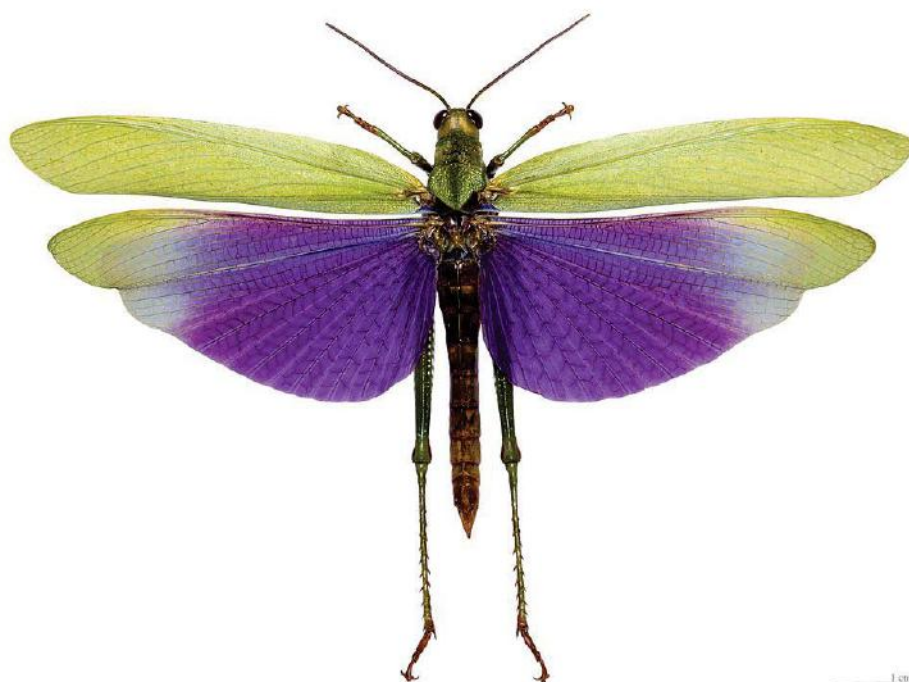
SCOOP.IT

OBJECTIF : DIFFUSION
METIER : DOCUMENTATLISTE



WIKIMEDIA MONDE

Premier établissement culturel français à collaborer dès 2010



3800 photographies
Dont 85 % sont utilisées
dans 149 167 pages
dans 325 langues.

OBJECTIF :
DIFFUSION

METIER :
CONSERVATION

Titanacris Albipes, Guyane. Collection entomologie du Muséum de Toulouse cc by-sa Didier descouens, via wikimedia

flickr

Collectionner le Vivant autrement [Ajouter des photos](#)

Ne pas cueillir, ne pas tuer pour collectionner ! Alors procédons autrement !
Utilisons la photo et le dessin. Une rigueur... See more

26 307 Photos 521 Membres 14 mars 2008 Groupe depuis

Photos Administration Discussions Membres Carte À propos de Inviter des amis

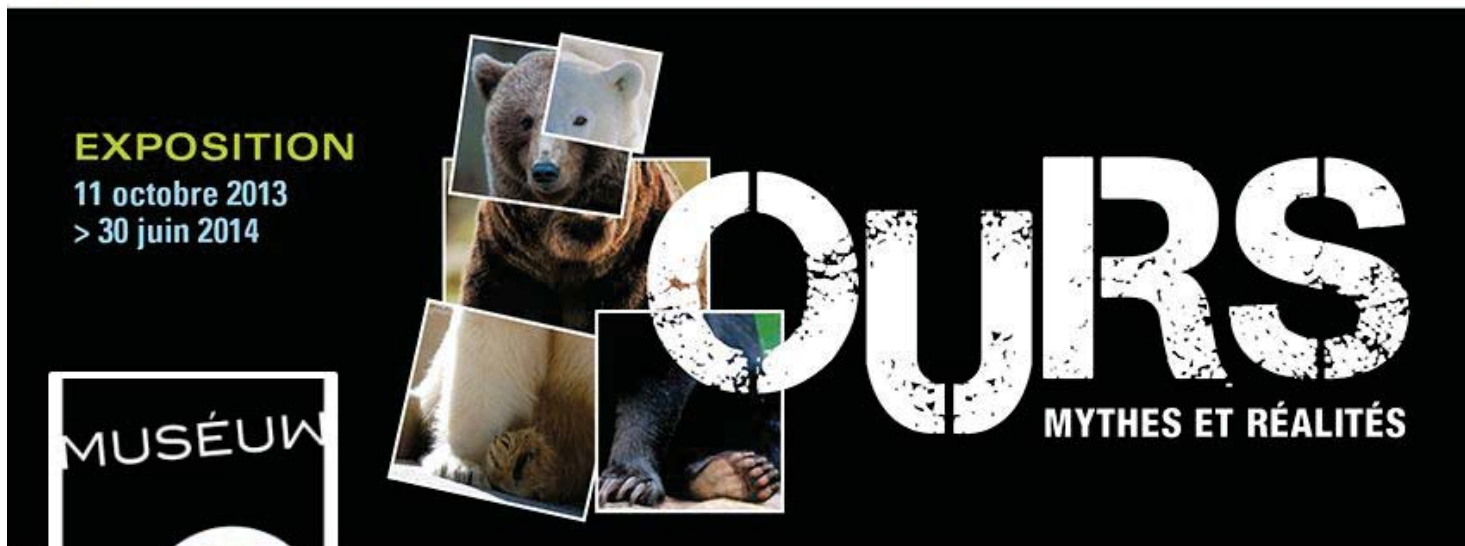


<http://www.flickr.com/groups/collectionnerlevivantaument/>

DIALOGUER

Différentes stratégies



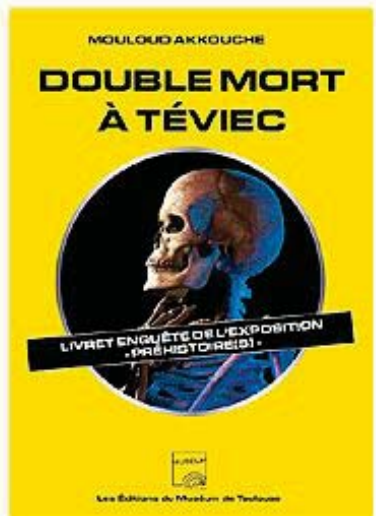


Muséum de Toulouse



3 258 J'aime · 168 personnes en parlent · 2 135 were here

Actualiser les infos sur la Page



Rue89 web MON VÉHICULE

ACCUEIL | RUBRIQUES | ECO89 | SE CONNECTER | SERVI

C'EST DANS L'ACTU [Niqabitch](#) | [Eric de Serigny](#) | [Niches fiscales](#) | [Accr](#)

EN IMAGES

Devenez amis Facebook avec des squelettes toulousains

Par Yann Guégan | Rue89 | 01/10/2010 | 10H49

Article Rue89 ici

Partager: AA | AA |





Paroles de Squelettes

Que pensez-vous de la taille de ma main-copie ?



Marion Cléguer Je suis pas douée en observation et je ne m'appelle pas Bones, mais elle paraît un poil plus grande que celle qui la tiens non ?



Maxime Bourgoïn comparativement à ma propre main, mon pouce arrive à peine à la hauteur de la première articulation, du coup la taille de son pouce me paraît à tort ou à raison disproportionnée



Kelek Szasz elle est très réaliste ! bien qu'un peu maigre à mon goût...
Le bout des doigts me paraît un peu érodé, il manque la 1^e phalange de l'auriculaire, et c'est peut-être l'angle de vue de la photo, mais la 2^e phalange du pouce me paraît très grande par rapport à la 1^e. Vous vous êtes fait taper sur les doigts ?



Sébastien Guitton @ maxime ton pouce arrive comme lui à l'articulation qui fait la jointure de la paume et des doigts. Ferme le poing et tu verras. J'ai fait le test car je m'interrogeais comme toi.



Laetitia Jaques Combien mesure-elle? La mienne fait 19 cm de la naissance de la paume jusqu'au bout du majeur, pour une femme c'est plutôt long. Mais si vous me surpassez, je dirais qu'on a là une belle grosse paluche de gars bien costaud. ;-)



Maud-web Muséum de Toulouse Pour répondre à Laetitia Jaques, la main "en chair" mesure 17cm et demi.



Kelek Szasz Je continue à trouver le pouce bizarre et l'auriculaire amputé. Illusion d'optique ?



Marion Cléguer L'auriculaire amputé ? Le mien s'arrête exactement au même endroit que le sien. Pour le pouce je dis pas, j'ai du mal à le visualiser avec muscle, chair et peau, mais ça me fait le même effet que toi.



Kelek Szasz quand je compte le nombre de phalanges, il me semble qu'il en manque une ? :-/



Marina Lorisgnol Il manque effectivement une phalange distale (celle sous l'ongle) pour l'auriculaire. Sinon tout est normal en taille

ANIMER UNE COMMUNAUTE

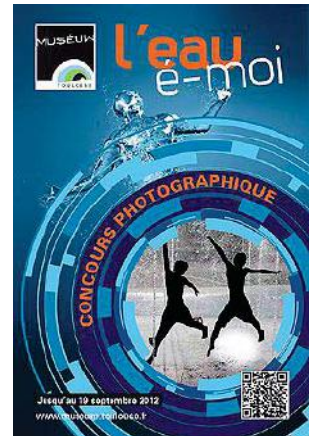
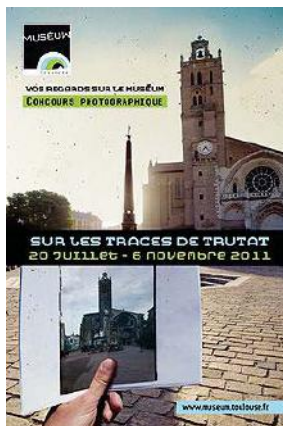
Des regards croisés





Photo the.flea

Un événement annuel depuis 2009



Le concours photographique annuel



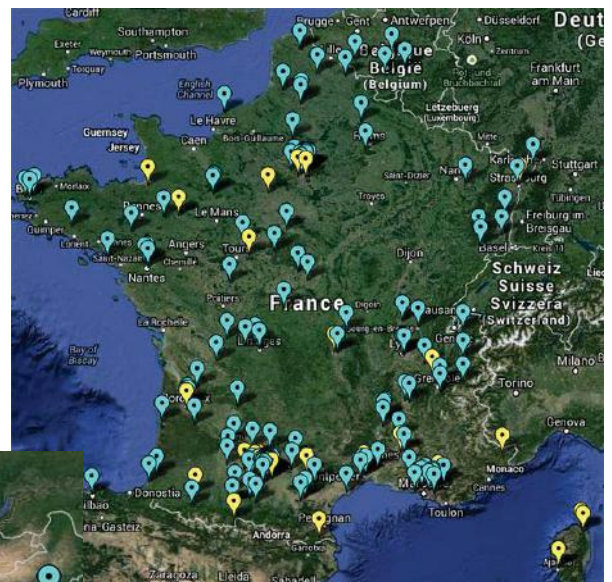
Les visiteurs votent pour leur coup de cœur.



Deux communautés :

- 404 photographes
- 294 auteurs

De toute la France,
et même du monde...



Cartes du concours 2013



TOPS DES PARTICIPATIONS

- 359 photographies « L'eau é-moi » (Édition 2012)
-
- 220 nouvelles « Dans la peau d'un ours » (Édition 2013)

Opération = Trois réalisations



**Recueil e-publié
téléchargé 212 fois en 2
semaines** <http://bit.ly/Nf3Zah>

*Le recueil de l'édition 2012 a été
téléchargé 2745 fois (sur un an et
demi)*



Exposition photos de
plusieurs semaines



Un blog riche
en témoignage imagé
<http://leauemoi.tumblr.com>
<http://danslapeaudunours.com>

QUAND LE PUBLIC COLLABORE AVEC LE MUSEUM...



LE POURQUOI DU COMMENT



Une double casquette.
Un pied dans le muséum , un
autre en ligne.



Une opportunité

Balade numérique dans les Pyrénées d'hier et d'aujourd'hui

Port des pêcheurs, Biarritz

Février [1850-1870]



Fonds ancien Eugène Trutat, Muséum de Toulouse, Domaine public.

Août 2007



par jsmw



Ego (Eugène Trutat), atelier Vial, vers 1880. Fonds Eugène Trutat, Bibliothèque de Toulouse

Eugène Trutat [1840-1910]

Institut national du patrimoine

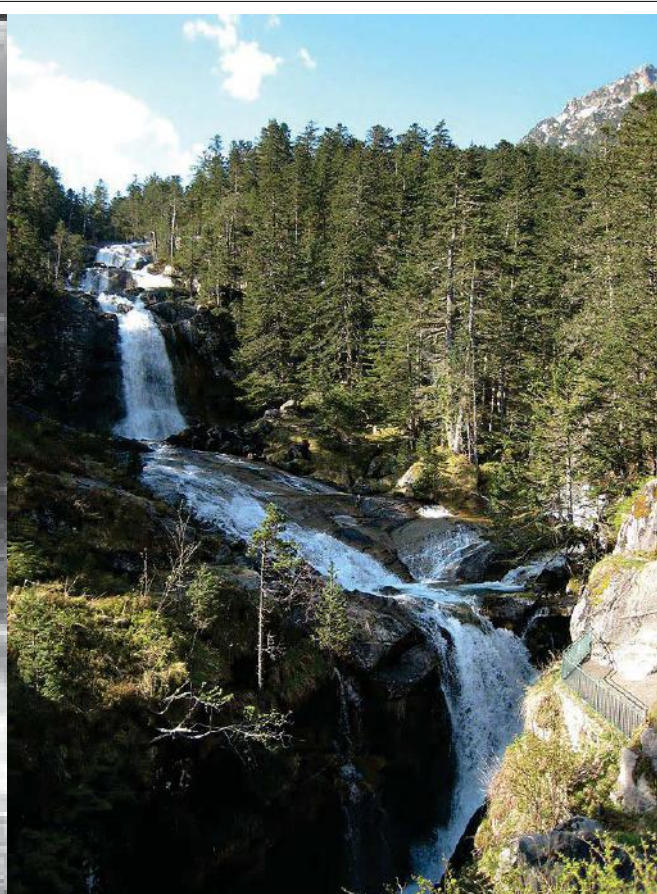


Pic du Midi entrée de l'observatoire. Fonds Eugène Trutat, Muséum de Toulouse



Lac de Gaube, avec le glacier du Petit Mignerolle au fond à gauche. Fonds Eugène Trutat, Muséum de Toulouse

192



Cascade du Pont d'Espagne, 1901/2011
(Fonds Eugène Trutat, Muséum de Toulouse // Julien STEPHANE)



Sur les traces d'Eugène Trutat

Les 18, 19 et 25 juin 2011



Les Pyrénées ont été photographiées il y a plus de cent ans par Eugène Trutat, premier conservateur du Muséum et pionnier de la photo scientifique.

**Vous pratiquez la randonnée ?
Vous aimez la photo ?**

Depuis plus d'un siècle, les paysages des Pyrénées ont évolué. Comment ?

C'est à vous de le découvrir en participant aux trois **Rando Photo** organisées par le Muséum de Toulouse qui vous mèneront sur les traces de Trutat dans le Luchonnais, du côté de Vic-de-Sos ou dans le parc du Néouvielle.

Trois journées pour découvrir, analyser, échanger vos expériences en marchant plusieurs heures dans le massif

Le Blog du Muséum

Appel à témoignage sur l'évolution des paysages pyrénéens

Maud, médiatrice scientifique



Comment les paysages ont-ils évolué ?



Photo noir et blanc : Inscription manuscrite sur la plaque : "1902", plaquette en argent, format 18x24 cm. Sans inscription ni mention d'autre : Eugène Trutat (1840-1910). Fonds Muséum de Toulouse. Domaine du

Des centaines de photographies proposées par le public

EXPO TRUTAT



Le dispositif interactif dans l'exposition



COMBIEN ?

- 23 participants aux randonnées
- 71 participants sur le web
- Des photographies sorties du grenier
- Une co-réalisation avec le public
- Des participants enthousiastes
= un public prescripteur !
- Familiarisation en interne



1924 - Pierre Poque

history pin



Sur les traces d'Eugène Trutat à Toulouse

Sur les traces d'Eugène Trutat à Toulouse

Created by [museumdetoulouse](#)

Slide Show ▶

List View

Slideshow View



65, from [museumdetoulouse](#)



1860, from [museumdetoulouse](#)



1899, from [museumdetoulouse](#)



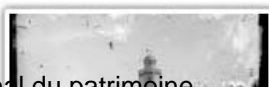
July 1899, from [museumdetoulouse](#)



1900, from [museumdetoulouse](#)



Institut national du patrimoine



195

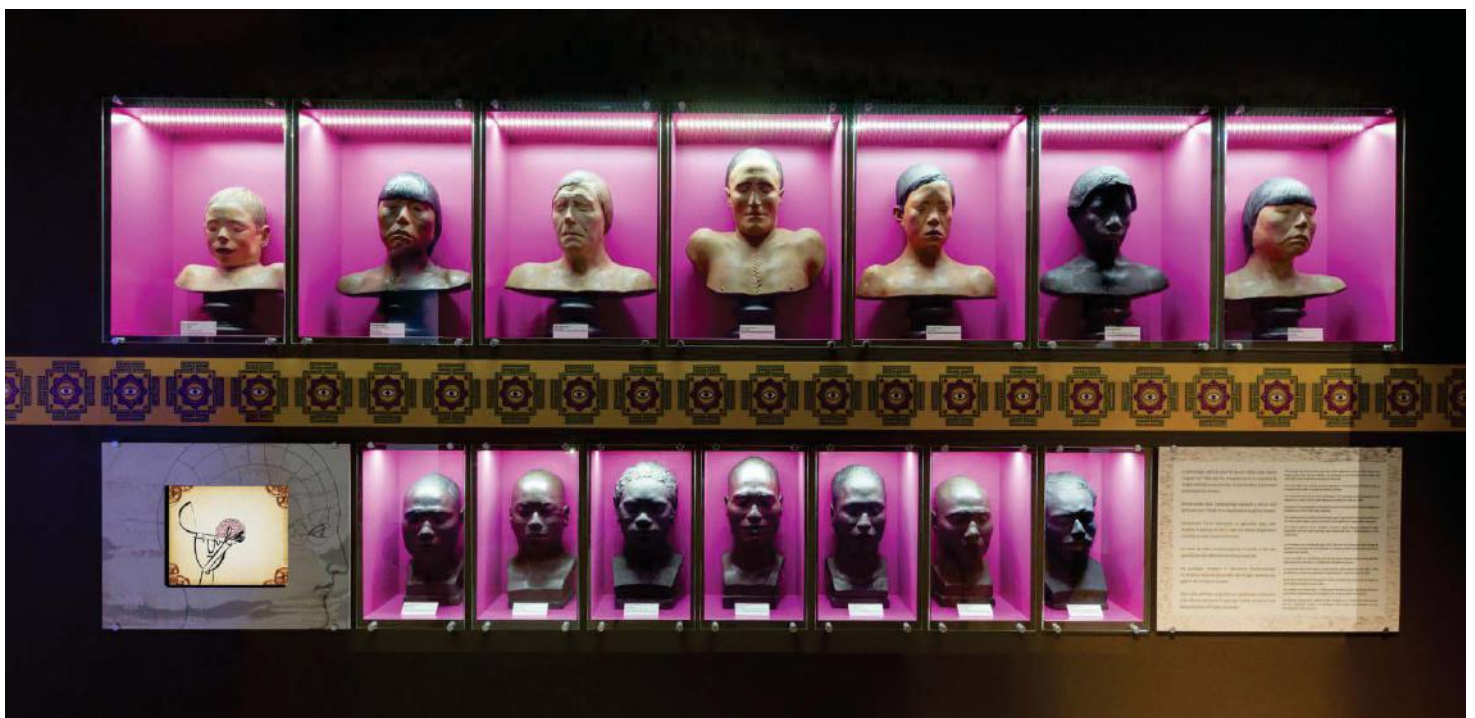
Une vitrine évolutive au fil des prêts et des contributions



Vitrine « Imaginons le muséum de demain au 19 février 2016 – Exposition Les Savanturiers © Jacques Sierpinski

CONTEXTE

Une exposition patrimoniale
& une programmation particulière



Série de bustes moulés pour l'étude de la phrénologie - Exposition Les Savanturiers © Jacques Sierpinski

CONTEXTE

Depuis 2008,
expériences participatives/collaboratives



Cc by-sa Christian Nitard, Muséum de Toulouse

CONTEXTE

Une nécessité d'avancer ensemble



197



Expériences nouvelles



Sensibles (voir engagés)
aux thématiques :

- patrimoine,
- transmission des savoirs,
- environnementaux,
- problèmes sociétaux
- ...



Communautés en ligne



Exposer - partager



"faire ensemble" pour
"une intelligence collective"

Quel **témoignage**
sur les relations
Homme–Nature-Environnement
aimeriez-vous laisser
aux générations futures ?

Quel **objet**
pourrait
donner corps
à **votre propos ?**

CADRE

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

MUSÉUM
TOULOUSE

SAMEDI 21 MAI 2016
14h > 16h

**EXPOSEZ
VOTRE OBJET ET
DONNEZ-LUI DU SENS**

UNE EXPÉRIENCE UNIQUE PROPOSÉE DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION LES SAVANTURIERS

Ça se passe aussi en ligne...
www.museumdemain.tumblr.com/museumdemain
www.museum.toulouse.fr

toulouse
métropole

Toulouse en grand !

The poster features a collage of objects: a cotton flower on a stem, a broken ceramic bowl, and a petri dish containing sand, shells, and blue beads. The background is a gradient of orange and red.

PROTOTYPE

1 an avant



cc by-sa Muséum de Toulouse

PROTOTYPE

Quelques jours avant ouverture :
le recueil d'objets avec le personnel



200

L'EXPÉRIENCE

Un rendez-vous une fois par mois



#biodiversité

Recueil d'objets #museumdemain du 2 avril 2016 cc by-sa Maud Dahlem, Muséum de Toulouse

L'EXPÉRIENCE

Exemple de témoignages

#anthropologie



Recueil d'objets #museumdemain du 6 février 2016
cc by-sa Maud Dahlem, Muséum de Toulouse



« Des centaines de milliers de mètres carrés sont inoccupés en 2016 alors qu'il y a beaucoup de gens à la rue... » CEDIS



« ... difficulté pour les personnes à la rue de parvenir à joindre le 115... » Collectif le GPS

Photo objets cc by-sa Frédérique Gaillard, Muséum de Toulouse

L'EXPÉRIENCE

Exemple de témoignages

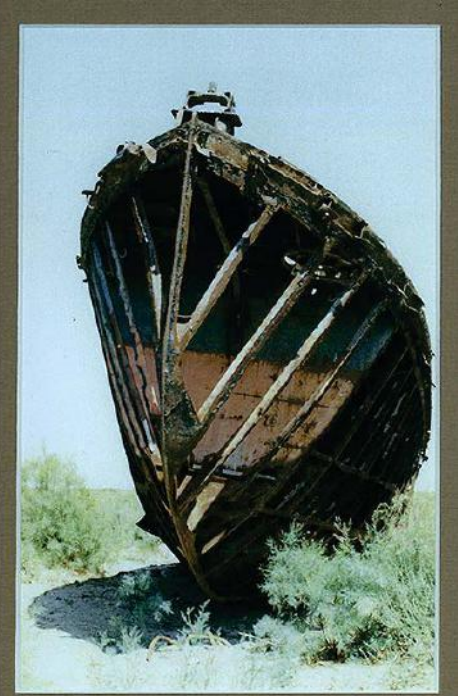


#environnement

Recueil d'objets #museumdemain
du 2 avril 2016
cc by-sa Maud Dahlem, Muséum de Toulouse



Les larmes sèches de l'Aral



« La disparition de la mer d'Aral a laissé place à un environnement désertique causant une catastrophe écologique et sanitaire... » Kattalin Badie

L'EXPÉRIENCE

Signature contrats de prêts et décharges



L'EXPÉRIENCE

Prise de vue des objets



La phototèque impliquée - Prise de vue « Interprétation du cycle de la graine par un déficient visuel » Peggy Cabot, médiatrice au Muséum
Cc by-sa Maud Dahlem, Muséum de Toulouse

L'EXPÉRIENCE

Evaluation



Evaluation post-prêt #museumdemain par la jeune agence MUSEOCOM Cc by-sa Maud Dahlem, Muséum de Toulouse

DIFFUSION

En ligne

En utilisant une plateforme dédiée :



museumdemain.tumblr.com

Depuis son réseau social préféré :



[facebook.com/
groups/museumdemain/](https://facebook.com/groups/museumdemain/)



[flickr.com/
groups/souvenirsdu-museum/](https://flickr.com/groups/souvenirsdu-museum/)



[twitter.com
museumdemain](https://twitter.com/museumdemain)



IMAGINONS LE MUSEUM DE DEMAIN

Une carotte

La carotte est un légume utilisé comme colorant alimentaire naturel. Un courant de conscience à revenir au naturel caractérise notre époque. Signé : Elisabeth de Tours, déc 2015.

IMAGINONS LE MUSEUM DE DEMAIN

La mer d'Aral n'existe plus



IMAGINONS LE MUSEUM DE DEMAIN

Aiguilles à tricoter

Emblématiques des travaux d'aiguilles que toute femme accomplie devait maîtriser pour tenir sa maison. Objets qui traversent le siècle. Aujourd'hui, instruments d'un hobby du XXI^e siècle où les jeunes femmes éprouvent le besoin de revenir aux travaux manuels qui leur permettent sans doute de retrouver une prise au

IMAGINONS LE MUSEUM DE DEMAIN

Bouteille de porto 2008

Souvenir d'un terroir. Existera-t-il toujours dans 150 ans suite à des modifications climatiques ? Signé : Anne M.

DIFFUSION

Un catalogue numérique

#trace #memoire

Pierre à feu moderne de marque « Light my fire »

Fabriquée en Suède. Composée d'une corde réunissant deux éléments permettant de faire une étincelle blanche à 3000°C, d'une tige faite en alliage contenant du magnésium sur support plastique et d'un gratteur en alliage métallique (fire steel). Offerte par la femme du prêteur Guillaume Dahllem.

Utilisée depuis 3 ans dans le cadre de randonnées « en autonomie » en montagne (sans l'apport de technologies et dans l'esprit d'un retour aux sources). Témoin d'une pratique tentant de retourner régulièrement à des valeurs simples et à des bases minimales de survie (matériaux durables, feu, nourriture hyposélectée ...). Ces pratiques, bien qu'ancestrales, sont toujours valables aujourd'hui. Elles le seront encore dans 150 ans. Souvenez-vous en.



Billet de 20 ringgit de Malaisie

Prêt de Mele Debruyne
Rapporte de voyage en 2013

Ce billet est un témoin d'un patrimoine naturel du pays : tortues imbriquées, tortues luth, coraux et hibiscus mis en valeur en tant qu'éléments identitaires du pays. Ces espèces existeront-elles toujours en 2165, scumises à des pressions fortes liées aux activités humaines ?



Double page extrait du Catalogue numérique des objets #museumdemain prêts et mis en vitrine
https://issuu.com/museumdetoulouse/docs/catalogue_objets_museumdemain

Un travail d'équipe



Annabel Saint Paul
Community manager
Webmaster



Maud Dalhem
Chef de projet numérique



Elodie Guiraud
Veille documentaire

Table-ronde « Le participatif en question (exemples de territoires) » : *Partage de mémoires gitanes. Une expérience de médiation participative et coopérative du Museon Arlaten*

Résumé d'intervention, ressources en ligne et présentation PowerPoint

Ce document a été préparé par Céline Salvetat, responsable du service des publics du Museon Arlaten (CD13)

De 2009 à 2012, le service des publics du Museon Arlaten, musée de société du département des Bouches-du-Rhône, a mené un projet de médiation participative sur et avec des populations gitanes d'Arles, « Partage de mémoires gitanes ». L'objectif était de former des jeunes à la collecte ethnographique.

Pour cela, le musée s'est adjoint les connaissances et la méthodologie participative d'une association relevant du champ social, *Petit à petit*. Ensemble, musée, association et participants, ont pu faire aboutir ce travail expérimental.

Éléments du projet sur le web

- Présentation du projet « Partage de mémoires gitanes » : <http://www.museonarlaten.fr/museon/CG13/pid/329>
- Emission de radio <https://soundcloud.com/museon-arlaten/partages-de-m-moires-gitanes>
- Carnet de terrain : https://issuu.com/museonarlaten/docs/2012_carnet-de-terrain_ecole-marie-
- Webdocumentaire : <http://www.femmesgitanes.fr/swf/>

Article à paraître sur ce projet :

SALVETAT Céline, SAMSON Aurélie, « « Partage de mémoires gitanes ». Quand le Museon Arlaten se met à l'épreuve du participatif ... » in *Patrimoine en devenir*, Revue Faire savoirs, n° 12, printemps-été 2016.

PARTAGE DE MÉMOIRES GITANES

UN PROJET COOPÉRATIF DU MUSEON ARLATEN ET AUTRES EXPÉRIENCES PARTICIPATIVES

CÉLINE SALVETAT, RESPONSABLE DU SERVICE DES PUBLICS

UN MUSÉE D'ETHNOGRAPHIE DU XIXÈME S. EN MUTATION

UN MUSÉE DE SOCIÉTÉ QUI SE DÉVELOPPE SUR 2 AXES (PSC)

- ▶ les usages contemporains de la mémoire et du territoire
- ▶ le musée des musées d'ethnographie



LA RECHERCHE-ACTION, EN RÉSEAU



CURIUSETA



LA MÉMOIRE CHEMINOTE, DE L'ENQUÊTE A LA FICTION



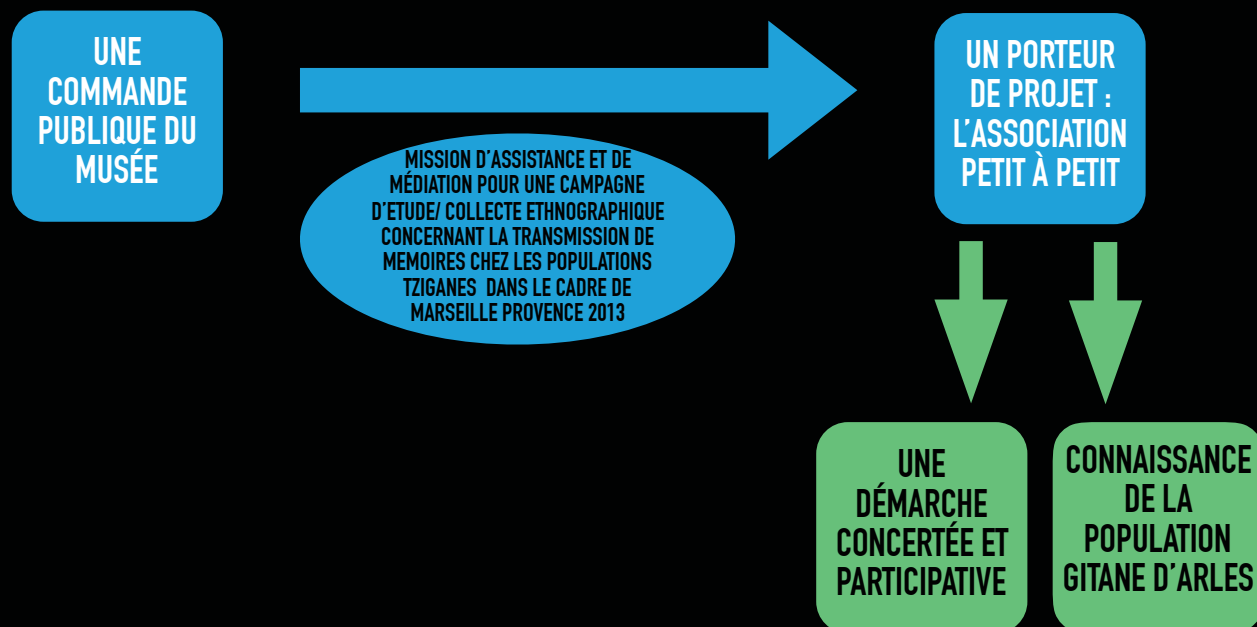
RSN



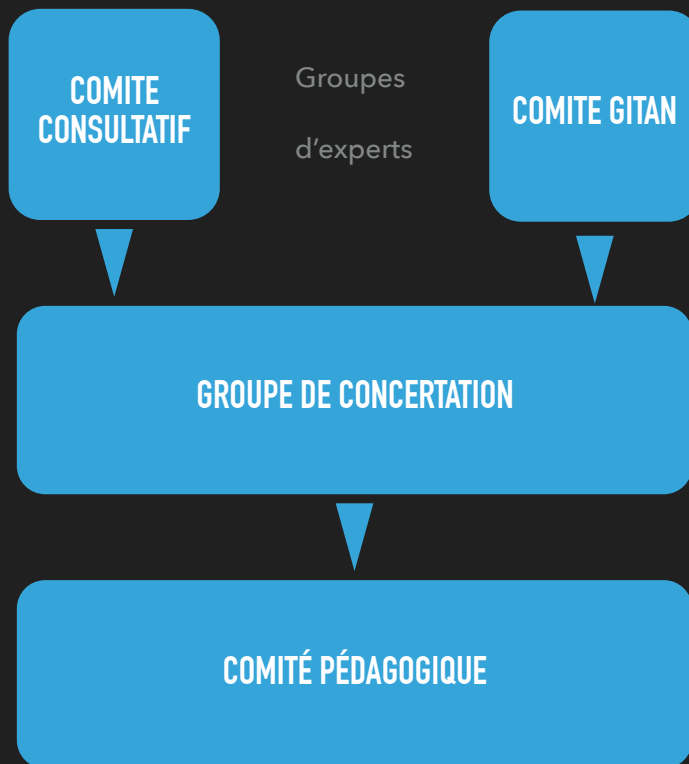
PARTAGE DE MÉMOIRES GITANES

UN PROJET HORS-LES-MURS DU MUSÉE

QUI EXPERIMENTE LES METHODOLOGIES DE TRAVAIL DU CHAMP SOCIAL



L'APPROCHE CONCERTÉE



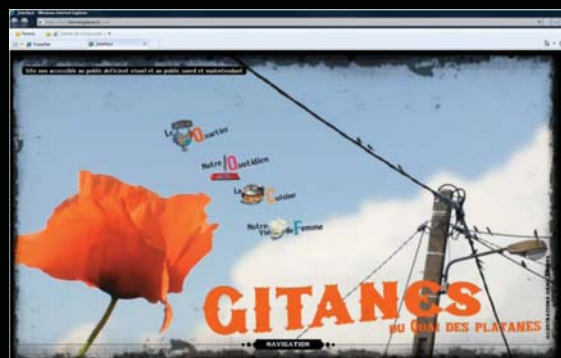
LES ATELIERS DANS LES ÉCOLES



LES ATELIERS AVEC LES ADOLESCENTS



UNE DEMANDE FORMULÉE PAR DES FEMMES DU QUAI DES PLATANES



LES RESTITUTIONS INTERMÉDIAIRES : LES FÊTES



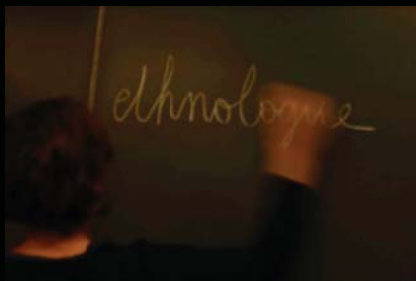
DES REUSSITES ...

- ▶ Implication dans la démarche concertée
- ▶ Projet avec les femmes
- ▶ Succès des restitutions
- ▶ Qualité des contenus et des productions



... MAIS DES LIMITES, VOIRE DES ÉCUEILS

- ▶ Espace de la médiation culturelle
- ▶ Positionnement du médiateur du musée
- ▶ Multiplicité des intervenants
- ▶ les conflits ont révélés des confusions dans les enjeux



L'EXPOSITION « A LA GITANE », POUR LA CAPITALE EUROP. DE LA CULTURE



CONCLUSION

▶ Merci de votre attention!

▶ celine.salvetat@cg13.fr
Twitter : @celinesalvetat

Une coopérative patrimoniale à Marseille : Hôtel du Nord

Documents et liens utiles

Ces documents ont été proposés par Julie de Muer, cofondatrice de la Co-Opérative d'habitants « Hôtel du Nord », Marseille

-L'exercice du droit au patrimoine culturel, Prosper Wanner, gérant de la coopérative de « l'hôtel du Nord », 2013

-Hôtel du Nord. La construction d'un patrimoine commun dans les quartiers nord de Marseille, Michèle Jolé

-Synthèse du Forum Faro organisé à Marseille en 2013

Consulter également :

www.hoteldunord.coop

http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/identities/default_FR.asp

L'exercice du droit au patrimoine culturel. Par Prosper Wanner, gérant de la coopérative de « l'hôtel du Nord »

Face à une crise de la représentativité politique, à un modèle économique de moins en moins soutenable et à des tensions socioculturelles croissantes, le Conseil de l'Europe a décidé de promouvoir le patrimoine culturel comme facteur d'amélioration du cadre de vie, de dialogue interculturel renforcé et de démocratie participative.

Ce rôle attribué au patrimoine culturel en Europe est le fruit de 30 années de travaux sur « *la valeur du patrimoine culturel pour la société* » qui se sont traduits en 2005 par l'adoption d'une convention-cadre, dite Convention de Faro.

La Convention actualise le cadre de référence du patrimoine culturel au regard des enjeux européens : elle fait de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'Etat de droit, fruit des conflits passés en Europe, le patrimoine commun des européens. Elle donne aux citoyens, seul ou en communauté, une place renforcée dans la gouvernance et la gestion des patrimoines culturels. Pour cela, elle leur reconnaît un droit au patrimoine culturel dans la lignée des Droits de l'Homme.

De ce fait, elle recommande de gérer la *valeur conflictuelle du patrimoine culturel* (le pont de Mostar a été un élément déclencheur de cette convention) en s'appuyant sur le patrimoine commun de l'Europe que sont les droits de l'Homme, la démocratie et l'État de droit.

Elle énonce ensuite les contributions possibles du patrimoine culturel aux enjeux européens : dialogue interculturel, nouvelles technologies, développement durable, etc... et invite les États membres à s'engager dans cette voie. Elle inscrit le patrimoine culturel comme une ressource pour notre avenir commun.

Par ces choix, le Conseil de l'Europe, première institution européenne créée après guerre, assume pleinement son rôle et son histoire qui fait de la régulation des conflits, latents ou déclarés, l'un des motifs majeurs de la construction européenne.

Cette convention est en passe d'être adoptée par la moitié des 47 États membres du Conseil de l'Europe¹ et a retenu l'attention de la Commission Européenne pour ses programmes européens 2014/2020.

Dans les quartiers nord de Marseille, des élus, associations, citoyens, artistes et entrepreneurs n'ont pas attendu les institutions européennes pour se saisir

¹ Le Conseil de l'Europe a publié en 2013 une édition actualisé de la Convention de Faro articulée autour de trois axes prioritaires qui offrent une explication cohérente de la contribution de cette Convention par rapport aux objectifs politiques du Conseil de l'Europe : Renforcer la cohésion sociale par la gestion de la diversité ; L'amélioration du cadre et de la qualité de vie ; Le développement de la participation démocratique.

de ces travaux européens. Depuis 1995, ils les appliquent dans leurs quartiers. Réunis en « *communautés patrimoniales* », ils mènent des recherches sur leur histoire et leur environnement patrimonial, appuyés par un conservateur mis à disposition dans le cadre d'une mission européenne de patrimoine intégré.

En 1994, une conservatrice du patrimoine a tiré l'alarme sur la rapidité à laquelle les projets de reconversion urbaine détruisent le patrimoine présent. Elle a comparé dans un manifeste Marseille à Beyrouth tellement les chantiers y semblent faire fi de ce qui existe dans ces arrondissements situés au nord de la ville – le 15ème et 16ème – le long de l'arrière port industriel et qui comptent plus de 90.000 habitants et un patrimoine culturel et naturel encore bien vivant.

En réponse au manifeste, la ville de Marseille, le Conseil de l'Europe et l'Université créent une mission européenne de patrimoine intégré. Un poste de conservateur du patrimoine est mis à disposition par la ville – une sorte de « *service public patrimonial* » au profit des habitants – qui va permettre d'expérimenter l'application des recommandations du Conseil de l'Europe sur le terrain durant une quinzaine d'années.

Les associations, les habitants et les entreprises, réunis en *communautés patrimoniales*², engagent un important travail de collecte, d'identification, d'interprétation et de présentation du patrimoine présent. Des intervenants externes viennent les appuyer : artistes, architectes, universitaires, auteurs, etc. Ce travail « souterrain » donne lieu à des publications, des classements, des créations artistiques et à de nouveaux usages du patrimoine « *dans le cadre de l'action publique* ».

Les Journées européennes du patrimoine deviennent dès 2005 le rendez vous annuel de ces *communautés patrimoniales* avec le public, invité à découvrir le résultat de leurs travaux sous forme de « *balades patrimoniales* » (plusieurs milliers de visiteurs chaque année).

En 2009 la mairie de secteur adhère symboliquement aux principes de la Convention de Faro et invite le Conseil de l'Europe et une délégation vénitienne qui s'inspire de l'expérience marseillaise.

Elle inaugure une *commission patrimoine*, espace de concertation sur les politiques patrimoniales : les enjeux et conflits liés au patrimoine culturel et naturel (usage, représentativité, détérioration, etc) sont appréhendés collectivement. Les *communautés patrimoniales* – associations de défense du cadre de vie, amicales de locataires, artistes, entreprises et collectifs d'habitants – se réunissent régulièrement à l'invitation de l' élu à la culture pour affronter les questions relatives aux patrimoines de leurs quartiers.

² Au sens de la Convention de Faro, une communauté patrimoniale se compose de personnes qui attachent de la valeur à des aspects spécifiques du patrimoine culturel qu'elles souhaitent, dans le cadre de l'action publique, maintenir et transmettre aux générations futures. Convention de Faro, article 2.

L'hospitalité offerte aux vénitiens permet d'imaginer Hôtel du Nord, une offre d'hospitalité pour l'année 2013, Marseille-Provence capitale européenne de la culture.

Le but est de créer de l'activité économique dans des quartiers où la population en manque cruellement (plus de 25% de taux de chômage), une offre d'hospitalité de 50 chambres d'hôtes, 50 itinéraires patrimoniaux et 50 hôtes.

Marseille-Provence 2013 coproduit en 2010 la phase pilote, portée par la commission patrimoine et hébergée par la coopérative Place. Une coopérative d'habitants Hôtel du Nord est fondée en janvier 2011. La Région, le Département et les Fondations s'associent à la phase de structuration de la coopérative en 2011 et 2012.

La coopérative développe une offre d'hospitalité et de découverte des patrimoines produite par et pour les habitants (ils sont statutairement majoritaires dans la coopérative) qui proposent l'hospitalité et la découverte des patrimoines des quartiers de l'arrière port de Marseille sous forme de chambres d'hôte, de balades urbaines et la vente d'ouvrages et de productions locales. Il s'agit de permettre une économie qui maintienne « *en vie* » des patrimoines culturels et se fasse dans l'intérêt de ceux qui vivent, travaillent et séjournent dans ces quartiers.

Son cadre de référence est la Convention de Faro et ses principes sont coopératifs.

Hôtel du Nord se développe sur les quartiers des mairies qui s'engagent à appliquer les principes de cette convention au côté de la société civile. A ce jour, Vitrolles et 3 mairies de secteurs de Marseille s'y sont engagées et représentent un bassin de 350.000 habitants.

Son activité est l'identification des cadres juridiques adaptés à ses nouveaux usages du patrimoine ; la formation et qualification des futurs hôtes à ces usages dans une logique d'échange de savoirs via une école des hôtes ; et la promotion et la commercialisation des offres d'hospitalité et de découverte des patrimoines ainsi produites via sa marque « Hôtel du Nord » et sa plate forme internet de promotion et commercialisation hoteldunord.coop.

Ses principes coopératifs sont l'adhésion libre, volontaire et ouverte, le pouvoir démocratique exercé par les sociétaires (un membre, une voix), le contrôle par les habitants (ils sont statutairement majoritaires et élisent un conseil de surveillance), l'échange de savoirs (école des hôtes), la propriété commune de moyens (site internet, marque), la non-lucrativité, l'impartageabilité des réserves (bien commun) et l'autonomie et l'indépendance.

Son horizon géographique est « *glocal* » : Son horizon historique est les 15^{ième} et 16^{ième} arrondissements de Marseille qui sont sa base et son origine. Hôtel du Nord y a son siège social. Son horizon économique est l'aire métropolitaine marseillaise, espace de mutualisation de moyens

indispensable à son équilibre économique. Son horizon politique est l'euro méditerranée, l'espace de la réciprocité et de mise en réseau avec d'autres mouvements partageant des finalités communes.

Pour l'année 2013 Marseille-Provence Capitale Européenne de la Culture, Hôtel du Nord, fort d'une quarantaine de sociétaires et d'un réseau d'une cinquantaine d'hôtes- *associations, artistes, habitants, entreprises, auteurs* -, la coopérative propose l'hospitalité dans une quarantaine de chambres chez l'habitant, programme une centaine de balades patrimoniales dont 2/3 intègrent la programmation 2013, vend des ouvrages et produits locaux, coopère avec de grandes institutions culturelles comme Marseille-Provence 2013, la Friche Belle de Mai et le musée d'art contemporain MAC et coordonne le Forum de Marseille sur la valeur sociale du patrimoine pour la société auquel participent 22 pays de l'euro méditerranée à l'invitation de la Commission Européenne, du Conseil de l'Europe, de Marseille-Provence 2013, des 4 mairies et de la société civile.

La coopérative a identifié des cadres législatifs pour faciliter l'application des principes européens (chambres d'hôtes, statut de conférencier, *creatives commons*, etc). Elle a ouvert des chantiers avec ses partenaires pour en actualiser d'autres au regard des enjeux de la Convention de Faro comme le fait d'autoriser l'activité de chambre d'hôte en habitat social (proposition législative en cours), la reconnaissance du caractère professionnel de la formation des habitants aux activités d'hospitalité et la prise en comptes des sociétés de personnes – les coopératives - dans le secteur touristique pour leur éviter de dépendre des agences de voyages pour commercialiser leurs offres.

En terme de retombées économiques, en 2013 l'activité d'Hôtel du Nord aura généré 110.000 euros de recettes pour ses hôtes (vente de nuitées en chambre d'hôtes, de balade, d'ouvrages, de prestations, etc) qui auront accueilli dans leurs quartiers plus de deux milles passagers. Au niveau culturel ce sont une quarantaine d'itinéraires patrimoniaux, une vingtaine d'ouvrages et une dizaine de productions locales qui sont mises en valeur par plusieurs centaines d'habitants seuls ou en associations.

Aujourd'hui Hôtel du Nord cherche à inscrire son processus dans le cadre d'une coopération euro méditerranéenne à la fois pour diffuser son expérience, bénéficier de celles des partenaires et faire communauté.

Prosper Wanner, novembre 2013.

Hôtel du Nord. La construction d'un patrimoine commun dans les quartiers nord de Marseille

Michèle Jolé

Comment revaloriser les quartiers populaires, trop souvent stigmatisés ? À Marseille, une coopérative d'habitants et de professionnels construit patiemment les quartiers nord comme un patrimoine commun, dont la découverte passe tant par des balades urbaines, que par des séjours en chambres d'hôtes chez l'habitant. Michèle Jolé explique cette démarche innovante et nous invite à découvrir ces quartiers avec un œil nouveau.

À l'origine de cet article, il y a le besoin impérieux de témoigner d'une expérience à la fois collective et personnelle dans le sens où j'ai suivi régulièrement et avec curiosité une aventure, dite patrimoniale, menée dans les quartiers nord à Marseille depuis une quinzaine d'années. Son déploiement implacable et obstiné dans sa diversité et son intensité a défié mes doutes, mes réserves et les a en partie apprivoisés (Jolé 2006). La dernière mouture, et peut-être l'aboutissement qui lui donne son sens plein, « Hôtel du Nord », n'a fait que fortifier mon désir de décrire ce mouvement collectif à ramifications multiples parce que c'est là que j'ai compris comment tout cela se tenait. Je prenais conscience que les quartiers nord de Marseille étaient un véritable laboratoire social et que chacun des termes de « la démarche du patrimoine intégré » dans laquelle s'inscrit cet ensemble prenait un sens singulier et perdait de son caractère labellisé.

Hôtel du Nord, mais qu'est-ce que c'est ? Du tourisme alternatif ?

Ce nom clin d'œil intrigue et déplace l'attendu : ni à Paris, ni un hôtel, ni un film, mais à Marseille, un réseau de chambres d'hôtes dans les quartiers nord, géré par une coopérative : cinq chambres en 2010, quinze en 2011, cinquante prévues pour 2013, année de Marseille Provence, capitale européenne de la culture. « Imaginé en 2009, testé en 2010, Hôtel du Nord s'institutionnalise, en janvier 2011, en une coopérative patrimoniale », comme le dit le site web : hoteldunord.coop. En effet, ce réseau de chambres d'hôtes s'articule sur un travail patrimonial important qui l'a précédé et qui permet une offre multiple au-delà de l'hébergement :

« Pour que patrimoine et hospitalité se conjuguent au présent, concrètement, vous pouvez séjourner dans des chambres d'hôtes patrimoniales, participer à un séjour solidaire, vous balader autrement, consommer les produits locaux et découvrir les textes, les images et les sons issus de la recherche passionnée menée sur ces quartiers... dans l'intérêt de ceux qui vivent dans ces quartiers, y travaillent ou y séjournent. » (hoteldunord.coop)

Ce défi, terme qu'utilisent spontanément les protagonistes, dit le sentiment d'étrangeté que peut provoquer ce projet, du fait de la réputation ou des images qu'évoquent ces quartiers de Marseille qui concentrent une partie importante des grands ensembles de la ville. Celui-ci s'apparente d'une certaine manière à ce qui est appelé, selon les situations, tourisme urbain durable, solidaire, responsable ou participatif et qui commence à prendre forme en France. Ce tourisme alternatif au

tourisme de masse « mise sur la proximité pour faire découvrir l'histoire et le quotidien des lieux et a déjà fait ses preuves dans les grandes villes. Aujourd'hui, de plus en plus d'acteurs associatifs et d'administrateurs s'en inspirent pour changer l'image ternie des banlieues. Ils y voient un moyen pour attirer des visiteurs, mais aussi une opportunité pour renforcer l'appartenance et l'identité dans ces quartiers » (Paracchini 2010).

Le principe de base de ce tourisme est le contact avec l'habitant, « ce qui suppose la participation du visiteur à la vie locale du territoire visité ou celle de la population d'accueil aux activités touristiques, proposées en tant qu'acteurs économiques... », comme l'écrit Hélène Sallet-Lavorel (2003), aujourd'hui responsable du développement du Comité départemental de tourisme de Seine-Saint-Denis. Ces échanges entre population locale (habitants, commerçants, artisans, entrepreneurs, associations, « notables »...) et visiteurs peuvent prendre différentes formes. La plus classique aujourd'hui est l'invitation à des « balades », marches collectives où l'on découvre à la fois la diversité ignorée ou sous-estimée de territoires, des patrimoines inattendus, où l'on rencontre des témoins de la vie des lieux.

Ces projets se sont souvent inspirés d'expériences étrangères, comme les *greeters* à New York, habitants qui bénévolement se proposent pour initier des visiteurs à leur quartier. On peut en citer quelques exemples en France : celui de la Seine-Saint-Denis, qui a mis en place le programme « Douce banlieue » avec beaucoup de succès, puisqu'il comptabilise près de 6 000 visiteurs jusqu'à ce jour, à raison de 180 balades par an. Leur objectif est bien de faire découvrir la complexité de ce département et de dépasser une représentation réduite aux « cités ». Autre exemple, le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) du Val-de-Marne, où des jeunes de cités servent de guides pour les balades, en étant formés et payés 100 euros la demi-journée ; ou encore à Toulouse, l'association La Gargouille, etc.

Cependant, dans les quartiers dits populaires, la forme plus classique de tourisme alternatif qu'est la chambre d'hôtes n'est pas aussi répandue que les balades urbaines. Un interlocuteur de Saint-Denis, en comparant les pratiques dionysiennes à celles d'Hôtel du Nord, me disait qu'« ils n'en étaient pas encore là ». Comme si effectivement l'expérience de Marseille était singulière et peut-être pionnière, voire expérimentale comme certains l'affirment. Elle a en tout cas une longue histoire.

Reconstruction d'un territoire et de ses patrimoines ? Une question de méthode ?

L'aventure à Marseille commence en 1995 avec la création d'une Mission expérimentale européenne de patrimoine intégré. Le périmètre est celui du grand projet urbain (GPU), puis l'ensemble des 15^e et 16^e arrondissements, en relation avec la mairie de secteur. Le financement de cette mission est réalisé par la mairie de Marseille par la mise à disposition d'un poste de conservateur du patrimoine. Ce personnage est central pour comprendre le processus qui se met alors en place et qui se poursuit aujourd'hui, le relais étant passé à la Commission du patrimoine de la mairie du 8^e secteur, créée en 2010, après que cette dernière a signé, en septembre 2009, son adhésion aux principes de la convention de Faro¹. « La Commission du patrimoine, présidée par l'élue à la culture de la mairie de secteur, prend ainsi le relais de la dimension de service public » qu'assurait le conservateur de patrimoine (*La Marseillaise* 2011). Elle compte aujourd'hui vingt partenaires, huit communautés patrimoniales², deux fédérations de comités d'intérêt de quartier

¹ La Convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société, dite convention de Faro, signée en 2005, est fondée sur trois principes : le droit au patrimoine, la gestion durable et la gouvernance démocratique.

² Une « communauté patrimoniale », expression qui fait partie du vocabulaire de la convention de Faro, est un ensemble de personnes qui se mettent d'accord pour un travail sur un patrimoine.

(CIQ)³, des entreprises et associations, partenaires ponctuels des Journées européennes du patrimoine, les institutions culturelles du secteur et la coopérative Hôtel du Nord⁴.

Je voudrais revenir sur ce personnage clef à mon sens. Celui-ci, ou en l'occurrence celle-là, Christine Breton, est l'élément fédérateur de « ce long travail d'histoire, de recherche, de mémoire et de partage », mené collectivement avec « les habitants », pour mettre en place « l'approche intégrée du patrimoine ». C'est, selon ses propres termes,

« la désignation, l'étude et la valorisation du patrimoine par les habitants eux-mêmes pour contrebalancer le monopole institutionnel... La désignation par les habitants peut ainsi faire émerger des choses nouvelles que les institutions n'auraient peut-être jamais découvertes. Il s'agit vraiment de valoriser une approche citoyenne. » (Breton 2011)

Cette démarche s'est bien sûr inspirée d'expériences menées dans le cadre européen, mais « aucune n'avait été conduite sur des coupes aussi étendues que les 15^e et 16^e arrondissements de Marseille, quartiers passionnants, mais peu fournis en monuments historiques et parcours touristiques... » (Breton 2011). On sort donc d'une définition étroite du patrimoine. Il s'agit plutôt de reconstituer l'histoire complexe, à travers les traces, les mémoires et les archives, de ces quartiers méconnus et de leur diversité : « les campagnes », les bastides, les villégiatures, l'avènement industriel, les infrastructures, les cités ouvrières, les bidonvilles, les grands ensembles, les grosses industries et leur démantèlement successif. Il s'agit de construire la mémoire de ces lieux, appelés encore « villages » et de rendre compte de la vie quotidienne à travers l'histoire industrielle et migratoire, coloniale... avec les intéressés.

Il y avait donc quelque chose à inventer du point de vue de la démarche, de la méthode. Au-delà des savoirs disciplinaires d'historien et de conservateur de patrimoine, au sens classique du terme, d'autres savoir-faire devaient s'inventer. La tâche essentielle consistait à mobiliser et à mettre en relation les gens concernés, qu'il fallait d'abord reconnaître et motiver, autour d'objets à identifier, à explorer, à valoriser et à présenter à un public – lui-même à constituer – pour faire de toutes ces découvertes un bien commun. Cette mission se faisait, en effet, dans le cadre du service public qu'incarnait le conservateur engagé par la mairie. Cette dernière, habitée par cette mission publique et avec les caractéristiques d'« un entrepreneur public de changement » (Jolé, Tonnelat et Newman 2009), mit en œuvre, de façon pragmatique et progressivement, ce qu'on peut désigner aujourd'hui avec du recul comme un double principe d'action, structurellement lié : organiser ce que nous appellerons « une communauté locale d'enquêteurs » pour reprendre les termes de John Dewey (2003) et construire un public. Avec la conviction de l'importance cruciale de la présence sur le terrain. Pour cela, elle demanda qu'on lui installe un local préfabriqué à Saint-André où elle implanta son bureau.

La construction d'une « communauté d'enquêteurs locaux »

Il s'agissait alors d'initier un processus d'identification de ce qui peut faire patrimoine. Cela suppose une faculté organisatrice de l'action collective, une constance face à ce qui peut s'avérer désagréable, difficile. Cela suppose aussi un doigté qui, pour être efficace, demande une certaine discrétion dans le travail d'impulsion lorsque le fondement moral est une distribution démocratique des initiatives et de la capacité d'invention. Le travail se produit en ondes successives comme une pierre jetée dans l'eau provoquant des vibrations contagieuses qui vont en élargissant le cercle, comme si les mouvements s'engendraient eux-mêmes.

Cette construction s'est ainsi faite par une avancée progressive dans le temps et dans l'espace, que la conservatrice qualifie d'effets de tache d'huile, d'autres de « boule de neige », de « tissage

³ Le CIQ sert d'intermédiaire entre les habitants d'un quartier et les élus locaux. Il intervient dans tous les domaines de la vie quotidienne. Les CIQ à Marseille ont un rôle important.

⁴ À son actif : demande de classement et d'inscription, dépôt du dossier pour la route du savon à Marseille Provence 2013, Hôtel du Nord, projet de mise en valeur de la cascade des Ayalades, etc.

qui va en se densifiant ». Elle va couvrir progressivement tout le territoire des quartiers nord, s'appuyant soit sur des monuments (église Saint-Louis, cité-jardin de Saint-Louis, grotte des Carmes aux Aygalades, le Chaudron à l'Estaque), soit sur des sites (le canal, le ruisseau des Aygalades, la mer et son port), soit sur des quartiers identifiés comme tels (Saint-André, Verduron, Mourepiane), soit sur des cités connues pour leur architecture de grands ensembles des années 70 (cité Consolat, Castellane, Plan d'Aou, les Créneaux, La Viste, Campagne Lévêque), soit sur des lieux industriels (passés, présents, comme le terril de l'industrie d'alumine, les savonneries, etc.) et les associations comme Arnavant⁵.

Les partenaires se diversifient et des greffes successives se font. Habitants et associations sont sans doute au départ les interlocuteurs les plus légitimes pour rendre compte de leurs lieux de vie quotidienne et de leur histoire (exemple des femmes de Saint-André qui retracent l'histoire de leurs écoles, les femmes de Saint-Louis qui se mobilisent pour défendre leur cité-jardin). Le monde associatif est riche dans ces quartiers (culturel, social, de proximité). Des figures y émergent qui souvent cumulent les responsabilités dans différentes structures et qui conséquemment sont eux aussi, à leur échelle, ce que j'appelle « des entrepreneurs publics de changement ». Je pense, par exemple, au cas de Mourepiane, qui en un an a su proposer sept chambres d'hôtes grâce à un « leader » qui, à la fois membre d'une association comme Cap Nord⁶ et sociétaire de la coopérative Hôtel du Nord, a fait un véritable travail de prospection dans son quartier, grâce à ses réseaux de voisinage et associatifs. De plus, les associations se sont regroupées et forment ainsi ce qu'elles appellent des « communautés patrimoniales », aujourd'hui au nombre de huit. Même le vocabulaire s'invente.

Très tôt, pour conforter « ces enquêteurs locaux », se sont associés des artistes (photographes, artistes de la rue⁷...), des universitaires et des professionnels de l'urbanisme, du paysagisme, du design, des sciences sociales, souvent par l'intervention d'étudiants ou de jeunes diplômés, curieux, enthousiastes, inventifs. Ils proposent des mises en forme, voire même des projets d'intervention sur ces patrimoines. Puis, progressivement, le cercle institutionnel s'est élargi et s'est activé. Marseille Provence 2013 choisit, par exemple, des séjours Hôtel du Nord pour des délégations étrangères tunisiennes, marocaines, slovaques, via Euromed Conseil⁸.

Enfin, à partir de 2006, un des journaux locaux, *La Marseillaise*, s'engage et va suivre ce travail, pouvant même y contribuer de par sa vocation professionnelle d'enquête. En 2011, lors des Journées européennes du patrimoine, le journal sort un numéro spécial, un « collector », qui rassemble tous les articles et enquêtes, publiés depuis 2007, sur « ce projet simple, concret et risqué, révolutionnaire, qui bouscule les règlements en vigueur autant que les idées reçues et, du coup, qui mobilise de belles énergies. » Rôle fondamental que va jouer ce journal dans la construction du public avec laquelle cette entreprise prend tout son sens. Comme d'ailleurs celui qui a été confié à Civic City⁹ pour la confection de l'image Hôtel du Nord. Toutes ces contributions se faisant dans la conviction peut-être militante de participer à une œuvre collective.

⁵ Arnavant est une association d'entrepreneurs de la zone d'activités Arnavaux, créée dans les années 80 pour promouvoir le site industriel. La cité de la Visitation, dont parle un des témoignages de visiteurs sur le site Hôtel du Nord, est insérée dans cette zone.

⁶ Cap Nord est une association de défense du cadre de vie des 15^e et 16^e arrondissements.

⁷ La Cité des arts de la rue se trouve aux Aygalades.

⁸ Euromed Conseil est une association qui promeut les échanges euro-méditerranéens. Elle est prestataire de services pour la coopérative Hôtel du Nord.

⁹ Civic City – Civic Design est un réseau international de chercheurs et de professionnels prônant un design citoyen.

Des publics, des partenaires clefs

Ce travail sur le terrain donne lieu, bien sûr, à des publications¹⁰, des classements, des créations artistiques. Mais dès le départ, la responsable du programme a le souci de partager le travail en cours avec un public, en l'amenant sur le terrain même de l'exploration et de tenter d'en faire un véritable acteur, en le mettant, lui aussi, dans l'action. La marche collective ainsi s'est très vite imposée comme instrument idéal de restitution. Il s'agissait de trouver non seulement, dit la conservatrice, « une écriture spécifique de l'histoire, mais, par extension, des formes de valorisations vivantes. Le patrimoine, ça se découvre avec les pieds ». Découvrir les patrimoines devient ainsi une expérience collective et sensible dans la mesure où chacun engage son corps.

La marche patrimoniale va se déployer et prendre différentes formes au cours des années : marches avec des étudiants, des acteurs institutionnels ; marches dans le cadre d'ateliers photo de la Ville invisible, « En marchant, en regardant » (Jolé 2003). Elles vont, à partir de 2000, se faire aussi dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, qui deviennent le haut lieu de la visibilité patrimoniale des quartiers nord. De modestes, comme celles tenues à Saint-André, puis aux Aygalades, à Saint-Louis, elles vont se multiplier et se complexifier, avec des prises en charge par les associations elles-mêmes. Elles vont également être intégrées progressivement dans un ensemble d'autres manifestations comme un salon du livre, des performances artistiques, des lectures, des expositions, des repas et fiestas... Les Journées patrimoniales des 16, 17 et 18 septembre 2011, dont le thème fédérateur pour les deux arrondissements est « La Mer côté nord », témoignent de cette complexification : à côté des expositions, sept marches (qui restent les moments forts, puisqu'elles ont attiré près de 3 000 personnes) ont été offertes sur des thèmes variés : « L'usine Martin Frères (une usine fabrique de l'urbain) », « Aux Aygalades », « Quand l'art et la foi rencontrent le mouvement ouvrier », « Les riverains du Ruisseau », « Mourepiane, balcon sur la mer », « L'Estaque », « Vues sur Mer », etc.

C'est sans aucun doute le succès de ces marches qui a fait surgir l'idée des chambres patrimoniales et donc d'Hôtel du Nord, lieu de convergence de toute cette histoire. Comme le dit le conservateur du patrimoine :

« Hôtel du Nord est plutôt venu d'un désir que d'une nécessité. À force de recevoir des personnes étrangères aux quartiers pour des balades et des découvertes, nous avons pris goût à l'hospitalité. C'est de là qu'est venue l'idée de les recevoir dans les maisons. Le sens de cette hospitalité est l'offre de « séjours patrimoniaux » dont les balades font partie, ainsi que le savoir que développe l'hôte. »

Des balades aux chambres d'hôtes et inversement : la boucle est bouclée

Nous comprenons sans doute mieux la singularité de cette expérience marseillaise qui, à partir de la redéfinition du patrimoine et de sa reconquête, tente avec ambition et modestie de reconstruire un territoire, à travers un enchevêtrement de sociabilités, de ressources économiques, de réparations symboliques par les changements d'image. « L'intégration » dont se réclame la démarche, comme nous l'avons remarqué en introduction, prend un autre sens. Intégration non seulement des multiples formes de patrimoine et de ses restitutions aux publics, intégration non seulement des multiples forces sociales, économiques et politiques des quartiers, mais également intégration du territoire. Les chambres d'hôtes patrimoniales en sont un bon exemple :

« Nous ne sommes pas dans une optique privée quand nous ouvrons les portes de nos maisons. Il s'agit d'accueillir les gens chez nous dans une perspective collective, à l'échelle d'un

¹⁰ Depuis 2010, le processus d'édition s'accélère. Les Éditions Communes commencent à publier sous le label Hôtel du Nord « des récits d'hospitalité », tout le travail entrepris avec Christine Breton : *Au ravin de la Viste, La ville perchée, Imagine un désert, Le livre du Ruisseau*, etc.

territoire, au sein d'un ensemble. En cela, c'est différent d'un système classique de chambres d'hôtes, ce sont des chambres patrimoniales si l'on peut dire. Nous ne sommes ni dans une approche nostalgique du patrimoine qui consisterait à présenter un réseau de bastides avec vue sur la mer, ni dans une démarche de type action sociale qui montrerait exclusivement des cités HLM. Nous sommes dans une démarche de patrimoine intégré qui travaille à partir des réalités d'un territoire. » (Breton 2011)

Ces réalités sont multiples comme en témoignent les chambres d'hôtes patrimoniales qui sont de différents types (petite maison, villa, bastide, appartement en cité¹¹). Elles couvrent, en effet, les différents quartiers comme le confirme la carte ci-dessous et expriment bien la diversité des paysages, des architectures et des milieux sociaux qu'elles concernent. Le dénominateur commun déterminant est l'adhésion des hôtes à un principe de charte dont le cœur est le devoir d'hospitalité, à la fois individuelle et collective. Il existe à cet effet une « École des hôtes ».



Carte des chambres d'hôtes sur le site hoteldunord.coop

Le patrimoine doit bien, dans cette démarche, rester un bien commun. Les visiteurs eux-mêmes sont pris dans ces réseaux. Deux très riches témoignages consultables sur le site de la coopérative (<http://hoteldunord.coop/produit-2/e-contributions>), l'un d'une visite d'une nuit et une matinée à la cité de La Visitation et l'autre d'un séjour de plusieurs jours dans une villa à Mourepiane, convergent sur le sentiment d'avoir été immergés dans un ensemble, patrimonial mais surtout social, grâce aux visites, aux marches, aux publications et aux festivités. Ces visiteurs deviennent ainsi des partenaires actifs de reconnaissance d'un « territoire ». Ils sont, en effet, pour reprendre des termes de Stéphane Tonnelat (2011), « témoins de la puissance partageable qu'un espace public au sens plein peut donner aux aspirations d'un quartier à l'existence pleine et entière », même dévalorisé par la stigmatisation. À suivre...

¹¹ Samia Ghali, maire-sénatrice du 8^e secteur, s'est engagée à faire au Sénat une proposition de loi qui rendrait possible occasionnellement l'activité de chambre d'hôtes en logement social, avec à chaque fois l'accord du bailleur, car sous-louer aujourd'hui est illégal.

Bibliographie

- Breton, C. 2011. « Dormir la tête au nord ? », entretien in *Esprit de Babel*, n° 4, p. 10.
- Dewey, J. 2003 [1925]. *Le public et ses problèmes*, Pau : Éditions Farrago/Université de Pau.
- Jeudy, H. P. 2006. « Patrimoine et voyeurisme », *Libération*, 15 septembre.
- Jolé, M. 2003. « Marseille : En marchant, en regardant », *Urbanisme*, n° 333.
- Jolé, M. 2006. « Sur les traces d'un patrimoine, vivant et "écologique" », *Urbanisme*, n° 356.
- Jolé, M., Tonnelat, S. et Newman, A. 2009. « Le public des jardins de Paris, entre observation et action », rapport de recherche pour le conseil scientifique de la mairie de Paris.
- La Marseillaise*. 2011. « L'Hôtel du Nord, une aventure à suivre », supplément gratuit et rétrospective des publications depuis 2007, 17 septembre.
- Paracchini, A. 2010. « Et si le tourisme changeait les regards sur la banlieue ? », *Rue 89*, 5 septembre. Consulté le 15 décembre 2011. URL : <http://www.rue89.com/passage-a-lacte/2010/09/05/et-si-le-tourisme-changeait-les-regards-sur-la-banlieue-164483>. Voir aussi les réactions en ligne, dont « Tourisme contre voyage ? ».
- Sallet-Lavorel, H. 2003. *Pour un tourisme participatif en Île-de-France. Encourager le rapprochement entre visiteurs et Franciliens*, Étude IAURIF.
- Tonnelat, S. 2011. « Rendre la durabilité publique. La plateforme d'observation du Bayou à la Nouvelle-Orléans », *Métropolitiques*, 1^{er} juin. Consulté le 15 décembre 2011. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Rendre-publique-la-durabilite-La.html>.

Pour en savoir plus :

Site de la coopérative Hôtel du Nord : <http://hoteldunord.coop>.

Michèle Jolé, chercheure associée au LAVUE – CRH (CNRS), sociologue de l'urbain pendant de longues années, s'intéresse depuis quelques temps à la socio-ethnographie et à la marche comme exploration analytique et poétique d'un territoire. (« Regarder », *Urbanisme* n° 370, janvier/février 2010 ; « Le destin festif du canal Saint-Martin », *Pouvoirs* n° 116, janvier 2006).

Pour citer cet article :

Michèle Jolé, « Hôtel du Nord. La construction d'un patrimoine commun dans les quartiers nord de Marseille », *Métropolitiques*, 4 janvier 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Hotel-du-Nord-La-construction-d-un.html>.



AT(2013)506

09.12.13

Balades de Faro : Forum de Marseille sur la valeur sociale du patrimoine et la valeur du patrimoine pour la société (12-13 septembre 2013)

Conclusions et synthèse

Introduction

Le « Forum de Marseille sur la valeur sociale du patrimoine et la valeur du patrimoine pour la société » s'est déroulé du 12 au 13 septembre 2013. Soutenu par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne, il s'est inscrit dans une série d'actions de promotion et de mise en œuvre de la *Convention-Cadre sur la valeur du patrimoine pour la société*.

Initié par quatre maires de Marseille et de Vitrolles, coordonné par la coopérative « Hôtel du Nord », cofinancé notamment par Marseille-Provence 2013 et le Conseil général des Bouches-du-Rhône, le « Forum de Marseille » a porté sur des questions relatives aux Droits de l'Homme, à la diversité et à l'identité culturelles, à l'intégration des minorités et des moins favorisés, à la prévention des intolérances et de la discrimination, au dialogue inter-religieux, aux interventions dans les zones urbaines et péri-urbaines défavorisées.

Le « Forum » avait notamment pour objectif :

- d'interpréter, à partir du cas d'étude marseillais, la *Convention-cadre* afin de souligner ses aspects les plus innovants, notamment en ce qui concerne les « valeurs sociales du patrimoine » ;
- de mettre en œuvre un suivi approprié des conclusions du Forum, notamment en identifiant des orientations pour les politiques publiques et des axes de réflexion pour l'élaboration d'indicateurs en vue de l'évaluation des différentes initiatives ;
- d'offrir un cadre de référence commun aux initiatives en cours ou à venir dans les pays européens susceptibles de contribuer à la mise en œuvre des principes de la *Convention-cadre* et d'en promouvoir la ratification auprès des Etats.

Le contexte

Marseille, un million d'habitants, deuxième ville de France ; ses « quartiers Nord ». Une zone dite « *difficile* ». Un ensemble urbanistique hétéroclite, déconnecté du centre-ville, qui fait l'objet de vastes programmes publics qui se sont succédés depuis les années 1980. Pourtant, les maux de ces quartiers ne semblent pas en voie de résorption du fait d'une approche sectorielle, alternativement sociale et urbaine, mais jamais véritablement globale ni systémique. Au final, dans ces quartiers, les habitants se sentent oubliés, isolés, rejetés, invisibles.



Les quartiers Nord sont à l'origine une vaste zone portuaire et un arrière-pays longtemps dédié à l'agriculture. Le paysage, d'une grande beauté, a progressivement intégré de petites unités industrielles qui ont contribué à l'enrichissement de Marseille au XIXe et au début du XXe siècle, principalement avec la production de savon et de tuiles. Les équilibres de la ville ont été bouleversés à partir des années 1950, lors des premières vagues d'immigration destinées à fournir en main d'œuvre la machine industrielle en expansion, puis de celles liées aux aléas politiques des phases de la décolonisation du Maghreb. Dans l'enthousiasme progressiste de l'époque, ces bouleversements sont d'abord vus comme des opportunités. Les architectes et concepteurs sociaux imaginent des utopies en rupture avec la tradition et promettent aux nouveaux arrivants de devenir les pionniers de modes de vie innovants, harmonieux et respectueux de l'homme. Les « cités » fleurissent, chacune avec sa logique, son ambition.

Très vite, les idéaux des architectes sont débordés. Les mutations sociales, liées aux mutations économiques, font perdre les aspirations initiales. Les finalités humanistes sont subverties par les notions de rendement, de restriction des ressources publiques et de gestion de l'urgence. La compétition entre groupes s'installe, la ségrégation aussi, alimentées par le flot continu des migrations d'origines de plus en plus variées. Les quartiers Nord s'appauvrissent ; les inégalités s'accroissent. Le centre rejette en périphérie ses problèmes qui s'empilent peu à peu en une masse chaotique et inquiétante qui surplombe la plaine marseillaise, ceinture le cœur de la ville, le pénètre par endroits, et dans lequel finissent par s'entasser tant bien que mal plus de la moitié de la population de la ville. Même si la vue sur la mer reste impressionnante depuis les quartiers Nord, cette ceinture de pauvreté coupe définitivement les populations immigrées et déracinées des beaux quartiers, des emplois, des services, de la culture, de l'éducation. Pauvreté architecturale et urbaine ; pauvreté sociale et pauvreté économique. Détresse psychologique : de plus en plus d'habitants, de moins en moins en rapport les uns avec les autres, doivent se partager un environnement réduit et dégradé.

Ce résumé de l'histoire urbaine de Marseille éclaire de manière extrême l'évolution générale de la ville européenne après la seconde guerre mondiale. Les mêmes phénomènes, à des échelles différentes, dans des contextes particuliers, mais qui mènent tous à des degrés divers à la perte de repères, à la rupture de la continuité historique et à la dégradation générale du cadre de vie aussi bien dans les centres anciens que dans les périphéries. La ville devient le cadre de tous les excès et reflète les dérives d'un système et de modèles économiques qui s'épuisent.

Les acquis du « Forum de Marseille »

L'approche privilégiée par le « Forum de Marseille » était doublement innovante : d'une part la réflexion a été menée par un panel international dont les membres représentaient une variété d'origines géographiques comme de fonctions : plus d'une trentaine de pays étaient représentés par des ambassadeurs, parlementaires, fonctionnaires internationaux, ONG et simples citoyens. D'autre part, le panel a été invité à faire l'expérience concrètement sur le terrain des initiatives citoyennes en cours, à s'en imprégner afin de s'interroger sur ce qu'elles permettraient de généraliser dans une perspective européenne. Plusieurs éléments de conclusions méritent d'être mentionnés :

- ***De fait, ce qui frappe sur les territoires des quatre municipalités concernées lors du « Forum de Marseille », c'est que les populations se rassemblent.*** Pour désamorcer les conflits latents ou patents, mais aussi parce que les habitants ont appris à leurs dépens qu'il est nécessaire de se prendre en main, sans trop attendre d'hypothétiques solutions venues d'ailleurs, pour résoudre par eux-mêmes les problèmes quotidiens urgents avec les ressources disponibles localement.
- ***Le territoire, géographiquement et culturellement cohérent, devient la source d'un enracinement*** où il est possible de s'intégrer, de se construire ou de se reconstruire. Du rassemblement des inquiétudes et besoins individuels naît un dialogue ouvert à la participation de tous, et un sens aigu de la communauté par laquelle surgit la confiance en soi et le respect de l'autre. La communauté devient le lieu privilégié où partager des aspirations, formuler des envies, exprimer des solidarités, partager des responsabilités, devenir acteur et agir concrètement sur un espace désormais approprié et partagé.
- ***Les acteurs impliqués sont multiples*** : des amicales de locataires, des associations locales, des regroupements d'entreprises, des collectifs d'artistes ou de simples citoyens

engagés tous ensemble dans la défense de la qualité et du cadre de vie de leurs quartiers, auxquels ils s'identifient au point de se percevoir eux-mêmes avec leur environnement comme un patrimoine à défendre et à valoriser. Pour cela, ils mènent des recherches sur leurs histoires, éditent des ouvrages (*récit d'hospitalité*), proposent des rencontres (*balades patrimoniales*), produisent des créations artistiques (*Fenêtre augmentée, le Pont, cartes postales, balades sensibles*), mutualisent leurs moyens et expérimentent des espaces de démocratie participative (*commission patrimoine*).

- **Une citoyenneté par l'exemple se construit.** Ces processus parfois complexes sont contenus, reconnus et soutenus par la *Convention-cadre sur la valeur du patrimoine pour la société*. Un faisceau d'initiatives de plus en plus nombreuses s'impose et s'interconnecte et attire le respect des représentants élus qui ont compris l'intérêt de soutenir ces efforts et ont contribué à accélérer les prises de conscience. Ils ont adhéré à ses principes dès 2005 pour inscrire l'action sociale locale dans une perspective européenne et la légitimer. C'est l'action citoyenne qui tout à coup éclaire et rend vivants les principes européens. L'Europe se construit par le bas, à la force de la volonté de ses citoyens.
- **La référence européenne facilite le passage de la mobilisation à l'action, et de l'action à la transformation durable** en permettant la mise en place de synergies avec les outils offerts par les autorités publiques. De fait, il est clair que l'ensemble de ces initiatives est venu compléter, enrichir l'action publique sans jamais la contester, la contredire, ou l'empêcher. Les perceptions se sont modifiées, les attitudes des uns et des autres ont évolué et permis d'entreprendre, de développer des moyens d'agir. Il s'agit d'une responsabilisation par l'engagement.
- **Venant comme une confirmation de la valeur de ces initiatives**, Marseille-Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture (association qui regroupe les villes et partenaires de l'année Capitale européenne de la culture) s'est elle aussi appuyée sur les ressources citoyennes locales pour mettre en place des projets structurants ambitieux appelés à durer au-delà de l'année 2013 : le premier « chemin de grande randonnée » périurbain français, long de 365 kilomètres sur 38 communes (GR2013) ; « Culture Pilots », programme d'insertion professionnelle d'habitants-animateurs touristiques et culturels ; « Hôtel du Nord », la première coopérative d'habitants en Europe, propose une offre de tourisme solidaire dans les quartiers populaires de Marseille avec une cinquantaine d'hôtes qualifiés.

L'initiative conjointe de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe dans le cadre du « Forum de Marseille » a démontré à travers l'expérience marseillaise que la *Convention-cadre privilégie une approche innovante des problèmes sociaux, politiques et économiques utilisant la culture et le patrimoine pour atteindre l'ensemble des acteurs de la société*, y compris les plus défavorisés. L'élargissement de la notion de patrimoine dans la perspective des droits de l'homme et de la démocratie définit plus précisément l'idée du mieux « vivre ensemble » qui suggère de tirer parti de la diversité culturelle pour faire émerger une citoyenneté locale et européenne ; de conjuguer une action sur le cadre et la qualité de vie pour expérimenter de nouveaux modèles économiques ; de promouvoir la participation démocratique pour influencer sur la décision politique et la rendre plus légitime et plus durable.

Dans cette perspective, la valeur sociale du patrimoine peut se définir à travers **trois « notions » principales** qui forment un cadre de référence commun pour comprendre et mettre en œuvre la *Convention-Cadre sur la valeur du patrimoine pour la société*:

a. La citoyenneté s'appuie sur une communauté elle-même ancrée dans un territoire

« Les individus se pensent d'abord fréquemment comme membres d'un groupe aux limites concrètes dans lequel ils se sentent reconnus en tant qu'acteurs à part entière. C'est au sein de ce groupe qu'ils trouvent d'abord une entraide, une solidarité directe et une convivialité, c'est-à-dire une possibilité de partager des temps forts avec des gens qui ont des références et une mémoire communes. Celui-ci, qui peut être appelé communauté, n'est pas systématiquement lié à une origine étrangère ni à une appartenance religieuse. Il ne s'agit pas de la communauté abstraite, fondée sur la conscience d'avoir des intérêts communs ... Il ne s'agit pas non plus d'une communauté de circonstance, comme le groupe informel de gens que divers processus de marginalisation ont conduits à se retrouver ensemble dans les mêmes lieux ... C'est une communauté qui dispose d'une certaine capacité

d'organisation à caractère pérenne ... fondée que sur des rapports de confiance interne non institutionnalisés »¹.

Une telle communauté est enracinée dans un lieu, un territoire auquel elle s'identifie à travers des moments qui se sont imposés dans l'imaginaire de tous au cours de l'histoire ancienne ou récente. L'imaginaire qui fonde la communauté se constitue à partir des représentations individuelles et collectives du territoire, ainsi que de la façon dont l'extérieur le perçoit, le nomme et le raconte. Requalifier un territoire stigmatisé ou appauvri, le désigner et en parler avec des mots qui expriment une forte appartenance, qui donnent de la profondeur et au final une perspective, c'est aussi pour un individu qui a parfois connu une trajectoire douloureuse, une façon de reconquérir sa dignité, ses droits et ses devoirs vis-à-vis de la société, de devenir citoyen.

b. La cohésion sociale est refondée sur des modalités de participation et d'implication

La cohésion sociale définit la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation, ce qui implique de gérer les différences et d'aplanir les divisions. La recherche d'un « vivre ensemble » aux contours plus égalitaires est un processus dynamique qui doit s'inventer en un équilibre entre programmes impulsés par l'état et dispositifs d'intervention locale. Il s'agit de trouver une voie originale croisant plusieurs approches implicites ou explicites qui se situent clairement dans la recherche de convergences et de complémentarité avec la puissance publique :

- Développement du pouvoir d'agir des habitants pour favoriser l'émancipation individuelle et collective ;
- Approche coopérative fondée sur la confiance et la recherche de solutions collectives ;
- Recherche de la mise en synergie de tous les acteurs susceptibles de contribuer à la dynamique collective – artistes, érudits, travailleurs sociaux, citoyens concernés, journalistes, universitaires, etc. ;
- Action publique remise au service des citoyens ; un « service public » qui travaille avec la population à la recherche des solutions ;
- Volonté de rassembler, agréger les trésors de connaissance accumulés ici et là sur le territoire, qu'il s'agisse d'urbanisme, d'architecture, de logement, d'éducation, de santé, de culture, d'immigration.

Les « groupes patrimoniaux »², par le dialogue qu'ils instaurent au sein de la communauté, apparaissent comme des forums d'expression et de mobilisation ou d'engagement vis-à-vis de la justice sociale et la sécurité démocratique. Ils sont un rempart contre les sociétés divisées et inégalitaires qui ne peuvent garantir leur stabilité à long terme.

c. La démocratie locale est renforcée par le développement des capacités d'action de la société civile

La rationalisation des structures administratives, notamment à travers une décentralisation, se fonde principalement sur un partage des responsabilités. L'apparition d'une nouvelle génération d'élus de quartiers, plus présents et plus actifs dans le champ de la vie quotidienne et de l'action sur le cadre de vie, redessine effectivement les frontières entre société civile et société politique. Ces élus vivent davantage leur mission de service public dans une logique de coopération et ne subordonnent pas le tissage du lien social aux seuls enjeux politiques. Toutefois, les tentatives pour développer une démocratie locale véritablement participative sur la base d'un arsenal de textes n'ont jusqu'ici pas toutes été concluantes. La participation citoyenne ne se décrète pas, elle se construit.

Dans ce paysage social et politique en recomposition, les « groupes patrimoniaux » offrent la possibilité d'énoncer une parole citoyenne crédible, appuyée sur le réel d'une population en attente de réponses concrètes et en même temps capable de formuler elle-même des propositions. Pour autant qu'ils soient reconnus comme tels par les pouvoirs publics, les groupes patrimoniaux fonctionnent comme des passeurs entre diverses entités sociales et professionnelles et une sphère publique qui recherche désespérément un lien direct avec la population qui est la source de sa légitimité d'action.

¹ Jacques Barou, « La Communauté contre le communautarisme ? »

² Article 2.b, Convention-cadre sur la valeur du patrimoine culturel pour la société

Les suites à donner

L'Union européenne et le Conseil de l'Europe envisageront les moyens les plus appropriés pour assurer le suivi des conclusions du « Forum de Marseille » en considérant les activités suivantes :

1. La continuation de réflexions (à organiser dans le cadre des « Balades de Faro ») permettant à la fois de développer les différents aspects qui définissent la valeur sociale du patrimoine, et d'entreprendre l'analyse des autres valeurs du patrimoine (économiques, culturelles, politiques) en mettant en œuvre la même approche innovante qu'à Marseille;
2. L'organisation d'ateliers permettant de vérifier ou d'enrichir dans diverses villes européennes la pertinence des notions formulées dans les « Conclusions de Marseille » ;
3. La mise en place d'un réseau réunissant les initiatives reconnues se référant à la *Convention-cadre* ;
4. L'offre d'« applications » (savoirs-libres) labélisées « Faro » pour encourager la mise en œuvre d'initiatives se réclamant des principes de la *Convention-cadre* ;
5. La tenue de séminaires de promotion susceptibles de lancer des débats nationaux en vue de la ratification de la *Convention-cadre* ;
6. Ces actions, et d'autres, pourront se développer de manière à orienter les politiques publiques dans les Etats membres qui auront ratifié la *Convention-cadre*, mais pourront aussi être répliquées partout en Europe, dans toutes les villes et régions, et même au-delà, en se référant au cadre commun tel que défini lors du Forum de Marseille.

Le public acteur de son patrimoine : comment y répondre ? Quels bénéfices pour l'institution et le territoire ?

Orientation bibliographique

Cette orientation bibliographique a été préparée par le centre de ressources documentaires du département des conservateurs de l'Institut national du patrimoine.

*Les ouvrages et articles précédés d'un * sont consultables au centre de ressources documentaires de l'Inp.*

1. Le patrimoine et son public : quelques rappels

1.1. Ouvrages généraux sur le public patrimonial

*JACOBI Daniel, *Looking for non-publics*, Québec, Presses de l'université du Québec (PUQ), 2012, (coll. Public et culture) 158 p.

*DENISE Fabrice, JACOBI Daniel, « La fréquentation du patrimoine antique à Arles : publics, visiteurs de monument et visiteurs de musée », *La place des publics : de l'usage des études et recherches par les musées*, 2007, p. 113-124.

*DEVITT Mac Aedin, « S'impliquer localement : tour d'horizon de l'engagement des musées auprès des communautés » *Les nouvelles de l'ICOM*, 2013, n° 66, p. 10-11.

*EIDELMAN Jacqueline, ROUSTAN Mélanie, GOLDSTEIN Bernadette, *La place des publics : de l'usage des études et recherches par les musées*, Paris, La Documentation française, 2007, (coll. Musées-Mondes), 334 p.

*HANQUINET Laurie, *Du musée aux pratiques culturelles : Enquête sur les publics de musées d'art moderne et contemporain*, Bruxelles, Editions de l'université de Bruxelles, 2014, (coll. sociologie et anthropologie), 243 p.

*LE MAREC Joëlle, *Publics et musées : la confiance éprouvée*, Paris, L'Harmattan, 2007, (coll. Communication et civilisation), 221 p.

*RAINGEARD Jean-Michel (dir.), « Les musées et leurs publics », *L'ami des musées*, 2014, n° 46, 32 p.

1.2. Sensibilisation au patrimoine – le rôle de l'école

*BETARD Daphné, « Dossier : Les enfants au musée, la visite scolaire, enjeu de société », *Journal des arts*, 2011, n° 359, p. 20.

COHEN-AZRIA Cora, *Contribution à l'étude des relations entre l'école et le musée : vers une formation de l'enfant visiteur*, S.I., Cora Cohen, 2000, 555 p.

COHEN-AZRIA Cora, GIRAULT Yves, « Quelques repères historiques sur le partenariat école-musée : Quarante ans de prémices tombées dans l'oubli », *Aster*, 1999, n° 29, p. 9-25.

DUPONT Nathalie, « Les partenariats école/institutions culturelles : des passages entre cultures juvéniles, cultures artistiques et cultures scolaires ? », In *Les sciences de l'éducation pour l'Ere nouvelle*, 2014, vol. 43, n° 4, p. 95-121.

*LE VERN Alain, MENGAL-JEANDET Emmanuèle, MONNIER Gérard et al., *Pourquoi enseigner le Patrimoine ? : Quels patrimoines, quels publics, quels enjeux ? Actes du colloque 9 novembre 2011*, [Rouen], Région Haute-Normandie, 2013, 123 p.

*LOYRETTE Henri (dir.), *L'éducation artistique et culturelle dans les musées et monuments nationaux : projet national de l'Education artistique et culturelle ; pour un accès de tous les jeunes à l'art et à la culture : rapport de la mission confiée au musée du Louvre par la ministre de la Culture et de la Communication*, juillet 2013, Paris, Musée du Louvre, 2013, 79 p.

<<http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/77101/585924/version/1/file/rapport-louvre2013.pdf>> (consulté le 8 mars 2016).

*M'HAMMED Mellouki, GAUTHIER Clermont, *Education et culture : les enseignants, les jeunes et les musées : regards croisés*, Sainte-Foy, Les presses de l'université Laval, 2003, 172 p.

O'NEILL Marie-Clarté, « Médiateurs culturels entre l'institution muséale, le grand public et l'école », *Les cahiers de Culture et démocratie*, 2009, n° 2, p. 53-57.

TIMBART Noëlle, DAHAN Chantal, « Vers des « adolescents acteurs » ? », In *Les adolescents et la culture, un défi pour les institutions muséales*, Marly-le-Roi, Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP), 2013, (Collection Cahiers de l'action, n° 38), p. 51-58.

Consulter également :

**Jeunes publics : actions et médiations* : séminaire organisé par l'Institut national du patrimoine, 13-15 mai 2008, Paris, Institut national du patrimoine, 2008, (Coll. Dossier de formation permanente, n° 463)

2. Evolution des publics et des médiations ; le participatif en question

2.1. Projets artistiques participatifs

*BONGARD Isabelle, « Art participatif : le rôle et le statut du public amateur », *Implications philosophiques : espace de recherche et de diffusion* [en ligne], 18 juillet 2012.

<<http://www.implications-philosophiques.org/actualite/une/art-participatif/>> (consulté le 8 mars 2016).

* « Dossier : Museums collections make connections », *Museum international*, n° 257-260, 2013, p. 144 p.

*« Dossier : La participation des habitants à la vie artistique et culturelle », *L'observatoire – la revue des politiques culturelles*, été 2012, n° 40.

*HENRY Philippe, *Démarches artistiques partagées #1 : des processus culturels plus démocratiques?* [en ligne], Toulouse, ARTfactories/Autre(s)pARTs, 2011, 15 p.

<http://www.artfactories.net/IMG/pdf/_P-HENRY_Arts_partages.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

**In Situ In Cité – Projets artistiques participatifs dans l'espace public* [en ligne], HorsLesMurs, 56 p. <<http://horslesmurs.fr/wp-content/uploads/2014/04/In-Situ-In-Cit%C3%A9-.pdf>> (consulté le 8 mars 2016).

*KERSHAW Anne, « Une collaboration fructueuse », *Les nouvelles de l'ICOM*, vol. 66 n° 1, 2013, p. 12-13

*LIOT Françoise (dir.), *Projets culturels et participation citoyenne : le rôle de la médiation et de l'animation en question*, Paris, L'Harmattan, 2010, (coll. Animation et Territoires), 221 p.

*Mac DEVITT Aedin, « S'impliquer localement - Tour d'horizon de l'engagement des musées auprès des communautés », *Les nouvelles de l'ICOM*, vol. 66 n° 1, 2013, p. 10-11.

*PASCUAL I RUIZ Jordi, DRAGOJEVIC Sanjin, *Guide de la participation citoyenne au développement de la politique culturelle locale pour les villes européennes* [en ligne], Amsterdam, Fondation Européenne de la Culture (FEC) ; Barcelone, Interarts, 2007, 69 p.

<http://ecflabs.org/sites/www.ecflabs.org/files/another-europe/Guide_participation_citoyenne_FR_web.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

**Patrimoine et participation : vers un nouveau cadre de gouvernance au Maghreb* [en ligne] : programme Euromed, Barcelone, Consortium Montada, 2012, 212 p.
<http://openarchive.icomos.org/1382/1/Processus_Participatif_LR.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

**Quartiers : projets participatifs au cœur de la politique de la ville* [en ligne], Af/Ap, 2012, 51 p.
<<http://www.artfactories.net/IMG/pdf/QuARTier- Les projets participatifs dans politique de la ville-.pdf>> (consulté le 8 mars 2016).

ZASK Joëlle, *Art et démocratie : peuples de l'art*, Paris, PUF, 2003 (coll. intervention philosophique), 220 p.

ZASK Joëlle, « L'art fait public », *Mouvement*, 2013, n° 39, p.10-15.

ZASK Joëlle, *Participer, essai sur les formes démocratiques de la participation*, Latresne, Éditions du bord de l'eau, 2011, (coll. Les voies du politique), 326 p.

2.2. Médiation culturelle

BITGOOD Stephen, *Social design in museums: the psychology of visitors studies. Collected essays*, Edimbourg, MuseumEtc, 2011, 469 p.

*BORDEAUX Marie-Christine, CAILLET Elisabeth, « La médiation culturelle : pratique et enjeux théoriques », *Culture et musée*, 2013, hors-série, p. 139-163.

*CAILLET Elisabeth, « Utiliser les technologies de l'information et de la communication pour une médiation participative », *Muséologies*, vol. 3, n° 2, 2009, p. 26-35.

*CAMART Cécile MAIRESSE François, PREVOST-THOMAS Cécile (dir.) et al., *Les mondes de la médiation culturelle : approches de la médiation*, Paris, L'Harmattan, 2016, (coll. Les cahiers de ma médiation culturelle), volume 1, 280 p.

*CAMART Cécile MAIRESSE François, PREVOST-THOMAS Cécile (dir.) et al., *Les mondes de la médiation culturelle : médiations et cultures*, Paris, L'Harmattan, 2016, (coll. Les cahiers de ma médiation culturelle), volume 2, 302 p.

*CASEMAJOR Nathalie, LAMOUREUX Eve, RACINE Danièle, « Art participatif et médiation culturelle : typologie et enjeux des pratiques », In CAMART Cécile MAIRESSE François, PREVOST-THOMAS Cécile (dir.) et al., *Les mondes de la médiation culturelle : approches de la médiation*, Paris, L'Harmattan, 2016, (coll. Les cahiers de ma médiation culturelle), volume 1, p. 171-184.

*CAMBONNE Marie, « La mise en récit et la construction de mémoires collectives par les institutions patrimoniales », *Muséologie*, 2015, vol. 7, n° 2, p. 33-53.

*CHAUMIER Serge, « Musées, encore un effort pour être participatifs ! » In CHEVALLIER Denis, FANLO Aude (dir.), *Métamorphoses des musées de société*, Paris, La documentation française, 2013, (coll. Musées-mondes), p. 117-126

*CHAUMIER Serge, MAIRESSE François, *La médiation culturelle*, Paris, Armand Colin, 2013, (coll. U), 275 p.

*CHAUMIER Serge, « Evolutions des expositions et transformation des rapports entre l'institution et ses publics » *La lettre de l'OCIM*, 2013, n° 150, p. 25-30.

*DELARGE Alexandre, « La participation, pierre angulaire et moteur des écomusées », *Musées et collections publiques de France*, n° 243, 2004, p. 26-28.

*DELARGE Alexandre, « Patrimonial et participatif : l'écomusée du Val de Bièvre est le second écomusée urbain créée en France, en 1979. Son témoignage témoigne de liens de plus en plus étroits avec les habitants », *Urbanisme - villes, société, cultures*, 2015, n° 397, p. 51.

*DUCLOS Jean-Claude, « De la muséographie participative », in BORDEAUX Marie-Christine, LIOT Françoise (dir.), « Dossier : La participation des habitants à la vie culturelle et artistique », *L'Observatoire – La revue des politiques culturelles*, n° 40, été 2012.

*DUFRENE Bernadette, IHADJADENE, « La médiation documentaire dans les institutions patrimoniales », *Culture et musées*, 2013, n° 21, p. 111-130.

*FRAYSSE Patrick, « La médiation numérique du patrimoine : quels savoirs au musée ? », *Distances et médiations des savoirs* (En ligne), 2015, n° 12.
<<https://dms.revues.org/1219>> (consulté le 8 mars 2016).

*GRISOT Delphine, LOCHOT Serge, FOURES Angèle (dir.), *Le rôle social du musée - Agir ensemble et créer des solidarités*, Dijon, Office de Coopération et d'Information Muséales (OCIM), 2011, (coll. Les dossiers de l'OCIM), 195 p.

*HOULLER François, MERILHOU-GOUDARD Jean-Baptiste, *Les sciences participatives en France : état des lieux, bonnes pratiques & recommandation* [en ligne], Paris, Mission Sciences participatives, 2016.
<<https://inra-dam-front-resources-cdn.brainsonic.com/ressources/afile/321785-853d8-resource-rapport-impression-sciences-participatives-fevrier-2016.html>> (consulté le 8 mars 2016).

*JACOBI Daniel, « Exposition temporaire et accélération : la fin d'un paradigme ? », In « Demain les musées », *La Lettre de l'OCIM*, n° 150, 2013, p. 15-24.

JACOBI Daniel, « Les médiations patrimoniales : notes sur les dimensions culturelles et communicationnelles », In *Les médiations patrimoniales, enjeux et perspectives, Actes du colloque de Namur, février 2012*, D. du Patrimoine culturel de Wallonie, 2014, p. 27-45,

*JOHNSON Larry, ADAMS BECKER Samantha, ESTRADA Victoria, FREEMAN Alex, *NMC Horizon report 2015 : museum edition* [en ligne], Austin, New Media Consortium (NMC), 2015, 56 p.
<<http://cdn.nmc.org/media/2015-nmc-horizon-report-museum-EN.pdf>> (consulté le 8 mars 2016).

*JUANALS Brigitte, MINEL Jean-Luc, « Stratégies de communication et dispositifs de médiation à l'ère numérique : vers des musées ouverts », In *Nouvelles tendances de la muséologie*, Paris, La documentation française, 2016, (coll. Musées-mondes), p. 159-194.

KAVANAGH Jen, MCSWEENEY Kayte, *Museum participation : new directions for audience collaboration*, Edimbourg, MuseumsEtc, 2016, 636 p.

KLINGER Stacy, CATLIN-LEGUTKO Cinnamon, *Reaching and responding to the audience*, Lanham, Altamira, 2012, 174 p.

LAROCHE Marie-Claude, « La diffusion numérique et la médiation culturelle : L'apport de l'évaluation formative intégrée à une recherche développement » In *Les musées et leurs publics*, Québec, Presse de l'université du Québec, 2014, p. 249-272.

*LE MAREC Joëlle, « L'environnement et la participation au musée : différentes expressions culturelles des sciences », In *Les musées au prisme de la communication*, Paris, Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), 2011, (coll. Hermès, n° 61), p. 167-174.

*MATHIEU Daniel, « Opportunités et dynamique des programmes de science participative », *La lettre de l'OCIM*, 2012, n° 144, p. 25-32.

*MOUTON Swanny, *Le musée participatif* [en ligne], Nantes, Ecole de design Nantes Atlantique, 2012, 72 p.
<https://issuu.com/swannyyy/docs/swanny_mouton_musee_participatif> (consulté le 8 mars 2016)

*Muséologie, muséographie et nouvelles formes d'adresse au public : participation du public, personnalisation [en ligne] : séminaire organisé au Centre Pompidou par le Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI), Mission de la recherche et de la technologie (MRT), en collaboration avec l'Institut de Recherche et d'Innovation du Centre Georges Pompidou, l'École du Louvre, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et le LEDEN/Paris 8, Paris, Ministère de la culture et de la Communication, 2007, 12 p. <http://web.iri.centrepompidou.fr/fonds/upload/seance/11/Museo-09_05_07-Participation_du_public.pdf > (consulté le 8 mars 2016)

La participation, avenir des musées de société : 12^{èmes} rencontres professionnelles de la Fédération des écomusées et musées de société, Marseille, 8-10 avril 2015, Editions de la FEDMS.

A paraître en 2016

Programme en ligne :

<<http://www.fems.asso.fr/wp-content/uploads/2015/04/Programme-Rencontres-Professionnelles.pdf>> (consulté le 8 mars 2016).

*QUERTINMONT Arnaud, LAOUREUX Marie-Aude, « A la recherche de nouveaux publics », *La lettre de l'OCIM*, 2015, n° 158, p. 25-30.

*SANDRI Eva, « Observer la réalisation de dispositifs de médiation numérique au musée : quelle anticipation des publics par les professionnels des musées ? », In *Penser les techniques et les technologies - Apports des sciences de l'information et de la communication et perspectives de recherches* [en ligne] : 19^{ème} congrès de la Société française des sciences de l'information et de la communication (SFSIC), Toulon, 4-6 juin 2014.

<<http://sfsic2014.sciencesconf.org/browse/author?authorid=206348>> (consulté le 8 mars 2016).

SCHIELE Bernard, DAIGNAULT Lucie, *Les musées et leurs publics : savoirs et enjeux*, Québec, Presses de l'université du Québec (PUQ), 2014, 367 p.

*SIMON Nina, *The participatory museum*, S.I., *Museum 2.0*, 2010, 388 p.

<<http://www.participatorymuseum.org/>> (consulté le 8 mars 2016).

*TAITTINGER Thierry (dir.), *L'éducation artistique et culturelle : de la maternelle au lycée*, Paris, Beaux-arts magazine, Adagp, 2009, 146 p.

THORION Ghyslaine, « La médiation : Un processus de communications participatives », In *La médiation*, S.I., Sarrant : La librairie des territoires, 2013, p. 53-65.

2.3. La participation à travers les réseaux sociaux

*ANJOU Sébastien d', « La communication des musées et lieux culturels s'empare des réseaux sociaux », In *Le Renouveau des musées*, Paris, Editions Touristiques européennes (ETE), 2014, (coll. Espaces - tourisme et loisirs, n° 318), p. 123-127.

*AUBIN Laetitia, *Museum 2.0 : la construction de la participation sociale* [en ligne], Master 1 – Histoire de l'Art, préparé sous la direction de Mme Corinne Welger-Barboza, Septembre 2010, Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, UFR 03 Histoire de l'Art et Archéologie, 2010, 137 p.

<<https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/220/files/2010/09/Memoire%C2%A0Museum-2.0.pdf>> > (consulté le 8 mars 2016).

*BAUSSON Samuel, DURANTHON Francis, « Web et musées : le choc des cultures », *La lettre de l'OCIM*, 2013, n° 150, p. 31-35.

*BEN SASSI Mériam, « Les réseaux sociaux, nouveaux modes de médiation », *Musées et collections publiques de France*, 2013, n° 267, p.81-84.

*CHAUMIER Serge, « Vers une médiation participative », In SERAIN Fanny, VAYSSE François, CHAZOTTES Patrice (dir.) et al. *La médiation culturelle : cinquième roue du carrosse ?*, Paris, L'Harmattan, 2016, (coll. Patrimoine et sociétés), p. 223-247.

*CHICOINEAU Laurent, *Partager les cultures scientifique, technique, et industrielle à l'ère numérique* [en ligne], Grenoble, La Casemate, 2015.
<http://lacasemate.fr/wp-content/uploads/2016/02/Rapport-numerique_2016-mail.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

**Conservations with visitor: social media in museums*, Edinburgh, MuseumsEtc, 2012, 357 p.

*DAHLEM Maud, « Au muséum de Toulouse : expériences collaboratives avec le public à partir des réseaux sociaux » *Musées et collections publiques de France*, 2013, n° 267, p. 90-91.

DROTNER Kirsten, CHRISTIAN SCHRODER Kim, *Museum communication and social media : the connected museum*, London, New York, Routledge, 2013, 215 p.

*EVRARD Yves (dir.), *L'usage des médias sociaux par les musées : potentiel et réalisations* [en ligne], S.I., HEC, 2011.

<http://www.culture-et-management.com/uploads/org/693_memoire_musees_et_medias_sociaux_claire_beset_6d02aa26c78294b9ef19ca6962c6d84d.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

*FLETCHER Adrienne, LEE Moon J., « Current social media uses and evaluations in American museums », *Museum management and curatorship*, vol. 27 n° 5, 2012, p. 505-521.

*GLASSEY Olivier, PREZIOSO Stéphanie « Auschwitz sur Facebook : un livre d'or avant la visite », *Culture et musées*, 2013, n° 20, p. 95-120.

KATZ James E., LABAR Wayne, LYNCH Ellen, *Creativity and technology : social media, mobiles and museums*, Edinburgh, MuseumsEtc , 2011, 467 p.

*MAGGIONI Ludovic, « Le modèle numérique, une voie nouvelle pour mettre en scène les savoirs ? », *La Lettre de l'OCIM*, 2016, n° 165, p. 12-18.

*MAGRO Sébastien, « De l'usage des réseaux sociaux-numériques comme supports d'une médiation culturelle en ligne », *La lettre de l'OCIM*, 2015, n° 162, p. 37-40.

*MARAGLIANO Roberto, BOVE Giuseppe, MARGAPOTI Ilaria, LOPEZ Ximena, « The presence of web 2.0 tools on museum websites : a comparative study between England, France, Spain, Italy, and the USA », *Museum management and curatorship*, vol. 25 n° 2, 2010, p. 235-249.

*MOUTON Swanny, *Le musée participatif* [en ligne], Nantes, Ecole de design Nantes Atlantique, 2012, p. 23-40.

<https://issuu.com/swannyyy/docs/swanny_mouton_musee_participatif> (consulté le 8 mars 2016).

*PROCTOR Nancy, HILL Laurence, ALLEN-GREIL Dana et al. *Twitter for museums - Strategies and tactics for success*. A collection of essays, Edimbourg, Museum Etc, 2010, 412 p.

*ROUGER Michel, « De l'utilisation des réseaux sociaux pour toucher un nouveau public », *Musées et collections publiques de France*, 2014, vol. 3, n° 272, p. 44-45.

*SIMON Nina, « Boucler la boucle », *Muse*, vol. 28 n° 4, 2010, p. 44-45.

STEIN Robert, « Chiming in on museums and participatory culture », *Curator*, vol. 55, n° 2 , 2012, p. 215-226.

*VAN DE MOORTELE SYLVIANE, CAMPO-DE MONTAUZON Chloé, ORTIZ Marylise et al., *Le renouveau des musées*, Paris, Editions touristiques européennes, 2014, (coll. Espaces, tourisme et loisirs, n° 318), 143 p.

*VIELFAURE Florence, « Le numérique au service de la médiation », *Musées et collections publiques de France*, 2013, n° 267, p. 77-80.

*WEICKERT Clio, « Les musées s'emparent des réseaux sociaux », *telerama.fr* [en ligne], 2013.
<<http://www.telerama.fr/scenes/quand-les-musees-s-emparent-des-reseaux-sociaux,94756.php>> (consulté le 8 mars 2016).

*WONG Amelia S., « Social media towards social change - potential and challenges for museums », In SANDELL Richard, NIGHTINGALE Eithne (ed.), *Museums, equality and social justice*, London, New York, Routledge, 2012, (Coll. Museum meanings), p. 281-293.

2.4. Financement participatif

*« Campagnes de crowdfunding dans les lieux de patrimoine français achevées en 2016: 510.000€ collectés, 43 campagnes réussies », *Clic France*, 12 juillet 2016
<<http://www.club-innovation-culture.fr/crowdfunding-patrimoine-realise-2016/>> (consulté le 17 août 2016).

*« Le crowdfunding, nouvelle solution de financement pour les musées ? » *Good Morning Crowdfunding* [en ligne], 2014
<<http://www.goodmorningcrowdfunding.com/le-crowdfunding-nouvelle-solution-de-financement-pour-les-musees-0810144/>> (consulté le 8 mars 2016).

*DECHEF-TWEDDLE Mila, « Le financement participatif au service des musées », *Muse*, 2014, vol. 33, n° 4, p. 16-27.

* « F.Frank (Musée des Impressionnistes, Giverny): « le crowdfunding était l'opportunité de créer une dynamique autour d'un musée souvent mal identifié », *Clic France*, 22 juillet 2016
<<http://www.club-innovation-culture.fr/musee-impressionnistes-giverny-crowdfunding-dynamique/>> (consulté le 17 août 2016).

*FOHR Robert, « Le mécénat culturel en France : rappel de quelques dispositions fiscales », *Musées et collections publiques de France*, 2011, n° 263, p. 14-16.

*DEL BONO Anaïs, MARECHAL Guillaume, *Le financement participatif culturel* [en ligne], Paris, Librinova, 2016, 234 p.
<<http://www.librinova.com/shop/anais-del-bono-et-guillaume-marechal/le-financement-participatif-culturel>> (consulté le 8 mars 2016).

*JEANNIN Ophélie, *Le crowdfounding, triomphe ou faillite de la culture* [en ligne], S.I., 2013.
<http://www.forum-avignon.org/sites/default/files/editeur/Focus_sur_Le_crowdfunding.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

*MATHEY Aude, « Le financement participatif vu par un professionnel du mécénat » *Culturecom* [en ligne], 2013.
<<http://culture-communication.fr/fr/le-financement-participatif-vu-par-un-professionnel-du-mecenat/>> (consulté le 8 mars 2016).

*ROBERT Martine, « Les musées séduits par le financement participatif » *Lesechos.fr* [en ligne], 2014.
<http://www.lesechos.fr/02/12/2014/LesEchos/21826-087-ECH_les-musees-seduits-par-le-financement-participatif.htm> (consulté le 8 mars 2016).

3. Etudes de cas abordées

Lustucru

*BESATTI Sébastien, « #Arles : Riz hier, l'heure est graff. Quelle friche ! » *lamarseillaise.fr* [en ligne], 2014
<<http://www.lamarseillaise.fr/culture/patrimoine/31614-riz-hier-l-heure-est-graff-quelle-friche>> (consulté le 8 mars 2016).

*ELIAYAN Anne, «Lustucru» *Arles Gallery* [en ligne], 2014
<<http://arlesgallery.com/vous/arles-et-ceux-qui-laiment/arles-racontee-par-jean-marc-bernard-2/lustucru/>> (consulté le 8 mars 2016).

*« Journée du patrimoine à Arles: « tous mordus de Lustucru » » *Journal de moineau* [en ligne], 2014
<<http://www.lejournaldemoineau.fr/journeepatrimoine-lustucru>> (consulté le 8 mars 2016).

*MARANTZ-JAEN Eléonore, « Arles – Halle du site Lustucru » *Culturecommunication.gouv.fr* [en ligne], 2010
<<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Paca/Politique-et-actions-culturelles/Patrimoine-du-XXe-siecle/Le-label/Les-edifices-labellises/Label-patrimoine-du-XXe-Bouches-du-Rhone/Arles/Arles-Halle-du-site-Lustucru>> (consulté le 8 mars 2016).

*MARANTZ-JAEN Eléonore, « La halle métallique de la friche Lustucru, un patrimoine à révéler », *Bulletin des amis du vieil Arles*, 2013, n° 155, p. 9-24 p.
<<http://www.amisduvieilarles.com/assets/files/bulletins/pdf/155p.pdf>> (consulté le 8 mars 2016).

Une coopérative patrimoniale à Marseille : Hôtel du Nord

*CAZALS Nathalie (dir.), *Hôtel du Nord : une coopérative patrimoniale* [en ligne], Aix-en-Provence, 2013.
<http://www.crpv-paca.org/9-publications/pdf/arv_pdfs/AR-19/hoteldunord.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

Le participatif en question : exemples de territoire

1) Estelle Rouquette

*KAWAMATA Tadashi, *Les sentiers de l'eau* [en ligne], S.I., 2013.
<http://www.pole-lagunes.org/sites/default/files/DDP_sentiersdeleau_mail.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

*JOSEPH Jean-Louis, « L'art au service des parcs » *Parcs*, 2013, n°72, p. 6.
SAPPA Faustine, « Les sentiers de l'eau : Tadashi Kawamata investit la Camargue », *côté Marseille Provence*, 2013, n° 144, p. 90.

2) Céline Salvetat

*SALVETAT Céline, « en drone au-dessus du Museon Arlaten », *Culture et recherche* [en ligne], 2013, n° 128, p. 54-55.
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/var/culture/storage/pub/culture_et_recherche_128/index.htm#/55> (consulté le 8 mars 2016).

Partage de mémoires gitanes

- Présentation du projet « Partage de mémoires gitanes » : <http://www.museonarlaten.fr/museon/CG13/pid/329>
- Emission de radio <https://soundcloud.com/museon-arlaten/partages-de-m-moires-gitanes>
- Carnet de terrain : https://issuu.com/museonarlaten/docs/2012_carnet-de-terrain_ecole-marie
- Webdocumentaire : <http://www.femmesgitanes.fr/swf/>

SALVETAT Céline, SAMSON Aurélie, « *Partage de mémoires gitanes*. Quand le Museon Arlaten se met à l'épreuve du participatif ... » In « Patrimoine en devenir », *Revue Faire savoirs*, n° 12, printemps-été 2016.

A paraître

3) Agnès Barruol :

* « Agnès Barruol, commissaire de l'exposition "Se Souvenir de la Mer" », *Culture 13* [en ligne], 2012.
<<http://www.culture-13.fr/agenda/agnes-barruol-commissaire-de-l-exposition-se-souvenir-de-la-mer.html>> (consulté le 8 mars 2016).

**Se souvenir de la mer* [en ligne], S.I., Conseil général des Bouches-du-Rhône, 2013.
<http://www.culture-13.fr/_objets/medias/autres/dp-se-souvenir-de-la-mer-1520.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

Museomix

AMITRANO J.M, « A Arles, Museomix imagine les Louvre de demain. On va bien s'@-musée », *Accents*, 2014, n° 226, p. 22.

*BAUSSON Samuel, « MUSEOMIX, un nouveau réseau de passionnés », *Musées et collections publiques de France*, 2013, n° 267, p. 92-93.

*CHAUMIER Serge, FRANCOISE Camille, « Museomix : l'invention d'un musée du XXIe siècle », *La lettre de l'OCIM*, 2014, n° 156, p. 5-11.

*LEBEL Aube, « Le projet Museomix : une autre vision du musée », In *Le Renouveau des musées*, Paris, Editions Touristiques européennes (ETE), 2014, (coll. Espaces - tourisme et loisirs, n° 318), p. 114-117.

*POLOME Pierre, MARTINET Gilles, MEMET Jean-Bernard et al., « Médiation numérique : De nouveaux outils pour une plus grande accessibilité », *La revue du pôle* [en ligne], 2014, n° 1, p. 3-4, <http://www.industries-culturelles-patrimoines.fr/wp-content/uploads/2014/10/PICP-revue-N1-dec2014-VDef_bdef.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

*« Museon Arlaten », *L'effet musée*, 2015, n° 397, p. 44-45.

**Museomix, communauté [sud]mix, Arles musée départemental Arles antique*, [en ligne], S.I. Conseil Général des Bouches-Du-Rhône, 2014.

<http://www.industries-culturelles-patrimoines.fr/wp-content/uploads/2014/05/dossier_de_presse_sudmixvD-mail.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

A consulter également :



<https://www.youtube.com/watch?v=OtQdBAAnL9LI> : vidéo de Fabrice Denise du 9 janvier 2016. (consulté le 8 mars 2016).

Expositions participatives au Musée départemental de l'Arles Antique

Raconte-moi le chaland :

*DELPALILLO Denis, « L'histoire en relief » *Accents* [en ligne], 2014, n° 222, p. 41.
<<http://fr.calameo.com/read/000974206e35bb169ba23>> (consulté le 8 mars 2016).

J'aimerais tant voir Syracuse :

*DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE, MUSEE DEPARTEMENTAL ARLES ANTIQUE, *J'aimerais tant voir Syracuse : la photo de famille et l'antique* [en ligne], S.I., 2015.

<http://www.arles-antique.cg13.fr/docs/antiqueestnous/dossier_de_presse_syrcuse.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

*COLOMBANI Maryvonne, « Le temps argentique » *journal zibeline* [en ligne], 2015
< <http://www.journalzibeline.fr/le-temps-argentique>> (consulté le 8 mars 2016).

*MOURET Philippe, « Exposition participative à Arles : photos de famille, d'immortels souvenirs » *Midi Libre* [en ligne], 2015

<<http://www.midilibre.fr/2015/03/28/d-immortels-souvenirs.1142486.php>> (consulté le 8 mars 2016).

*TASTE Dominique, « Arles antique, exemple de #storytelling culturel » *Taste Telling* [en ligne], 2015 <<http://tastetelling.com/2015/05/06/arles-antique-exemple-de-storytelling-culturel/>> (consulté le 8 mars 2016).

Exposition virtuelle du muséum de Toulouse

*DURANTHON Francis, DALHEM Maud, « Le muséum de Toulouse : une stratégie participative sur le web 2.0 », In *Le Renouveau des musées*, Paris, Editions Touristiques européennes (ETE), 2014, (coll. Espaces - tourisme et loisirs, n° 318), p. 108-113.

*LEHALLE Evelyne, « L'exposition collaborative du Muséum de Toulouse! », *NTC, nouveau tourisme culturel* [en ligne], 30 juin 2016 <<http://www.nouveautourismeculturel.com/blog/2016/06/30/lexposition-collaborative-museum-de-toulouse/>> (consulté le 6 septembre 2016)

*LEHALLE Evelyne, « Le renouveau des musées français est en marche! » *NTC, nouveau tourisme culturel* [en ligne], 2014. <<http://www.nouveautourismeculturel.com/blog/2014/06/05/renouveau-musees-francais-en-marche/>> (consulté le 8 mars 2016).

Retour d'expérience sur Marseille capitale européenne de la culture

*GUIEN Laura « Bilan : Marseille a-t-elle été une bonne capitale européenne de la culture ? » *Slate.fr* [en ligne], 2014 <<http://www.slate.fr/story/82671/marseille-capitale-europeenne-culture-bilan>> (consulté le 8 mars 2016).

*DE LA TAILLE Marthe, FOX-RIGAUX Dominique, « Embarquez pour l'année européenne de la culture », *mécènes*, 2013, n° 1, p.9-19.

*LE CHATELIER Luc, « Clap de fin pour Marseille-Provence 2013 » *Télérama* [en ligne], 2014 <<http://www.telerama.fr/scenes/clap-de-fin-pour-marseille-provence-2013.106886.php>> (consulté le 8 mars 2016).

*MP2013 : l'évaluation [en ligne], S.I., 2013. <http://www.ccimp.com/sites/default/files/rapport_final_mp2013_vfr.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

Pour aller plus loin :

Géocaching :

*C.G « Geocaching : une chasse au trésor où l'on « retrouve son âme d'enfant » » *20 minutes* [en ligne], 2015 <<http://www.20minutes.fr/societe/1340453-20140402-geocaching-chasse-tresor-o-retrouve-ame-enfant>> (consulté le 8 mars 2016).

4. Sites web de référence

Cafés patrimoine

<http://www.rhone-solidaires.org/files/PROJET_CAFES_PATRIMOINE.pdf> (consulté le 8 mars 2016).

Hôtel du Nord : coopérative d'habitants

<<http://hoteldunord.coop/>> (consulté le 8 mars 2016).

L'association des professionnelles de crowdfunding

<<http://financeparticipative.org/>> (consulté le 8 mars 2016).

Inmédiats : innovation – médiation - Territoires

<<http://inmediats.fr/cyou-comment-rendre-le-public-acteur-du-musee-en-trois-etapes/>> (consulté le 8 mars 2016).

Mécènes du sud

<<http://www.mecenesdusud.fr/>>(consulté le 8 mars 2016).

Musée de l'Arles Antique

<http://www.arles-antique.cg13.fr/mdaa_cg13/root/index.htm>(consulté le 8 mars 2016).

Museomix

<<http://www.museomix.org/>> (consulté le 8 mars 2016).

Muséum de Toulouse

<<http://www.museum.toulouse.fr/>> (consulté le 8 mars 2016).

Exposition : « J'expose mon objet »

<http://museumdetoulouse.tumblr.com/post/140441209734/jexpose-mon-objet-témoin>>

(consulté le 8 mars 2016).

Parc naturel régional du Pilat - Inventaire participatif du patrimoine industriel (IPPI)

<http://www.pilat-patrimoines.fr/Observatoires-participatifs/Inventaire-participatif-du-patrimoine-industriel-IPPI.html> > (consulté le 8 mars 2016).

Annexes

- Quelques journées d'études et formations sur le sujet

A télécharger :

AUBIN Laetitia, *Museum 2.0 : la construction de la participation sociale* [en ligne], Master 1 – Histoire de l'Art, préparé sous la direction de Mme Corinne Welger-Barboza, Septembre 2010, Paris, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, UFR 03 Histoire de l'Art et Archéologie, 2010, 137 p.

<<https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/220/files/2010/09/Memoire%C2%A0Museum-2.0.pdf>>

(consulté le 17 mai 2016)

Muséologie, muséographie et nouvelles formes d'adresse au public : participation du public, personnalisation [en ligne] : séminaire organisé au Centre Pompidou par le Ministère de la Culture et de la Communication, Délégation au développement et aux affaires internationales (DDAI), Mission de la recherche et de la technologie (MRT), en collaboration avec l'Institut de Recherche et d'Innovation du Centre Georges Pompidou, l'École du Louvre, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et le LEDEN/Paris 8, Paris, Ministère de la culture et de la Communication, 2007, 12 p.

<[http://web.iri.centrepompidou.fr/fonds/upload/seance/11/Museo-09_05_07-](http://web.iri.centrepompidou.fr/fonds/upload/seance/11/Museo-09_05_07-Participation_du_public.pdf)

[Participation_du_public.pdf](http://web.iri.centrepompidou.fr/fonds/upload/seance/11/Museo-09_05_07-Participation_du_public.pdf) > (consulté le 17 mai 2016)

Quelques journées d'études ou formations sur le sujet

Indexation collaborative et l'autorité partagée

en partenariat avec le Museum d'Histoire naturelle de Marseille.

L'AGCCPF Paca

8 octobre 2015

http://www.musees-mediterranee.org/pdf_breve/reseauDoc_223_O593.pdf

Questionner et concevoir un projet participatif

Stage de l'OCIM

Grenoble, les 16, 17 et 18 septembre 2014

<http://www.ocim.fr/wp-content/uploads/2013/10/pre-progOCIM-grenoble.pdf>>(consulté le 8 mars 2016).

Les projets culturels participatifs

Arcade PACA

Aix-en-Provence, mardi 13 mai 2014

<http://www.arcade-paca.com/>

Quelle participation des populations à un projet de territoire ? Expérimentations culturelles et variations gitanes

Journées d'étude organisées par le Museon Arlaten

dans le cadre de l'exposition « A la gitane »

Arles, Espace Van Gogh, 23 novembre – 15 décembre 2013

<https://calenda.org/268267?file=1>

Service producteur : Centre de ressources documentaires – Institut national du patrimoine

Publié le : 27/09/2016

Droits d’auteur

© Institut national du patrimoine

L'ensemble des ressources numériques mis en ligne par l'Inp est accessible à partir du site : mediatheque-numerique.inp.fr